LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 288 ★ Neige. Vents modérés. Max.: −3. **(détail page 18)** Montréal, vendredi 12 décembre 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

L'INVITÉ
RESTAURANT ET BAR
1270 Bernard, Outremont
277-3577 H2V 1V9
Au plaisir de vous revoir!

Irangate: une filière canadienne

LA CIA ÉTAIT AU COURANT DES TRANSFERTS AUX *CONTRAS*

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Après Brunei, Israël, l'Arabie Saoudite, la Suisse, l'imbroglio des fournitures d'armes américaines à l'Iran et du détournement de leurs profits vers les rebelles nicaraguayens a débouché hier sur une nouvelle piste passant par le Canada.

Les révélations de trois journaux, le *Washington Post*, le *Baltimore Sun* et le *Wall Street Journal*, sur une « filière canadienne » impliquant un groupe d'hommes d'affaires qui auraient financé les livraisons d'armes américaines à l'Iran, sont venues ajouter à la confusion entourant une situation déjà passablement embrouillée.

« Quand tous les blancs auront finalement été remplis, ce sera une histoire, je ne veux pas dire incroyable, mais certainement extraordinaire », a estimé le président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, M. Dante Fascell, à l'issue, mercredi, d'une déposition à huis clos et sous serment de plus de cinq heures du directeur de la CIA, M. William Casey.

Ces trois journaux, citant des sources au Congrès, rapportaient hier que M. Casey avait déclaré avoir été informé le 7 octobre dernier par un ami new-yorkais, M. Roy Furmark, que des hommes d'affaires canadiens n'avaient pas reçu l'argent qui leur était dû pour leur rôle dans les livraisons d'armes à l'Iran et qu'une partie de ces sommes avait peut-être été détournée vers l'Amérique centrale. Hier, M. Casey reconnaissait pour la première fois avoir reçu des indications au début d'octobre selon lesquelles des sommes étaient transférées aux *contras*.

Quant aux Canadiens, ils sont en quelque sorte à l'origine des révélations publiques de Washington sur cette affaire : ilsmenaçaient en effet d'intenter une action en justice qui aurait rendu publiques les ventes d'armes américaines, à l'époque toujours secrètes.

Pour simplifier les choses, M. Fur-

Voir page 10 : Irangate

DEMAIN

PAIX ET RESPECT DES DROITS

En collaboration avec la faculté de Droit de l'université Laval, LE DEVOIR publie demain, sous forme de magazine, un compte-rendu des interventions des participants à la IVe Conférence internationale de droit constitutionnel qui s'est tenue à Québec en juin sous le thème de « Paix, relations internationales et respect des droits humains ».
UN DOCUMENT À CONSERVER.

AU SOMMAIRE

LE BRACONNAGE: OTTAWA MENACE DE SÉVIR

Ottawa envisage de mettre un terme au braconnage dans les parcs nationaux en imposant les amendes les plus sévères au monde. **Page 2**

LE JUGE BOILARD NE DIT MOT

Le magistrat qui a présidé au procès des motards accusés de meurtre n'a pas commenté la requête des procureurs de la Couronne qui ne veulent plus plaider devant lui. **Page 3**

UNE PRESSE CENSURÉE

Pretoria a imposé hier la censure préalable à la presse, abattant ainsi sur son pays un véritable rideau pour le cacher du monde. **Page 4**

LES LACS DE CHARLEVOIX SONT MORTS

Une étude vient de démontrer que les pluies acides ont tué 60 % des lacs de la région de Charlevoix. **Page 5**

ACTIONS OU OBLIGATIONS ?

Les gestionnaires montréalais de fonds de pension privilégient nettement les placements en obligations au détriment des actions. On hésite toutefois à y consacrer plus de 65 % du portefeuille. **Page 11**

Ottawa tombe des nues

BERNARD DESCOTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement canadien a été tenu dans l'ignorance par les Etats-Unis de l'existence d'une « filière canadienne » dans le dossier des ventes illégales d'armes par ce pays à l'Iran.

C'est ce qui ressort des réponses données hier aux Communes par les porte-parole du gouvernement Mulroney qui ne pouvaient faire plus que de promettre de répondre aux questions une fois recueillies les informations sur cette « filière canadienne ».

L'existence de cette filière a été connue du gouvernement canadien que hier matin alors qu'étaient publiées par le quotidien « *The Washington Post* » les révélations faites mercredi par le directeur de la CIA, Willam Casey, à un comité du congrès américain.

Aussitôt que fut connue l'affaire, le ministère des Affaires extérieures devait mandater les représentants canadiens à Washington de recueillir toute l'information autour de cette filière. Le Service canadien du renseignement de sécurité chargé en principe de la liaison avec la CIA devait aussi être mis de la partie. Ces démarches devaient se révéler insuffisantes pour apporter des réponses immédiates aux questions des partis d'opposition. Le vice-premier ministre, Don Mazankowski, devait avouer en chambre que les informa-

Voir page 10 : Ottawa

Le RÉA sera plus avantageux pour les PME et les petits épargnants

Paul Durivage

Le ministre des Finances Gérard-D. Lévesque a annoncé hier des modifications substantielles à trois abris fiscaux dont le Régime d'épargne-actions qui bénéficiera dorénavant principalement aux petites entreprises et aux petits investisseurs.

Le ministre, dans une déclaration ministérielle inattendue, a dit vouloir récupérer $ 81 millions en 1987, première année où les nouvelles dispositions s'appliqueront. Selon ses calculs, le succès phénoménal du RÉA cette année occasionnerait déjà un manque à gagner de $ 130 millions en raison, alors que le dernier budget ne prévoyait que $ 80 millions.

S'il faut en croire les observateurs, toutefois, la facture du RÉA risquerait en fait de s'accroître pour le gouvernement, compte tenu des récentes modifications, les seules économies étant réalisées du côté des actions accréditives et des parts dans des productions cinématographiques.

M. Lévesque a en effet modifié les règles concernant le montant total de l'exemption admissible au RÉA, qui passe de $ 12,000 ou 20 % du revenu total à $ 5,500 ou 10 % du revenu total, mais sans plus tenir compte des contributions aux régimes de retraite ou aux régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Or, selon le président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, M. Claude Renaud, ces changements auront pour conséquence une diminution mineure du montant maximum déductible pour les hauts-salariés mais une augmentation substantielle pour les autres. La majorité des contribuables, après avoir pourvu à leur régime de retraite, n'avaient en effet plus de possibilité d'investir dans des RÉA.

D'autre part, les grandes corporations, et non plus seulement les compagnies milliardaires, seront maintenant pénalisées au profit des plus petites. Le gouvernement a abaissé en effet de $ 1 milliard à $ 250 millions, le plafond, en terme d'actif, au-delà duquel les compagnies émettant des titres admissibles au RÉA n'autorisent qu'un taux de déduction de 50 % et tombent sous la limite générale de $ 1,000 par contribuable.

Cette modification qui aurait, par exemple, limitée à $ 1,000 le montant déductible au RÉA pour des actions de Québécor ($ 246 millions d'actif au 30 juin 1986), entre en vigueur immédiatement. Une clause grand-père exempte toutefois les émissions pour lesquelles un prospectus provisoire a déjà été déposé.

Selon M. Hubald Cloutier, gestionnaire de portefeuille chez Bolton, Tremblay, cette dernière me-

Voir page 10 : Le REA

Photo CP

Le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, est intervenu, hier, à l'Assemblée nationale, pour expliquer le sens des modifications apportées au régime épargne-actions.

Loi 142

Bourassa sort ses gros mots

GILLES LESAGE

QUEBEC — Le premier ministre a sorti ses grands mots, hier, contre l'opposition parlementaire, qui poursuit son obstruction systématique en vue de repousser l'adoption du projet de loi 142, assurant des services de santé et des services sociaux en anglais à toute personne d'expression anglaise.

Non seulement M. Robert Bourassa refuse-t-il de convoquer des audiences publiques sur le projet de Mme Thérèse Lavoie-Roux, mais il est déterminé à faire adopter avant Noël cette loi « qui fera avancer la collectivité québécoise ».

Répondant aux questions du chef de l'opposition, le chef du gouvernement n'a pas ménagé ses épithètes envers les péquistes, les accusant de « mascarade incroyable », d'agir de façon « grotesque et loufoque », de « camouflage », et même de « fanatismes sur des droits fondamentaux ».

Quant à la ministre de la Santé et des Services sociaux, elle prétend que les trois amendements linguistiques déposés mercredi soir correspondent aux intentions exprimées dans son discours de présentation, lundi soir.

Voir page 10 : Bourassa

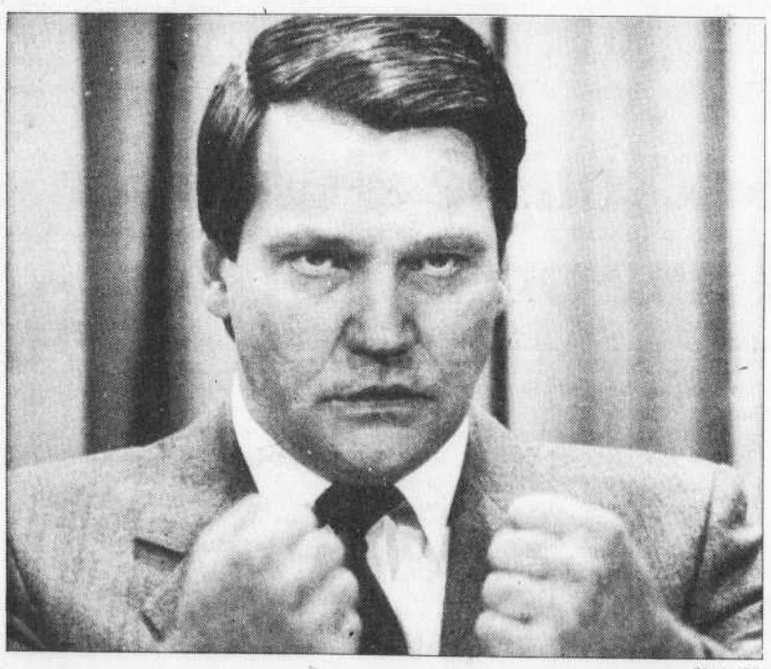

Photo CP

Le président du Conseil du Trésor, Paul Gobeil, au moment où il déposait ses offres, hier, à Québec.

Gobeil bonifie son offre à l'endroit des petits salariés

Il croit un accord possible

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Confiant d'en venir d'ici quelques jours à un règlement négocié avec ses 300,000 employés, le gouvernement a présenté hier à l'Assemblée nationale des offres étalées sur trois ans qui constituent les tenants et les aboutissants des négociations en cours depuis un an.

«Nous en sommes presque à la ligne d'arrivée», dit le président du Conseil du trésor dans sa déclaration ministérielle. En conférence de presse, nullement désarçonné par les premières réactions syndicales, M. Paul Gobeil précise que ce devrait être une affaire de «quelques jours», refusant toutefois d'évoquer le spectre d'un décret pour régir les conditions de travail du secteur public et parapublic.

De la déclaration et des propos de M. Gobeil, il ressort les points suivants:

■ pour 1986, le gouvernement s'en

Voir page 10 : Gobeil

Un bon accueil de la part des centrales

CLÉMENT TRUDEL

Les offres salariales déposées hier aux petites heures du matin par le Conseil du Trésor ne satisfont que partiellement les porte-parole syndicaux. La CSN et la FTQ se disent heureuses de quelques « aspects positifs »; par exemple, la négociabilité des salaires, les trois premières années, et la baisse de l'écart entre les plus hauts et les plus bas salariés des secteurs public et parapublic. Ces deux centrales sont fort déçues de l'absence de mention de l'indexation des salaires.

La CEQ, quant à elle, se dit déçue au nom de 108,000 de ses membres; son président, Yvon Charbonneau, demande que l'on examine dans les faits ce que signifient les « millions » dont parle le gouvernement, soit une détérioration continue du niveau de rémunération, Si l'on revient aux conclusions de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), note M. Charbonneau, les offres d'hier signifient une perte indubitable du pouvoir d'achat. Pour la CEQ, les aspects positifs des offres sont, notamment: le rétablissement de protection des employés hors-échelle et l'amélioration des échelles de salaire pour le personnel des services de garde en milieu scolaire.

M. Henri Massé, principal négociateuur de la FTQ, qui a 45,000 membres touchés par les pourparlers en cours, juge l'ensemble de l'offre comme « une étape permettant de resserrer les discussions entre les parties ». Réaction similaire du côté de la CSN (125,000 salariés intéressés à ces négociations): « l'ouverture est intéressante mais les offres insuffisantes » dit Mme Monique Simard, vice-présidente de la centrale qui déplore que les offres surviennent aussi tardivement dans le sprint de négociations. La CSN rappelle que demain, les quatre fédérations impliquées dans ce sprint, dont la puissante Fédération des Affaires socia-

Voir page 10 : Accueil

Le silencieux

SILENCE. — Le bruit réduit à sa plus simple expression.

■

Il y a cinq péchés capitaux; deux sont capiteux : l'impureté et la gourmandise.

■

L'impureté, on l'entend autrement : elle n'est plus luxure, mais pollution.

■

Même les formules proverbiales évoluent. Par exemple : « Plus ça change . . . moins ça dure. »

— ALBERT BRIE

LES 12 JOURS DU LASER

SONY
LECTEUR LASER CDP-35 • PROGRAMMABLE
Rég.: 489$
299$ ÉPARGNEZ 190$

SANYO
LECTEUR LASER PORTATIF MCD-40 • CASSETTE AM/FM
Rég.: 699$
399$ ÉPARGNEZ 300$

Votre Conseiller Audio
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122
5916 BÉLANGER (Métropolitain, sortie Lacordaire-sud) 256-7571
SPEC

EN BREF

■ Marx poursuivra

(PC) — Le ministre de la Justice et responsable de la Protection du consommateur, M. Herbert Marx, s'est engagé hier à l'Assemblée nationale à poursuivre les commerçants qui ne respecteraient pas les dispositions de la loi concernant la publicité destinée aux enfants. « Si des plaintes doivent être portées, elles le seront », a assuré le ministre à l'intention du député de Shefford, M. Roger Paré, qui lui avait signalé la veille que de tels messages publicitaires avaient recommencé à être diffusés à la télévision en cette période stratégique des Fêtes. M. Marx a confirmé que sept plaintes avaient été formulées au début de la semaine à l'Office de la protection du consommateur, ajoutant que deux d'entre elles ont donné lieu à un règlement rapide, et que l'Office enquête sur les autres messages.

■ Croix-Rouge: Urgence-sang

(PC) — Aux prises avec une pénurie aigüe de sang, la Croix-Rouge de Montréal a lancé hier un appel d'urgence aux donneurs de tous les groupes sanguins. Une collecte sera tenue exceptionnellement aujourd'hui et samedi à la station de métro Berri-de-Montigny. Le directeur des opérations, le Dr François Ranger, a expliqué que les deux dernières grandes collectes avaient été perturbées par la mauvaise température, avec le résultat que la banque est présentement à sec. Dans un communiqué, l'organisme souligne que la situation pourrait devenir catastrophique si la pénurie persiste.

■ Schefferville : « Bourbeau savait »

(PC) — Le député de Jonquière, M. Francis Dufour, affirme que le ministre des Affaires municipales était au courant des problèmes financiers de Schefferville lorsqu'il a fait adopter en juin dernier la loi décrétant la fermeture de cette localité. « Par son indécision, il a laissé tenir des élections municipales. Bien plus, ajoute M. Dufour, il a laissé le premier ministre féliciter le nouveau conseil élu sachant que Schefferville serait mise en tutelle après moins d'un mois d'existence ». Le critique de l'opposition péquiste en matière d'affaires municipales a dénoncé ainsi hier l'attitude du ministre, M. André Bourbeau, lors de la période des questions à l'Assemblée nationale. Ce dernier a répondu qu'il ne pouvait prévoir en juin que la ville ne serait pas capable, six mois plus tard, de rencontrer ses obligations financières. Il a précisé que la municipalité n'avait pas un sou en banque au début de décembre pour payer à un créancier la somme de $ 476,000. C'est pour cette raison, a t-il dit, qu'il a demandé à la Commission municipale d'intervenir et de prendre en main le contrôle de la ville. Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a déclaré pour sa part qu'il avait expédié un message de félicitations aux nouveaux élus de Schefferville tout comme il l'a fait pour les autres élus au lendemain des élections municipales.

■ Fonds retrouvés

Le Conseil de la recherche médicale du Canada a récupéré les $ 3 millions qu'il avait perdus au début de l'année dans le cadre du programme conservateur de réduction du déficit fédéral. Ces fonds, a indiqué hier un porte-parole du conseil, serviront à la réalisation de 81 projets de recherche supplémentaires. C'est suite à un fervent plaidoyer du ministre de la Santé, M. Jack Epp, a souligné M. Richard Bélec, que le Conseil du trésor a remis le montant à l'organisme scientifique. Avec ces $ 3 millions, le budget du conseil en subventions atteint $ 164.2 millions pour l'exercice financier en cours.

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS

aujourd'hui 12 décembre de 19h à 21h
GÉRALD GODIN
Soirs sans atout
Écrits des Forges
MADELEINE GAGNON
L'infante Immémoriale
Écrits des Forges

samedi 13 décembre de 14h à 16h
Dr. PAUL DAVID

1120, av. laurier ouest outremont, montréal
tél.: 274-3669

Contre le braconnage, Ottawa propose les amendes les plus sévères au monde

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a entrepris une lutte à finir contre les braconniers qui oeuvrent dans les parcs nationaux.

Le ministre de l'Environnement, M. Tom McMillan, a présenté hier les mesures législatives contre le braconnage les plus sévères au monde.

Selon le nouveau projet de loi, les braconniers qui capturent certaines espèces menacées, comme le mouflon, pourraient recevoir une amende maximale de $150,000 et être condamnés à une peine d'emprisonnement de six mois.

Actuellement, l'amende maximale est de $500, ce qui équivaut pratiquement au prix d'un permis pour les braconniers, a déclaré le ministre hier au cours d'une conférence de presse à Ottawa.

M. McMillan a tracé un portrait particulièrement inquiétant du braconnage qui sévit dans les parcs nationaux canadiens.

Il s'agit de criminels bien organisés et bien financés, qui se livrent à de véritables massacres, a déclaré le ministre de l'Environnement.

Cette organisation est telle que des réseaux vont jusqu'à présenter des catalogues à des amateurs des Etats-Unis et d'ailleurs, a-t-il soutenu.

Sur le marché noir, la tête d'un mouflon rapporte $50,000, un faucon va chercher dans les $20,000 et un seule patte d'ours grizzly se vend $100.

Le problème est particulièrement aigu dans les parcs de l'Ouest du pays, qui enregistrent de 100 à 200 incidents par an, un chiffre qui ne constitue que la pointe de l'iceberg, a déclaré le ministre de l'Environnement.

Le braconnage est moins important dans les trois parcs nationaux du Québec, Forillon, le parc de la Mauricie et la réserve de l'Archipel-de-Mingan.

« En fait, le problème, dans la province de Québec, c'est qu'il n'y ait que trois parcs », a lancé M. McMillan, qui a profité de l'occasion pour déplorer le peu de coopération de la province.

« Le Québec est jaloux de la propriété de son territoire, alors que les autres provinces semblent moins préoccupées par ce problème », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que si le gouvernement fédéral va de l'avant dans son projet de parc marin au Saguenay, les nouvelles mesures seront particulivement utiles pour protéger des espèces marines rares, comme le béluga, contre les braconniers.

Une étude de faisabilité sur le projet de parc marin au Saguenay est toujours en cours.

Le ministre a prévu diverses mesures pour faciliter l'application de la loi et l'arrestation des braconniers.

La collaboration avec les services policiers et les organismes de protection de la faune au Canada et aux États-Unis sera renforcée, et des équipes locales spéciales composées de gardiens de parc et d'agents de la Gendarmerie royale du Canada seront mis sur pied lorsque des activités de braconnage seront repérées, pour concentrer les efforts.

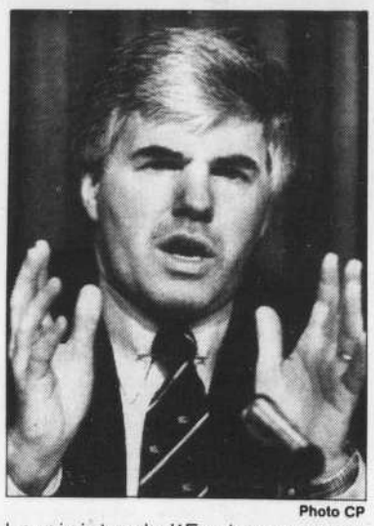

Photo CP

Le ministre de l'Environnement, M. Tom McMillan.

Il y aura plus de vérifications ponctuelles des véhicules et des efforts supplémentaires seront faits pour améliorer la formation et l'équipement des gardiens de parc, a promis le ministre de l'Environnement.

Les gardiens disposeront notamment de lunettes d'approche à rayons infrarouges et d'émetteurs radio à balayage.

Le ministre a en outre suggéré l'institution de récompenses au public pour la communication de renseignements conduisant à la condamnation de braconniers.

La réforme de la loi sur les parcs nationaux, qui date de 1930, prévoit également des amendes plus sévères pour toutes les autres infractions.

De plus, les personnes qui polluent un parc national devront défrayer les coûts des dommages.

Pour ce qui est des infractions mineures, comme la pêche sans permis ou le camping illégal, les contrevenants pourront payer volontairement les amendes imposées, comme c'est le cas pour les infractions mineures au code de la route.

Actuellement, ces personnes doivent comparaître en cour.

Le projet de loi prévoit également la création d'un Fonds patrimonial des parcs nationaux, qui permettra aux Canadiens de contribuer à des projets précis tout en ayant droit à un crédit d'impôt.

Ce fonds servira à établir de nouveaux parcs et à améliorer les parcs et lieux historiques existants, et non pas à défrayer les coûts de fonctionnement actuels, a assuré le ministre.

Si la Fédération canadienne de la faune a accueilli la réforme de M. McMillan avec chaleur, notamment en ce qui a trait à la lutte au braconnage, le critique néo-démocrate de l'environnement, M. Bill Blaikie, s'est fait plus tiède.

Bien que cette réforme apporte plusieurs améliorations, elle comporte aussi certains défauts, a-t-il déclaré.

Le député néo-démocrate s'est notamment élevé contre l'absence d'engagement du gouvernement de dégager les fonds nécessaires pour étendre le réseau des parcs nationaux.

Le PLQ et le PQ se disputent la paternité de la Société d'investissements jeunesse

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Pourtant d'accord pour une rare fois, le premier ministre et le chef de l'opposition se sont néanmoins disputés la paternité hier de la Société d'investissement jeunesse.

Au cours du débat sur l'adoption du principe du projet de loi 103 qui crée la SIJ, M. Robert Bourassa a d'entrée en jeu lancé: « Le Parti libéral avait proposé cette formule dans un conseil régional au début de 1985. Elle a été reprise par la suite par le Parti québécois et par son chef. Nous n'y avons aucune objection. Nous sommes fiers de remplir cet engagement du PQ, comme nous le faisons également à l'occasion de la loi 142, sauf que là l'attitude de l'opposition est plus irresponsable. »

Le premier ministre s'en prenait évidemment à un engagement électoral de M. Pierre Marc Johnson à l'endroit de la communauté anglophone concernant les services de santé. Mais les deux formations politiques ne s'entendent pas sur cet engagement.

La Société d'investissement jeunesse aura pour fonction de développer l'esprit d'entreprise des jeunes avec la participation financière de l'entreprise privée. Son lancement avait été officiellement annoncé mercredi à Montréal conjointement par M. Bourassa et le richissime financier Paul Desmarais.

Sa création avait par contre été annoncée par M. Johnson deux jours avant qu'il ne déclenche les élections qui devaient emporter son gouvernement le 2 décembre 1985.

M. Bourassa a soutenu n'avoir trouvé au moment de son entrée en fonction que le dossier de la conférence de presse. « Il a fallu partir à zéro. »

Evidemment, M. Johnson n'a pas la même version des faits. « Ce projet est né surtout d'une conversation (...) avec quelqu'un du monde financier que le premier ministre connaît fort bien et que je connais également depuis une vingtaine d'années comme lui. Je l'ai connu peut-être un peu plus jeune que le premier ministre, lui, ne l'a connu. »

Cette personne que M. Johnson présente seulement comme étant « aujourd'hui assise sur un empire » se disait disposée à faire quelque chose pour les jeunes. Une fois assermenté premier ministre, M. Johnson l'aurait recontacté.

Il a démenti que seule la conférence de presse avait été faite. Cette version de M. Bourassa lui sert de prétexte pour justifier qu'il s'est passé plus d'un an entre l'annonce et la création de la SIJ, soutient M. Johnson.

Une bonne partie des gens d'affaires qui participent à cette entreprise, a précisé M. Johnson, avaient contribué à la mise sur pied de deux comités, dont l'un sur les structures a siégé les 7, 18 et 22 novembre 1985 ainsi que le 2 décembre.

Une fois ces flèches mutuellement lancées, les deux chefs politiques et leurs troupes se sont mis d'accord pour saluer la création d'un instrument de développement économique au service des jeunes.

« Nous voulons développer avec la participation des entreprises privées précisément cet esprit d'entreprise chez les jeunes que nous rencontrons de plus en plus fort et, surtout, favoriser la création d'emplois permanents », a indiqué M. Bourassa.

Il a noté que la Société avait déjà pignon sur rue symboliquement à la Tour de la Bourse et que son directeur général est M. Normand Lapointe, un jeune de 30 ans qui avait gagné ses galons lors du Sommet québécois de la jeunesse en 1983.

M. Johnson, de son côté, y est allé d'un plaidoyer pour la jeunesse qu'il refuse de voir désintéressée. « Ils sont engagés. Ils sont imaginatifs, créateurs et se sentent souvent solidaires par petits groupes, par régions, par sentiment d'appartenance entre eux qui provient parfois du sentiment d'exclusion qu'ils ont venant des autres et venant du système économique dans lequel nous vivons et

Le projet de loi a bien sûr été adopté à l'unanimité. Il doit être étudié en détail aujourd'hui en commission parlementaire à laquelle M. Bourassa a promis de participer.

L'ENQUÊTE À LA MALBAIE

Harvey pourrait avoir succombé à un arrêt respiratoire résultant d'une prise de tête

LIA LÉVESQUE

LA MALBAIE (PC) — Gaston Harvey pourrait ne pas être mort étouffé par ses vomissures mais plutôt d'un arrêt respiratoire provoqué par une prise de tête.

C'est la toute dernière hypothèse qui a été soulevée hier lors de la quatrième journée d'enquête publique sur la mort de Gaston Harvey, alors que trois pathologistes et un pneumologue ont témoigné.

Le témoignage du pneumologue Noel Lampron et celui du pathologiste à la retraite Jean-Paul Valcourt — auteur de la troisième autopsie, effectuée à la demande du coroner Robert Sansfaçon — se complètent.

En reliant ces deux témoignages, il est possible de penser que Gaston Harvey serait mort d'un arrêt respiratoire, provoqué « directement ou indirectement » par une prise de tête.

Une photo désormais célèbre de l'arrestation de Gaston Harvey le montre subissant justement une prise de tête de la part d'un policier.

Les vomissures trouvées en abondance dans ses bronches, sa trachée et sa gorge seraient simplement dues aux manoeuvres de réanimation.

Toutes ces données ne sont qu'hypothétiques.

Le pneumologue et les pathologistes ont mis tout le monde en garde contre toute conclusion hâtive. « A ce moment, personne ne peut dire avec certitude ce qui s'est passé. Il nous manque des faits », a bien averti le pathologiste Valcourt.

Mais certains faits semblent maintenant plus clairs.

Ainsi, l'on sait avec certitude que Gaston Harvey n'est pas décédé immédiatement après la prise de tête lors de son arrestation à 20 h 40, à cause du phénomène d'oedème cérébral (enflure du cerveau) et de bleuissement.

Ces phénomènes physiologiques impliquent que le coeur a battu pendant encore quelques minutes au moins.

L'on sait aussi que Gaston Harvey était mort depuis au moins cinq minutes lors de son arrivée à l'hôpital à 21 h 05, le 25 octobre dernier, puisque le personnel a constaté qu'il avait les pupilles dilatées d'un mort.

Le décès serait donc survenu quelque part entre ces deux événements.

Selon le neuro-pathologiste Jean Michaud — un quatrième pathologiste, appelé à la barre par la CSN — l'arrêt respiratoire est survenu « assez tôt » dans le film des événements puisque le corps de Harvey a eu le temps de réagir (bleuir, notamment).

Le Dr Valcourt jouit d'une crédibilité notoire. Il a pratiqué plus de 9,000 autopsies en 30 ans de carrière.

Nulle part dans son rapport il ne parle de caillot de sang ayant provoqué la mort, comme une rumeur en avait fait état.

Il se garde bien d'être catégorique dans sa conclusion. Mais il soutient toutefois que la prise de tête « est à l'origine du processus de la mort, directement ou indirectement ». Elle pouvait même être suffisante pour causer un arrêt respiratoire.

A partir de ce moment, Harvey aurait éprouvé des difficultés respiratoires. Il pouvait être conscient ou non; on ne peut en être certain.

Le pneumologue Lampron a de son côté expliqué la présence de vomissures par les manoeuvres de réanimation tentées à l'hôpital. On a alors ventilé et intubé Harvey, déjà mort. La pression de l'air a fait ressortir le contenu de l'estomac, simplement.

Cette hypothèse expliquerait pourquoi on a remarqué la présence de vomissures seulement à l'hôpital, et pas avant.

Selon cette hypothèse, les vomissures n'auraient donc rien à voir avec l'asphyxie ou le décès. Elles ne seraient qu'un effet relativement fréquent des manoeuvres de réanimation.

De son côté, le neuro-pathologiste Michaud a évoqué une autre hypothèse, expliquant l'inconscience de Harvey.

Selon lui, le simple fait de projeter une tête contre le coffre d'un véhicule peut rendre inconscient.

Cet impact peut expliquer la présence de trois marques à la tête de Harvey, une externe et deux internes.

La marque au-dessus du sourcil serait le point d'impact et les deux épanchements sanguins à l'intérieur du cuir chevelu en seraient une conséquence.

Résultats

Tirage du 86-12-10

LOTTO 6/49

14 23 25 30 33 35 — no complémentaire 17

Prochain tirage: 86-12-13

Gros lot (approx.): 2 000 000,00 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 731 665,50 $
5/6+	5	130 836,90 $
5/6	198	2 526,50 $
4/6	10 594	90,80 $
3/6	214 647	10,00 $

Ventes totales: 13 321 368,00 $

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Publicité
Générale ..... (514) 842-9645
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal ..... (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec ..... (418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2440-5052 QUEBEC INC Mikes Submarine 1850, avenue Dollard LaSalle	1 Restaurant	1850, avenue Dollard LaSalle
CLUB TITAN WHAREHOUSE CLUB INC. Club Titan Entrepôt De Gros 4900, Jean-Talon ouest Montréal	1 Épicerie	4900, Jean-Talon ouest Montréal
MEFICO INC Crépe Etc... 7275, Sherbrooke est, local 145 Montréal	1 Restaurant	7275, Sherbrooke est, local 145 Montréal
LA FRATERNITE UNIVERSELLE D'ETUDE ET DE RECHERCHES ESOTERIQUES INC. Mieli-Mielo 1314, Ste-Catherine est Montréal	1 Épicerie	1314, Ste-Catherine est Montréal
MARIE BROSSARD & TITO GUGLIELMINETTI L'Incontro 2112, St-Denis Montréal	1 Restaurant	2112, St-Denis Montréal
2423-8131 QUÉBEC INC 3453, Notre-Dame ouest Montréal	1 Restaurant	3453, Notre-Dame ouest Montréal
BADRY, Said Et Le Vieux Ste-Rose 145, boul. Ste-Rose Laval	Permis additionnel 1 Bar à heures différentes	145, boul. Ste-Rose Laval
RESTAURANT LES ENTREPRISES SITAR INC. Restaurant Les Entreprises Sitar Inc. 4961 D, ch. Reine-Marie Montréal	1 Restaurant	4961 D, ch. Reine-Marie Montréal
PLACE ST-ONGE INC. Place St-Onge Inc. 3570, Mountainview St-Hubert	Autorisation spectacles dans 1 Bar danse	3570, Mountainview St-Hubert
HOTTELS OF DISTINCTION CANADA INC Hôtel Le Grand 777, Université Montréal	Permis additionnel 1 Bar spectacles	777, Université Montréal
2435-4391 QUÉBEC INC. Dépanneur Miami Ice 265, boul. Churchill Greenfield Park	1 Épicerie	265, boul. Churchill Greenfield Park
CONCA D'ORO PIZZERIA INC. Conca D'Oro Pizzeria Inc. 2130, Marie Victorin Longueuil	1 Restaurant	2130, Marie Victorin Longueuil
ALPHIOUSA LIMITED Restaurant G.A. Charcutérie 1500, rue Atwater Montréal	1 Restaurant	1500, rue Atwater Montréal
ROSSI, Antoni Casa Rossi 5139, rue Wellington Verdun	1 Restaurant	5139, rue Wellington Verdun
DÉPANNEUR TERIB INC. Dépanneur Terib Inc. 194, rue Smith LaSalle	1 Épicerie	194, rue Smith LaSalle
TANGUAY, Francine Délice Fabreville 3875-A, boul. Ste-Rose Laval	1 Épicerie	3875-A, boul. Ste-Rose Laval
2411-6865 QUÉBEC INC. Briskets 1075, Côte du Beaver Hall Montréal	1 Restaurant	1075, Côte du Beaver Hall Montréal
TÉTREAULT, Rémi Eski Fruit Enrg. 290, rue Du Maronnier Laval	1 Épicerie	155, boul. des Laurentides Laval
MIGAMOR INC. Le Tonneau 7999, boul. Les Galeries d'Anjou Anjou	1 Brasserie	7999, boul. Les Galeries d'Anjou Anjou
BUN SIV, Tiv Dépanneur V.O.S. Générosité Enr. 4164, rue De Castilles Montréal-Nord	1 Épicerie	4164, rue De Castilles Montréal-Nord
RIVARD, Marie-Claude Bistro l'Harmonie Enr. 2, Place Yvon Plourde Bureau 106-107 Charlemagne	1 Restaurant 1 Bar avec projection de films	2, Place Yvon Plourde Bureau 106-107 Charlemagne
DAIMSIS INC. Restaurant Al Watan 3434, rue St-Denis Montréal	2 Restaurants	3434, rue St-Denis Montréal
TAM, Henry Restaurant On Luck Enr. 1701, boul. des Sources Pointe-Claire	Changement de capacité du Restaurant	1701, boul. des Sources Pointe-Claire
2439-5824 QUÉBEC INC. Restaurant Porto d'Urfé Enr. 90, chemin Morgan Baie-d'Urfé	1 Restaurant	90, chemin Morgan Baie-d'Urfé
HOGUE, Jean-Guy Dépanneur Dante 150, Dante Montréal	1 Épicerie	150, Dante Montréal
152013 CANADA INC. Restaurant Mikes 7976, boul. Maurice Duplessis Montréal	1 Restaurant	7976, boul. Maurice Duplessis Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Dorval ne rivalisera jamais avec Toronto, reconnaît Bissonnette

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Les Montréalais doivent faire leur deuil de voir un jour leur aéroport rivaliser avec celui de Toronto, bien que la concurrence entre les deux villes ait longtemps servi les politiciens fédéraux.

« Montréal n'est pas dans une situation de concurrence avec Toronto, cela ne se compare pas », de lancer le ministre d'Etat aux Transports, M. André Bissonnette.

L'aéroport international de la Ville Reine restera toujours plus fréquenté que ceux de Dorval et Mirabel, non en raison de la distance entre les deux aérogares montréalais, mais à cause des différences de population, souligne notamment M. Bissonnette.

Transports Canada publiait récemment des données révélatrices sur l'écart entre les aéroports de Montréal et celui de Toronto. En 1971, sept millions de passagers ont emprunté l'aéroport de Toronto contre quatre, environ, à Montréal.

En 1984, en dépit de l'ouverture (en 1975) de Mirabel — « porte d'entrée en Amérique du Nord » — Toronto recevait 14 millions de passagers contre sept millions pour Montréal.

« A Toronto vous avez, par exemple, 40 % d'immigrants, c'est normal qu'ils aient plus tendance à voyager, le tissu industriel est différent aussi », d'expliquer M. Bissonnette.

Il y a quelques jours, le ministre des Transports John Crosbie avait avec moins de ménagements indiqué aux Montréalais qu'ils devaient faire leur deuil de voir leur aéroport concurrencer avec Lester B. Pearson de Toronto.

« C'est comme cela parce que Toronto a une population beaucoup plus grosse, plus de sièges sociaux et plus d'hommes d'affaires », avait-il dit.

La rivalité Montréal-Toronto servait toutefois, jusqu'à récemment, les politiciens fédéraux qui voulaient que tous les vols longs courriers sur Montréal soient regroupés en un seul aéroport.

La ministre des Relations internationales Monique Landry, responsable de la région de Mirabel, soutenait que cet aéroport était la seule réplique possible pour contrer l'avance qu'était à prendre Toronto. Elle parlait de « trouver, sans émotivité, une solution pour le grand Montréal contre Toronto ».

Alors qu'on lui rappelait ses déclarations, hier, Mme Landry a soutenu que « depuis le gouvernement avait fait des analyses supplémentaires qui montraient que le nombre des passagers en correspondance était marginal. Le fait qu'on ait deux aéroports ne joue pas tellement dans le nombre de vols », soutient-elle.

« C'était une idée de la Chambre de commerce de Montréal qui s'imaginait qu'il y avait beaucoup de passagers en correspondance », de lancer le ministre Bissonnette. On craignait, à tort estime-t-il que la distance entre les deux aérogares ferait fuir les passagers vers Toronto.

« C'est environ 100,000 personnes par année en transit qui dépensent $25 en moyenne. Je pense que ces $2.5 millions ne pèsent pas lourd comparé aux centaines de millions qu'aurait exigé la fermeture d'un des deux aéroports », lance M. Bissonnette.

En outre, il n'est pas question pour Ottawa de laisser tomber l'obligation pour les transporteurs

étrangers qui viennent à Toronto de desservir aussi Montréal, a dit M. Bissonnette.

« On a fait une seule exception, pour la ligne thaïlandaise, parce qu'elle n'avait pas du tout de marché à Montréal, et ne serait tout simplement pas venue au Canada autrement. Mais la politique n'a pas changé », a dit le ministre.

Mais les données de Transports Canada demeurent éloquentes quant à l'écart qui se creuse entre la fréquentation des aéroports de Montréal et celui de Toronto.

Toronto a gardé un rôle tout aussi important comme plaque tournante vers d'autres villes. Environ 24 % de ses passagers sont en correspondance. « A l'époque 29 % des passagers à Montréal étaient des coresponsances, c'est maintenant 21 % », reconnaît M. Bissonnette.

Les projections quant au nombre de passagers en correspondance ne sont pas plus encourageantes. Transports Canada prévoit pour 1996, pour les deux aérogares de Montréal, 2.3 millions de passagers locaux (à l'intérieur du Canada), environ 400,000 pour les Etats-Unis et 200,000 pour les vols internationaux.

La même année Lester B. Pearson recevra « en transit » 5.5 millions de Canadiens, 1.5 million d'Américains et environ un demi-million de passagers internationaux.

Depuis 1974, le fossé n'a fait que s'accroître aussi entre Toronto et Montréal quant au nombre de passagers qui partent ou arrivent par avion.

Transport Canada signale aussi que le bassin de population torontois est plus vaste que celui de Montréal, et « que les sondages démontrent que les Ontariens se déplacent plus au Canada que les Québecois ».

Grève du personnel de soutien

Les écoles de la CÉCM ouvertes quand même

Les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) restent ouvertes aux élèves, aujourd'hui, en dépit de la grève du personnel de soutien.

Toutefois, la grève, d'une journée seulement, interrompt le service habituel de garde dans 76 écoles élémentaires, le service de cafeteria dans une cinquantaine d'écoles secondaires et le transport scolaire pour quelque 8,000 élèves.

Les grévistes dresseront des lignes de piquetage devant les écoles polyvalentes et devant le siège social de la CECM, rue Sherbrooke est. Aucun mot d'ordre n'a été lancé auprès des autres groupes d'employés syndiqués en faveur du respect des lignes de piquetage.

Les quelque 2,400 employés de la CECM en grève participent à un mouvement plus vaste de débrayage de quelque 6,500 employés de soutien dans 41 commissions scolaires du Québec, dans 74 bureaux de l'aide juridique et dans 5 commissions de formation profesionnelle.

Les syndicats du personnel de soutien estiment que les offres de salaires pour les années 1987 et 1988 ne modifient guère leur jugement de la situation sur des questions prioritaires à leurs yeux. Le conflit met en cause des questions relatives au partage des frais d'arbitrage, au remplacement obligatoire, à l'aménagement du temps de travail, à l'augmentation de la contribution de l'employeur à la prévoyance collective.

À Montréal, une dimension particulière s'ajoute au dossier du différend dans la mesure où, dissidente de l'association patronale (la Fédération des commissions scolaires du Québec) la CÉCM ne reconnaît pas formellement la convention collective pan-québécoise comme une base de discussion. La CÉCM a entrepris des démarches juridiques en vue de contester la loi 37 sur les relations de travail dans la fonction publique et parapublique québécoise.

Un fonds de $ 100 millions

Charles Bronfman crée la Fondation CRB

JEAN CHARTIER

M. Charles Rosner Bronfman a annoncé la création de la Fondation CRB qui dispose dès le départ, d'après certaines rumeurs, d'un montant voisin de $ 100 millions, ce qui en fait la deuxième fondation de Montréal et la troisième au Canada, tout de suite derrière la Fondation McConnell et la Fondation de Vancouver.

La Fondation McConnell fut créée par une des familles montréalaises les plus fortunées du 19e siècle ; elle dispose d'un actif de l'ordre de $ 200 millions et elle devance nettement la Fondation de Vancouver par son actif, car celle-ci aurait amassé jusqu'à maintenant $ 116 millions.

La nouvelle fondation créée par le Montréalais Charles Bronfman, président du conseil d'administration de Seagram, arrive donc au troisième rang sur la scène canadienne, selon une évaluation du quotidien *The Globe and Mail*, et ses fonds sont loin d'être définitifs.

M. Bronfman a indiqué que la moitié des fonds de la fondation qu'il crée avec sa femme et son fils Stephen serviront à « renforcer le sentiment canadien » et l'autre moitié à des fins internationales « pour promouvoir l'entente entre les Juifs du monde entier ».

Il s'agit en réalité de deux fondations en une. Sur la scène canadienne, M. Bronfman se préoccupe surtout de l'aide à l'éducation des enfants. Le premier projet retenu permettra en effet le financement d'un projet de télévision éducative pour les enfants. M. Bronfman n'est par contre pas intéressé à verser des fonds substantiels au développement des arts au Canada. Il a déclaré lors de sa conférence de presse que la Fondation Saïde Bronfman avait déjà été créée à cette fin par sa famille.

La principale firme acquéreuse d'oeuvres d'artistes à Montréal, Lavalin, n'est pas constituée comme telle en fondation. Aux États-Unis, de très nombreuses fondations fortunées, notamment les fondations Getty, Rockefeller, Ford, Carnegie et Mellon acquièrent des oeuvres d'artistes, créent des musées, font monter les prix des oeuvres d'art américaines et suscitent activement le développement des arts. Au Canada, les sociétés et les quelques rares fondations sont fort peu actives à cet égard.

Photo Jacques Grenier

M. Charles Bronfman

La Fondation CRB sera présidée par M. Stephen Cohen et elles disposera de bureaux à Montréal, New York et Jérusalem. Son président a été fondateur de l'Institut pour la paix et le développement au Proche-Orient. Il a été professeur de psychologie sociale à l'École d'études supérieures de la City University à New York, à Harvard et à l'Université hébraïque de Jérusalem.

Le conseil d'administration de la Fondation CRB entend faire de celle-ci une organisation mutationnelle qui privilégiera les projets à long terme et stimulera les initiatives indépendantes et créatrices.

Ainsi, il est question de la mise sur pied d'une école canadienne de cinéastes par M. Norman Jewison à Toronto.

La Fondation CRB se propose de retenir des projets novateurs plutôt que de poursuivre des programmes existants. Les premières subventions seront annoncées dès le début de 1987 et on estime que les intérêts sur les investissements actuels, environ $ 4 millions, seront versés « pour renforcer le sentiment canadien » au cours de cette première année.

La fondation compte parmi son personnel M. Thomas Axworthy, ex-secrétaire du premier ministre du Canada et collaborateur du Centre des affaires internationales et Mme Lise Bissonnette, à titre de conseillère spéciale. L'ex-rédactrice en chef du DEVOIR est maintenant chroniqueur au quotidiens *The Globe and Mail* et *Le Soleil*.

Le juge Boilard ne commente pas la requête des procureurs

BERNARD MORRIER

Sauf de se dire « peiné », le juge Jean-Guy Boilard s'est refusé hier à tout autre commentaire concernant la décision d'une trentaine de procureurs de la Couronne qui viennent de signer une requête faisant savoir qu'ils ne veulent plus plaider dans des procès se tenant devant ce juge de la Cour supérieure.

« Nous sommes les souris qui ne veulent plus jouer avec le chat », a dit un des procureurs signataires qui, sans prétendre être porte-parole du groupe, préfère garder l'anonymat. Il prétend que le juge Boilard se croit encore aux temps médiévaux. « Nous ne sommes plus au 17e siècle et, en tant que procureurs de la Couronne, nous n'avons plus les pouvoirs de l'attorney general d'alors qui, par exemple, avait droit de regard sur les policiers. Pour satisfaire ce juge présentement, il faudrait que nous soyions Solliciteur général », a-t-il conclu.

Me Yves Lagacé, le procureur chef de la Couronne à qui la pétition a été remise, a bien reconnu avoir reçu le document mais il a déclaré qu'il s'agissait là d'une « affaire de régie interne » dont il préférait ne pas parler publiquement.

Les procureurs reprochent généralement au juge Boilard son comportement à leur égard lors de procès mais tout particulièrement celui qu'il a eu vis-à-vis Mes René Domingue et Claude Vincent lors du récent procès de quatre membres des Hell's Angels.

Le juge s'en était alors référé à certains prétendus accrocs dans la présentation de la preuve résultant du travail des policiers et du témoignage de deux délateurs. Il semble que les signataires de la pétition, dont il a été impossible d'avoir copie, regroupent exclusivement des avocats qui ont eu à plaider devant ce juge controversé et ceux qui auraient été appelés à le faire lors du prochain terme des assises criminelles.

Ceux qui ont carrément refusé d'apposer leur nom sur le document expliquent qu'ils n'ont jamais eu à voir avec le juge Boilard et qu'ils préfèrent pour l'instant réserver leur opinion personnelle.

Par ailleurs, Me Christian Desrosiers, le président de l'Association des avocats de la défense qui regroupe quelque 200 membres, s'est dit hier en complet désaccord avec le moyen employé par ses confrères dde la Couronne. « Il eut été préférable que ceux-ci aillent plutôt porter plainte au Conseil canadien de la magistrature », a-t-il soutenu.

Pour lui, le juge Boilard est un juge ferme, même s'il est parfois impatient à l'égard d'avocats qui font preuve d'incompétence ou qui ne préparent pas bien leurs causes. « Le juge Boilard est un homme compétent qui a le courage de ses opinions et qui rend des décisions justes même s'il peut parfois se tromper », d'affirmer Me Desrosiers, qui ajoute que le juge en cause n'est pas plus favorable à un côté qu'à l'autre et que la meilleure preuve est qu'il rend plutôt des sentences sévères qui tiennent autant compte du travail de la Couronne que de celui de la défense.

Des portes se ferment devant les journalistes

QUÉBEC (PC) — Insatisfaits de l'image que les médias projettent de leurs institutions, les directeurs d'école menacent d'en interdire l'entrée aux journalistes.

À l'origine de ce mécontentement, la Fédération québécoise des directeurs d'école mentionne la série de cinq épisodes sur l'école secondaire publique, présentée à l'émission *Le Point*, de Radio-Canada.

« Encore une fois, l'école publique en est sortie diminuée, déclare le président de la FQDE, M. Réal de Guire. Nous protestons contre ce genre d'émissions donnant une image de l'école presque toujours biaisée. Il est malheureux que les journalistes ne retiennent que les images à sensation qui, sorties de leur contexte, n'ont qu'un résultat négatif ».

Selon M. de Guire, il y avait beaucoup de « bons matériels » à présenter: pourquoi pas, par exemple, les « rats de bibliothèque » plutôt que quelques « freaks et quelques flyés qui n'étaient là que pour l'image ? »

Le président de la FQDE ajoute qu'une « école publique, c'est comme la société toute entière, avec ses problèmes, ses échecs et ses succès, alors que l'école privée est plus souvent qu'autrement en marge de la société ».

« Il est vrai que la vie n'est pas toujours facile dans une école de plus de 2,000 élèves, admet M. de Guire, mais nous pouvons démontrer qu'il y a davantage d'éléments positifs que négatifs. Pourquoi ne pas faire une émission qui mettrait en relief ce qui s'est fait comme amélioration et comme activité de soutien aux élèves? »'

Selon les directeurs, depuis la diffusion de la série, il est fréquent d'entendre de la part de parents des réflexions telles « Non, il n'ira pas là » et « Si c'est comme ça l'école publique, il ira au privé ».

D'ailleurs, la fédération s'interroge sur le « timing » on ne peut plus mal choisi pour présenter la série puisque sa diffusion coincidait avec la période d'inscription des écoles privées. « Inutile d'en dire davantage . . . », se contente de mentionner M. de Guire.

Dans sa dénonciation, la FQDE invite le ministère de l'Éducation, la Centrale de l'enseignement du Québec et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec à protester également contre ce genre d'émissions.

À la FCSCQ, on avoue que la question a été soulevée lors de la dernière réunion du conseil d'administration et que les membres ont demandé aux dirigeants du siège social de visionner de nouveau la série d'émissions de façon à décider si une plainte doit être faite à Radio-Canada.

Aucune plainte écrite n'est encore parvenue à la fédération mais plusieurs commissions membres ont quand même déjà fait part de leur insatisfaction. On rapporte que la Commission scolaire Le Gardeur où une bonne partie des séquences de la série ont été tournées, est celle qui s'est montrée la plus insatisfaite.

De travailleurs de la santé du Québec

Priorité à la santé mentale au Nicaragua

PIERRE CAYOUETTE

À tant semer la terreur, la guérilla antisandiniste perturbe la santé mentale de la population du Nicaragua.

C'est du moins ce qu'a constaté un groupe de travailleurs de la santé du Québec, de retour d'un séjour de deux semaines au Nicaragua. La délégation était composée d'une vingtaine de médecins, d'infirmières, de biologistes, de psychologues et de spécialistes en nutrition, tous membres de l'Association médicale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (AMALC).

« Au lendemain de la révolution, les besoins en santé mentale ne constituaient pas une priorité pour les sandinistes. Mais aujourd'hui, ce problème est d'une importance capitale pour le gouvernement », a expliqué Mme Cécile Rousseau, psychiatre rattaché à l'Hôpital Douglas de Verdun et membre de la délégation. Le gouvernement nicaraguayen s'apprête à ce sujet à voter un plan national de quatre ans consacré à l'organisation d'un réseau de services de santé mentale.

« Le style même de la guerre menée par les *contras* vise à détruire l'équilibre psychique des Nicaraguayens », a poursuivi Mme Rousseau. À ses yeux, la stratégie de la guérilla antisandiniste consiste à semer la terreur et la confusion.

M. Carol Lebel, psychiatre à l'Hôpital Jean-Talon de Montréal, a donné de nombreux exemples de cette stratégie guerrière appliquée systématiquement contre le petit peuple de trois millions du Nicaragua. « Les *contras* utilisent en outre le même uniforme que l'armée nicaraguayenne, question d'embrouiller la population civile et de la forcer à trahir ses sympathies », a-t-il dit. M. Lebel rapporte également que dans les petits villages, les soldats antisandinistes forcent les membres de la communauté à désigner eux-mêmes qui sera leur prochaine victime.

Pour mieux semer la confusion, ajoute M. Lebel, les *contras* s'affublent entre eux de surnoms comme « Che » ou « Mao ». Dernier exemple à peine vraisemblable : des *contras* auraient fait courir la rumeur qu'un dirigeant du Front sandiniste était atteint de leucémie et qu'il avait grandement besoin de plusieurs litres de sang par jour . . . du sang d'enfant. Les *contras* auraient par la suite fait disparaître quelques enfants.

Tous ces événements, estime l'AMALC, ont créé au sein de la population de véritables « psychoses et névroses de guerre ». À Managua, dans la capitale, la vie est toujours paisible. Mais à Juigalpa, en pleine zone de guerre, les travailleurs de la santé québécois ont constaté un taux d'alcoolisme inquiétant. Partout, ils ont rencontré des femmes et des vieillards présentant des « syndromes de stress post-traumatique », terrorisés par des cauchemars.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 1987... ET LES SUJETS CHAUDS DE L'HEURE.

L'essouflement boursier, la croissance économique au pays et à l'étranger, le big bang anglais, la refonte fiscale à l'américaine, le libre échange, les déficits budgétaires, la dette internationale du Tiers-Monde, le GATT, L'OPEP, l'impact économique de la valse des prix du pétrole, le marché de l'emploi par la biotechnologie, la robotique, la bureautique et la productique, l'informatique au Québec: tout y est! Tout est inclus dans le numéro annuel spécial du **MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE** du vendredi 19 décembre prochain.

Les prévisions économiques les plus précises, les sources les plus crédibles y sont réunies. Les principales régions économiques du monde y sont couvertes et tous les secteurs économiques d'actualité y sont décortiqués. Le **MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE,** un magazine d'affaires complet.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

Gratuit dans l'édition du DEVOIR du vendredi 19 décembre. Non disponible en kiosque.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'actualité c'est les bombes

PAULE DES RIVIÈRES

La chaîne américaine CBS paye des terroristes pour avoir le « scoop » de leur prochain enlèvement. Les cameramen de NBC en Israël arrivent en retard sur les lieux d'un « évènement terroriste » et demandent à des jeunes Palestiniens de brûler des pneus, question de recréer la violence. Le liaisons troubles des terroristes et des médias ne se comptent plus.

Depuis que le Front de libération de la Palestine de Georges Habache a détourné deux avions israéliens d'El-Al en 1968, portant la cause palestinienne sur tous les écrans, les actions terroristes ont joué le jeu de la surenchère avec les médias. Que faire pour que l'on parle de nous ? Enlevez un ou deux diplomates turcs, répondraient les Arméniens dont la déportation massive est restée inconnue du grand public jusqu'à ce qu'ils attirent l'attention des médias. (Jusqu'en 1985, les Nations unies rejetaient systématiquement une motion de sa Commission des droits de la personne reconnaissant le génocide arménien).

« What we like is hot news », constate Gérard Chaliand, spécialiste français de la guérilla urbaine et professeur invité à l'Université du du Québec à Montréal.

À son avis, le terrorisme idéologique de la fin des années 60 (d'abord les Tupamaros d'Uruguay puis la Bande Baader-Meinhof, les Brigades Rouges) cède du terrain au terrorisme publicitaire, trans-national. À la différence du premier, le second n'a souvent pas de cause clairement identifiée et il ne vise même pas un soutien de masse. Conséquence ? Les États les utilisent. C'est la diplomatie à l'heure du terrorisme.

Cette « diplomatie coercitive » est efficace. On peut penser que le gouvernement français négocie en douce avec les Syriens pour éviter une répétition des attentats de l'automne. Quant aux Américains, champions de la ligne dure vis-à-vis des terroristes, ils viennent de démontrer qu'ils négocient avec les pays qui détiennent leurs citoyens en otage, directement ou indirectement.

« Le terrorisme est le prix de la non-guerre », estime M. Chaliand. Ce dernier ne croit donc pas à son élimination. En revanche, il croit que « les médias n'ont aucune raison de privilégier la violence ».

Pour l'instant, « l'actualité, c'est les bombes ».

Bonn arrête un espion

BONN (AFP) — La haute cour de justice ouest-allemande a délivré sur requête du parquet fédéral un mandat d'arrêt contre un haut fonctionnaire civil du ministère de la Défense, accusé d'espionnage « au profit d'un service de l'Est », a-t-on indiqué hier de source judiciaire et ministérielle.

Selon des sources informées proche du ministère de la Défense, il a été recruté par le ministère est-allemand pour la Sécurité d'Etat (STASI). Ni le parquet ni le ministère de la Défense n'ont accepté cependant de préciser quel service de l'Est l'avait recruté.

Afrique du Sud : Pas de nouvelle, mauvaise nouvelle

Pretoria impose la censure préalable

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — « En dépliant ce journal, c'est peut-être la dernière édition du dernier quotidien relativement libre que vous ouvrez en Afrique du Sud ». Le journal anglophone du soir *The Star*, le plus gros tirage de toute la presse du pays, définissait ainsi hier dans un éditorial intitulé « Le rideau de fer », les mesures draconiennes imposées hier à la presse.

Tel qu'annoncé, le couperet de la censure préalable est en effet devenue la règle hier en Afrique du Sud, pour tout ce qui est jugé « informations subversives ». Les restrictions sont d'une sévérité inégalée et font de l'Afrique du Sud un pays fermé.

Est déclaré « subversive » une déclaration selon laquelle « le service militaire obligatoire est discrédité ».

Il est désormais interdit aussi de publier des informations ou commentaires relatifs aux actions des forces de sécurité, ou de faire état du succès remporté par un boycottage.

La condition des personnes emprisonnées sans jugement ou les nouvelles concernant la libération de prisonniers ne pourront également être publiées.

Le journaliste qui ne se sera pas soumis à cette discipline risquera jusqu'à 20 ans de prison et, s'il est étranger, l'expulsion.

Les journalistes ou propriétaires de journaux qui ne respecteraient pas les nouvelles dispositions risquent aussi une amende pouvant atteindre $9,000 US.

Ces nouvelles règles du jeu sous l'état d'urgence en place depuis six mois jour pour jour ont été promulguées hier dans la Government Gazette, le journal officiel sud-africain, sous la signature du président Pieter W. Botha.

Le nouveau ministre-adjoint de l'information, le libéral Stoffel van der Merwe, a personnellement déploré dès mercredi, devant l'association de la presse étrangère, l'adoption de ces nouvelles restrictions.

Il a souligné qu'elles étaient sans précédent, mais aussi, selon lui, « inévitables » pour colmater les brèches par où, profitant d'une presse jusqu'ici relativement libre, l'opposition radicale faisait avancer son « offensive révolutionnaire ».

Les principaux quotidiens sud-africains, visiblement inquiets, lui ont consacré leurs titres à la « une » et leurs éditoriaux.

Le bureau d'information — l'officine gouvernementale chargée, depuis le début de l'état d'urgence le 12 juin dernier, de filtrer tout ce qui se rapporte à l'état d'urgence — a convoqué une fois de plus, hier à Prétoria, toute la presse, nationale d'abord, étrangère ensuite, pour lui expliquer les tenants et les aboutissants de la nouvelle règlementation.

Celle-ci occupe dix pages au journal officiel et, s'il est évident que toutes les informations n'auront pas à être soumises à la censure préalable, toutes celles qui concerneront, par exemple, une émeute ou une manifestation interdite, une action de police y ayant trait, l'arrestation et même la libération d'un opposant, voire les propos « subversifs » (incitant à la révolte ou à la désobéissance civile) d'un député s'exprimant ailleurs qu'au parlement, auront intérêt à faire l'objet d'une demande de feu vert gouvernemental.

Le « bureau » a installé à cet effet six services de télex au siège d'un nouveau centre inter-ministériel de liaison avec la presse, à Pretoria, où des porte-parole seront disponibles 24 heures sur 24.

Le nouveau code de la presse interdit même de faire paraître, comme certaines publications, notamment de gauche, l'avaient fait il y a six mois, des encarts blancs à la place des articles censurés.

L'opposition suscitée par ces nouvelles mesures va, en fait, de l'extrême gauche à l'extrême droite en passant par le centre, c'est-à-dire la grande presse libérale et les milieux d'affaires.

L'association de la centaine de correspondants de presse étrangers qui résident en Afrique du Sud, la FCA, a publiquement déploré jeudi l'imposition de « l'un des systèmes de censure les plus sévères au monde ».

Un journal de Port Elizabeth, à mille km de Johannesburg, a résumé la crainte de voir s'abattre une lourde chape de silence en écrivant : « Pas de nouvelle, mauvaise nouvelle ».

Quant au Front démocratique uni (UDF), la principale organisation anti-apartheid du pays, légal mais proche de l'ANC interdit, il a annoncé hier soir son intention de contester la validité de ces restrictions devant la justice.

Le gouvernement américain a pour sa part critiqué la censure préalable en soulignant que ce n'est pas ainsi que Pretoria résoudrait les problèmes du pays.

« Nous rejetons les affirmations selon lesquelles ces mesures et toutes autres restrictions sur la presse sont nécessaires », a déclaré Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'État. Citant un commentateur américain, le porte-parole a souligné que « c'est aux problèmes eux-mêmes et non à la façon dont la presse les traite que le gouvernement sud-africain doit s'attaquer ».

Quatre fedayine du FPLP sont tués au Liban

Un raid de l'armée israélienne fait 15 morts

TRIPOLI (AFP, Reuter) — Au moins quinze personnes ont été tuées et 22 autres blessées hier au cours d'un raid de l'aviation israélienne contre des objectifs palestiniens autour du camp de réfugiés de Nahr al Bared, près de Tripoli, dans une zone sous contrôle syrien, a-t-on indiqu. hier de source proche des forces de sécurité libanaises.

L'on a précisé que six appareils ont participé au raid et qu'ils ont essuyé des tirs nourris des Palestiniens et des forces de damas deployees autour du camp, situé à 25 km de la frontière syrienne.

Parmi les victimes, figurent des civils palestiniens et libanais. Quatre de ces derniers ont notamment été tués par l'explosion à retardement d'une roquette, une heure et demi après le raid, indique-t-on.

On compte également parmi les morts Mohammed Selim Abou Imad, membre de l'organisation dissidente du Fatah d'Abou Moussa, ajoute-t-on.

Quatre fedayine du Front populaire du libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache ont également été tués et quatre postes du front ont été détruits.

Des témoins ont indiqué que d'épaisses colonnes de fumée noires montaient de Nahr al-Bared, où vivent environ 25,000 personnes.

(À Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que le raid avait visé des positions et des arsenaux des groupes d'Abou Nidal et d'Abou Moussa.

Le raid contre Nahr al-Bared est le 18e de l'aviation israélienne cette année.

Photo AP

Des guérilleros palestiniens jouent au ballon à Maghdousheh au Sud-Liban, profitant d'un instant de calme.

Par ailleurs, les bombardements hier des camps palestiniens au Liban ont fait neuf tués et 32 blessés, selon les organisations palestiniennes. En dix semaines, la « guerre des camps » a ainsi fait 431 morts et 1,512 blessés, selon un bilan provisoire.

À Beyrouth, trois personnes ont été tuées et huit blessées à Bourj Barajneh, assiégé depuis le 29 octobre, trois autres personnes ont été tuées et 20 blessées à Chatila dont les 3,000 habitants sont soumis à un pilonnage intensif depuis deux semaines.

Un communiqué conjoint d'organisations palestiniennes a accusé Aamal de « saboter l'accord parrainé par l'Iran » et souligné que le pilonnage d'un camp, celui de Rachidiyeh, était intervenu alors qu'une délégation de responsables iraniens et de chefs religieux intégristes se trouvait dans le camp depuis mercredi pour superviser l'application de ce plan.

Le plan iranien prévoyait un cessez-le-feu total puis le retrait des Palestiniens de leurs positions de Maghdouché, à l'est de Sada, et du ravitaillement simultané de Rachidiyeh et de l'évacuation des blessés.

OTAN : Paris et Washington règlent leur différend

BRUXELLES (AFP) — Les pays de l'OTAN se sont mis d'accord sur une méthode pour négocier avec l'Est la réduction des armements conventionnels.

Ils ont ouvert la voie vers des tractations qui s'annoncent plus complexes que le dossier des missiles nucléaires.

Leur déclaration, publiée en présence des ministres des Affaires étrangères des 16 pays, met un terme à une querelle de procédure qui, pour des raisons politiques, avait opposé les États-Unis à la France.

Paris, soucieux de préserver une marge de manoeuvre acquise en quittant la structure intégrée de l'OTAN en 1966, souhaitait que de futures négociations sur le conventionnel se fassent dans le cadre de la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui regroupe 35 pays communistes, occidentaux, neutres et non-alignés.

Washington au contraire, dont un haut responsable a motivé l'analyse par la nécessité de préserver « la discipline de l'alliance », était favorable à une négociation de bloc à bloc.

La solution retenue permet de satisfaire les deux exigences. Et à la France de sauver la face.

Qualifiée de « maison à deux étages », elle prévoit que les 35 de la CSCE chapeauteront la négociation, mais que les tractations seront en réalité menées par l'OTAN et le Pacte de Varsovie.

Impôts sur le revenu : les Chinois aussi

PÉKIN (AFP) Tous les Chinois résidant en Chine seront soumis à un impôt sur le revenu à partir du 1er janvier prochain, une première depuis la fondation de la Chine communiste en 1949 qui vise à réduire les écarts de richesses trop importants, a annoncé hier l'agence Chine Nouvelle.

Cet impôt sera levé en accord avec un « règlement provisoire concernant les impôts régulateurs sur les revenus des particuliers » adopté par le conseil d'État, l'instance suprême du gouvernement chinois, a précisé l'agence.

Le nouvel impôt s'appliquera aux salaires de même qu'à d'autres revenus tels les profits retirés de la location de propriétés ou les primes, les intérêts et les dividendes. Son taux sera progressif en fonction des revenus.

Le taux d'imposition et la partie imposable des revenus varieront selon les onze « zones de salaires » de la Chine, un système qui permet des salaires différents pour les ouvriers d'un même niveau, selon les régions.

Pour Pékin, par exemple, des impôts seront prélevés sur les revenus mensuels dépassant 100 yuans ($26.80 US), selon Chine Nouvelle, qui ne précise pas le montant de l'impôt.

Les impôts sur les revenus ne concernaient jusque-là que les étrangers travaillant en Chine et les Chinois percevant des honoraires très importants commes certains artistes connus, soulignent les observateurs.

L'impôt sur le revenu est le dernier volet en date de profondes réformes financières, sur les faillites des entreprises, la création de marchés obligataires et le mode de fixation des prix, et qui sont encore loin d'être achevées.

France

Les étudiants se dispersent

PARIS (Reuter, AFP) — La coordination nationale des étudiants, constituée pour obtenir le retrait du projet de réforme universitaire, a voté sa dissolution, hier soir à la faculté de Jussieu à Paris...

« Le mouvement de grève générale (...) a atteint son but : le retrait total du projet Devaquet. Les etudiants ont décidé la reprise des cours. Les comités de grève se sont dissous ».

Quant à la solidarité gouvernementale, le porte-parole du premier ministre Jacques Chirac a dit hier qu'elle n'avait jamais été mise en cause lors de la crise étudiante mais il a reconnu l'existence de « nuances » au sein du gouvernement.

L'ancien premier ministre socialiste Pierre Mauroy a pour sa part déclaré hier que « rien ne sera plus comme avant » après la crise universitaire qui a contraint le gouvernement à décréter une pause des réformes.

« Le gouvernement est dans le vide, le président sort renforcé de cette crise, le premier ministre, au contraire, est d'une certaine façon désavoué, mais il doit rester en place », a-t-il dit.

Un entretien avec le président égyptien

Les États-Unis et le FMI hantent le sommeil de Moubarak

JACQUES AMALRIC
Le Monde

LE CAIRE — L'homme est toujours aussi accueillant, simple, direct. Mais peut-être est-il plus carré qu'auparavant, comme s'il avait pris de l'aisance au fil des épreuves, qui n'ont pas manqué. Certaines remarques, certains éclats de rire, certaines impertinences, ne trompent pas : le président Hosni Moubarak a définitivement compris qu'il vit dans un monde où il faut aussi bien se méfier de ses amis que des brusques colères du peuple égyptien. Il reste serein, certes, mais il sait qu'il vit sur un volcan.

Le volcan, pour lui, est avant tout économique et social. C'est sans doute pourquoi — et c'est là qu'il est le moins convaincant — il balaie d'un revers de la main et d'un rire sonore le danger intégriste. « Tous ces gens, dit-il, nous les contrôlons très bien ; nous les connaissons ; nous savons ce qu'ils font ; nous savons où ils vivent. Ils ne représentent pas un danger. Oui, c'est vrai, ils ont mis le feu à quelques magasins de vidéo-cassettes ; et après ? On a arrêté les coupables et on va les punir ».

Et pourquoi faudrait-il s'inquiéter de l'inculpation récente de quatre militaires fondamentalistes, qui cherchaient à renverser le régime ? « L'affaire, nous dit le président Moubarak, remonte au mois d'avril dernier, et ne concerne pas des officiers d'active ; rien que des réservistes ».

Comment oublier que l'exécuteur du complot dans lequel périt le président Anouar Sadate était aussi un « réserviste » ? Et si tout cela était aussi insignifiant, pourquoi ce durcissement anti-intégriste que tous les observateurs constatent au Caire depuis plusieurs mois ?

À vouloir trop prouver, M. Hosni Moubarak pousse le bouchon un peu loin lorsqu'il nie toute influence des intégristes dans la mutinerie des conscrits qui a ensanglanté et enflammé tout un quartier du Caire en février dernier.

« Les intégristes n'y étaient pour rien du tout, affirme-t-il. Je considère les événements de février comme négligeables ; ils n'étaient pas le fait de militaires mais de conscrits ».

Peut-être — mais cela le raïs se contentera de le sous-entendre —, le risque intégriste serait-il moindre si les alliés occidentaux de l'Égypte se montraient plus compréhensifs à son égard, aussi bien en ce qui concerne la situation économique et la dette du pays que les problèmes de la région. À commencer par les États-Unis, qui, décidément, ne sont pas en odeur de sainteté.

À peine en a-t-il fini avec la révolte des conscrits que le président Moubarak enchaîne : « Vous paraissez considérer comme importante cette petite chose ; non ! L'événement le plus important intervenu l'année dernière, ce ne fut pas la mutinerie de février mais l'affaire de l'*Achille Lauro* et le clash qui m'a opposé aux États-Unis ». Les Etats-Unis coupables d'avoir détourné vers une base italienne de l'OTAN l'appareil égyptien à bord duquel avaient pris place les auteurs de ce détournement maritime.

Les États-Unis, d'ailleurs, n'ont pas fini d'en entendre, car le président égyptien n'a toujours pas « digéré » les ventes d'armes à l'Iran. « J'ai été surpris, très surpris, d'apprendre ces livraisons. Sur le coup, je n'arrivais pas à y croire. Une telle initiative a fait perdre aux États-Unis leur crédibilité, sinon dans le monde, du moins dans le monde arabe. Et ils donnent des arguments à tous leurs ennemis arabes.

Un peu plus tard, le président Moubarak n'exclura pas la possibilité que les livraisons d'armes américaines aient fourni à Téhéran un précieux ballon d'oxygène. Au passage, il ne niera pas la présence de « volontaires » égyptiens sur le front irako-iranien mais refusera de confirmer le chiffre de dix, onze mille, qu'on cite au Caire, car « nous sommes en démocratie et chacun est libre de faire ce qu'il veut, à condition de ne pas être militaire »... Or il s'agit de « volontaires » et « on ne les a pas envoyés là-bas ».

Mais que pense le président Moubarak du terrorisme ? Comment, par exemple, a-t-il réagi à la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Damas à la suite du procès Hindawi ? « Je n'ai eu, confie-t-il, qu'une réaction très légère, car je suis contre le terrorisme. Qu'il s'agisse d'un État arabe ou non, de la Syrie, de la Libye ou d'un autre pays, je suis contre le terrorisme en toutes circonstances ».

Pour le reste, quand il s'agit de la région, le président égyptien continue d'oeuvrer, sans trop d'illusions, pour une réconciliation entre M. Yasser Arafat et le roi Hussein de Jordanie. Ce dernier, rappelle-t-il, était récemment au Caire, où le raïs compte accueillir bientôt le chef de l'OLP, qui est instamment prié de favoriser enfin l'union de toutes les factions palestiniennes. N'est-ce pas ce que demandent les Soviétiques ? Les Soviétiques, avec lesquels Le Caire entretient des relations qualifiées de « bonnes », ne serait-ce que parce qu'ils savent se montrer compréhensifs sur le remboursement d'une dette évaluée à près de $4 milliards US.

Mais il est temps de revenir aux questions économiques. La dette égyptienne n'est-elle pas évaluée à $ 36 milliards ? Le déficit commercial de 1986 à près de $ 9 milliards ? Le taux d'inflation pour l'année à 20 %, alors que les revenus du tourisme stagnent, que ceux du pétrole redémarrent lentement, que ceux du canal de Suez ne progressent guère et que les rentrées de devises dues aux expatriés ont diminué de 50 % en un an ?

Toutes ces raisons, selon le président Moubarak, ne suffisent pas à rendre recevables les conditions posées par le FMI à l'Égypte. « Ils ne se rendent pas compte de l'aspect psychologique et politique de leur proposition, dit-il. Pourtant, ils ont imposé leurs conditions au Maroc, et les émeutes ont commencé ; ils les ont imposées à la Tunisie, et cela a eu les mêmes résultats. La stabilité politique d'un pays, finalement, c'est beaucoup plus important que les prétentions du FMI. Cela ne nous empêche pas de réformer notre économie ; nous avons décidé de le faire il y a plusieurs années, bien avant les demandes du FMI, et nous continuons mais graduellement, car il faut que ce soit accepté par le peuple.

« C'est ainsi que nous n'avons pas attendu le FMI pour augmenter les prix de l'essence, du gaz, du pain, de l'électricité. Mais nous devons aller à notre rythme ; il nous est impossible de réduire, du jour au lendemain, le taux de l'inflation, de porter celui des intérêts de 11 % à 20 % ou à 22 % Veut-on freiner les investissements ? Provoquer des émeutes ?. Même les États-Unis viennent en aide à leurs pauvres. S'ils le font, comment peut-on nous demander de ne pas aider les nôtres ? C'est impossible. Ce que nous faisons actuellement, c'est de trouver un moyen grâce auquel seuls les pauvres bénéficieront des subventions gouvernementales ».

Le président est très convaincant quand, une nouvelle fois, il s'enflamme contre les États-Unis, coupables à ses yeux de ne pas vouloir réviser le taux d'intérêt qui régit la dette militaire égyptienne. Ce taux est, explique-t-il, de 14 %, ce qui est « incroyable aujourd'hui puisqu'il devrait normalement être de 5.5 % ou de 6 %. Ce fut une faute de notre part d'accepter ces 14 %, mais ce fut une injustice de la part des États-Unis de l'imposer ».

Washington est-il prêt à réviser cette clause ? Le président Moubarak attend toujours une réponse.

Hosni Moubarak vit sous un volcan

Rassemblement du MQF

Les députés péquistes y seront

PIERRE CAYOUETTE

La plupart des 23 députés péquistes participeront au vaste rassemblement pour la défense de la loi 101 qui aura lieu demain soir au Centre Paul-Sauvé.

Un porte-parole du chef de l'opposition, M. Pierre Marc Johnson, l'a confirmé hier au DEVOIR.

Le Mouvement Québec français (MQF) et la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJB), organisateurs de ce ralliement « non partisan », se sont par ailleurs inscrits en faux contre une information parue hier dans certains médias. Selon cette information, les députés de l'Assemblée nationale, péquistes et libéraux, auraient décliné l'invitation du MQF de participer au rassemblement.

Or, « les seuls députés qui furent invités à adresser la parole lors de ce grand rassemblement populaire ont été : le chef de l'opposition, M. Pierre Marc Johnson, Mme Louise Harel, M. Jean Garon, Mme Suzanne Blais-Grenier et M. Robert Toupin. Et il y seront. Nulle autre invitation n'a été transmise, ce qui explique l'absence des autres députés sur la tribune », a précisé Mme Micheline Larrivée, porte-parole du MQF.

Cela n'empêchera toutefois pas les députés péquistes, qui se portent à la défense de la loi 101 depuis plusieurs semaines, de s'y rendre par solidarité.

Le MQF et la SSJB attendent au moins 5,000 personnes à ce vaste ralliement des défenseurs de la loi 101. Le comédien Jean Besré animera cette soirée au cours de laquelle 101 personnalités monteront sur scène pour clamer leur soif d'un Québec français.

60 % des lacs de Charlevoix affectés par les pluies acides

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Une étude portant sur 52 lacs de la région de Charlevoix démontre que les pluies acides sont directement responsables de la baisse des rendements de la pêche sportive dans 60 % des lacs de cette région.

Et elle confirme à toutes fins utiles la mort biologique pour cause de pluies acides de trois lacs de la ZEC des Marthes, situés derrière La Malbaie. Les populations de truites (omble des fontaines) ont disparu de ces trois lacs quelque part entre 1960 et 1980.

L'étude en question, rendue publique hier par le ministère québécois de l'Environnement, est signée par le biologiste Yvon Richard. Elle visait deux objectifs. D'abord vérifier si les pluies acides sont à l'origine de la disparition des truites des lacs Robbé, Freddo et Premier Lac Paul. Puis d'établir si l'acidification croissante des lacs de cette région était responsable de la diminution des rendements de pêche à l'intérieur de la ZEC des Marthes.

La ZEC des Marthes est particulièrement attrayante pour les sportifs dont les voyages de pêche suscitent d'importantes retombées économiques dans le comté de Charlevoix. Cette ZEC abrite 220 lacs où il se capture chque année 75,000 poissons d'un poids moyen de 85 grammes. Ces prises représentent environ 70 % du potentiel de pêche, selon une autre étude du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP).

L'étude du biologiste Richard confirme la disparition totale des truites dans les lacs Robbé, Freddo et Premier lac Paul. Il existe toujours dans ces lacs de bons sites de fraie ainsi qu'une nourriture appropriée et des abris nombreux. Le problème vient du fait que l'eau de ces lacs est à peu près aussi acide qu'un jus de pamplemousse, c'est-à-dire qu'elle affiche des « Ph » variant entre 4.3 et 5.1. Ces niveaux élevés d'acide libèrent de fortes concentrations d'aluminium (300 ml/l), un métal abondant dans les sédiments de la région qui est éminemment toxiques pour les truites dont il atrophie les branchies.

Ces conditions défavorables expliquent, selon l'étude de l'Environnement, tous les échecs visant à réintroduire la truite dans ces lacs.

Le biologiste Richard a aussi noté que six autres lacs de la ZEC glissaient lentement sur la pente qui conduit à la mort biologique. Dans ces lacs, la distribution des truites capturées ne correspondait pas aux caractéristiques d'une population normales. Les truites capturées étaient nettement plus grosses que la moyenne, un phénomène connu qui précède généralement de peu la disparition complète de l'espèce.

L'acidité frappe d'abord les plus petites truites, qui sont les plus nombreuses. Les plus gros poissons se retrouvent alors avec un surplus de nourriture dont ils se gavent. A cet avantage, s'en ajoute un autre: les plus grosses truites ingurgitent proportionnellement moins de polluants toxiques que les petites parce que la surface des branchies de ces dernières est plus grande par rapport à la surface totale de leur corps.

Selon l'étude du ministère de l'Environnement, la gestion des plans d'eau de la région de Charlevoix deviendra de plus en plus difficile car ses lacs sont fort sensibles à l'acidification. Pauvre en éléments alcalins, le sol de cette région est incapable de « tamponner » un apport de 25 kg de sulfates par hectare par année. Une telle quantité dépasse en effet le seuil acceptable pour la protection des écosystèmes aquatiques modérément sensibles.

Le ministère s'apprête à publier au début de l'année prochaine une autre étude portant cette fois sur les effets des pluies acides sur les insectes aquatiques. Ces derniers constituent la base alimentaire des truites.

Des contrats annulés au Québec

La marine reçoit des uniformes qui puent

HALIFAX (PC) — Le ministère de la Défense a mis au rencart les uniformes de combat flambant neufs destinés aux 9,100 marins après avoir constaté qu'ils dégageaient une « odeur nauséabonde » provoquant des migraines.

Le capitaine Richard Larouche a confirmé que des hauts fonctionnaires et des représentants du sous-entrepreneur qui a fabriqué les uniformes en question s'efforcent de découvrir la cause de cette odeur insupportable.

Le gouvernement a commandé 12,000 uniformes bleu marine après avoir constaté que la tenue de combat portée par les marins n'était pas à l'épreuve du feu.

Les uniformes en polyester portés actuellement par les équipages des navires de la marine canadienne ont été jugés dangereux au cours des années 70 après que des expériences eurent démontré que sous l'effet d'une chaleur intense, le tissu fondait sur la peau des marins puis éclatait en flammes.

« Le programme tout entier est au rancart pour l'instant » a dit le capitaine Larouche. « Nous (et) le ministère des Approvisionnements et Services avons entrepris notre propre enquête. »

Un porte-parole du ministère des Approvisionnements et Services a annoncé que 105,000 mètres carrés de tissu —évalué à $ 2.7 millions— ont été mis en quarantaine dans un entrepôt montréalais.

En 1983, la ministère de la Défense a procédé à des expériences sur 200 nouveaux uniformes confectionnés dans un tissu composé à 80 % de rayonne et de 20 % d'armyd, une fibre synthétique ignifuge. Les tests ont été a ce point probants que le ministère de la Défense a alors décidé de porter à 35 % au lieu de 20 % la teneur d'armyd dans la composition du tissu.

Paul Wellington, le porte-parole du ministère des Approvisionnements et Services, a fait savoir que le ministère a retiré aux huit manufacturiers du Québec et de l'Ontario les contrats qui leur avaient été octroyés.

Plus de 43,000 mètres carrés de tissu destinés à confectionner des chemises ainsi que 65,000 mètres carrés de tissu pour la confection de pantalons ont été rappelés des usines qui avaient obtenu des contrats pour la confection. Un certain nombre d'uniformes prêts a être portés ont également été placés en quarantaine.

« Tous les contrats ont été stoppés. Toutes les quantités de tissu ont été placées en quarantaine dans la région de Montréal par le ministère de la Défense nationale. Nous connaissons le problème et nous sommes à la recherche d'une solution », a déclaré M. Wellington.

Des travailleurs dénoncent le caractère « partial » du projet de loi sur les forêts

QUÉBEC (PC) — La loi 150 sur les forêts perpétuera la surexploitation de nos forêts publiques. Elle permettra à l'entreprise papetière de faire de l'argent pendant que les autres composantes de l'industrie forestière continueront de végéter et que les conditions de travail en forêt demeureront infectes et socialement condamnables.

Au cours d'une conférence de presse donnée, hier, à Québec, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt et le Regroupement pour un Québec vert, ont littéralement décortiqué le projet de loi 150 sur les forêts qui subit actuellement la deuxième lecture (étude article par article) à l'Assemblée nationale.

Les trois instances ont dénoncé le caractère « partial et trop partiel » de cette loi que le ministre délégué aux forêts, Albert Côté, tente de faire adopter avant l'ajournement des Fêtes.

Des changements importants s'imposent, disent les trois organismes. Sans quoi, la situation antérieure ne sera guère changée.

Chez les syndicalistes comme pour le regroupement écologiste, la loi 150 devrait s'intéresser davantage au sort du travailleur de la forêt. Seuls deux articles peuvent le concerner, précisent-ils, et encore. L'un, l'article 34, lui enlève tout droit de recours contre tout dommage subi lorsqu'il circule sur un chemin forestier et, l'autre, l'article 67, rend à toute fin pratique inopérante la loi anti-scab dans le cas d'un conflit de travail.

En somme, disent les trois groupes, le travailleur de la forêt continuera de subir des conditions de travail inacceptables et le gouvernement ne fera rien pour changer cette situation.

Comme il n'accordera pas non plus l'enquête publique sur les conditions de travail en forêt dont la tenue était recommandée, en 1985, par la Commission Beaudry.

Pour la CSN, les travailleurs du papier et le Regroupement pour un Québec vert, la nouvelle loi permettra à l'industrie de continuer la pratique des coupes à blanc sur de grandes surfaces et l'utilisation de la machinerie lourde, deux pratiques actuellement généralisées.

M. Albert Côté

La nouvelle législation, disent-ils, préconise des techniques d'aménagement hasardeuses. Ils déplorent que le gouvernement favorise la monoculture. Ils lui reprochent d'assujettir l'avenir de la forêt à des résultats de reboisement pour le moins « incertains ».

Le recours aux pesticides et herbicides chimiques et la fertilisation artificielle des sols les inquiètent particulièrement.

Cette loi, affirment-ils, permet au gouvernement d'hypothéquer l'avenir en ce sens qu'elle repose sur des prémisses qui leur apparaissent inadéquates.

Les règles de calcul utilisées pour établir la possibilité des forêts publiques sont arbitraires et sans uniformité. Cette possibilité est d'ailleurs surévaluée.

Ottawa doit en finir avec Pretoria, estime le CTC

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada a demandé hier au premier ministre du Canada, M.Brian Mulroney, de rompre les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, de chasser son ambassadeur d'Ottawa et d'imposer des sanctions économiques encore plus sévères contre ce pays.

Ces demandes ont été élaborées au cours d'une réunion du conseil exécutif national du CTC et exprimées en conférence de presse par la présidente, Mme Shirley Carr.

Mme Carr a déclaré que des informations parvenues au CTC par l'intermédiaire de syndicats de travailleurs noirs en Afrique du Sud veulent que de 2,000 à 4,000 enfants soient détenus par le gouvernement, dont quelques-uns à peine âgés de sept à huit ans.

Plusieurs sont martyrisés, a précisé Mme Carr, qui voit là « un retour du nazisme ».

Le Conseil exécutif national a décidé, d'un autre côté, de demander aux 8,000 syndicats qui lui sont affiliés de contribuer $100 par semaine pour venir en aide aux grévistes de l'usine de conditionnement des viandes Gainers, à Edmonton.

« Nous n'allons pas laisser cet homme (M. Peter Pocklington, propriétaire de Gainers) affamer ces gens », a promis Mme Carr, en parlant des 1,000 ouvriers en grève depuis le 1er juin dernier.

Le Conseil exécutif national a par ailleurs pris la décision de s'opposer formellement aux tests que certains employeurs font subir à leurs employés pour savoir s'ils font usage de stupéfiants.

Ces tests peuvent donner des résultats erronés, a noté le conseil exécutif, qui croit de plus que l'éducation et la réadaptation représentent de meilleures solutions à l'abus des drogues.

Le conseil exécutif, enfin, a fait part de son intention d'entreprendre une campagne nationale contre le rapport de la commission fédérale qui recommande de réduire considérablement les prestations de l'assurance-chômage.

Des philantropes donnent $ 50,000 contre la violence

QUÉBEC (PC) — Pour l'une des rares fois au Québec, une importante organisation philanthropique américaine, la Fondation Gannett, vient de verser un don de $ 50,000 (US) à un groupement québécois, Autonhommie, qui vient en aide aux hommes qui usent de violence à l'endroit de leurs proches.

Le président de la région de l'Est du Québec de la compagnie Mediacom Inc., M. Raymond Cauchon, a précisé, dans un communiqué de presse, que l'argent sera remis à Centraide-Québec.

Ce don de $ 50,000 (US) permettra à Autonhommie d'offrir une thérapie individuelle et de groupe aux hommes violents afin de les aider à abandonner leur façon d'agir à l'endroit de leur femme et de leurs enfants.

Le président du groupe Autonhommie, M. Régis Rioux, précise que ce programme spécial qui sera mis de l'avant grâce à Mediacom et à la Fondation Gannett, rejoindra entre 70 et 112 familles annuellement et préviendra la violence dans près de 6,750 autres familles québécoises.

« Ce type d'intervention, d'expliquer M. Cauchon, est une première dans la région de Québec tant sur le plan de l'innovation que sur le plan de l'approche que vivent des milliers de nos concitoyennes et concitoyens au niveau de la violence familiale ».

Bientôt, l'organisme québécois mettra en branle une vaste campagne d'information destinée à encourager les hommes violents à demander l'aide d'Autonhommie. « Une fois identifié, dit-on, ils pourront recevoir de façon personnalisée, l'aide de professionnels qui leur fourniront les traitements appropriés en regard des problèmes qu'ils vivent tant au niveau des difficultés de communication qu'au chapitre de la perception de leur problème ».

Les conservateurs ne s'opposent pas à une hausse des tarifs postaux

OTTAWA (PC) — Les députés conservateurs siégeant au comité des Communes chargé d'étudier le plan de redressement du système postal canadien ne s'opposent pas à une hausse des tarifs postaux, mais ils préféreraient que le gouvernement revienne sur son projet de sabrer dans les services postaux en milieu rural.

C'est la deuxième fois cette semaine qu'un député, sous couvert de l'anonymat, donne à la Presse Canadienne un aperçu des délibérations du comité parlementaire multipartite qui étudie le projet controversé de redressement de la Société canadienne des Postes.

Cambior : Savoie s'est trompé sur la valeur

QUÉBEC (PC) — Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, a battu en retraite, avouant hier à l'Assemblée nationale qu'il s'était trompé lorsqu'il a affirmé à des journalistes que des études cherchant à établir la valeur de Cambior contenaient des erreurs.

Il avait d'abord affirmé, à sa sortie de la Chambre mercredi,qu'un rapport de McNeil Mantha contenait une « faute de frappe ».

« Je n'ai jamais dit cela », a d'abord soutenu le ministre durant la période des questions, en ajoutant: « J'ai dit un peu par erreur, je l'avoue. En voyant les journaux ce matin je constate que je me suis mal exprimé et je m'en excuse . . . il s'agissait en réalité d'autre chose qu'une faute de frappe, ce n'est pas vraiment une faute de frappe. McNeil Mantha faisait son travail avec les chiffres de 1985 à ce moment-là et ils sont tombés sur 1987 ».

M. Savoie avait attribué mercredi, à sa sortie de la Chambre, à une « faute de frappe », confondant 1989 et 1987, le fait que cette étude parlait d'un épuisement des gisements à ciel ouvert de la mine Doyon pour 1987 alors que le prospectus, qui a servi à vendre les actions de Cambior, parlait bien d'opération souterraine à partir de 1989.

Cette distinction est importante car une exploitation souterraine est plus dispendieuse et expliquerait, aux dires du gouvernement, les différences entre les diverses évaluations qui ont été faites de cette compagnie aurifère qui a été vendue au secteur privé en juillet dernier pour $170 millions.

Interrogé par le député péquiste de Bertrand, Jean-Guy Parent, M. Savoie a d'ailleurs reconnu « que les bons chiffres étaient ceux de 1989 mais qu'il faut se rappeler que le dossier évoluait dans le temps. »

Mgr Veillette sacré évêque à Trois-Rivières

MARIE LAURIER

Le nouvel évêque auxiliaire de Trois-Rivières, Mgr Martin Veillette, recevra l'ordination épiscopale samedi des mains du cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec. Depuis 1935, cette fonction d'auxiliaire n'avait pas été comblée.

La cérémonie aura lieu à la cathédrale de Trois-Rivières en présence de Mgr Angelo Palmas, pro-nonce apostolique du Canada, du cardinal Paul-Émile Léger et de nombreux évêques du Québec. Le cardinal Vachon sera assisté de Mgr Laurent Noël, évêque en titre de Trois-Rivières depuis 1975 et de Mgr Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda.

La nomination de Mgr Veillette a été faite en octobre par le pape Jean-Paul II. Il était à ce moment et depuis 1982 recteur du Grand séminaire de Trois-Rivières.

Âgé de 50 ans, le nouvel évêque est né à Saint-Zéphirin de La Tuque. Il fut ordonné prêtre en 1960 et devint professeur au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières jusqu'en 1968, avec une année d'interruption en 1963 pour perfectionner ses études de philosophie à l'Université d'Ottawa. De 1968 à 1971, il a été directeur du Centre des étudiants et professeur au Cégep de Trois-Rivières pour entreprendre ensuite jusqu'en 1974 des études en sociologie à l'Université Laval.

Il fut curé de la paroisse Sainte-Thérèse de Trois-Rivières jusqu'en 1980, directeur de l'Office diocésain pour les vocations et le clergé pendant deux ans avant de devenir recteur du Grand séminaire.

Le diocèse de Trois-Rivières compte 251,000 catholiques répartis en 96 paroisses. Quelque 190 prêtres diocésains, 90 prêtres religieux, 228 frères, 1,080 religieuses y travaillent à divers titres, sans compter de nombreux laïcs de plus en plus impliqués dans le domaine pastoral.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 1987... À L'HEURE INTERNATIONALE

Que nous réserve l'économie internationale en 1987? **LE MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE** du vendredi 19 décembre prochain y répond.

Québec, Canada, États-Unis, Allemagne, Europe, Asie et le Tiers-Monde: croissance ou décroissance? Redressement, stabilisation ou effrondement? Tout y est dans l'édition spéciale annuelle du **MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE.** Les prévisions économiques les plus précises, les sources les plus crédibles y sont réunies. Les principales régions économiques du monde y sont couvertes et tous les secteurs économiques d'actualité y sont décortiqués. **LE MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE,** un magazine d'affaires complet.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

Gratuit dans l'édition du DEVOIR du vendredi 19 décembre. Non disponible en kiosque.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

CRÈCHES
10% de remise
sur présentation de cette annonce

Desmarais & Robitaille
60, Notre-Dame o., Montréal
845-3194

ARTS ET SPECTACLES

« Convergence » : un premier bilan

Sans le style, les nouvelles technologies sont dénuées d'intérêt

NATHALIE PETROWSKI

La synthèse spontanée tant attendue et tant absente au cours des conférences-débats tenues depuis quatre jours dans le cadre de « Convergence », un forum sur l'image en évolution, a finalement eu lieu. Pas tant la synthèse — imposssible à réaliser dans un contexte aussi flou et aussi général — que la spontanéité allumée par l'animateur chéri de Cannes, Henri Béhar, qui n'a pas eu peur

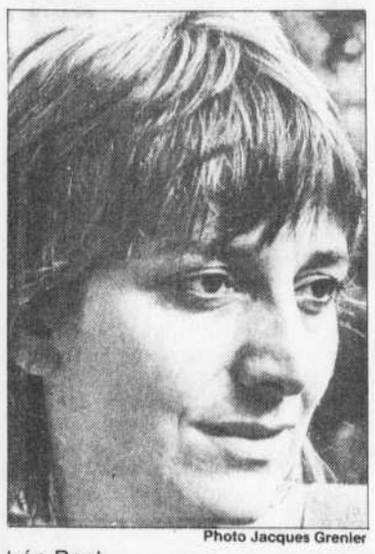

Photo Jacques Grenier

Léa Pool.

d'imiter le célèbre Phil Donohue et d'arpenter la salle, micro-matraque en main, interpellant autant ses invités — les cinéastes Léa Pool, Jean-Jacques Beineix, Robert Altman et Stephen Frears — qu'un auditoire notoirement passif et endormi.

Pour la première fois de la semaine, l'interaction entre le panel et la salle s'est manifestée de façon vivante dans des échanges virils et, parfois, des attaques virulentes de la part des participants. La nature même du panel, composé de créateurs et de cinéastes réputés plutôt que de simples techniciens, se prêtait probablement mieux au jeu. Quant au sujet — technique, technologie et fiction — sujet vague s'il en est, il fut sauvé par l'animateur, qui alla droit au but et sut mener le débat au lieu de le suivre aveuglément.

Dès l'entrée en matière, un vent de controverse s'est mis à souffler sur la morne moquette de centre Sheraton. Jean-Jacques Beineix, passé maître dans l'art du *show* spontané, a parti le bal en déclarant que le problème des nouvelles technologies était un faux problème et que, sans style, carburant essentiel à tout artiste qui cherche à communiquer, ces nouvelles technologies ne servaient à rien.

« C'est certain qu'on se tient au courant de l'évolution de la technique. On retrouve aujourd'hui, sur le marché, une foule de gadgets C'est comme un bazar, mais faut-il à tout prix s'en servir ? Ces nouvelles technologies sont un prétexte, un outil qui nous permet de développer un style. Moi, c'est le style qui m'intéresse. Je laisse le soin aux ingénieurs de nous équiper mur à mur, mais cela ne change rien. Les nouvelles technologies sont importantes pour les générations montantes de cinéastes qui n'ont pas les moyens de faire du cinéma et qui se servent, par exemple, de la vidéo pour faire leurs armes. Demain, ils nous remplaceront. Ces nouvelles technologies leur sont plus utiles qu'à nous. »

Même son de cloche chez Robert Altman et Léa Pool. La technique est un outil, un instrument au service d'un propos, d'une vision. Bref, les nouvelles technologies n'ont pas d'incidence réelle sur la forme ni, surtout, sur les images, impressions, émotions qu'on cherche à communiquer.

La question étant réglée, la discussion a basculé rapidement, au grand plaisir de l'auditoire enfin réveillé, sur les problèmes d'éthique et de morale contenues dans les images au cinéma. Encore une fois, Beineix fut aussi provocateur que catégorique.

« En art, il n'y a pas de morale. On peut faire de l'art fasciste, communiste, capitaliste, peu importe : c'est à chaque artiste de choisir. La morale d'un cinéaste s'exprime par la technique, par la lumière, par le choix du jaune plutôt que du bleu. La seule éthique qu'on peut avoir, c'est de ne pas tricher avec soi-même. » Robert Altman n'a pu que renchérir : « Nous sommes tous des individualistes, et quand je dis "nous", je parle autant du metteur en scène, du directeur photo que du gars qui dessine des fleurs roses sur la théière dans un film. Nous présentons aux autres une vision tordue des choses. C'est notre regard, notre vérité et pas la vérité d'un autre; sans cela, le cinéma devient de la propagande. L'éthique se situe à ce niveau-là : choisit-on d'exprimer sa vérité personnelle ou de servir les intérêts de quelqu'un d'autre ? »

Une intervenante impatiente s'est levée subitement pour prendre Beineix à partie : « J'aimerais savoir quelle est exactement votre morale avec un film comme *37,2° le matin*, un film qui, à mon avis, s'inscrit dans la lignée des films hollywoodiens des années 40. » L'accusé s'empressa de répondre à son interlocutrice qu'elle n'avait probablement jamais vu de films des années 40, que la nudité faisait toute la différence. « J'ai cherché à montrer des rapports humains quotidiens qui sont de toute évidence et que je n'aurais jamais pu montrer pendant les années 40. J'ai également choisi d'établir une équité dans la nudité et de déshabiller l'homme comme la femme. Maintenant, si la nudité vous dérange, si vous ne voyez que cela dans mon film, c'est votre problème . . . »

L'intervenante, visiblement ébranlée, rétorqua vivement que cette réponse était injuste. « Si vous faites un film et que j'y vois ce que j'y vois, c'est aussi votre problème : vous devez m'écouter car j'ai autant le droit à mon opinion que vous. » Ce à quoi Beineix répondit qu'il s'agissait d'un malentendu historique. « Ce n'est pas parce que le personnage féminin s'arrache un oeil et meurt à la fin du film que c'est la défaite des femmes. Vous ne faites vraiment pas confiance aux femmes si vous pensez cela. Si vous voulez mon avis, d'ailleurs, mon film porte beaucoup plus sur la défaite des hommes que sur celle des femmes. »

C'est donc sur la défaite des hommes, sur la défaite de la technologie, et peut-être même sur la défaite de la communication que se termine cette deuxième édition de « Convergence ». Un bilan de l'événement devrait sortir dans les prochaines semaines. Bien que les organisateurs de l'événement ne connaissent pas le nombre exact des inscriptions, il est clair que le chiffre magique de 1,000 n'a pas été atteint. La tempête de neige n'a pas aidé les choses. Pas plus que les coupures budgétaires de l'Office national du film. L'année dernière, l'ONF, qui subventionne largement l'événement, avait délégué 250 représentants. Cette année, ses représentants se faisaient aussi rares que discrets. Il n'en reste pas moins que « Convergence » est loin d'avoir été un échec, ne serait-ce que par le caractère unique et inédit de l'événement et de la caution que les invités intertionaux lui ont apportée.

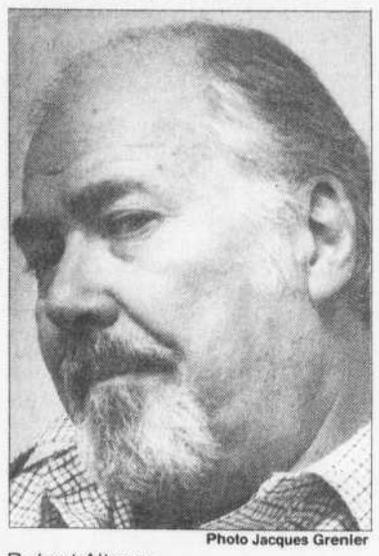

Photo Jacques Grenier

Robert Altman.

Cinéplex-Odéon : l'art et l'ambiance avant le *pop-corn*

NATHALIE PETROWSKI

Il y avait du champagne, des serveurs aux gants blancs et des musiciens campés dans un cadre « art déco ». Il y avait aussi, objet rare, un tableau voilé de Charles Gagnon au pied duquel s'agitaient une centaine d'invités, membres éminents de l'industrie du cinéma.

La scène ressemblait à un vernissage. C'est pourtant à l'inauguration de quatre nouvelles salles de cinéma que nous avait conviés Garth H. Drabinsky, le pdg de Cinéplex-Odéon. Quatre nouvelles salles situées dans le Faubourg Sainte-Catherine, dont le décor, mais surtout le soin qu'on y a apporté, marque la fin des salles minuscules munies d'écrans à peine plus grand qu'un timbre-poste et de systèmes de son écorchés.

Dans la salle de cinéma de demain, sinon d'aujourd'hui, le son est en *Dolby* stéréo ou en *THX*, l'écran est un grand lac lisse et blanc. Le hall d'entrée est vaste et décoré avec goût, sinon avec art. L'ère des parents pauvres, des salles minuscules et minables est bel et bien révolu. M. Drabinsky est le premier à le confirmer : « Nous avons abandonné le principe des *cinéplex* en 1983 », déclare-t-il, en équilibre sur le bras encore rugueux d'un des 1,450 sièges qui peuplent son nouveau complexe.

Que s'est-il passé pour que l'homme d'affaires de 38 ans, ancien avocat de Toronto, revienne sur un principe qui semblait pourtant promis à la gloire ? « Les gens ont changé. Les cassettes vidéo ont envahi le marché. Les gens qui ont envie d'aller au cinéma ont envie d'espace; ils ont aussi envie d'ambiance, d'atmosphère. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans le *design* intérieur et de forger une sorte de renaissance des salles de cinéma. Nous allons être la figure de proue du mouvement. »

L'homme sait de quoi il parle. Sa société est probablement l'exemple le plus éclatant de l'esprit d'entreprise canadien. Parti de nul part, M. Drabinsky a bâti son empire dans le temps de le dire, sans capital mais avec l'aide des quelques amis, dont Charles Bronfman.

Aujourd'hui, avec ses 1,500 écrans, la chaîne Cinéplex-Odéon, qui vient tout juste de racheter le circuit de France-Films, est le plus grand circuit de salles, non seulement au Québec et au Canada mais en Amérique du Nord. 50 % des actions de Cinéplex-Odéon sont détenues par la multinationale du cinéma MCA, mais seulement un tiers des actions américaines sont votantes. Le reste des capitaux provient surtout de CEMP, une filiale de l'empire Bronfman.

L'ironie du sort veut que le circuit des Cinémas unis, l'unique rival de Cinéplex-Odéon, soit d'ailleurs racheté par Harold Greenberg, lequel est majoritairement financé par un autre membre de la famille Bronfman. Cette éventualité laisse M. Drabinsky plutôt indifférent : « Il y a beaucoup de rumeurs mais peu de gestes. Pendant que tout cela se discute, nous, on continue d'ouvrir des salles, aujourd'hui à Montréal, demain à Atlanta. Les rumeurs ne m'inquiètent pas. »

Les accusations d'impérialisme culturel ne l'inquiètent pas plus. « Nous n'avons pas forcé France-Films à nous vendre ses salles. C'était la fin d'une époque pour eux; ils voulaient se débarrasser de leurs salles et nous étions les seuls preneurs. Cela nous a permis d'assurer notre présence dans des coins reculés, comme Chicoutimi par exemple. »

Cette situation de contrôle quasi unilatéral se fera-t-elle au détriment des films français et québécois ? Garth Drabinsky n'aime pas la question. Elle aiguise sa fibre nationaliste. « Nous avons toujours aidé les distributeurs québécois, même quand leurs films ne marchaient pas. Nous avons pris des risques pour eux, nous avons même perdu de l'argent. Nous l'avons fait parce que nous les respectons. Il est faux de dire que leurs films se font "*bumper*" par les films américains. Nous ne sommes pas une société américaine. Nous sommes conscients que nous avons une responsabilité face à l'industrie canadienne. »

L'auteur du « Matou » quitte la présidence de l'Uneq

Lévesque et Beauchemin au conseil d'administration de Québec/Amérique

JEAN ROYER

L'éditeur Jacques Fortin a nommé deux de ses auteurs, Yves Beauchemin et René Lévesque, au conseil d'administration des éditions Québec/Amérique.

Il a annoncé la nouvelle hier, devant une foule d'au moins 500 invités au lancement collectif des ouvrages récents publiés par Québec/Amérique. Parmi ces livres, l'éditeur a signalé le succès de l'essai de M. Lévesque, *Attendez que je me rappelle . . .*, qui dépasse les 200,000 exemplaires vendus en français et en anglais. Quant au roman *Le Matou*, d'Yves Beauchemin, on sait qu'il s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde francophone et qu'il a été traduit jusqu'ici en dix langues dans le monde.

Les deux auteurs, René Lévesque et Yves Beauchemin, se joignent à Jacques Fortin pour l'administration de Québec/Amérique en même temps que pour le conseiller sur la politique éditoriale de la maison.

D'autre part, acceptant de siéger au conseil d'administration de Québec/Amérique, M. Beauchemin a dû donner sa démission, hier, comme président de l'Union des écrivains québécois. En effet, un règlement de l'Uneq prévoit qu'on ne peut être à la fois administrateur de l'association des écrivains et administrateur d'une maison d'édition.

Rencontre avec...
Dr SERGE MONGEAU
Auteur
"Vers l'autosanté"
POUR UNE NOUVELLE MÉDECINE
Quand ? DIMANCHE LE 14 DÉCEMBRE, À MIDI
Où ? CINÉMA OUTREMONT 277-2001 ou 277-4145
ENTRÉE: 4.25$. Le café est gratuit.
N.B. Un mini-brunch vous sera proposé sur place.

BRAVO!!! BROADWAY
BRADOR
LE SEUL, L'UNIQUE, L'ORIGINAL, LE TRIOMPHE DE L'ANNÉE SUR BROADWAY...
DÈS CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE 21 DÉCEMBRE
Mel Howard et Donald K. Donald présentent
TANGO ARGENTINO
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE!
CRÉÉ PAR CLAUDIO SEGOVIA ET HECTOR OREZZOLI
"SAISISSANT... PASSIONNÉ... brillant ... d'une splendeur aussi diversifiée que sensuelle." Los Angeles Times
"EXALTANT... RESPLENDISSANT ... sophistiqué ... sensuel ... du tango jusqu'aux limites de vos rêves." San Francisco Herald Examiner
VEN. 12 DÉC. AU DIM. 21 DÉC.
Billets - $32.50, 27.50, 22.50, 17.50 à la Place des Arts, à tous les comptoirs Ticketron ou par TELETRON* 288-2525
CKAC 73 Hôtel du Parc
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Réservations téléphoniques 514 842-2112 Frais de service Redevance de 1$ sur tout billet de plus de 7$

ciel 98,5 et LE DEVOIR INVITENT
300 COUPLES
À LA PREMIÈRE DU FILM
Festival de Montréal 86
- Prix du Jury
- Prix d'interprétation féminine
- Prix de la presse internationale
Un homme, une femme
L'Ouest, l'Est
Une ville, une île :
LAPUTA
Un film de Helma Sanders-Brahms
avec Sami Frey
Krystyna Janda

LE JEUDI 18 DÉCEMBRE À 20h00
AU CINÉMA LE DAUPHIN, 2396 RUE BEAUBIEN
POUR PARTICIPER:
- Remplissez le coupon de participation qui sera publié du 9 au 12 décembre 1986 inclusivement et retournez-le avant le lundi 15 septembre, midi.
- Le tirage aura lieu le mardi 16 décembre chez Cinéplex Odéon.
- Les 300 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
- Les règlements du concours sont disponibles chez Cinéplex Odéon.
- La valeur totale des prix offerts est de 3,000 $.
Retournez ce coupon à: CONCOURS LAPUTA
Cinéplex Odéon
2388 est, rue Beaubien
Montréal (Québec) H2G 1N2
Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____ Âge _____

"UN FILM TOUCHANT... LES ADULTES L'AIMERONT AUTANT SINON PLUS QUE LES ENFANTS." — Francine Grimaldi, CBF Bonjour
Grand Prix du Public FESTIVAL ROUYN NORANDA 1986
"POUR CEUX, GRANDS ET PETITS, QUI ONT LE COEUR À RIRE ET À PLEURER." — Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
"POUR LA PREMIÈRE FOIS, MELANÇON A DÉVELOPPÉ DES PERSONNAGES ADULTES DANS UN DE SES FILMS POUR TOUTE LA FAMILLE." Richard Gay, LE GRAND CARROUSEL
"NI LE JEUNE PUBLIC, NI LES PLUS VIEUX N'Y PERDENT AU CHANGE." — Luc Perreault, LA PRESSE
6e SEM.
BACH et bottine
ANDRÉ MELANÇON
BERRI ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
CRÉMAZIE ST-DENIS CRÉMAZIE 388-4210
JEAN-TALON 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
CARREFOUR LAVAL 7330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD 436-5944
MASKA ST-HYACINTHE 774-2370
CHATEAUGUAY 117 ST-JEAN BAPTISTE 698-0141
Aussi à TROIS-RIVIÈRES et SHERBROOKE

★★★ ½
«Le plus beau film du festival . »
— RICHARD GAY, Bon Dimanche
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
16e SEM.
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
thérèse

LE RAYON VERT
un film de ERIC ROHMER
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
12e SEM.
LION D'OR VENISE '86
4e SEM.
Pourvu que ce soit une Fille...
LIV ULLMANN PHILIPPE NOIRET CATHERINE DENEUVE BERNARD BLIER
LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:15 - 9:25
Sam. : Dim.: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45

LES CHOIX DU DEVOIR

AUX VARIÉTÉS

Question de confiance. Sa chanson *A Matter of Trust* est, depuis des semaines, au palmarès des *vidéo-clips* et fait danser les jeunes dans les discos. Parti du *blues* pour se rendre à la *dance music* avec des pointes de jazz, accompagné d'une excellente équipe musicale, **Billy Joel** est au **Forum** dimanche soir. Pour la nostalgie d'hier et même de demain.

« Tangible ». Trente danseurs, chanteurs et musiciens interprètent un siècle de tango argentin sur des chorégraphie de Claudio Segovia et Juan Carlos Copes. ***Tango argentino*** a joué à guichets fermés sur Broadway; la tournée américaine nous l'amène pour 12 représentations, dès ce soir, 20 h, et jusqu'au 21 décembre à la salle **Wilfrid-Pelletier** de la Place des arts. Pour la virtuosité sensuelle.

Rilke calculé. Directrice du théâtre du Café de la danse, à Paris, **Catherine Atlani** présentait récemment, aux Rencontres internationales, une production intitulée « Avec Rainer Maria Rilke », double mise scène, noire et blanche, qu'elle interprète avec **Barbara Gaultier** et le musicien **Jean Cohen-Solal**. Cette performance est présentée à 14 h aujourd'hui, demain et dimanche, au **Musée d'art contemporain**, à la cité du Havre. On réserve au 873-2878. (Vivement qu'on ramène le MAC en un lieu moins désert !)

— Marc Morin

LIVRES

★ Yves Beauchemin, **Du sommet d'un arbre**, journal, éditions Québec/Amérique.

L'auteur du célèbre *Matou* se laisse aller ici à la confidence sur son enfance et ses passions d'hommes. Il retrace le profil du village de sa première jeunesse, Clova en Abitibi, et retrace le portrait de son père, entre autres.

Yves Beauchemin nous parle simplement et directement de son apprentissage de la vie et des passions qui l'animent aujourd'hui : l'écriture, la musique, Montréal et le Québec.

Ce recueil réunit des textes radiophoniques que l'auteur s'est donné la peine de réécrire et de compléter pour faire de ce « Journal » un livre de chevet qui ne décevra pas ses lecteurs, lesquels, on le sait, se comptent par millions déjà à travers le monde.

— Jean Royer

SUR LES CIMAISES

Shelagh Alexander. En présentant des photomontages extrêmement denses — dans tous les sens du mot ! — de la jeune photographe torontoise Shelagh Alexander, la galerie **Chantal Boulanger** (372, rue Sainte-Catherine ouest, n° 502, jusqu'au 20 décembre) ne choisit certes pas la facilité à l'approche des Fêtes. En effet, ces cinq diptyques, magnifiquement accrochés, qui s'approprient des fragments de vieux films en noir et blanc, exigent un certain effort du visiteur avant de le convaincre de la rigueur, de la virtuosité et de l'ingéniosité de leur écriture. Dans l'ensemble, une exposition qui dénote une incroyable maturité chez une artiste née en 1959 et que viennent de consacrer les biennales de São Paulo et de Venise de même que la foire de Cologne.

— Gilles Daigneault

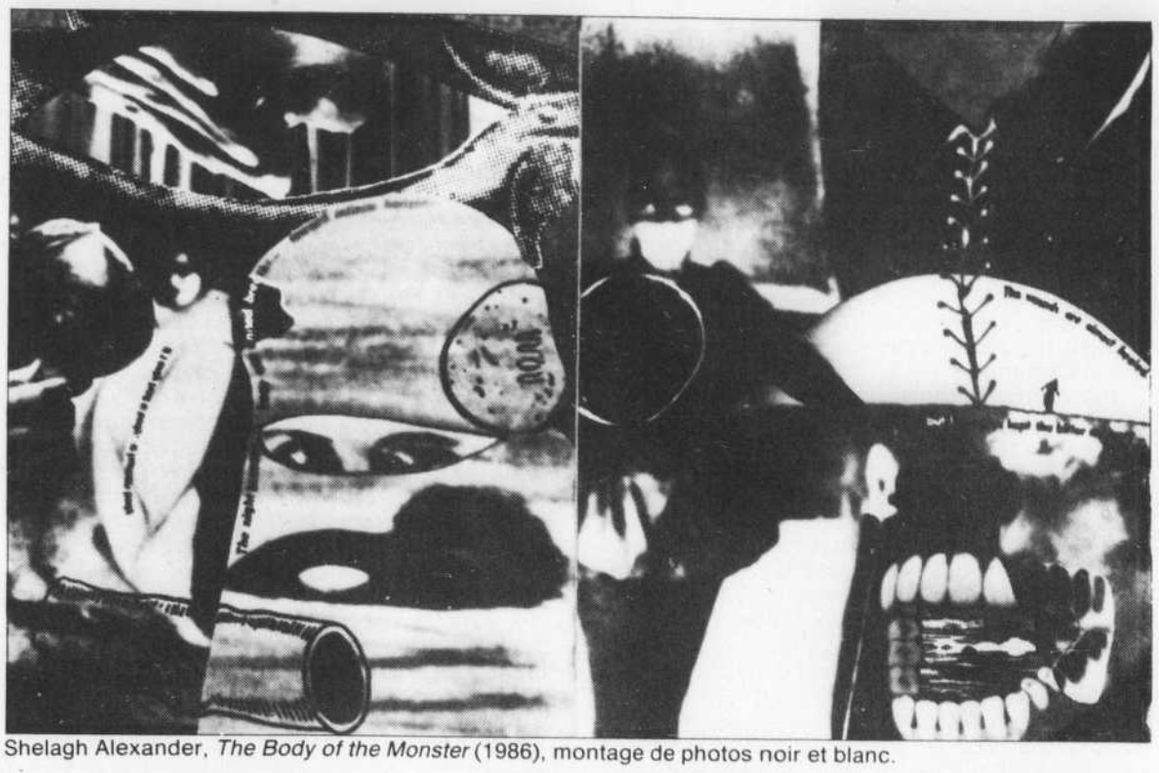

Shelagh Alexander, *The Body of the Monster* (1986), montage de photos noir et blanc.

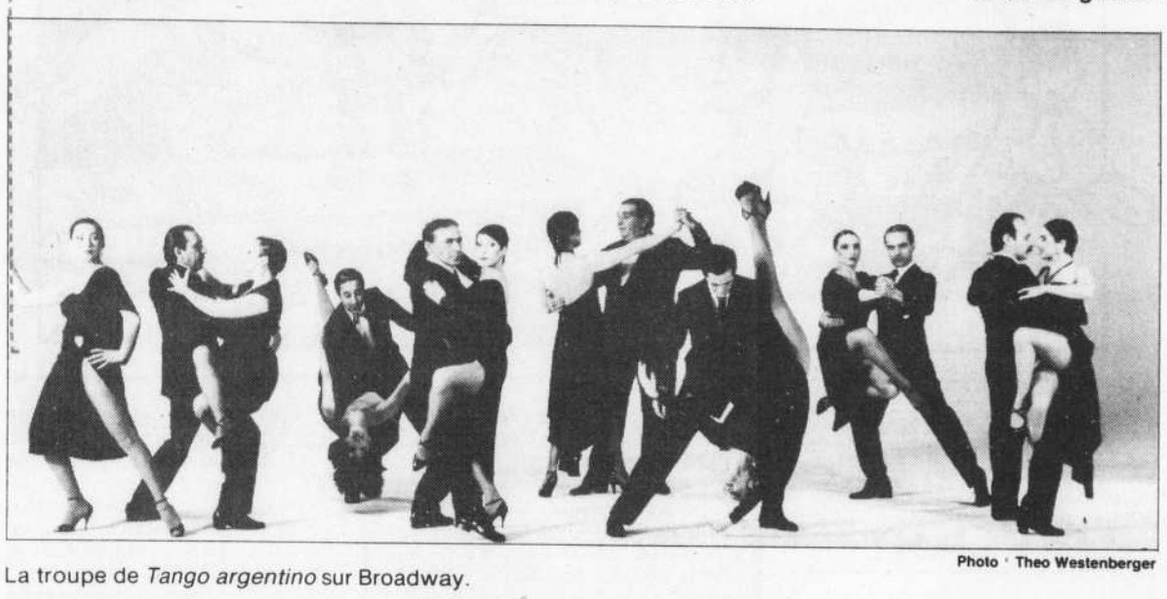

Photo : Theo Westenberger

La troupe de *Tango argentino* sur Broadway.

EN MUSIQUE

Noël de chambre. Trois concerts de Noël gratuits nous sont offerts demain :

— à 11 h 30, à la salle **Tudor** du magasin Ogilvy, l'**Orchestre civique des jeunes de Montréal**, dirigé par **Mario Duschesnes**, interprète des oeuvres de Glinka, Bizet, Cowell et des extraits du *Casse-Noisette* de Tchaïkovsky;

— à 20 h, à la chapelle **Loyola** (7141, rue Sherbrooke ouest), les flûtistes **Richard Roberto** et **Terry Christophersen** sont les solistes dans la *Symphonie concertante* pour deux flûtes et cordes, de Cimarosa, avec l'orchestre de Concordia, dirigé par **Sherman Friedland**. *Casse-Noisette* est, là aussi, au programme;

— enfin, à 20 h 30, à la cathédrale ***Christ Church***, l'**Orchestre de chambre McGill**, sous la direction d'**Alexander Brott**, offre des oeuvres « saisonnières » de Corelli, Manfredini, Vivaldi et Albinoni.

En choeur. La chorale d'adultes de l'**oratoire Saint-Joseph** descend sur le plateau Mont-Royal pour la messe de 10 h, dimanche, à l'**église Saint-Jean-Baptiste** (angle Rachel et Henri-Julien). Fondée en 1972 par son directeur actuel, **Claude Aubin**, la chorale d'adultes a enregistré cette année un disque de noëls populaires et anciens, accompagnée par le carillonneur de l'oratoire et Rachel Laurin à l'orgue.

— M.M.

Les étudiants exposent à la galerie de l'UQAM

ANGÈLE DAGENAIS

Les meilleurs travaux des étudiants de première année du module des arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ainsi que les quatre oeuvres primées au concours de la Fondation McAbbie seront présentées à la Galerie UQAM — angle Berri et Sainte-Catherine — dès aujourd'hui et jusqu'au 21 décembre.

La gagnante du premier prix de $ 2,000 est Francine Péloquin pour une oeuvre intitulée *Shopping fatal chez Tati*. Trois mentions auxquelles sont rattachées des sommes de $ 500 ont été octroyées à François Turcotte pour *Mercure 1*, Luc Devette pour *Sans titre* et Christiane Cheyney pour *Nature vivante vers 1986*.

Quelque 218 candidats des sessions d'été et d'automne ont concouru pour les prix de la Fondation McAbbie, du nom d'un restaurateur, J.-B. McAbbie (propriétaire de l'ancien « Lutin qui bouffe », rue Saint-Hubert), qui a légué à une fondation une somme devant servir aux étudiants de l'école des Beaux-Arts (maintenant attachée à l'UQAM), étudiants qui devaient fréquenter en grand nombre son établissement...

Les membres du jury de cette année étaient Jacqueline Dion, de la Fondation McAbbie, Georges Dyens, professeur au module des arts plastiques de l'UQAM, et Christian Lepley-Tisari, artiste.

Les oeuvres admissibles provenaient des disciplines de base que sont la peinture, la sculpture et les arts d'impression. 43 travaux seront exposés dans la grande salle de la galerie tandis que les oeuvres de Pierre Pastriot, étudiant à la maîtrise en arts plastiques, occuperont la petite salle. La galerie est ouverte du mardi au dimanche de midi à 18 h.

Le prix Gauvreau-Molson va à une céramiste

La céramiste Denise Goyer, de Carignan, a remporté, cette semaine, le prix Jean-Marie-Gauvreau - Molson au 31e Salon des métiers d'art du Québec.

Pour l'ensemble de sa production — surtout des pièces pour la table, cette année — Mme Goyer a reçu une bourse de $ 5,000. La tisserande Rosie Godbout et le duo de joaillers Jean-Pierre Gauvreau-Claude Loranger ont reçu des mentions.

Le jury était formé de l'ex-ministre Pauline Marois, la relieuse Simone Roy, le peintre Gilles Boisvert, l'animateur de radio Michel Desautels et Thomas Déry, directeur du Salon du livre de Montréal.

TANGO ARGENTINO
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE!

Cinémas Unis affilié à FAMOUS PLAYERS

UN FILM DE JEAN-JACQUES ANNAUD
SEAN CONNERY
F. MURRAY ABRAHAM
14 ans (INDICATIF)
LE NOM DE LA ROSE
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
PARISIEN 4 1:45-4:20-7:00-9:35 Sam Couche tard 12:00
VERSAILLES 3 Sam Dim 1:45-4:20-7:00-9:35 Sem 7:00-9:35
Sam Couche tard 12:00

MONTAND DEPARDIEU
G VISA GÉNÉRAL
JEAN de FLORETTE
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:05-2:20-4:40-7:00-9:20
Sam Couche tard 11:35
Egalement a l'affiche au cinema DES PROMENADES a Gatineau.

37°2 LE MATIN
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
JEAN-HUGUES ANGLADE
BÉATRICE DALLE
14 ans (INDICATIF)
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
Sam Dim 1:45-4:15-7:00-9:20
Sem 7:00-9:20

MELO
G VISA GÉNÉRAL
SABINE AZEMA
FANNY ARDANT
PIERRE ARDITI
ANDRÉ DUSSOLLIER
HENRY BERNSTEIN
Mise en scène ALAIN RESNAIS
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
SamDim 12:55-3:05-5:15-7:25-9:35
Sem 7:25-9:35

CHIC!
UN CADEAU SMAQ

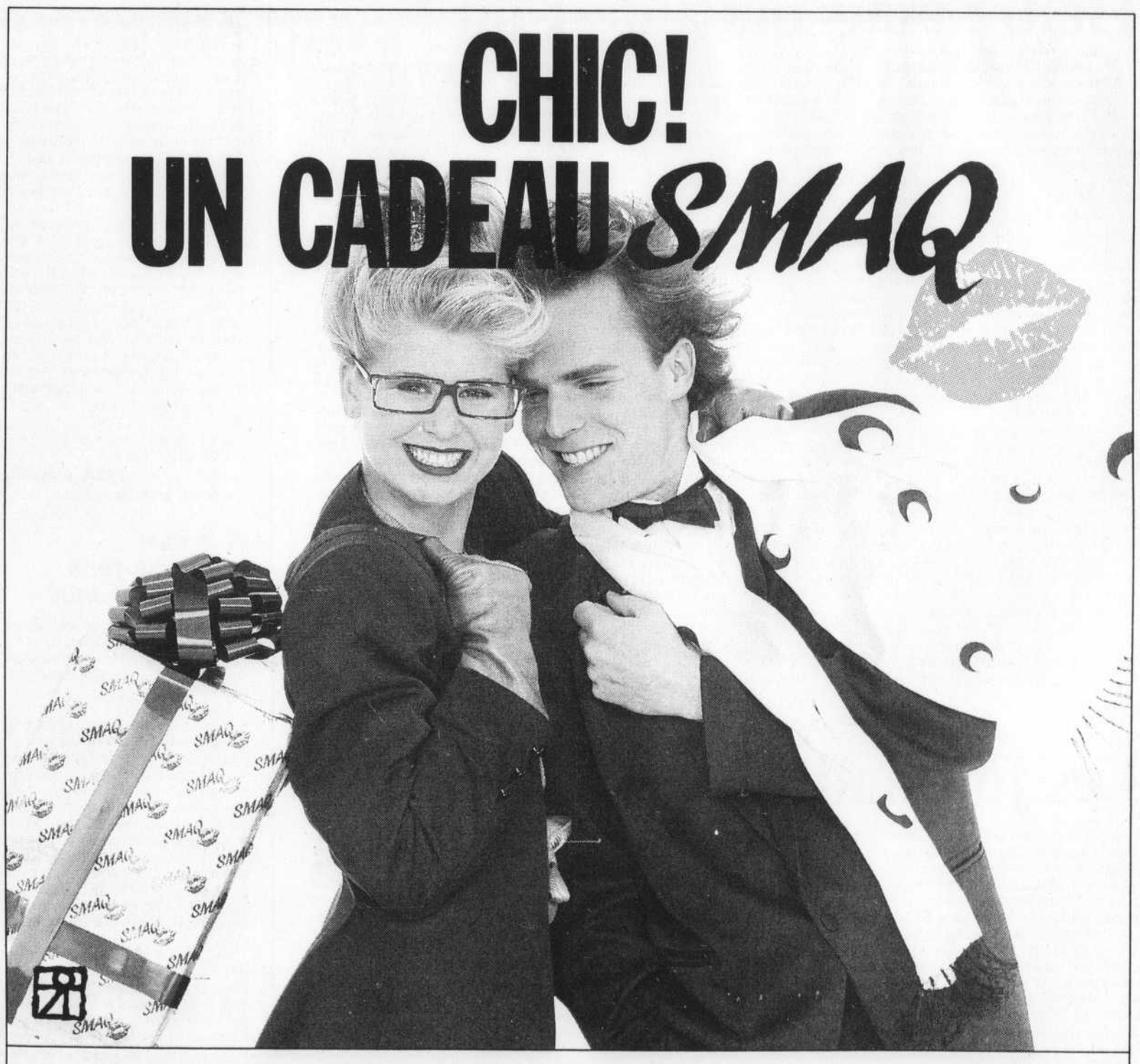

Un cadeau SMAQ, c'est chic, c'est beau, c'est fou comme c'est de bon goût!
Un cadeau SMAQ, c'est un cadeau du SMAQ, le Salon des Métiers d'Art du Québec. Un salon qui présente plus de 300 mini boutiques dans une joyeuse atmosphère.

Cette année aux Fêtes, distinguez-vous: offrez un cadeau SMAQ qui plaît à tout coup.
POUR MIEUX VOUS SERVIR:
★ une garderie pour les 2 à 6 ans
★ deux boutiques SMAQ Express, avec une sélection de cadeaux à 15 $, 25 $ et 40 $.

Place Bonaventure
Hall d'exposition ouest
Du 5 au 20 décembre, de midi à 22 heures.
Le 21 décembre, de midi à 18 heures.

ENTRÉE
Adultes 2,75 $
Étudiants/âge d'or 1,75 $
Enfants 6-12 ans 1,00 $
PASSEPORT 6,00 $
Prix de groupe 1,00 $/personne
(groupe de 20 personnes et plus avec réservation. Appelez 270-7770)

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
PLACE BONAVENTURE, 5-21 DÉCEMBRE

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

UN SACRÉ COURAGE !

SI LE RÉGIME d'assurance-chômage n'existait pas, faudrait-il l'inventer ?

Assurément, répondrait M. Claude Forget, principal auteur du rapport très controversé qui porte son nom. Il faudrait en faire un véritable régime d'assurance sociale, en prenant soin de le situer correctement dans l'ensemble du dispositif canadien de sécurité du revenu — qu'il reste d'ailleurs à compléter.

Par contre, la chose étant ce qu'elle est devenue, hybride, incohérente ... et juteuse, il pourrait être extrêmement dangereux en termes politiques d'y toucher, du moins si l'on en juge par les réactions que le rapport a suscitées jusqu'ici. L'assurance-chômage, qui aura bientôt un demi-siècle, s'est développée de façon anarchique au gré des intérêts politiciens. Ses lacunes sont manifestes. Injuste, inégalitaire, compliqué jusqu'à l'absurde, le régime prend aux pauvres pour donner aux riches ... Il est étonnant que des groupes qui se disent « progressistes » pressent le gouvernement de continuer de fermer les yeux sur une situation aussi inacceptable.

Le rapport Forget propose de ramener l'assurance-chômage à sa vocation première d'assurance et de consolider la protection sociale offerte aux Canadiens par un programme de supplément de rémunération.

Pur cynisme, répliquent ses détracteurs qui l'accusent d'avoir voulu enrober de sucre une pilule trop amère : une imputation de motifs qu'il faut carrément rejeter.

Coïncidence ! Le Conseil canadien de développement social (CCDS), un organisme qu'on ne peut ranger parmi les réactionnaires et autres révisionnistes néo-libéraux, arrive à la même conclusion que le rapport Forget, mais en prenant le problème par l'autre bout.

Le CCDS se définit comme « un véhicule privilégié » d'expression de ceux qui veulent participer « à l'élaboration de politiques sociales progressives ». Il a entrepris une campagne en vue de l'élaboration et de la promotion d'un programme-cadre de sécurité du revenu.

Cet organisme — à qui il manque encore une présence significative au Québec et qui a tendance à ne pas tenir assez compte du caractère fédératif de ce pays — tenait lundi une réunion à Montréal. Dans le dossier remis aux participants, on trouve cette phrase : « Un programme-cadre de sécurité du revenu ne remplacerait pas les programmes d'assurance sociale (assurance-chômage, régimes de rentes, indemnisation des accidentés du travail). Cependant, en comblant des besoins fondamentaux, il permettrait à l'assurance sociale de tenir lieu *presque exclusivement* de programmes de remplacement ou de stabilisation du revenu, soit le rôle qui leur était destiné à l'origine. » (Nos soulignés.)

C'est exactement ce que dit le rapport Forget. Et pourtant, à ce qu'on sache, les participants à cette rencontre — Ligue des droits et libertés, Coalition pour la réforme de l'aide sociale, Centre Justice et Foi, Au bas de l'échelle, Association québécoise pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités ... — ne se sont pas ruées sur l'auteur de cette phrase pour le lyncher.

Le rapport Forget et l'initiative du CCDS, chacun à sa façon, témoigne d'un renouveau d'intérêt autour d'une réforme laissée en jachère depuis une dizaine d'années, après l'échec des négociations fédérales-provinciales sur un régime de revenu garanti. Les gouvernements ont eu bien d'autres chats à fouetter : maîtrise des coûts des régimes d'assurance-santé nouvellement instaurés, explosion des coûts de l'assurance-chômage consécutive à la réforme de 1971, récession profonde et prolongée, montée des coûts de l'aide sociale, baisse du rendement des impôts, augmentation insoutenable de l'endettement public ...

Il n'y a que les personnes âgées qui, au cours de cette période de latence, ont vu leur situation s'améliorer grâce à l'enrichissement des programmes qui leur sont destinés.

Les nouvelles qui nous parviennent du front social sont moins mauvaises. Selon le Conseil national du bien-être social, « l'accroissement du taux de pauvreté engendré par la récession pendant la première moitié de la présente décennie semble avoir pris fin ». Le pourcentage de la population à faible revenu a légèrement fléchi en 1985, « on peut se réjouir », mais il reste plus élevé qu'au début des années quatre-vingt, « on ne peut s'en satisfaire ».

Depuis deux ans, les devis ne manquent pas. On a d'abord eu le livre blanc québécois sur la fiscalité des particuliers qui proposait un programme de garantie de revenu basé sur l'intégration complète des régimes de taxation et de transferts. Il y eut ensuite le rapport de la commission Macdonald recommandant un régime universel de sécurité du revenu qui fusionnerait tous les programmes fédéraux à l'exception de l'assurance-sociale « réformée ». On verserait ainsi à tous les Canadiens un supplément de base qui irait en diminuant à mesure que le revenu augmenterait. La commission Forget ajoute une nouvelle pièce au dossier, tandis que le CCDS élabore son propre projet dont on connaîtra le détail en 1987.

Les matériaux sont à pied d'oeuvre. Il appartient aux gouvernants de prendre le relais. Il leur faudra un sacré courage pour affronter les défenseurs acharnés du statu quo. Ce courage, l'auront-ils ? On voudrait en être plus sûr.

— JEAN FRANCOEUR

Haïti : mais qui aide-t-on ?

SOUS LA CONFUSION apparente, et alors qu'on parle officiellement de démocratisation et de projets de « développement », Haïti et son peuple restent « confrontés à une situation de crise économique, sociale et politique qui s'aggrave de plus en plus », ainsi que l'écrivaient en février dernier les évêques du pays.

Un an après le départ de Duvalier, la situation n'avait pas changé, sauf la détermination affichée par la population de s'en sortir. Le chômage restait massif. « Les gens meurent de faim », écrivaient les évêques. Dans les villes, le pouvoir d'achat avait tombé. « L'impression qui se dégage, c'est que l'amélioration du sort du petit peuple des villes, des bourgs, des faubourgs et des paysans des mornes ne semble susciter que très peu d'intérêt.»

Dans un langage moins diplomatique, les supérieurs des communautés religieuses dénonçaient le gouvernement laissé en place par l'ancien dictateur. « Quand les démunis demandent justice, ils sont maltraités. Et nous constatons, ajoutent-ils, que les voleurs de la caisse publique n'ont pas été jugés. » Les mêmes structures qui ont produit la dictature des Duvalier « sont fermement maintenues », constataient-ils.

Les étrangers dirigent encore le pays. Les terres n'ont pas été redistribuées. On se prépare même à relancer le projet de barrage de l'Artibonite, qui menace la survie de 60,000 familles paysanes. En ville, on laisse parler les journalistes et manifester le peuple, mais les militaires n'en agissent pas moins à leur guise. Ils accaparent le gros du budget national, alors que les miettes vont à l'agriculture.

Pire : arrestations arbitraires et « disparitions » reviennent. La propagande anti-communiste qui avait servi d'épouvantail sous Duvalier « a repris de l'ampleur », note la Conférence religieuse. « Tous ceux qui travaillent à la conscientisation du peuple, surtout à la Mission Alfa, tous ceux qui n'approuvent pas la situation du pays, sont accusés de communisme. »

La mission d'alphabétisation est particulièrement visée. Un de ses dirigeants, Charlot Jacquelin, a été enlevé par des gens qui visaient manifestement à terroriser le principal mouvement de réveil culturel du pays. Des moniteurs se font offrir de l'argent pour abandonner le programme. Les étudiants adultes sont l'objet de tactiques d'épouvante.

Significativement, des dirigeants de sectes religieuses, d'anciens tontons-macoutes refaisant surface, et des agents de certains candidats à la présidence ne manquent pas d'argent pour ainsi saboter la plus importante mesure d'éducation sociale jamais entreprise en Haïti.

Le Conseil national de gouvernement (CNG) formé par Jean-Claude Duvalier avant sa fuite dorée en France, ce gouvernement « provisoire » se montre incapable de neutraliser le banditisme qui se répand en ville comme à la campagne. Mais il n'a pas besoin de mandat populaire, apparemment, pour liquider les entreprises nationales et laisser aux nouveaux investisseurs le soin de couper les salaires et les syndicats.

C'est dans ce contexte scandaleux que la nouvelle ministre en charge de l'ACDI, Mme Monique Landry, est allée porter aux autorités de Port-au-Prince la bonne nouvelle que l'Agence qu'elle dirige n'allait pas oublier le CNG et ses projets dans la manne que le Canada va répandre au cours des cinq prochaines années.

L'Agence canadienne de développement international, qui a englouti plus de $ 65,4 millions en aide bilatérale sous la dictature de Duvalier, a choisi de répartir un peu moins mal à l'avenir les millions annoncés et ceux qui vont suivre.

Ainsi les groupes non gouvernementaux ne manquent pas d'être encore une fois mis en vedette. Mais le gros des fonds ira au régime actuel et à ses fournisseurs canadiens. Qui aide-t-on en Haïti ? La diaspora haïtienne du Québec et les ONG, avant de jouer le jeu, devraient au moins se poser la question.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les journalistes et la justice

La Société Radio-Canada et la direction du quotidien *La Presse* viennent de protester officiellement contre le recours systématique aux témoignages des journalistes dans l'enquête en cours à La Malbaie. Outre les perquisitions déjà effectuées à la filmothèque de Radio-Canada, des journalistes de *La Presse* et du *Soleil* ont été appelés à la barre par le juge Robert Sanfaçon. De plus, le magistrat a ordonné la saisie des photos et autres documents non publiés au lendemain de la manifestation qui a coûté la vie à Gaston Harvey.

C'est contre cette décision que s'est élevé, à juste titre, le directeur de l'information de *La Presse*, Claude Gravel, en se présentant à l'enquête.

La mise en garde de notre confrère arrive à point. À lire les compte-rendus, à regarder les reportages en provenance de La Malbaie le premier jour de cette audience, on n'avait guère l'impression d'assister à une enquête habituelle. La convocation, en début d'enquête, de deux journalistes soulevait un très grave problème au chapitre des relations entre la presse et la justice.

D'après une pratique malheureusement fragile encore, les tribunaux n'ont recours aux témoignages de journalistes qu'en dernier ressort : c'est-à-dire en cas d'impasse juridique grave que seule pourrait dénouer la comparution d'un journaliste, cameraman ou photographe témoin de l'acte sous examen.

Engager une enquête en convoquant d'abord des professionnels de l'information, c'est non seulement avoir recours à une solution de facilité, mais c'est surtout menacer sérieusement le libre exercice du journalisme, et par conséquent la liberté d'information elle-même en société démocratique.

Au cours des dernières années, ce recours abusif semblait s'être estompé. C'est ce qui explique sans doute le relâchement d'une certaine vigilance dans ce domaine. Il faut dénoncer le retour de cette pratique dangereuse.

À cet égard, on doit regretter le renvoi aux calendes grecques du rapport du groupe de travail sur les relations entre la presse et l'administration de la justice au Québec. Au terme d'une consultation, menée sous la présidence de Me Léo Ducharme, ce groupe de travail avait pourtant préconisé l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'une série de cinq recomandations dans l'espoir d'éviter de tels abus.

Le rapport Ducharme préconisait, en 1984, une certaine immunité pour le journaliste dans l'exercice de ses fonctions. Il ne saurait « être contraint, selon cette recommandation, de témoigner sur les faits dont il a eu connaissance [...], ni de divulguer la source de son information ». Cette immunité, de poursuivre les auteurs de ce rapport, ne pourrait être levée que « lorsqu'une partie démontre que la preuve de ces faits revêt une importance déterminante pour la solution du litige et qu'elle ne peut raisonnablement être obtenue autrement que par le témoignage du journaliste ou la production du matériel journalistique ».

Il ne s'agit pas là de simple exercice théorique. Ces recommandations reposent sur l'examen de la jurisprudence développée au Canada, et peut-être davantage aux États-Unis. Elles correspondent aussi très visiblement à la ligne de conduite adoptée par les tribunaux britanniques au fil des années. On voit mal comment la justice canadienne et québécoise pourrait se démarquer d'une telle jurisprudence. Aussi faut-il réclamer un nouvel examen, dans les meilleurs délais, de l'avant-projet de loi élaboré en novembre 1984 par le ministère de la Justice où l'on reprenait l'essentiel des recommandations du rapport Ducharme. Toute autre forme de tergiversation ne fera qu'aggraver une situation lourde d'appréhensions.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

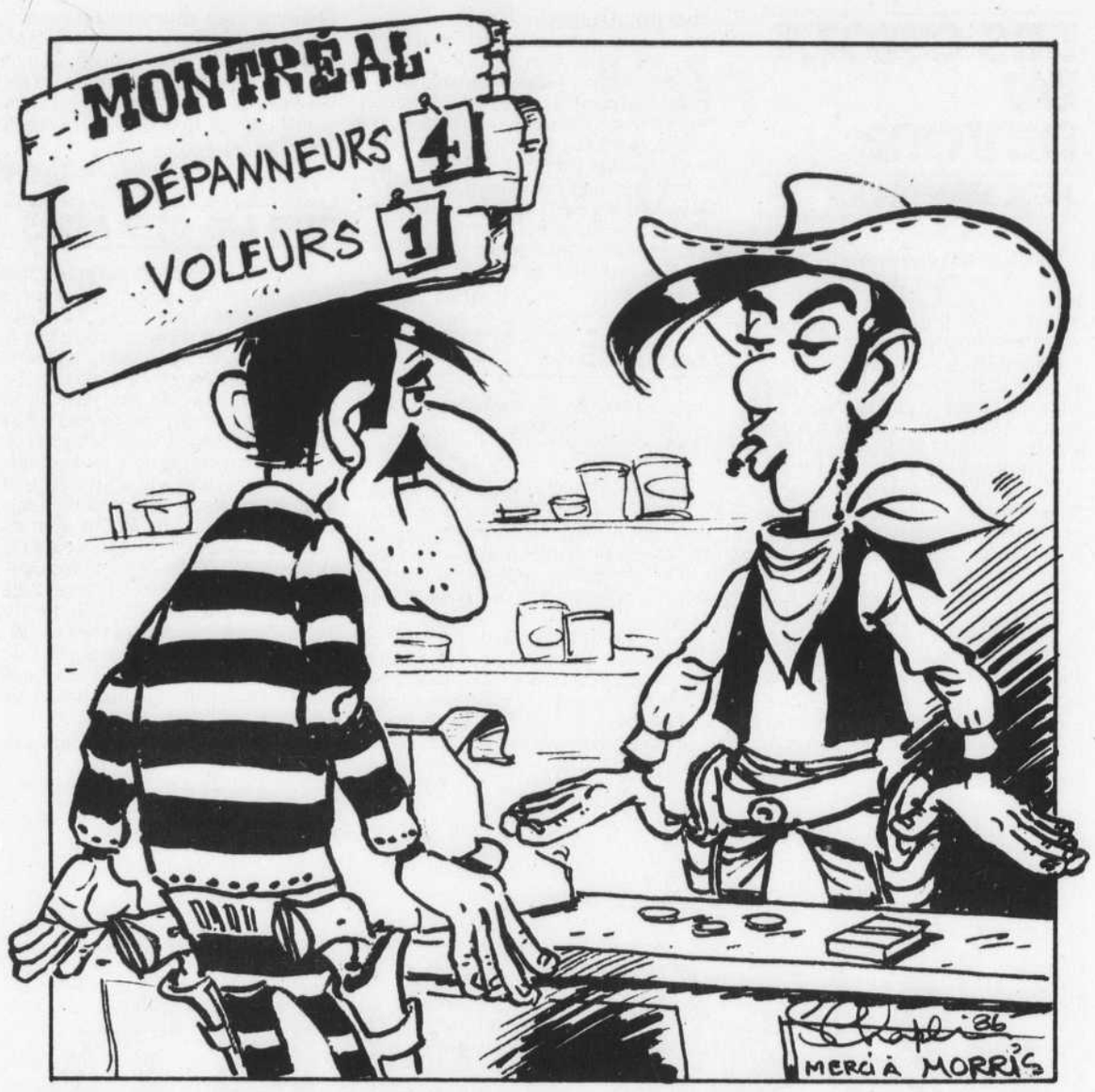

LETTRES AU DEVOIR

■ *Moyen Âge*

LA GENTE homosexuelle se doit d'endurer sa « condition », comme jadis les femmes la leur, et recourir aux sacrements de la confession et de la prière. Sois, mais demande pardon de l'être. Regarde, mais touche pas !

On est au Moyen Âge.

On ne saurait s'attendre que l'église catholique romaine embrasse la cause homosexuelle; mais de là à tenir un discours réactionnaire et méprisant ... Où est rendu le spirituel ? L'attaque se mérite une place de choix au palmarès des déclarations tordues que professent ces ténors et sopranos traditionalistes-fondamentalistes et elle amène de l'eau au moulin des désaxés, des malinformés et des *désinformateurs*. Son moralisme simpliste fait rimer profondeur avec épaisseur. Tout cela n'est pas très catholique !

L'église catholique possède encore beaucoup de crédibilité, son chef encore plus de charisme. Mais le pape a-t-il nécessairement, et toujours, le monopole de la vertu ? Quand la doctrine devient aussi étroite et qu'elle a la bénédiction d'un homme qui ne cesse de prêcher la tolérance et l'amour du prochain de par le monde, ne faut-il pas s'interroger sur son bien-fondé, sa pertinence ?

On rate toujours une belle occasion de se taire.

— YVES AMESSE

Montréal, le 3 décembre.

■ *À mes concitoyens francophones*

JE LIS depuis quelque temps des lettres à l'éditeur au sujet de la loi 101 qui, en dépit des observations très justes de certaines, me font à la fois rire et pleurer.

Quand je pense à ces groupes culturels vraiment menacés, tels les Wallons, les Basques en Espagne, etc. et qui ont réussi à survivre, je me demande pourquoi nous crions si fort parce que M. Bourassa veut mofidier la loi 101. (Oubliez-vous que le PQ fut le premier à l'amender ?) Nous ne sommes pas minoritaires au Québec puisque les francophones représentent près de 80 % de la population. Donc, ce n'est pas par le nombre que nous sommes menacés.

Si notre langue risque de disparaître, c'est plutôt parce que nous ne savons guère protéger ce que nous avons. Le français est mal enseigné dans les écoles. Chaque année les résultats des élèves du Québec s'appauvrissent et malheureusement, qui le leur enseignera ? Allez voir le français des professeurs et vous aurez des résultats alarmants. La culture subit, malheureusement le même sort. Contrairement à ces peuples menacés, nous avons laissé la langue et la culture faiblir chez les jeunes jusqu'à un niveau dangereux.

L'impression qui me reste est que le PQ s'est trouvé un cheval de bataille. Peu éblouissant en chambre, il s'agrippe maintenant au seul moyen qui lui a permis de régner sur le peuple québécois : l'appel au côté émotif des gens. Alors, Québécois, si vous n'avez pas encore assez goûté aux manières dispendieuses du PQ, laissez-vous emporter de nouveau dans ce gouffre duquel nous sommes sortis depuis le 2 décembre.

Si, au contraire, vous désirez garder une vision réaliste de la société québécoise, avec tous les éléments ethniques variés qu'elle comprend, écoutez, mais écoutez attentivement ce que propose M. Bourassa, et vous vous rendrez compte que non seulement les anglophones et les allophones sont protégés par le programme du Parti libéral, mais que les francophones le sont aussi.

— MARIE-CLAUDE BARNABÉ

Ville Lasalle, le 2 décembre.

■ *Votre belle indignation*

TOUT LE monde pleure, tout le monde récrimine. On veut toucher à la sacro-sainte loi 101.

Il y a cependant quelque chose que je ne comprends pas.

Le français — qui est toujours aussi mal parlé — n'est même pas respecté par les francophones.

Combien de fois ai-je entendu des francophones se parler entre eux en anglais, accepter qu'on les serve en anglais sans avoir le courage d'exiger qu'on leur parle en français sous peine d'aller porter leur clientèle ailleurs. Combien de fois ai-je vu des francophones m'adresser la parole d'abord en anglais et ne passer au français qu'après m'avoir entendu leur répondre dans ma langue ... qui était également la leur.

Alors, votre belle indignation, je n'y crois pas. Je ne crois plus à votre sincérité, à votre goût du français, à votre respect pour votre culture. Je n'y croirai de nouveau que lorsque vous montrerez un peu de courage, de fierté, de respect de vous-mêmes.

Cela veut dire exiger le français partout. Si on refuse, partez et allez porter votre clientèle et vos dollars ailleurs. Si on vous vend des produits et que le mode d'emploi est en anglais, rapportez-les au magasin.

Bien sûr, ça demande un effort ... tout comme nager pour ne pas se noyer.

— JEANNE AYMAR

Montréal, le 5 décembre.

■ *La plus grande des réformes*

VOTRE collaborateur Gilles Lesage est très gentil de faire allusion à Denis Monière, à Gilles Rhéaume et à moi dans sa chronique consacrée au « flottement néo-péquiste » (LE DEVOIR, 11 novembre 1986). Militants indépendantistes, nous déplorons les virages en rond de poêle du parti québécois. Nous sommes cent fois d'accord qu'il est « urgent que le seul parti d'opposition se redéfinisse et se situe avec rigueur et clarté ». C'est bien là le rôle d'un parti politique, nous en convenons sans réserve. Pourquoi alors Gilles Lesage affirme-t-il que nous prétendons le contraire ?

Je soupçonne que votre collaborateur a mal compris la position que nous avons prise dans un tout autre contexte, à propos du « projet de société » dont certaines formations politiques semblent obsédées. (Oui, bien sûr, je fais allusion non seulement à l'héritage péquiste, mais aussi au RDI, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance.)

Nous avons soutenu qu'un parti indépendantiste porté au pouvoir aura les mains pleines, pendant au moins un mandat, à réaliser l'indépendance, à mettre en place les institutions indispensables, à prendre le siège du Québec aux Nations unies, à harmoniser les rapports avec les voisins américains et canadiens et avec les amis français et autres. Il n'aura sûrement pas le temps de mettre en oeuvre, au plan social, des réformes fondamentales.

L'indépendance est elle-même la plus grande des réformes. Elle n'est ni à gauche ni à droite. Une fois qu'elle sera réalisée, la population du Québec saura bien choisir son projet de société. Il faut lui faire confiance : voilà l'attitude la plus démocratique.

Cela n'empêche cependant pas le Parti indépendantiste, en toute honnêteté, de présenter un programme qui traduit les préoccupations de ses militants. Mais l'essentiel, c'est l'indépendance. C'est déjà beaucoup. Nous n'avons pas la prétention d'imposer un moule au Québec de demain. J'espère que M. Lesage conviendra que notre rêve de rassembler un jour les principales nuances du prisme politique n'est aucunement en contradiction avec le devoir de rigueur et de clarté de tout parti politique.

— PIERRE DE BELLEFEUILLE
président
Parti indépendantiste

St-Eustache, le 20 novembre.

■ *Tous ont le droit et le devoir*

Lettre à la présidente du Conseil des arts du Canada.

PERMETTEZ-MOI de joindre ma modeste contribution à la campagne d'appui actuellement en cours pour la survie du Magazine OVO.

À l'instar de centaines de personnes qui partagent ce point de vue, je vous demande bien humblement de reconsidérer la position du Conseil des arts du Canada à l'endroit du Magazine OVO, et de lui verser les montants d'argent qu'il est en droit de recevoir.

Sinon, ce n'est pas seulement un périodique culturel qui risque de disparaître, mais le lieu d'expression de milliers de personnes de par le monde qui, à travers OVO, se voyaient vivre. De plus, cette coupure de subvention au Magazine OVO traduit une velléité de censure dont les conséquences dépassent les frontières de ce seul débat.

Personne ne possède la vérité dans le domaine de l'expression photographique en particulier ou artistique en général; pour cette raison, tous ont le droit et le devoir de s'exprimer.

Votre rôle, à titre de responsable d'un organisme public, est de vous assurer que tous et chacun puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

— JEAN LAUZON

Drummondville, le 5 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:	
Édition quotidienne =	139$ par année
	75$ 6 mois
	39$ 3 mois
Livraison par la poste:	
Édition quotidienne =	145$ par année
au Canada	79$ 6 mois
	42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La renaissance des centres-villes

LA SÉRIE des Conférences Hydro-Québec 1986, organisée en collaboration avec la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, s'est terminé la semaine dernière par un panel regroupant des représentants de divers milieux montréalais. Les panélistes ont discuté, en regard de l'aménagement futur du centre-ville de Montréal, trois thèmes qui ont émergé des neuf conférences précédentes comme porteurs d'enseignement. Le cycle de cet automne visait en effet comme objectif d'amener des spécialistes européens et nord-américains à faire le point sur les conditions à créer et les moyens à prendre pour assurer la renaissance des centres-villes.

Le premier de ces thèmes concerne l'importance d'intégrer des équipements culturels au centre-ville. Il a été surtout traité par Georges Frêche, maire de Montpellier, dans sa conférence intitulée « Montpellier : les équipements culturels au coeur de la renaissance urbaine » (14 octobre) et par Manuel Castells, lors de son remarquable exposé sur « La Cité informatique : nouvelles technologies, espace de flux et centralité urbaine » (18 novembre).

La ville de Montpellier, dans le sud de la France, a connu depuis une trentaine d'année un essor remarquable, doublant sa population (l'agglomération compte aujourd'hui 300,000 personnes) et s'imposant désormais comme la métropole régionale la plus dynamique du Languedoc-Roussillon. Cette performance ne s'est pas réalisée sans efforts ni planification. Car pour attirer les entreprises et créer les emplois nécessaires pour soutenir un tel accroissement démographique, la ville a dû faire face à une concurrence acharnée, tant de la part d'agglomérations voisines telles Nice et Bordeaux que de la part de villes aussi éloignées que Lund en Suède et Austin au Texas.

Montpellier ne manquait pas, au départ, d'atouts, grâce notamment à ses universités réputées dans toute l'Europe et à ses centres de recherche. De plus, elle est située dans la région soleil, à proximité de la Méditerranée, ce qui constitue un facteur d'attrait indéniable.

Mais on s'est rendu compte que ces atouts n'étaient pas suffisants. Alors qu'au début on avait eu recours aux politiques et aux équipements culturels pour tenter d'assurer une cohésion sociale au sein d'une population dont 81 % provient de l'extérieur de Montpellier (principalement d'Algérie), très rapidement l'enjeu économique de la culture a passé au premier plan.

Pour le maire Frêche, « l'investissement culturel est devenu pour cette métropole régionale un investissement économique de rentabilité collective ». Cet enjeu consiste, pour l'essentiel, à la nécessité de recourir aux politiques et aux équipements culturels pour créer dans l'agglomération une qualité de vie susceptible d'inciter les personnes scolarisées — donc les plus aptes à contribuer à l'essor économique — à s'établir et à oeuvrer à Montpellier.

L'utilisation de la culture comme enjeu économique a eu deux conséquences immédiates. D'abord de favoriser le développement d'un mécenat d'entreprise. Dès que l'investissement culturel fut considéré comme un moteur de la prospérité économique, il apparut normal aux principaux acteurs économiques d'y contribuer. En second lieu, cette utilisation a façonné une nouvelle image de la ville, basée sur la création et les performances culturelles.

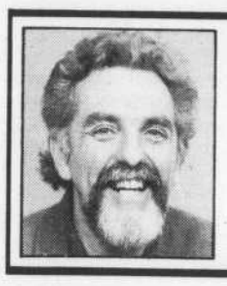

ARCHITECTURE URBANISME

JEAN-CLAUDE MARSAN

Manuel Castells, pour sa part, a démontré que les nouvelles technologies de production et de communication axées sur l'électronique tendent à différencier dans les métropoles deux classes sociales principales. La première est représentée par une élite scolarisée et entreprenante, préoccupée par son épanouissement personnel, avide de connaissances, de culture et d'échanges. La seconde regroupe les exécutants, encadrés par cette élite et au service de ses besoins grandissants.

Si ces nouvelles technologies contribuent d'une part à une décentralisation de certaines activités de production dans les aires métropolitaines, favorisant un modèle d'agglomération polynucléarisée, elles semblent accentuer, d'autre part, la concentration d'autres activités au centre-ville. Ainsi, pour les villes qui peuvent se brancher sur le réseau économique mondial, le centre-ville acquiert une nouvelle importance pour la concentration des entreprises de direction et de planification et pour celle des équipements culturels fréquentés assidûment par cette nouvelle élite urbaine. Ce phénomène est évident à New York : la métropole américaine, théoriquement en faillite au début des années 1970, s'est relevée par la concentration dans Manhattan des entreprises de finance, de communication et des équipements culturels.

Le deuxième thème qui émerge de cette série de conférence concerne la nécessité de recourir au design urbain pour l'aménagement des centres-villes. Kenneth Greenberg (« Toronto, une ville entre deux mondes : la part du public et du privé dans les politiques de design urbain », 7 octobre), Serge Moureaux (« Bruxelles : du projet Manhattan à l'opération Botanique », 4 novembre), Dean Macris et George Williams (« The San Francisco Downtown Plan : innovative planning at work », 28 octobre) ont tous rappelé la tragédie de l'urbanisme de l'après-guerre, issu des concepts de la *Cité Radieuse* de Le Corbusier, tendant à simplifier la ville à outrance. Sous cette conception, la ville s'est résumée à quelques grandes fonctions, principalement circuler et habiter. L'ingénieur a accaparé la route (et l'autoroute) et l'architecte la tour d'habitation. Malheureusement, personne ne s'est préoccupé de habitat.

Pour Kenneth Greenberg, le design urbain constitue une pratique d'intégration et apparaît absolument nécessaire pour concilier entre elles les activités les plus diverses de la ville, principalement au centre-ville où elles se concentrent. Pour lui comme pour les autres, l'objet clé de cette pratique est la rue. Il faut redonner la rue au designer urbain car sa fonction ne se limite pas qu'à circuler. Elle doit également créer un cadre spatial et social harmonieux, en intégrant les fonctions et en ordonnant le bâti, favoriser l'accessibilité et l'animation et assurer enfin un mobilier urbain adéquat et confortable, reflétant les manières d'être et la culture des communautés.

Pour Dean Macris, directeur du service d'urbanisme de San Francisco et son adjoint, George Williams, le design urbain est essentiel à la réalisation du plan directeur du centre de cette ville, plan reconnu comme un des plus audacieux au monde. Il comprend notamment l'intégration de l'ancien et du nouveau (250 édifices sont classés de valeur historique au centre-ville), la création de conditions optimales d'ensoleillement et le contrôle des micro-climats, la protection du piéton contre les intempéries, enfin la création d'un mobilier urbain adéquat et confortable. Dans tous les cas la tâche en est confiée au designer urbain.

Le troisième et dernier thème qui a émergé clairement de ces conférences concerne la nécessité d'agir rapidement, spécialement sur le plan du design urbain. Ainsi, Gary Hack, directeur de l'École d'architecture et de planification du Massachussetts Institute of Technology, a fait état dans sa conférence (« The consumable city : evolving downtown functions », 21 octobre) de certains de ses travaux dans des villes aussi peu inspirantes que Reno dans le Nevada et Houston au Texas.

Dans les deux cas, il s'est livré à des mises en scènes urbaines susceptibles d'entraîner et d'orienter un développement bâti cohérent et harmonieux. Dans le cas de Reno, cela a consisté à mettre en valeur la rivière traversant le centre-ville de façon que les citoyens y trouvent une identité, une fierté et un motif de planifier désormais leur devenir urbain. Dans le cas de Houston, c'est par l'aménagement d'un grand boulevard d'esprit classique, bordé d'arbres, dans un site abandonné et désolé que l'urbaniste espère susciter et orienter un développement riverain souhaitable.

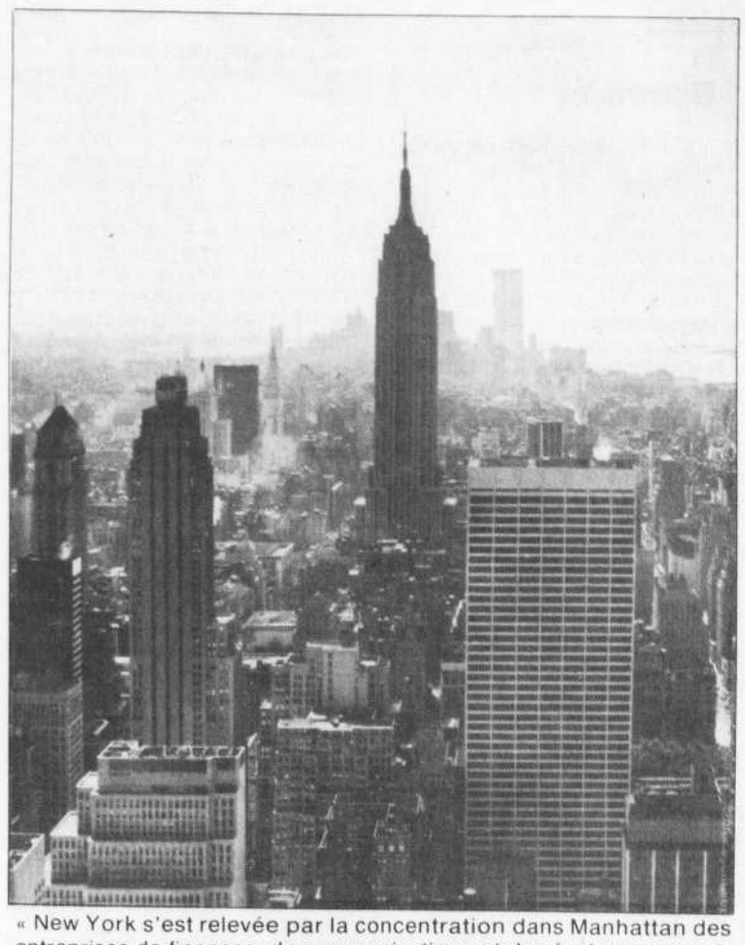

« New York s'est relevée par la concentration dans Manhattan des entreprises de finances, de communications et des équipements culturels »

Michel Cantal-Dupart, commentant « le grand plan de Paris : lieux magiques et trames urbaines » (25 novembre), a fait la même recommandation. Pour lui, il faut « gagner du temps sur le temps » pour profiter d'un momentum, élever le niveau de conscience, marquer le rythme et créer des jalons dans le processus d'aménagement. Cette philosophie est appliquée systématiquement dans les projets de « Banlieues 89 », interventions à court terme visant à susciter dans la périphérie des grandes villes de France des aménagements susceptibles d'améliorer le cadre de vie.

Jusqu'à quel point ces enseignements tirés d'expériences aux États-Unis et en Europe sont applicables dans leur esprit au cas montréalais, c'est ce que les panélistes ont tenté d'explorer. Ce n'est pas en deux heures que l'on peut faire le tour de telles questions. Mais ce qui est encourageant, c'est que le grand public s'intéresse désormais à ces problématiques d'aménagement, comme l'a démontré son assistance nombreuse à ces Conférences Hydro-Québec, semaine après semaine.

Le Québec et ses minorités

Texte intégral de la Déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales rendu public hier

ÉTANT DONNÉ la proclamation par l'Organisation des Nations unies, en novembre 1983, de la deuxième décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et l'appui que le gouvernement du Québec lui donnait en septembre 1985 ;

Considérant que cet appui s'inscrivait dans la longue tradition d'ouverture et de souplesse qu'a toujours manifestée au cours des siècles le Québec, seul territoire à majorité francophone en Amérique ;

Compte tenu de l'acceptation pleine et entière par le Québec des Conventions et Pactes internationaux sur les droits de la personne, et notamment de la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ratifiée par le gouvernement du Québec le 10 mai 1978, qui réaffirment, entre autres, que toute doctrine de supériorité fondée sur la différenciation entre les races est scientifiquement fausse, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse ;

Considérant que l'Assemblée nationale, par la voix unanime de tous ses membres, reconnaît le principe d'égalité en valeur et en dignité de tout être humain ;

Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec consacre le droit de toute personne à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée, notamment, sur la race, la couleur, la religion, l'origine ethnique ou nationale ;

Considérant que le racisme et la discrimination raciale sont autant de formes graves d'injustice sociale ;

Convaincu que c'est la responsabilité de chaque individu d'adopter à l'égard de toute personne une attitude de respect de sa dignité et de ses droits ;

Désireux que toutes les communautés culturelles et les nations autochtones du Québec puissent continuer de s'épanouir et contribuer pleinement à l'édification et au progrès d'une société où règnent paix et harmonie ;

Le gouvernement du Québec déclare ce qui suit :

— Dans le respect des lois adoptées par le Parlement du Québec, le gouvernement du Québec condamne sans réserve le racisme et la discrimination raciale sous toutes leurs formes.

— Le gouvernement du Québec continuera à promouvoir le respect mutuel entre tous les groupes de la société et la représentation des différents groupes ethniques, raciaux et culturels dans tous les secteurs de la vie nationale.

— Le gouvernement du Québec s'engage à veiller à ce que tous ses ministères et organismes se conforment à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

— Le gouvernement du Québec s'engage à appliquer les mesures prévues par les lois contre les manifestations du racisme et de la discrimination raciale et à adopter toute autre mesure appropriée pour les contrer.

— Le gouvernement du Québec fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser la pleine participation de toute personne, indépendamment de sa race, de sa couleur, de sa religion, de son origine ethnique ou nationale, au progrès économique, social et culturel du Québec.

— Le gouvernement du Québec veillera à ce que soit respecté le droit de toute personne à l'égalité dans les domaines du travail, du logement, de la santé, des services sociaux, éducatifs et des autres services offerts à la population, ainsi que dans l'accès aux lieux publics, sans discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'origine ethnique ou nationale.

— Le gouvernement du Québec s'engage, à ces fins, à favoriser le développement de mesures destinées à encourager l'épanouissement économique, social et culturel des différents groupes ethniques, raciaux et culturels, de même que le développement de programmes d'accès à l'égalité.

— Le gouvernement du Québec fait appel à l'ensemble de la population québécoise pour qu'elle soutienne ses efforts par une attitude de respect de la dignité et des droits de toutes les personnes et qu'elle soit sans cesse vigilante face à toute manifestation de racisme ou de discrimination raciale.

Les enjeux du projet de loi 140

ANALYSE

JEAN-PIERRE PROULX

COMPTE TENU des amendements que le gouvernement a apportés au projet de loi 140 sur la réaménagement des organismes chargés de l'application de la Charte de la langue française, les enjeux sont singulièrement réduits. Ils en restent trois :

■ la mise à l'écart du président du Conseil de la langue française (CLF) M. Jean Martucci ;

■ la disparition de la Commission de la protection de la langue française (CPLF) comme organisme autonome et le transfert de son mandat à l'Office de la langue française (OLF) ;

■ la création d'un lien de subordination de l'OLF au gouvernement et au ministre chargé de l'application de la loi.

1) Le remplacement complet des dirigeants de l'OLF, du CLF et de la CPLF se justifiait théoriquement dans le cadre du rapport Lalande qui préconisait une fusion complète des trois organismes.

En pratique, le président de l'OLF, M. Claude Aubin, termine son mandat le 8 avril prochain. Par contre, le président de la CPLF, M. Pierre E. Laporte, vient d'être nommé par le gouvernement libéral en remplacement de M. Gaston Cholette qui a quitté le 30 août dernier. Il n'y a donc pas d'enjeu véritable sur ces personnes.

En réalité, le projet de loi 142 ne touche véritablement que l'actuel président du CLF, M. Jean Martucci. En abolissant nominalement le CLF et en le remplacant par un Haut Comité, on écarte par le fait même un homme politiquement gênant dont le mandat ne se termine que le 31 juillet 1990.

2) Le projet de loi 142 abolirait la CPLF comme organisme autonome et confierait à l'OLF son mandat de « traiter des questions se rapportant au défaut de respect de la présente loi ».

C'est un retour à la loi 22. La Régie de la langue française, qui a précédé l'OLF, avait effectivement pour mandat de « mener les enquêtes prévues par la présente loi afin de vérifier si les lois et les règlements relatifs à la langue française sont observés ».

Pour justifier ce retour à la loi 22, le comité Lalande invoquait avant tout la difficulté pour le citoyen de se retrouver dans cette « jungle administrative ».

La loi 101 a séparé les mandats de promotion et de protection de la langue française parce que, expliquait-on en 1977, l'expérience de la loi 22 a montré qu'il n'est pas souhaitable que le même organisme se trouve écartelé entre un double devoir de manier la carotte et le bâton.

3) La loi 142 obligerait l'OLF à exécuter les mandats du gouvernement à l'intérieur des fonctions générales. Ces mandats ainsi confiés devraient toutefois, précise-t-on maintenant, « découler des avis, des constatations, des conclusions, des études ou des recherches que lui transmet le Haut comité ». Indirectement donc, l'OLF verrait ainsi son action subordonnée à celle du Haut Comité.

Quant aux directives que le ministre pourrait donner à l'OLF sur ses « objectifs » et ses « orientations » — on comprend par le contexte qu'il s'agit des programmes d'action de l'OLF — elles devraient avoir fait l'objet d'un débat préalable en commission parlementaire.

Le changement proposé soulève une première question : quels motifs réels poussent le gouvernement à délaisser le principe de l'autonomie de l'OLF, principe que le gouvernement Bourassa première manière a lui-même respecté dans la loi 22 à propos de la Régie de la langue française ?

Selon l'humeur de l'opinion publique — anglophone, notamment — le gouvernement pourrait, par exemple, donner des « mandats » relatifs aux enquêtes pour défaut de respecter la loi. Il pourrait aussi donner le « mandat » à l'OLF de passer un règlement pour faire des exceptions à la règle de l'unilinguisme de l'affichage.

La manoeuvre serait trop grosse. Aussi, Mme Bacon propose-t-elle maintenant que ces « mandats » découlent d'un avis du Haut Comité. Selon toute apparence, il y a là un « sauve-la-face ».

Le projet de loi distingue par ailleurs entre un « mandat » gouvernemental et une « directive » ministérielle. En pratique, où se logera la frontière ? Appartiendra-t-il aux juges de définir un jour ces termes?

★

Un examen comparé du texte de la Charte actuel avec le projet de loi 142 tel qu'amendé indique, qu'hormis ces trois points, le gouvernement propose de changer « quatre trente sous pour une piastre ».

Ainsi le « nouvel » OLF conserverait pratiquement tous ses pouvoirs actuels : il serait libéré de l'obligation de soumettre au Conseil de la langue française les divers règlements que la loi lui prescrit d'adopter. Il perdrait le pouvoir d'exiger des collèges et universités « un rapport sur la langue des manuels utilisés ».

Par contre, il se verrait confier la fonction nouvelle « d'assister le ministère de l'Éducation dans la définition des programmes d'enseignement en français et dans la détermination des moyens permettant d'assurer la qualité du français parlé et écrit ». De plus, il aurait à « sensibiliser les entreprises aux objectifs visés par la présente loi ».çaise assurait de son côté à peu près toutes les fonctions remplies actuellement par le Conseil auquel il succéderait. Il ne serait plus tenu de donner son avis au ministre sur les règlements préparés par l'OLF ni non plus « sur l'interprétation ou l'application de la présente loi ». Il pourrait néanmois continuer de remplir cette dernière fonction en vertu de son mandat général.

Le Haut Comité se verrait par ailleurs attribuer le nouveau mandat général de conseiller le ministre pour « assurer le rayonnement de langue française dans le monde francophone ». Il aurait en outre le pourvoir nouveau de créer et maintenir des liens avec les organismes voués au développement du français.

Seul changement important : le Haut Comité perdrait le pouvoir du CLF « d'informer le public sur les questions concernant la langue française ». On ferait plutôt un devoir au ministre « de rendre publiques, dans un délai raisonnable, les avis, les constations, les conclusions ainsi que les études et les recherches que lui transmet le Haut comité ».

On veut éviter évidemment l'inconvénient des publications surprises politiquement embarrassantes pour le gouverment comme l'indique l'histoire récente du Conseil.

La notion de « raisonnabilité » est cependant élastique et pourrait faire problème puisque le ministre en demeurerait le seul interprète. La solution se trouve sans doute dans le pouvoir que continuerait de posséder le Haut Comité « d'adopter un règlement de régie interne soumis à l'approbation du gouvernement ». Il suffirait d'y prévoir des règles précises concernant la publication de ses travaux.

La raison d'être de ce projet de loi n'est donc pas très évidente. Le grand dessein de réforme de structures se voit donc ramené, par les amendements au projet de loi 140, à des éléments plus ou moins importants et plus ou moins disparates noyés dans des articles de loi qui reprennent, au texte, ceux que l'on retrouve dans la loi 101.

Vaut-il la peine, dès lors, d'enclencher un grand débat à l'Assemblée nationale? Le gouvernement semble avoir déjà répondu par la négative puisque, selon toute probabilité, l'étude du projet de loi sera reportée au printemps. Les glaces pourraient bien l'entraîner plus loin encore.

Le dernier Bigras

NOTES DE LECTURE

GILBERT TARRAB

Julien Bigras, **La folie en face**, Robert Laffont, Collection « Réponses », Paris 1986, 250 pages

APRÈS « le psychanalyste nu », Julien Bigras récidive en publiant le récit de cinq psychanalyses qui semblent l'avoir profondément marqué : Sarah première et seconde, Lévi, Jonathan, Gengis, sont des personnages souffrant tous d'un degré plus ou moins intense de psychose, et l'auteur a su, dans l'ensemble, en conter le drame de manière accessible au néophyte. Mais ce n'est qu'à la toute fin du livre que ces cinq histoires de vie prennent un sens, puisque c'est là que Bigras articule et ramasse magistralement ce qui ne pouvait sembler au départ que tranches de vie éparpillées à tous les vents.

On commence à connaître le goût de Bigras pour les patients « irrécupérables », ceux qui lui sont référés par les hôpitaux psychiatriques, Bigras étant considéré comme le dernier recours avant l'internement asilaire définitif.

On sait aussi le goût que Bigras entretient pour les patients ayant été victimes d'actes incestueux. Dans ce livre, des fantasmes de ce type se font jour dans plusieurs cas : fantasme du frère, du père, de la mère qui, pour des « raisons » diverses, abusent du fils ou de la fille. Il est parfois difficile, comme le fait sentir Bigras dans ses récits, de tracer une ligne de démarcation nette et tranchée entre le fantasme et la réalité.

Mais ce qui demeure le plus touchant, dans ce livre, c'est la *manière* même dont Bigras s'y prend pour nous faire aimer ses personnages, pour nous les faire toucher du doigt, pour les investir de chair et de sang, eux qui sont, à prime abord, à des années-lumières de notre façon de fonctionner.

On finit, non seulement par nous attacher à ces personnages, mais aussi à les suivre dans le labyrinthe et les dédales de leur « folie ». Et c'est là que *l'écrivain* Bigras se profile sous le psychanalyste : il n'est pas simple, en effet, de raconter des séances de ce genre. Plusieurs, qui s'y étaient essayés auparavant, s'y sont cassés les dents. Mises à part quelques exceptions (comme Marie Cardinal dans « Les mots pour le dire » et Didier Anzieu quand il raconte sa psychanalyse avec nul autre que Lacan dans « Une peau pour les pensées »), il est très ardu de narrer l'inénarrable : comment dire ces silences pleins entre le duo analyste/analysé, comment dire l'inconscient qui se manifeste subrepticement à travers certains « trous » dont le psychanalyste essaie de donner sens, en mettant certains signes en rapport les uns avec les autres, comment raconter, enfin, pour le grand nombre, ce qui finalement ne peut être saisi que par l'intéressé(e), et celui qui tâche, souvent difficilement, à le (la) lui faire saisir ?

Il faut rendre hommage à ceux qui, comme Bigras, réussissent à nous embarquer avec eux dans ce voyage souvent interminable et jamais définitivement achevé.

LIBRAIRIE HERMÈS
1120, av. laurier ouest,
outremont, montréal • 274-3669
de 9 à 9
362 jours par année

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bourassa

cc12 Pour M. Pierre Marc Johnson, au contraire, les amendements ne correspondent pas au discours de la ministre à l'égard d'un projet qui soulève de multiples réticences, et dont M. Bourassa avait dit qu'il serait amendé pour éviter d'en faire une passoire. Estimant que le projet 142 n'est pas le bon véhicule pour refléter des droits fondamentaux, il demande d'en remettre l'étude au printemps.

Le premier ministre répond qu'il s'agit d'un amendement des deux partis politiques. Au lieu de se discréditer par une mascarade incroyable, en laissant sonner les cloches d'appel au vote pendant près d'une heure, l'opposition devrait collaborer au respect de son propre engagement et proposer des amendements pertinents. M. Johnson interjette que son vis-à-vis tronque l'engagement péquiste. M. Bourassa rétorque qu'au lieu d'agir d'une façon grotesque et loufoque, le chef péquiste devrait assumer ses responsabilités d'une façon digne et utile pour faire avancer le débat.

Consultez alors les principaux intéressés, insiste M. Johnson. M. Bourassa réplique qu'il y a un consensus formel sur les objectifs du projet visant à assurer la protection des droits des anglophones. Aussi, le PQ devrait cesser de « faire de la politique partisane ou même du fanatisme sur des droits fondamentaux comme ceux-là ». M. Johnson revient à la charge, insiste sur la complexité de l'aménagement de droits collectifs, illustrée par les propos mêmes de la ministre qui, après avoir évoqué la notion de communauté d'expression anglaise, s'en tient à la formulation originelle de « toute personne d'expression anglaise » qui aura droit aux services dans cette langue.

Esquivant, M. Bourassa lance que l'opposition veut prolonger au maximum le débat linguistique, qui lui sert de bouée de sauvetage et de camouflage à ses divisions internes. Il ajoute: « Cela fait plusieurs années que nous nous sommes engagés, y compris avec le PQ, à respecter ces droits fondamentaux. C'est évident que la convergence à la fois du respect des droits collectifs et des droits individuels — je suis d'accord avec le chef de l'opposition — est un problème complexe et sérieux. Mais nous avons suffisamment réfléchi à cette question pour agir immédiatement. »

M. Johnson reprend que cet examen devrait se faire à tête reposée, avec les consultations et études appropriées, non pas la nuit et dans la bousculade de décembre. M. Bourassa lui répond que l'opposition fait de la politique politicienne non seulement sur la loi 142, mais de l'obstruction systématique sur tous les projets de loi importants pour le gouvernement.

« Pour l'opposition, se conduire de façon responsable, c'est faire reculer le gouvernement lâ-dessus plutôt que de faire reculer la loi 101 », conclut M. Johnson.

« Pour le gouvernement, agir d'une façon responsable, c'est respecter ses engagements », conclut le premier ministre.

Pour sa part, Mme Lavoie-Roux estime que ses trois amendements reflètent bien ses propos de lundi soir. Le premier inclut une disposition qui permettra l'exercice du droit reconnu dans la mesure où le prévoit un programme d'accessibilité visé par la loi. Le second prévoit la collaboration des conseils régionaux (CRSSS) entre eux dans la préparation d'un programme d'accès à des services de langue anglaise. Le troisième est un amendement de concordance, conclut la ministre.

A la lumière de ses propos de lundi soir, LE DEVOIR avait compris que la formulation « toute personne d'expression anglaise » serait amendée et circonscrite à « la communauté d'expression anglaise ». Mais ce n'est pas ce membre de phrase qui a été modifié, en fait, mais le second, faisant état, lui, d'un programme d'accessibilité.

D'autre part, durant toute la soirée de mercredi et la journée d'hier, la commission chargée de l'étude détaillée du projet 142 a été accaparée par des motions préliminaires visant à faire entendre les organismes concernés, dont l'Association des hôpitaux. L'on prévoit que le gouvernement imposera là aussi, comme il l'a fait hier pour le projet 119 sur la construction, la fin des travaux, la clôture, de sorte que le projet saute à l'étape suivante. Le gouvernement devra probablement faire de même pour le projet relatif aux soins dentaires, s'il veut le faire adopter avant Noël.

Quant au projet 140, la rumeur parlementaire veut que la ministre Lise Bacon insiste pour que l'étude de son principe soit conclue la semaine prochaine, de sorte que son adoption puisse être bâclée en douce au début de l'an prochain.

Enfin, rappelons que les députés péquistes ne sont que 23 à l'Assemblée, et non pas 53, comme nous l'avons écrit par inadvertance hier, en faisant état de l'adoption du principe du projet 142 par les 85 libéraux présents, en l'absence du premier ministre.

◆ Le REA

sure entraînera tout simplement un déplacement de la demande vers les titres de compagnies en développement. La facture pour le gouvernement resterait en conséquence la même.

Le gouvernement a par ailleurs endurci sa position de sorte à défavoriser l'émission d'actions à droit de vote restreint, connues sous le vocable actions subalternes. L'achat de pareils titres dans le cadre du RÉA donnera en effet désormais droit aux mêmes avantages fiscaux limités que pour les actions des grandes corporations, soit un taux de déduction de 50 % et une limite de $ 1,000 par contribuable.

Une exeption est toutefois faite pour les corporations en voie de développement dont on reconnaît la difficulté des fondateurs à conserver le contrôle tout en en augmentant la base de capital. En ce dernier cas, et à la condition que les actions subalternes émises comportent au moins un dixième du nombre de droits de vote de toute autre action, la déduction demeure à 75 % sans plafond de déduction de $ 1,000.

Les actions subalternes dont la vogue va croissante au Québec ont reçu une condamnation sévère de la part des associations d'analystes financiers du Canada. La Bourse de New York, jusqu'à maintenant tout au moins, en refuse d'ailleurs l'inscription.

D'autres modifications entrent également en vigueur dès maintenant, visant à préserver l'intégrité du RÉA. Les compagnies seront ainsi pénalisées si elles rachètent de leurs actions à l'intérieur des deux années suivant l'émission de titres RÉA. Leurs actions, pour être admissibles au RÉA, devront également s'inscrire obligatoirement à la Bourse.

Cette dernière mesure n'a cependant pas plu au président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Marcel Daoust, qui a souligné au DEVOIR l'apport économique des financements réalisés auprès de leurs membres par les compagnies Métro-Richelieu, Focus et Rona sans qu'il n'y ait eu besoin de porter ces titres en Bourse.

Le ministre n'a par ailleurs encore apporté aucune précision concernant les fonds d'investissement RÉA, un véhicule de placement promis dans le dernier budget mais dont les technicalités d'application restent toujours à être préciser.

Dans une entrevue au DEVOIR hier, M. Serge Saucier qui présida la Commission d'étude sur la capitalisation des entreprises en rappelait encore l'importance. M. Cloutier a renchéri en soulignant que l'accent mis par le RÉA sur les compagnies en développement, voire des titres plus risqués, rendaient d'autant plus utiles la disponibilité de ces fonds pour les investisseurs moins avisés.

Outre le RÉA, M. Lévesque s'est attaqué aux avantages fiscaux consentis pour les actions accréditives et les parts dans des films québécois en expliquant qu'il souhaitait préserver l'équilibre général des mesures fiscales vouées au developpement des entreprises.

Le régime d'actions accréditives et de participations dans des sociétés en commandite porteront ainsi dorénavant les mêmes déductions de 133⅓ % comme au fédéral, plutôt que de 166⅔ %. La rumeur veut par ailleurs que le gouvernement fédéral ramène ce taux à 100 % à l'occasion de son prochain budget.

Selon M. Pierre Colas, vice-président au financement corporatif chez Temberton Houston Willoughby Bell Gouinlock, une firme spécialisée dans les émissions d'actions accréditives, le Québec perd ainsi son avantage comparatif face aux autres provinces, ce qui pourrait être néfaste pour l'exploration au Québec. De même, pour M. Pierre Barnard de la société d'avocat Lapointe Rosenstein qui signa pour près de $ 400 millions de financements en actions accréditives « les mines sont les grandes perdantes de cette réforme. »

La mesure fiscale pour les investissements dans les films québécois se résume à un abaissement de 150 % à 100 % de la déduction fiscale autorisée, et ce à compter de l'année 1987. Selon le ministre, la fiscalité québécoise à l'égard de la production cinématographique demeure malgré tout plus généreuse que celle applicable dans les autres provinces canadiennes.

Invité à commenter cette dernière mesure, M. Daoust a dit croire qu'elle ne compromettrerait en rien l'établissement d'une cité du cinéma à Montréal, l'industrie québécoise ayant, à son avis, atteint une qualité telle que les films peuvent se financer pour leur seule valeur, et non en fonction d'un quelconque dégrèvement fiscal.

◆ Gobeil

tient toujours à son offre initiale de 3.5%, mais la récupération envisagée de quelque $100 millions est abandonnée, à toutes fins utiles, et diverses améliorations portent de $333 millions à près de $600 millions l'offre globale de février dernier;

■ pour 1987 et 1988, l'offre salariale minimum reste à 3.5% pour tous mais, selon une distribution qui favorisera les plus bas salariés, l'augmentation moyenne sera de 3.9%;

■ tenant compte du coût du système (avancements d'échelons et le reste), évalué à 1.2%, l'augmentation générale sera donc de 4.7% pour cette année, de 5.1% pour les deux prochaines années;

■ même s'il n'y est pas tenu par la loi 37, et même s'il n'y a pas eu entente pour l'année qui prend fin, le gouvernement veut ainsi démontrer sa bonne foi et son désir, partagé par les centrales syndicales, d'en arriver à une conclusion rapide et valable pour trois ans;

■ les offres sont assorties de considérations particulières pour certains groupes, notamment pour les infirmières et pour les professionnels des trois réseaux gouvernementaux.

Pour sa part, tout en se réjouissant de la modulation prévue pour les plus bas salariés, le porte-parole de l'opposition déplore qu'il n'y ait pas de rattrapage spécifique pour certains groupes. M. François Gendron se demande comment le Trésor peut prévoir ce que sera le taux d'inflation l'an prochain, davantage dans deux ans.

A cet égard, LE DEVOIR a appris que le Trésor s'attend à ce que la CSN, la CEQ et la FTQ insistent pour qu'il y ait un ajustement en cours de route à l'indice du coût de la vie. Pour amener un règlement triennal, le gouvernement serait disposé à se conformer de quelque manière à l'inflation réelle de 1987 et 1988.

Quant à M. Gobeil, il range parmi les compromis importants le fait que le gouvernement ait renoncé à récupérer $100 millions au titre des avantages sociaux. De même, il a proposé des améliorations pour plus de $94 millions aux modalités de mise à la retraite. De plus, il a tenu compte des demandes syndicales portant sur les conditions de travail des employés occasionnels, les changements technologiques, l'accès à l'égalité, la formation, la négociation permanente. Au total, donc, ce n'est plus $333 millions, mais près de $600 millions, que Québec offre cette année pour fin de règlement.

En raison des efforts colossaux, des progrès substantiels et des compromis mutuels, considérant aussi que l'on arrive au terme des négociations, le gouvernement fait donc des offres salariales qui, pour les deux prochaines années, tienent compte de la capacité de payer de l'Etat, des pourcentages d'augmentation du secteur privé et du taux d'inflation.

Pour 1987, il propose une augmentation des échelles de salaires variant de 3.5% à 5.4%, selon une distribution favorisant les bas salariés ($23,000 et moins par année). Incluant les correctifs, les augmentations des structures salariales seront de 3.9%, à quoi il faut ajouter le 1.2% des promotions automatiques.

Pour 1988, Québec module ses offres de 3.5% à 4.4%, toujours en faveur des bas salariés. Là encore, l'augmentation moyenne sera de 5.1%, soit 3.9% de hausse des structures, et 1.2% en avancement d'échelons. Sur trois ans, les plus bas salariés de l'Etat toucheront une hausse, cumulative et composée, de 13.9%. Selon M. Gobeil, ce pourcentage équivaut à la prévision d'inflation la plus élevée d'ici la fin de 1988, et le pouvoir d'achat des plus bas salariés sera donc plus que protégé. Pour les 300,000 employés, le niveau de hausse variera entre 10.9% et 15.7% pour la période de trois ans, alors que la rémunération hebdomadaire moyenne devrait être de 11.7% au Québec.

D'autre part, des modifications sont proposées à la structure de rémunération des 25,000 professionnels des trois réseaux qui ont atteint le maximum salarial depuis plus de quatre ans. De même, on améliore les règles régissant la rémunération des salariés hors taux et hors échelle, ainsi que celles des préposés au service de garde.

Quant à lui, dans sa réplique, M. Gendron estime que rien n'est proposé pour les groupes qui ont besoin d'un rattrapage majeur, notamment les infirmières, les procureurs de la Couronne et le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS). Déçu à plusieurs égards, le député péquiste se réjouit de la modulation pour les salariés les plus bas. Mais il note que l'offre ne tient pas compte des conclusions de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, qui a relevé des écarts salariaux en faveur du secteur privé. De plus, nul ne sait ce que sera l'inflation en 1989.

Aux journalistes, par la suite, le président explique qu'à son avis, il ne reste pas de litiges majeurs, insurmontables, pour en arriver à un compromis négocié pour 1986. Il est disposé à des considérations spéciales en faveur des infirmières. Les conditions normatives ont été réglées avec des groupes importants. Les offres globales de $600 millions équivalent à 6% de la masse salariale, qui est de $10 milliards cette année. Pour les deux prochaines années, les offres sont cumulatives, de sorte que c'est $1.6 milliard de plus que le Québec déboursera le 1er janvier 1988 pour ses 300,000 employés. Le ministre estime que la moitié d'entre eux toucheront plus de 3.5% de hausse salariale, sans compter les automatismes de 1.2% annuellement pour un grand nombre.

Le président du Trésor ne veut pas lancer d'ultimatum ou parler d'offres finales. Il y a toujours place à des ajustements et à des réaménagements, comme il y en a eu pour cette année, tout en respectant la hausse moyenne de 3.5%. Mais il veut conclure en quelques jours, non en quelques mois, la ronde actuelle. Le gouvernement a atteint sa limite et sa capacité de payer.

M. Gobeil dit qu'il ne défonce pas la loi 37, laquelle n'interdit pas de faire des offres pour les deux prochaines années, ce que les centrales souhaitaient ardemment. Il est possible que des irritants soient éliminés, mais on verra après la fin de la ronde. Quant au rapport de l'Institut, il estime qu'en tenant compte de l'ensemble de la rémunération globale (salaires, avantages sociaux et sécurité d'emploi), il est faux de prétendre que les fonctionnaires gagnent moins que dans le secteur privé.

◆ Irangate

mark, qui, dans une interview au *Wall Street Journal*, a démenti être impliqué dans un quelconque trafic d'armes, a été, selon le *Washington Post*, lié au multi-millionnaire saoudien Adnan Khashoggi dans un projet de fourniture d'armes à l'Iran.

Un peu plus de deux semaines après les premières déclarations de l'Attorney General (ministre de la Justice) Edwin Meese, d'après les multiples « révélations » quotidiennes de la presse américaine, il semble de plus en plus qu'un réseau international de personnalités privées était impliqué dans les ventes d'armes à l'Iran et les transferts de fonds aux *contras*.

Le mécanisme complexe pourrait avoir ainsi fonctionné : la CIA prenait livraison des armes auprès du Pentagone et les transportait, sans doute en Israël, à bord d'avions privés. Les armes étaient alors vendues à un intermédiaire — apparemment dans un cas des Canadiens — qui les revendait à un intermédiaire iranien.

À partir de là, les transferts de fonds vers les *contras* — qui ont toujours démenti avoir reçu de l'argent provenant de ces ventes d'armes — restent mystérieux.

Plusieurs membres de la commission du renseignement du Sénat ont estimé que les divers intermédiaires impliqués pourraient finalement avoir bénéficié davantage que les rebelles nicaraguayens de toute l'opération.

« Jusqu'à présent, rien ne permet de dire » que les *contras* aient reçu de l'argent ou des armes, a déclaré le sénateur démocrate David Boren. « Il y avait beaucoup d'intermédiaires et ils ont dû bien sûr être rétribués », a indiqué le président républicain de la commission, M. David Durenberger.

L'origine des armes et notamment des missiles antichar TOW livrés à l'Iran fait aussi l'objet d'une certaine confusion. Le commandant en chef de l'OTAN et des forces américaines en Europe, le général William Rogers, a indiqué mercredi que « peut-être » ces missiles avaient été prélevés sur les stocks de l'armée américaine en Europe, à la fin 1984 ou au début 1985.

Devant cette avalanche de précisions, de révélations, d'affirmations et de démentis, les téléspectateurs américains commencent apparemment à se lasser : deux chaînes de télévision, ABC et NBC, ont indiqué avoir été inondées d'appels de protestation lorsque les habituels feuilletons à l'eau de rose ont disparu des petits écrans au profit de la retransmission en direct des auditions des commissions du Congrès.

◆ Accueil

les (95,000 membres) feront le bilan et décideront des moyens de pression à mettre en branle, s'il y a lieu.

Pour les 45,000 membres de la FTQ intéressés au round de pourparlers, M. Massé fait ressortir que la moitié de ces membres se situent à un revenu d'environ $18,000 et qu'il importe de faire un effort de redressement pour eux. D'autres séances avec les porte-parole du Conseil du Trésor, M. Michel Crête, et son conseiller spécial, Bill Atkinson, devraient conduire à des résultats améliorés. La FTQ se félicite pour les « rétrogradés »; chaque année, sur les 39,000 membres qu'elle a dans les affaires sociales, 700 ou 800 subissent des mutations vers des tâches moins bien rémunérées et il est heureux qu'on leur permette qu'on permette à cette catégorie de retrouver en partie sur l'échelle salariale, en partie par un forfaitaire, un niveau plus acceptable de traitement.

Le gros problème, aux yeux de la FTQ, est l'absence d'indexation des traitements dans les offres gouvernementales; la centrale calcule que pour les salariés touchant le salaire médian ($13 l'heure) la perte du pouvoir d'achat sera en 1986 de 2,9 %, en 1987 de 0,5 % ou 0,7 %, ce qui rend « inacceptables » les offres.

Ce que vise la FTQ dans ces discussions avec les porte-parole du gouvernement? En venir à une vraie politique salariale, répond M. Massé; il faut permettre l'indexation pour les uns, l'enrichissement surtout pour les bas salariés et revenir un peu au régime qui a pu prévaloir avant que « la hache passe en 1982 » (coupure de 20 % décidée unilatéralement par le gouvernement péquiste qui imposa des décrets).

La CSN, quant à elle, a déposé ses demandes salariales dès le 19 décembre 1985. Elle est revenue le 8 octobre avec des réponses aux contre-propositions que le Conseil du Trésor avait faites le 19 février, propositions qui s'en tenaient à 3,5 % de hausse pour chacune des années de la future convention collective. La CSN avait initialement réclamé 6,42 % de hausse, puis 6,26 la deuxième année et avait fourni des paramètres qui devaient guider, selon elle, l'établissement du taux de hausse pour une troisième année.

Le climat « n'est pas mauvais » présentement, selon M. Massé, aux tables de négociation. La FTQ prend ainsi acte du règlement acquis sur certains dossiers: primes de disparités régionales; retraite, pré-retraite, droits parentaux, etc. mais il reste ce gros morceau des salaires. L'employeur, hier, ne semble pas avoir dit qu'il s'agissait de son dernier mot « ce qui permet une accélération du sprint », soutient M. Massé qui retourne en discuter ce matin.

La CSN se dit toujours instisfaite des propositions touchant les catégories d'emplois « précaires » (en grande partie occupés par des femmes) et n'entend pas réduire le rythme de travail aux tables sectorielles (au nom des enseignants du collégial, Mme Rose Pellerin se disait hier « exaspérée » du fait que rien n'ait bougé depuis février). La FAS, affiliée à la CSN, signale l'absence de propositions sur le niveau de l'effectif, sur l'affichage et le remplacement. Le groupe des employés (es) de services publics (FEESP) fait aussi savoir qu'il maintient son mot d'ordre de débrayage de 24 heures, son évaluation n'ayant pas bougé depuis les dernières offres: il s'agit de 6,500 employés de soutien de commissions scolaires, de 74 bureaux d'aide juridique et de 5 Commissions de formation professionnelle qui jugent « peu avancé » leur dossier.

◆ Ottawa

tions précises n'étaient pas disponibles.

L'ignorance dans laquelle a été tenue le gouvernement canadien devait choquer le Parti libéral et le NPD qui ont rappelé que les faits révélés hier étaient connus de la CIA depuis déjà au moins deux mois. Le Canada aurait dû être mis au courant, d'autant plus, a soutenu le chef du NPD, Ed Broadbent, que les autorités américaines savaient que les politiques canadiennes interdisent toute vente d'armes à l'Iran.

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, qui répondait hier aux questions au nom du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, qui est hors du pays, a soumis que pour l'instant il ne s'agissait que d'allégations et qu'il ne fallait pas en tirer de conclusions prématurées. S'il s'avérait que des Canadiens avaient agi illégalement, en vertu de lois canadiennes, les poursuites appropriées seraient prises. Elle a précisé qu'en vertu des règlements canadiens sur l'exportation d'armes, une telle opération aurait été interdite.

Selon les informations disponibles, il apparaît que les deux ou trois canadiens impliqués dans cette vente d'armes à l'Iran n'auraient agi directement du territoire canadien. L'opération se serait faite depuis Israël, si bien qu'aucun acte illégal aurait pu être commis. Notons que les règlements canadiens ne s'appliquent qu'à la vente d'armes canadiennes. L'opposition libérale estime cependant que des lois fiscales ont pu être contournées si des profits n'ont pas été déclarés.

Dans l'état actuel des informations, il est trop tôt encore pour ordonner une enquête de la GRC, a dit croire la ministre. Il est aussi prématuré de convoquer le comité parlementaire des Affaires extérieures pour se pencher sur cette affaire, a-t-elle dit également.

L'opposition libérale aurait aimé voir se réunir ce comité pour tenir sa propre enquête. On estime qu'il faut agir rapidement compte-tenu que l'homme d'affaires Newyorkais, Roy Furmark, qui a révélé à William Casey l'existence d'une filière canadienne a plusieurs liens d'affaires au Canada. Celui-ci a été impliqué étroitement dans le projet de construction de la raffinerie de Come-by-Chance, à Terre-Neuve, où il a collaboré avec le ministre John Crosbie qui à l'époque était ministre dans le gouvernement terre-neuvien. Ces faits auraient pu amener M. Furmark a prendre aussi contact avec le gouvernement canadien, a soumis la députée libérale Sheila Copps.

L'ancien Solliciteur général dans le gouvernement Trudeau, Robert Kaplan, devait indiquer hier que rien n'obligeait la CIA à informer le Service canadien du renseignement de la sécurité de l'existence de cette filière canadienne. Tout repose sur des contacts personnels, a-t-il dit, ajoutant par ailleurs que cette affaire de vente d'armes posait un problème complexe dans la mesure elle déborde sur la politique Nicaraguayenne. Il n'est pas certain que les Etats-Unis avaient intérêt à informer le Canada qui a une politique similaire à celle des Etats-Unis à l'égard de l'Iran mais non à l'égard du Nicaragua, a-t-il noté.

11 décembre

par la PC et l'AP

1985: un gros porteur s'écrase à Gander: les 258 occpants perdent la vie; ce sont presque tous de jeunes militaires américains en permission de Noel.

1984: le gouvernement ontarien prohibe les *Happy Hours* dans les bars, ces moments de fin d'après-midi où les consommations sont à prix réduit.

1980: décès de l'ancien premier ministre Jean Lesage à 68 ans.

1950: soupçonnée d'obédience communiste, l'Union des marins canadiens est dissoute par le Commission des relations ouvrières du Canada.

1949: nommée présidente de l'assemblée législative de Colombie-Britannique, Nancy Hodge devient la première femme du Commonwealth à occuper un tel poste.

1938: Camillien Houde, est élu maire de Montréal pour la quatrième fois avec une majorité de 20,600 voix.

1909: Guglielmo Marconi réussit à envoyer un premier message sans fil d'Angleterre à Terre-Neuve.

1792: Franz Josef Haydn donne une première leçon de musique à Ludwig van Beethoven.

AUJOURD'HUI

« Langage universel », avec Richard Lahmy et Denis Choquette, ce soir à 20 h 30 au Caf'Tiers (4933, rue de Grandpré - métro Laurier). 843-7112.

■

La Fondation Canada-Haïti en collaboration avec le Conseil des relations internationales de Montréal a le plaisir de vous inviter à une rencontre « 5 à 7 » avec Mme Monique Landry, aujourd'hui au Reine-Élizabeth, galerie 4.

■

Conférence du Cercle Jung de Montréal, avec Jan Bauer, ce soir à 20 h au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, salle A-M050 (1255, rue Saint-Denis - métro Berri). 388-5436.

■

Soirée-débat du Centre interculturel Monchanin ayant pour thème l'identité culturelle, ce soir à 20 h au 4917, rue Saint-Urbain. 288-7229.

■

Stages de la Fédération québécoise du loisir tous les week-ends. Demain : « Le contrôle du procédé photographique noir et blanc » et « La composition », au 4545, rue Pierre-de-Coubertin. Renseignements pour inscription : 252-3036.

■

La librairie Hermès vous invite à venir rencontrer Gérald Godin, auteur, ce soir entre 19 h et 21 h au 1120, avenue Laurier ouest, à Outrement. 274-3669.

■

Conférence publique du GRAL, intitulée « Un réformiste hispano-américain du 18e siècle, F.A. Moreno y Escandon », avec J.-M. Loncol, aujourd'hui à 13 h 30 à la salle 8123 du pavillon Lionel-Groulx de l'U de M.

■

Spectacle de marionnettes, *Thésée et le minotaure*, vendredi prochain (19 décembre) pour les cinq ans et plus. Il faut se procurer les billets à la bibliothèque municipale de Beaconsfield, au comptoir du prêt.

■

Journée « Communication dans le couple », ce samedi 13 décembre, pour tous les couples mariés ou non. On communique avec le père Victor (429-5303) ou M. et Mme Nadeau (692-9761) à Melocheville.

Aidez les plus mal pris de la terre

Envoyez vos dons:

OXFAM-Québec

169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt:
0419556-03-08

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 12 décembre 1986

La Lucarne
Vue gastronomique sur Outremont
1030, rue Laurier ouest, 279-7355

EN UN COUP D'OEIL

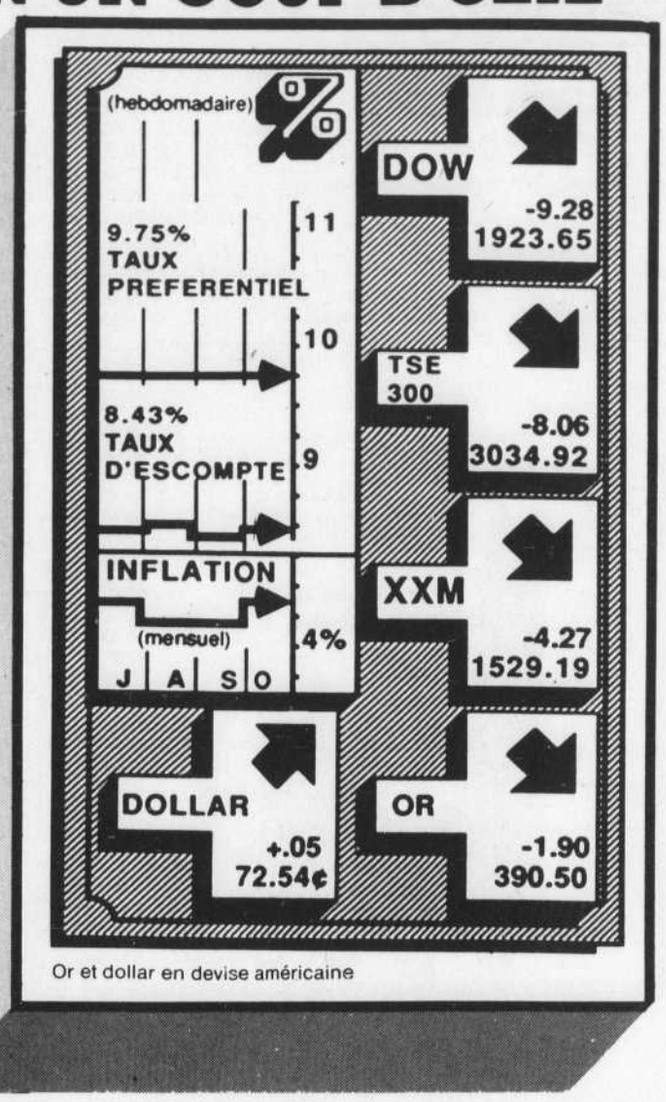

Or et dollar en devise américaine

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ *Le bénéfice net par action de Télémédia est réduit de moitié*

La société Télémédia Inc. a annoncé hier avoir réalisé un bénéfice d'exploitation de $ 3.8 millions ou $ 0.43 par action pour l'exercice financier terminé le 31 août 1986 en comparaison de $ 3.6 millions ou $ 0.41 par action pour l'exercice précédent. Les revenus ont atteint $ 117 millions, marquant une augmentation de $ 9.5 millions.

La société souligne par ailleurs qu'elle a du encourir une perte extraordinaire de $ 2.2 millions ou $ 0.25 par action résultant de la vente de l'une de ses stations radiophoniques. Ce poste ramène le bénéfice net de Télémédia à $ 0.17 par action en comparaison de $ 0.34 pour l'an dernier.

Le président et chef de l'exploitation de Télémédia, M. John van de Kamer, a réitéré son intention d'identifier et de saisir les opportunités d'acquisition et de développement de nouveaux produits dans le but de consolider sa position dans le marché.

■ *Hydro-Québec poursuit Télébec*

Hydro-Québec vient de déposer une action de quelque $ 8 millions devant la Cour du district de Montréal contre la société Télébec Ltée. Il appert que la location pour l'utilisation des poteaux à usage en commun appartenant à l'Hydro de même que les frais de dégagement cyclique sont au centre du litige.

La direction de Télébec a fait savoir dans un communiqué qu'elle n'a pas l'intention de commenter la décision d'Hydro-Québec, se contentant d'affirmer que la compagnie croit disposer de bons moyens de défense qu'elle fera valoir en temps utile.

Télébec est une filiale d'Entreprises Bell Canada.

■ *St-Sauveur dépose son prospectus*

La société Mont Saint-Sauveur a déposé hier un prospectus définitif relativement à l'émission de 1.7 million d'actions à $ 3 chacune pour un montant total de $ 5.25 millions. Les titres offerts par les courtiers Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc offrent une déduction de 100 % de leur coût d'acquisition dans le cadre du régime d'épargne-action.

■ *Sodarcan et Simon Lemaire s'inscrivent en Bourse*

La société Sodarcan Inc. a annoncé que ses actions catégorie A subalterne à droit de vote ont été admises à la négociation à la cote de la Bourse de Montréal lors de l'ouverture des affaires hier. Les transactions apparaîtront dans nos pages financières sous le nom barégé « SodrcanA ».

De même, les actions ordinaires et les bons de souscription de Simon Lemaire Inc. ont été admis à la négociation à la cote de la Bourse de Montréal plus tôt cette semaine, sous forme d'unités. Les transactions seront reportées dans nos pages financières sous le nom abrégé « S.Lem.Un ».

■ *Petro-Sun déclare un dividende*

Le conseil d'administration de Petro-Sun International Inc. a déclaré, pour la période du 1er octobre au 31 décembre 1986, un dividende trimestriel de 6 cents par action sur ses actions privilégiées série 1. Ce dividende sera payé le 12 janvier aux actionnaires inscrits au 23 décembre 1986.

■ *Groupe La Laurentienne courtise les épargnants*

Le Groupe La Laurentienne vient de publier un dépliant qui présente l'ensemble des produits d'épargne-retraite offerts par les compagnies membres du Groupe. Le document initulé « Toute la lumière sur les REÉR », s'adresse au grand public.

Il regroupe pour la première fois dans un même véhicule d'information les REÉR offerts par divers types d'institutions financières, tels des compagnies d'assurance, des banques et des sociétés de fiducie.

Les six compagnies membres du Groupe La Laurentienne qui ont collaboré à la réalisation du dépliant sont La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, la Banque d'Épargne, Les fiduciaires de la Cité et du District de Montréal, L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, Services Financiers Eaton et Yorkshire Trust.

■ *Nomination chez Celanese*

Celanese Canada Inc. a annoncé hier que M. Paul H. Williams, vice-président exécutif, assumera également la présidence du groupe des Textiles de la Société à compter du 5 janvier prochain.

Entré au service de Celanese Corporation aux États-Unis en 1960, M. Williams a occupé des postes de responsabilité croissante dans le secteur des textiles de la société.

■ *Audrey gère le projet Mobrun*

Ressources Audrey Inc. conservera la gérance du projet Mobrun près de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec, ont annoncé conjointement la compagnie et Corporation Falconbridge Copper.

Ressources Audrey Inc. a la responsabilité d'organiser le financement de $ 8 million pour des travaux additionnels d'exploration à être effectués pour la période du 1er octobre 1986 au 30 juin 1987 pour acquérir un intérêt de 70 % dans le projet Mobrun.

Les milieux d'affaires se montrent très satisfaits des modifications apportés au RÉA

MICHEL VAN DE WALLE

MONTREAL (PC) — Le milieu des courtiers en valeurs mobilières et des conseillers en gestion a accueilli favorablement les changements annoncés hier par le gouvernement Bourassa au Régime d'épargne-actions.

Les personnes interrogées par la Presse Canadienne estiment généralement que les modifications ne bouleversent pas le RÉA de fond en comble, favorisent les petites entreprises en développement et rendent le Régime plus accessible aux petits épargnants.

Le président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, M. Claude Renaud, s'est dit peu surpris par les transformations annoncées par le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque. « Elles vont dans le sens des recommandations que nous avions faites au gouvernement. »

M. Renaud signale en particulier la décision de calculer le montant total de l'exemption admissible au RÉA sans égard à celles versées dans un REER ou un régime privé de retraite. Cela aura pour effet de rendre le REA accessible à un nombre plus grand de petits épargnants », affirme-t-il. Il donne l'exemple d'un contribuable qui gagnait $ 25,000 et versait $ 5,000 dans un REER, solution plus avantageuse parce que les déductions se font tant à Québec qu'à Ottawa. Dans ce cas, il ne pouvait verser un cent dans un RÉA puisqu'il avait atteint le plafond maximum de 20 % de son revenu. En ne tenant plus compte des régimes de retraite dans le calcul de la déduction, M. Renaud fait valoir que cet épargnant pourra déduire quand même jusqu'à $ 2,500 dans un RÉA (soit 10 % du revenu).

A propos des hauts salariés, M. Renaud estime que le changement ne les affectera pas de manière significative. Ils pourront même verser davantage puisque quelqu'un qui gagne $ 60,000 et aurait droit à la déduction maximale de $ 12,000 en vertu de l'ancien régime, n'aurait pu investir que $ 4,500 dans son REA s'il avait contribué au maximum admissible dans les régimes de retraite, soit $ 7,500. Il pourra dorénavant verser $ 5,500 dans son RÉA, soit mille dollars de plus.

Quant aux actions subalternes, M. Renaud croit que les changements pourront « freiner des abus que certains avaient dénoncé. » Le gouvernement rend moins intéressant le recours à ce type d'émission d'actions, qui comportent un droit de vote parfois très dilué, en les limitant à une déduction de 50 % et un plafond de $ 1,000. Cependant, les actions subalternes émises par les petites entreprises dont l'actif est inférieur à $ 25 millions continueront d'être déduites à 75 % et ce, sans le plafond de $ 1,000, à la condition toutefois que ces actions comportent un droit de vote supérieur à un dixième de celui que comporte toute autre action.

Son de cloche identique chez le courtier Geoffrion, Leclerc. Un porte-parole, M. Serge Fecteau, affirme que les contribuables gagnant de $ 20,000 à $ 50,000 seront avantagés par les modifications. M. Fecteau est surtout soulagé de constater que le gouvernement n'ait pas retiré les actions subalternes du régime. « Nous avions peur qu'ils le fassent. »

Le président de la firme de courtiers Lévesque, Beaubien, M. Pierre Brunet, est également satisfait. « Il ne s'agit pas de changements majeurs mais plutôt d'un « fine tuning » du régime », a-t-il déclaré.

Il croit que les modifications au plafond de déductibilité n'aura pas de conséquences importantes. Quant à la décision d'appliquer le taux de déduction de 50 % aux entreprises dont l'actif est supérieur à $ 250 millions (au lieu d'un milliard de dollars auparavant), M. Brunet la juge adéquate. « Les compagnies dont l'actif a atteint le niveau de $250 millions sont assez matures pour se financer sans une aide spéciale. »

De son côté, le président de la firme de conseillers en gestion, Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés, M. Serge Saucier, qui a toujours prêché en faveur du maintien du REA, croit qu'il ne s'agit pas de changements bouleversants. Il pense au contraire que le geste de Québec est « de bonne augure » pour l'avenir du RÉA. « Nous craignions qu'ils y mettent tout simplement fin, » a déclaré M. Saucier.

Il se réjouit en particulier de la distinction pour fins de calcul qui sera faite dorénavant entre le RÉA et les régimes de pension. « C'est un aspect positif, dit M. Saucier. Les petits épargnants n'auront plus à choisir entre contribuer à leur REER et au REA. Les choix étaient parfois difficile à faire auparavant. »

Il souligne cependant qu'avec un plafond fixé à 10 % du revenu, quelqu'un qui gagne annuellement $ 20,000 ne pourra déduire que $ 2,000 grâce au RÉA alors qu'avant, il pouvait bénéficier d'une déduction de $ 4,000 (20 pour cent du revenu s'il ne contribue pas à un REER).

Les gestionnaires montréalais de fonds de pension hésitent à détenir 35 % de leurs fonds en actions

JEAN CHARTIER

Les gestionnaires montréalais de portefeuille de placement ont des vues divergentes présentement. Voilà ce qui est apparu clairement hier lors d'un débat organisé par le Cercle finance et placement du Québec.

Le gestionnaire de Canagex Placements, M. Louis Journault, a en effet demandé qui parmi son audience dispose présentement de plus de 35 % de ses fonds investis en actions canadiennes et qui a moins que ce pourcentage en actions canadiennes. L'auditoire était nettement divisé. Même phénomène quant il s'agit de savoir qui favorise un investissement de 65 % de ses fonds en obligations à long terme et qui ne le favorise pas.

On ne trouve consensus que pour le non-achat de compagnies minières à cde stade-ci. Les investisseurs de fonds de pension préfèrent les actions de banques, celles de compagnies spécialisées dans les produits de consommation, et celles de compagnies manufacturières. Les titres aurifères n'ont la faveur que d'un fort petit nombre d'investisseurs.d

Quant à lui, M. Journault ne s'attend pas à une performance mirobolante du marché boursier au cours des prochains mois. Il prévoit plutôt que l'indice de la Bourse de Toronto régressera vers le niveau des 2,600 avant six mois, après quoi l'indice avancera à une hauteur de 3,200, soit à peu de choses près au niveau où il est présentement.

Le bénéfice net combiné des sociétés inscrites au TSE 300 demeure plus bas qu'en 1979, avant la récession, a-t-il fait ressortir. Les bénéfices des compagnies sont fort dévants pour la bourse. Ceux-ci atteignaient $235 en 1979 tandis qu'ils ne dépassent pas les $ 200 présentement, voire les $ 175, si on tient compte des compagnies qui ont enregistré des pertes récemment.

Le gestionnaire de Canagex insiste sur le fait qu'il n'y a nullement perspective inflationniste pour 1987 et les prochaines années. Le prix du cuivre est le même qu'en 1971 quand j'ai commencé dans cette profession, a-t-il mentionné. Si on regarde les choses d'un point de vue historique, il y a aussi eu de très longues périodes d'inflation fort basse suivies de longues périodes d'inflation élevée. Ainsi de 1932 à 1940, le taux d'inflation a-t-il été négatif et de 1952 à 1970, il a été fort peu élevé, ne dépassant 4 % durant aucune de ces années.

Le vice-président aux placements en valeurs mobilières de L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, M. Yvon Sauvageau,a mentionné pour sa part que l'attente des fonds de pension est à l'effet que les obligations vont très légèrement augmenter les taux prochainement pour de nouvelles émissions.

Quant au taux privilégié des banques, il touchera les 10¼ % au Canada au cours de 1987, mais il y aura à nouveau déclin de ce taux au niveau des 10 % à la fin de 1987. Les hypothèques contractées pour cinq ans commanderont à son avis un intérêt de 12 % dans quelques mois. Quant aux bons du trésor canadiens émis pour trois mois, ils rapporteront un rendement de 9.25 %.

Geoffrion, Leclerc suscite la convoitise

JOCELIN DUMAS

La Laurentienne, mutuelle d'Assurance et Dow Banking Corporation, une filiale du Trust Royal, pourraient accroître leur participation au capital-actions de la maison de courtage Geoffrion, Leclerc suite aux modifications apportées à la réglementation ontarienne la semaine dernière.

La direction de Geoffrion, Leclerc discute de cette possibilité avec les deux sociétés qui détiennent respectivement 9.9 % des actions catégorie A, confirmait hier M. Guy Desmarais, président et chef de la direction de Geoffrion, Leclerc à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires.

L'une ou l'autre des sociétés pourrait accroître son intérêt dans Geoffrion Leclerc de façon substantielle « mais pas nécessairement jusqu'à 50 % », ou alors simultanément. « Il s'agit de deux partenaires importants et nous considérons toutes les options possibles », indiquait au DEVOIR M. Desmarais, sans plus de précision.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle association qui naîtra permettra d'offrir aux consommateurs une gamme plus variée de produits financiers alors que s'abattent graduellement les quatre piliers traditionnels de la finance.

Avec le plus grand nombre de représentants au Québec (264) dans le plus grand nombre de villes (37), Geoffrion, Leclerc mise avant tout sur sa capacité de distribution pour assurer sa croissance future.

Devant les actionnaires, M. Desmarais a précisé que la firme entend accroître sa force de vente de 75 représentants au cours de 1987 pour en compter 380 au total.

Une quatrième succursale sera notamment ouverte à Laval avec 25 représentants. Des modifications apportées aux bureaux de la Place Ville-Marie permettront par ailleurs d'ajouter 10 représentants.

En outre, Geofrion, Leclerc consentira le plus d'efforts à l'extérieur du Québec. « Nous sommes maintenant prêts à devenir une grande firme nationale », disait M. Desmarais.

Le personnel du bureau de Vancouver passera de 8 à 25, dont 12 représentants. Celui de Toronto, de 33 à 50 personnes, dont 10 représentants additionnels. Le bureau de Calgary comptera par ailleurs 15 employés dont 10 représentants aussi. Une autre dizaine de représentants joindront les autres bureaux de vente de Geoffrion, Leclerc.

M. Desmarais a indiqué au DEVOIR ne pas s'inquiéter des modifications apportées au régime d'épargne-actions. Pour l'exercice terminé le 31 août dernier, Geofrion, Leclerc avait tiré des revenus de $ 10 millions de la prise ferme d'émissions et M. Desmarais évalue les perspectives dans ce secteur « très encourageantes ».

« L'économie du Québec est en plein essor, soulignait-il et éventuellement les émetteurs aussi bien que les courtiers n'auront plus besoin du régime ».

Il y a un mois, Geoffrion, Leclerc a créé un nouveau service de fusions et acquisitions pour sa clientèle corporative. En outre, pour les particuliers, on compte augmenter de façon substantielle le nombre de REER autogérés portant la griffe Geoffrion, Leclerc.

M. Desmarais estime que dans environ deux ans, le courtier aura recruté autant de comptes REER qu'il en a pour les RÉA, soit 35,000.

Il a par ailleurs indiqué aux actionnaires que la firme s'est fixé pour objectif une augmentation du bénéfice net par action d'environ 20 % pour atteindre $ 0.75 à $ 0.80.

Les détenteurs d'actions subalternes ont suivi religieusement le texte imprimé de la présentation de M. Desmarais et n'ont posé aucune question.

« La publication des résultats du premier trimestre dans quelques semaines devrait indiquer que nous sommes sur la bonne voie dans la poursuite de nos objectifs », a-t-il conlu.

Le Canada devra de plus en plus faire face à la concurrence des exportateurs européens de papier. Le ventes augmenteront aux Éu, mais diminueront au niveau mondial

Les exportations de papier augmenteront

LONDRES (PC) — Les exportations canadiennes de papier journal vers les États-Unis vont augmenter et les Canadiens prendront probablement le contrôle de certaines entreprises américaines travaillant dans ce secteur, a-t-on appris jeudi à une conférence mondiale sur l'industrie des pâtes et papiers.

D'autre part, selon les prévisions d'experts américains et allemands, les Nord-Américains qui exportent du papier et des panneaux de particules sur le marché mondial vont encore perdre du terrain aux mains de leurs concurrents de l'Europe occidentale, alors que l'industrie canadienne du papier et des produits tirés du bois demeure menacée par une mainmise étrangère.

Le Canada approvisionne déjà à 60 % le marché du papier journal aux États-Unis, et il augmentera sa part en raison de la faiblesse de sa monnaie qui le met en position concurrentielle, a dit H.C. Bowen Smith, directeur de la maison de courtiers new-yorkaise Salomon Brothers Inc.

« Plus important encore, le Canada et d'autres pays étrangers vont se lancer dans des entreprises conjointes et prendre ainsi la totalité de la capacité américaine de papier journal », a déclaré M. Smith à une centaine d'hommes d'affaires qui avaient payé chacun plus de $ 1,000 pour assister à la conférence de deux jours. Mais il a averti que la position du Canada pourrait être également vulnérable.

« L'industrie canadienne du papier et des-produits tirés du bois verra s'accroître la propriété étrangère (...). Il est évident qu'il ne serait pas difficile pour une compagnie à l'extérieur du Canada de devenir un important facteur dans l'industrie canadienne du papier, simplement en acquérant le contrôle d'une compagnie. »

Hartwig Geginat, président du conseil de la Feldmuhle Aktiengesellshaft en Allemange fédérale, a alors prédit que les Canadiens et les Américains continueront de perdre leur part des marchés mondiaux du papier et des panneaux-particules.

En 1974, l'Amérique du Nord comptait pour 76 % des exportations mondiales nettes dans ces secteurs, a-t-il rappelé. En 1979, cette proportion avait baissé à deux tiers tandis qu'en 1984, l'Europe occidentale était arrivée à égalité, partageant le marché moitié-moitié avec l'Amérique du Nord.

%Indiscutablement, le rôle de l'Europe occidentale comme exportateur net de papier et panneaux va encore s'accroître », a affirmé M. Geginat.

Cela, a-t-il dit, ne se fera pas nécessairement aux dépens de l'Amérique du Nord (en terme d'exportations réelles) mais il est certain que sa part de marché va encore diminuer.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Des milliards perdus pour les banques canadiennes

TORONTO (PC) — Au cours de l'année se terminant le 31 octobre dernier, les cinq banques les plus importantes du pays ont consenti des prêts qui ne seront pas remboursés pour une valeur de $ 3.2 milliards. C'est une augmentation de 40 % sur les prêts irrécupérables de $ 2.3 milliards de l'année précédente.

Ces banques sont la Banque royale, la Banque de commerce, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Montréal.

Malgré ces pertes, les cinq banques n'en ont pas moins déclaré des profits collectifs de $ 1.9 milliard, soit une hausse de 0.7 % sur les bénéfices de 1985.

Si les banques ont pu ainsi déclarer des profits, c'est à cause d'un système de comptabilité qui leur permet de répartir leurs pertes sur une période de cinq ans. Dans toute autre compagnie, les pertes doivent être inscrites dans la même année où elles se produisent.

M. André Brossard, du bureau de l'inspecteur général des banques, a expliqué que l'étalement sur une période de cinq ans reflète la nature à plus long terme de l'entreprise bancaire.

Un analyste de la firme Burns Fry, M. Hugh Brown, a exprimé son approbation du système de moyenne pour cinq ans. « Cela leur permet (aux banques) de s'occuper plus tôt des prêts en difficulté, parce qu'elles savent que tout n'apparaîtra pas immédiatement dans leurs revenus », a-t-il noté.

Mais son opinion ne fait pas l'unanimité chez les analystes financiers. M. Terry Shaughnessy, par exemple, de la firme Merrill Lynch, croit que ce système fausse la déclaration des revenus nets des banques.« Personnellement, a dit M. Shaughnessy, je préférerais qu'elles appellent un chat un chat et déclarent ce qu'elles ont réellement gagné ».

Mais si les banques adoptaient le système ordinaire de comptabilité, a souligné l'analyste, certaines d'entre elles n'auraient pas eu suffisamment de bénéfices au cours des dernières années pour couvrir leurs versements de dividendes.

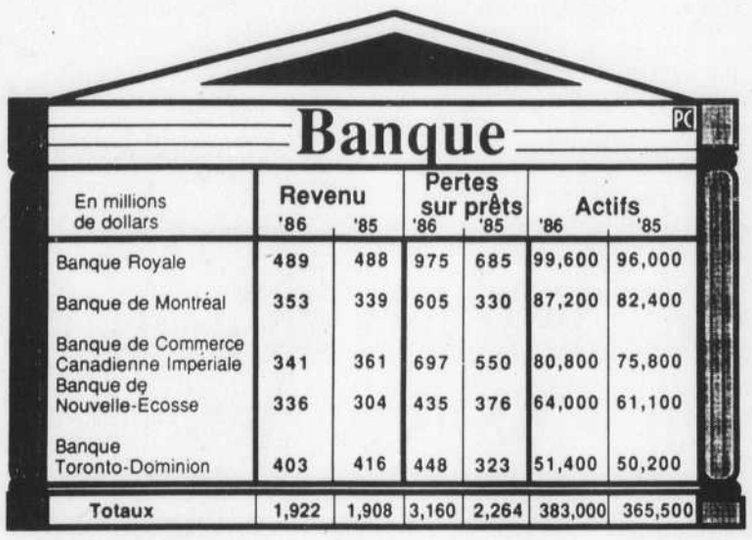

Banque

En millions de dollars	Revenu '86	Revenu '85	Pertes sur prêts '86	Pertes sur prêts '85	Actifs '86	Actifs '85
Banque Royale	489	488	975	685	99,600	96,000
Banque de Montréal	353	339	605	330	87,200	82,400
Banque de Commerce Canadienne Impériale	341	361	697	550	80,800	75,800
Banque de Nouvelle-Ecosse	336	304	435	376	64,000	61,100
Banque Toronto-Dominion	403	416	448	323	51,400	50,200
Totaux	1,922	1,908	3,160	2,264	383,000	365,500

◆ M.Muffler

à Vancouver, possède présentement 46 points de services au Québec, dont 32 stations corporatives. En 1986, dix nouvelles franchises ont été ajoutées au réseau et une trentaine d'autres venir au cours des prochaines années.

Après quoi, il faudra regarder à l'extérieur du Québec pour assurer la croissance de cette entreprise, fondée il y a 30 ans par M. Claude Despatie. M. Gérard Lebeau a fait l'acquisition de Monsieur Muffler en 1976 et l'a revendue à Trans Canada Glass en 1980, en même temps que G.Lebeau Ltée et Autostock.

Aujourd'hui, T.C.G. (Québec) Ltée, a un chiffre d'affaires de $ 75 millions, provenant de ses trois divisions. G. Lebeau, qui a 45 points de services de remplacement de vitres et de rembourages de siège d'auto d'auto, a des revenus de $ 40 millions. Monsieur Muffler a des ventes de $ 23 millions et Autostock, un grossiste qui vend aux deux autres divisions et à des acheteurs indépendants, apporte le reste des revenus. T.C.G. (Québec) Ltée a son propre conseil d'administration, dont le président est M. Lebeau, lequel détient d'ailleurs 15 % des actions. M. Jacques Synnott, P.D-G. de Monsieur Muffler en possède aussi un bloc de 5 %.

Pour ce qui est de Monsieur Muffler, qui a fait l'objet d'une réunion de presse hier, il y a longtemps que cette entreprise a commencé la diversification de ses services. A l'installation de silencieux, qui a suscité la création de cette entreprise, sont venus progressivement s'ajouter les amortisseurs, l'alignement des roues, puis les freins et maintenant l'entretient des systèmes de direction, particulièrement sur les voitures à traction avant. Avec l'arrivée prochaine de silencieux en acier inoxidable, cette diversification permet à l'entreprise d'envisager l'avenir avec confiance, d'autant plus que les propriétaires d'autos ont tendance à garder leur véhicule plus longtemps que par le passé, ce qui fait le bonheur d'entreprises de services comme celle de Monsieur Muffler.

réforme fiscale

L'Institut C.D. Howe émet certaines réserves

OTTAWA (PC) — Les contribuables ne doivent pas espérer que la réforme fiscale canadienne procurera les mêmes réductions d'impôts qu'aux États-Unis, a prévenu hier, l'un des porte- parole de l'Institut C.D. Howe.

« Ce serait irréaliste de croire que ce sera comme aux Etats-Unis », a soutenu, hier, M. Ed Carmichael, économiste à l'Institut. Selon lui, le Canada aura beaucoup moins de latitude que Washington dans l'abolition des abris fiscaux, et pour abaisser les taux marginaux d'imposition.

La réduction des taux pourra sembler équivalente, mais en général les Canadiens resteront plus taxés parce qu'à la différence de Washington, une forte proportion du revenu d'Ottawa proviendra toujours des taxes de vente.

Dans ses perspectives économiques annuelles, l'Institut — un organisme indépendant — recommande à Ottawa de ne pas céder aux pressions et de concentrer son attention sur le libre-échange, la réduction du déficit et la réforme fiscale.

On demande à Ottawa de réduire à $ 26 milliards, pour la prochaine année fiscale, le déficit qui sera de $ 32 milliards cette année. Le Québec, l'Ontario et le Manitoba devraient profiter des perspectives économiques optimistes pour tenter de réduire leurs propres déficits, estime-t-on.

Les économistes de l'Institut se disent inquiets au milieu du mandat conservateur de voir Ottawa détourner son attention de ses objectifs originaux pour s'éparpiller sur les cibles à court terme qu'amène invariablement le débat politique.

« La liste croissante des questions compliquées et controversées augmente le risque d'un ordre du jour surchargé », met en garde l'Institut dans son rapport. Atteindre un consensus sur une question majeure, le libre-échange avec les États-Unis est déjà suffisamment difficile », soulignent les auteurs.

Volvo et GM s'associent

TORONTO (PC) — Les sociétés AB Volvo et General Motors Canada ont annoncé jeudi la signature d'une entente en vue de constituer une entreprise en participation pour la distribution de poids-lourds au Canada.

La nouvelle société, qui portera la raison sociale de Volvo GM Canada Heavy Truck Corporation, aura son siège à Toronto. La participation de Volvo dans cette entreprise sera d'au moins65 % et elle assumera également les responsabilités de gestion. Volvo et GM auront une représentation égale au conseil d'administration de la nouvelle société canadienne.

Dautre part, Volvo et GM ont également signé une entente concernant la formation d'une deuxième entreprise en participation pour la conception, la production et la commercialisation aux Etats-Unis de poids-lourds.

La base de cette entreprise sera la Volvo White Truck Corporation — filiale de Volvo aux États-Unis qui s'occupe des poids-lourds et dont le siège se trouve à Greensboro (Caroline du Nord).

Plus d'argent pour Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances Gérard-D. Lévesque a déposé jeudi à l'Assemblée nationale des crédits supplémentaires de $ 244 millions.

La majeure partie, soit $ 174 millions, constituent des dépenses courantes imcompressibles tandis que le reste ($ 70 millions) vise à faire face à des dépenses nouvelles.

On compte à cet égard une injection de $ 18 millions dans les programmes de financement et d'assurances agricoles et de $ 4.2 millions pour l'Office des personnes handicapées.

Ces crédits supplémentaires seront débattus la semaine prochaine par l'Assemblée nationale. Les règles de procédure prévoient un débat d'une durée maximale de huit heures à ce sujet.

Le taux d'escompte est augmenté

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a été relevé de 8.43 à 8.47 %, jeudi. Cette hausse, estiment les spécialistes, ne devrait avoir aucune incidence sur le coût du crédit à la consommation.

Le taux directeur a progressé malgré un certain affermissement du dollar qui, dans le courant de la semaine avait clôturé à son plus haut niveau depuis cinq mois, à 72.68 cents US. Mais, jeudi matin, notre monnaie était redescendue à 72.42 cents US.

Normalement, le taux d'escompte baisse quand le dollar monte. Mais au dire des cambistes, la banque centrale n'est pas nettement convaincue que la fermeté dont notre monnaie a fait preuve cette semaine, durera.

Le taux d'escompte est déterminé à un quart de point plus haut que le rendement des bons du Trésor à trois mois, adjugés tous les jeudis par l'institut d'émission.

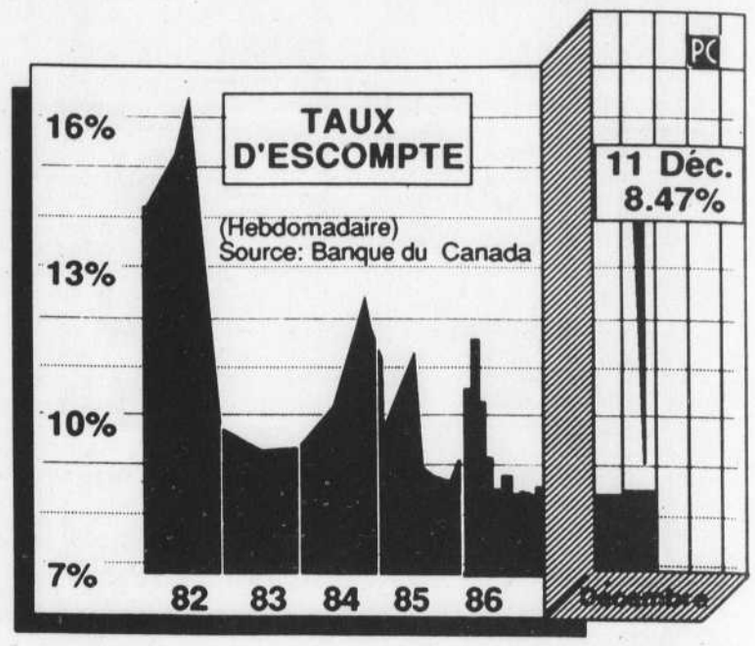

Hausse des ventes de détail US

WASHINGTON (AFP) — Les ventes de détail aux Etats-Unis ont progressé de 0.5 % en novembre, après une chute de 5.2 % en octobre, a annoncé jeudi le département du Commerce.

Les ventes de détail se sont élevées le mois dernier à $ 122.5 milliards, a précisé le département qui a révisé son chiffre pour octobre. Il avait initialement annoncé une chute de 5 %. En septembre, la progression avait été de 5.6 %.

ABRI FISCAL CLASSE 31

Vous avec un bon crédit ?
Nous avons l'argent !

Souscription minimale:
7,000$

Place des Laurentides Laval

Un placement de 7,000$
pourrait vous rapporter 7,000$ en 5 ans

Les Placements Normand Massé Inc.
Courtiers en contrats d'investissement
50, boul. Labelle, Ste-Thérèse (Québec) J7E 2X3
Pour de plus amples informations, composez le:
(514) 435-6751
1-800-361-3606

On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison.

Rolls-Royce
(NEUVE OU D'OCCASION)
COMMUNIQUER AVEC:
M. ALBERT LAJEUNESSE
ROLLS-ROYCE Motors Cars Ltée
3870, rue Griffith
St-Laurent, Qué.
(514) 342-4332

DU NOUVEAU
CERTIFICATS DE
PLATINE
Investir dans le platine devient facile

UN MARCHÉ DE QUALITÉ ASSURÉ PAR
COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN
Spécialiste

— Nouveau produit
La Bourse de Montréal annonce un nouveau produit: les certificats de platine Guardian YGU.C.
Les investisseurs dans le platine peuvent maintenant jouir des avantages suivants.
— Marché hautement liquide offrant des écarts très étroits entre le prix d'offre et de demande avec facilité d'achat ou de vente.
— Couverture de platine en garde au Canada assurée à 100%.
— Prix du marché affiché en continu durant les heures de négociation à la Bourse de Montréal. Les cours disponibles quotidiennement dans les grands journaux canadiens.
— Une position investie peut être détenue indéfiniment sans frais de maintien.
— Achat ou vente prompte par le biais de votre courtier en valeurs mobilières.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à:
La Bourse de Montréal
800, Square Victoria, C.P. 61
Montréal (Québec) H4Z 1A9
Tél.: (514) 871-2424
Au Québec: 1-800-361-5353
DÈS AUJOURD'HUI

Conception Young & Rubicam

Centraide
MERCI.
Grâce à votre générosité, 500 000 personnes de la région métropolitaine pourront trouver de l'aide auprès de l'un ou l'autre des 188 organismes financés par Centraide. Merci.
Pour obtenir de l'aide, composez le 931-2292.
UN PEU D'ENTRAIDE ÇA FAIT DU BIEN.
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: 288-1261

Projets à Montréal, aux US, en Europe. . .

Les ventes d'Unican atteindront $ 100 millions dès l'an prochain

JOCELIN DUMAS

La société montréalaise Les Systèmes de Sécurité Unican Ltée prévoit réaliser un chiffre d'affaires supérieur à $ 100 millions pour son prochain exercice financier se terminant le 30 juin 1987. En outre, son bénéfice net devrait s'accroître de 50 % pour dépasser les $ 10 millions.

Voilà les prévisions qu'a présenté hier devant les actionnaires réunis en assemblée annuelle, le Fondateur, président du conseil d'administration et président d'Unican, M. Aaron Fish.

Chef de file mondial dans le domaine de la fourniture de clés brutes, de machines à copier les clés et de serrures mécaniques à combinaisons à poussoirs, Unican affiche une croissance impressionnante.

Pour les cinq dernières années, le taux de croissance de ses ventes a été de 190 % alors que le bénéfice net par action augmentait de 572 %.

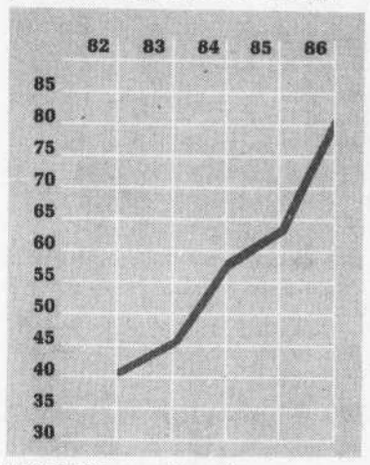

VENTES (en millions)

Les dépenses de recherche et de mise au point effectuées au cours des dernières années ont permis à Unican d'abaisser considérablement ses coûts de production de sorte que la compagnie est maintenant en mesure de prendre n'importe quel marché dans le monde, affirmait M. Fish. Unican fabrique déjà 60 % de toutes les clés vendues aux Etats-Unis et 90 % au Canada.

« Notre croissance future proviendra d'une amélioration de notre productivité, du lancement de nouveaux produits et à l'extérieur, par des acquisitions et le développement de nouveaux marchés », ajoutait-il.

Unican possède six sociétés affiliées outre-mer, dont trois disposent d'installations de fabrication et de traitement. En outre, Unican a pris, le mois dernier, une participation dans une compagnie du Vénézuela qui lui servira de base d'expansion pour toute l'Amérique du Sud. « Nous considérons continuellement des acquisitions potentielles aux États-Unis, en Europe, et un peu partout dans le monde », indiquait M. Fish.

Le prochain projet dont on soit certain de la réalisation sera par ailleurs à Montréal. La filiale Ilco Unican entreprendra en effet, en avril prochain, des travaux afin de se doter d'une deuxième usine de production sur l'avenue de Gaspé à Montréal.

Selon M. Fish, le projet nécessitera des investissements de $6 à $ 7 millions. Avec la technologie qui sera utilisée, M. Fish soutient qu'Unican sera en mesure de déloger les importateurs de Hong Kong qui accaparent une bonne partie du marché des serrures auxiliaires au Canada.

Parmi les innovations récentes d'Unican, soulignons la mise au point d'une machine de moulage automatique des clés qui lui a permis de remplir ses premières commandes de clés à têtes plastifiées pour les voitures Honda et Chrysler. Unican compte aussi introduire de nouveaux produits sur le marché mondial comme les systèmes de serrures électroniques d'hôtel et d'autres systèmes électroniques d'accès.

Les premiers intéressés par ces systèmes à haute technologie sont les grandes chaînes d'hôtel comme Canadien Pacifique au Canada, Holiday Inn et Western aux États-Unis.

Notons finalement que les actionnaires d'Unican ont approuvé hier une résolution visant à modifier le capital de la société. Deux nouvelles catégories d'actions ont été créées ; des actions comportant droit de vote de catégorie A et des actions subalternes de catégorie B.

Unican a déjà tenu des rencontres avec des courtiers en valeurs mobilières afin d'étudier la possibilité de procéder à une émission d'actions subalternes. Il n'en est pas question pour le moment, mais Unican en aura besoin dans l'éventualité d'une acquisition importante, précisait M. Fish.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU
DEVOIR
842-9645

En Ontario, après les stations de radio

Télémédia Inc. achète un hebdo

CLAUDE TURCOTTE

Télémédia a fait l'acquisition d'une participation de 50 % dans le Orillia Sun, un hebdo de la localité de Orillia, située à environ 150 kilomètres au nord-ouest de Toronto. La famille Charters, qui a fondé le journal en 1982, conserve une participation de 50 %.

Le Orillia Sun va faire partie de la division ontarienne de Télémédia, dans laquelle se retrouve déjà une station de radio de Orillia, CFOR, l'un des 12 postes détenus par Télémédia en Ontario.

Anderson Charters, un ancien reporter au Financial Post, demeure éditeur du journal, tandis que son épouse, Susan, Charters reste rédactrice-en-chef. MacLean Hunter va continuer à en faire l'impression.

Par ailleurs, Télémédia Inc. annonce un bénéfice provenant des secteurs d'activités en exploitation de $ 3.8 millions ou $ 0.43 par action pour l'exercice financier terminé le 31 août 1986, comparativement à un bénéfice de $ 3.6 millions ou $ 0.41 par action pour l'exercice précédent. Les revenus d'exploitation ont atteint $ 117 millions, soit une augmentation de $ 9.5 millions sur 1985. Télémédia Inc. a enregistré une perte extraordinaire de $ 2.2 millions ou $ 0.25 par action résultant de la vente d'une de ses stations radiophoniques.

Les résultats par action ont été calculés en fonction du nombre d'actions en circulation immédiatement avant la récente émission publique, explique-t-on dans un communiqué. Le 14 novembre dernier, la société émettait 2,125,000 actions subalternes à droit de vote catégorie A.

Le président et chef de l'exploitation de la société, M. John Van De Kamer, a profité de l'occasion pour indiquer que les compagnies oeuvrant dans le secteur des médias devront réévaluer leurs produits et leurs méthodes pour satisfaire aux besoins nouveaux des clients.« Bien que les secteurs d'activités de Télémédia, soit la radiodiffusion et l'édition, aient augmenté leurs revenus de façon satisfaisante en 1986, a-t-il expliqué, l'industrie des médias connait des changements profonds quant aux priorités d'investissements publicitaires des clients-annonceurs ».

M. Van De Kamer a réitéré l'intention de Télémédia d'identifier et de saisir les opportunités d'acquisition et de dévelopement de nouveaux produits dans le but de consolider sa position dans le marché.

TÉLÉMÉDIA INC.

M. Muffler lorgne vers l'extérieur du Québec

CLAUDE TURCOTTE

Avec un chiffre d'affaires d'environ $ 23 millions, Monsieur Muffler investit présentement $ 4.5 millions dans un nouveau siège social et un centre de distribution de pièces pour faire face aux demandes d'un réseau de services qui prend de l'expansion.

Monsieur Muffler, qui est une division du Groupe Trans Canada Glass (Québec) Inc., elle-même une propriété à 80 % du Groupe Trans Canada Glass, dont le siège social est

Voir page Page 12 : M.Muffler

États financiers consolidés de la Banque Royale pour 1986

État consolidé de l'actif et du passif
(en milliers de dollars)

	31 octobre 1986	31 octobre 1985
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	**$ 1,385,701**	$ 1,406,259
Dépôts à d'autres banques	**13,522,326**	13,585,754
	14,908,027	14,992,013
Valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	**3,263,469**	3,731,400
Émises ou garanties par les provinces et par des corps municipaux ou scolaires	**33,845**	158,295
Autres valeurs mobilières	**6,946,564**	6,600,534
	10,243,878	10,490,229
Prêts		
Prêts au jour le jour, à vue et à court terme à des négociants et courtiers en valeurs mobilières, garantis	**971,568**	626,933
Prêts à des banques	**2,439,163**	2,027,060
Prêts sur hypothèques	**13,593,157**	11,036,848
Autres prêts	**48,930,313**	50,139,962
	65,934,201	63,830,803
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**5,437,753**	4,137,263
Terrains, constructions et matériel	**1,168,247**	1,028,192
Autres éléments d'actif	**1,914,459**	1,538,363
	8,520,459	6,703,818
	$99,606,565	$96,016,863

	31 octobre 1986	31 octobre 1985
Passif		
Dépôts		
Payables à vue	**$ 7,280,967**	$ 7,638,391
Payables à préavis	**24,979,659**	22,471,630
Payables à terme fixe	**51,992,645**	53,432,948
	84,253,271	83,542,969
Autres		
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	**333,846**	195,072
Acceptations	**5,437,753**	4,137,263
Engagements de filiales, autres que des dépôts	**425,754**	362,369
Autres engagements	**2,417,179**	1,853,557
Participations minoritaires dans les filiales	**9,299**	8,528
	8,623,831	6,556,789
Dettes subordonnées		
Débentures bancaires	**2,067,821**	1,749,254
Capital et réserves		
Provisions pour éventualités	**100,712**	100,712
Avoir des actionnaires		
Capital social	**2,217,561**	1,839,009
Bénéfices non répartis	**2,343,369**	2,228,130
	4,661,642	4,167,851
	$99,606,565	$96,016,863

État consolidé des provisions pour éventualités
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 octobre 1986	Exercice terminé le 31 octobre 1985
Solde en début d'exercice (y compris $48,409 en franchise d'impôt en 1986; néant en 1985)	**$100,712**	$102,712
Pertes sur prêts	**(975,000)**	(685,000)
Provision pour pertes sur prêts comprise dans l'état des revenus	**817,000**	621,000
Virement provenant des bénéfices non répartis	**158,000**	62,000
Solde en fin d'exercice (y compris une somme en franchise d'impôt nulle 1986; $48,409 en 1985)	**$100,712**	$100,712

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 octobre 1986	Exercice terminé le 31 octobre 1985
Capital social		
Solde en début d'exercice	**$1,839,009**	$1,646,751
Émission d'actions privilégiées	**150,000**	—
Émission d'actions ordinaires	**230,732**	191,458
Actions privilégiées achetées à des fins d'annulation	**(4,510)**	(4,510)
Différence de change relative aux actions émises en monnaie étrangère	**2,330**	5,310
Solde en fin d'exercice	**$2,217,561**	$1,839,009
Bénéfices non répartis		
Solde en début d'exercice	**$2,228,130**	$1,991,772
Revenu net	**488,890**	488,105
Dividendes	**(280,758)**	(267,731)
Gain sur actions privilégiées achetées à des fins d'annulation	**147**	535
Virement aux provisions pour éventualités	**(158,000)**	(62,000)
Impôts sur le revenu relatifs au virement ci-dessus	**86,000**	82,000
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts sur le revenu	**(3,100)**	—
Pertes de change non matérialisées, déduction faite des impôts sur le revenu	**(17,940)**	(4,551)
Solde en fin d'exercice	**$2,343,369**	$2,228,130

État consolidé des revenus
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 octobre 1986	Exercice terminé le 31 octobre 1985
Revenu d'intérêts		
Prêts	**$6,922,343**	$6,985,559
Financement de baux financiers	**65,969**	64,012
Valeurs mobilières	**855,902**	770,747
Dépôts à d'autres banques	**1,093,924**	1,371,002
	8,938,138	9,191,320
Frais d'intérêts		
Dépôts	**5,975,869**	6,563,649
Débentures bancaires	**172,297**	147,623
Autres	**37,975**	39,133
	6,186,141	6,750,405
Revenu net d'intérêts	**2,751,997**	2,440,915
Provision pour pertes sur prêts	**817,000**	621,000
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	**1,934,997**	1,819,915
Autres revenus	**904,378**	818,541
Revenu net d'intérêts et autres revenus	**2,839,375**	2,638,456
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	**1,147,233**	1,076,166
Caisses de retraite et autres prestations au personnel	**107,249**	104,498
Locaux et matériel, amortissement compris	**377,197**	325,676
Autres	**540,841**	441,831
	2,172,520	1,948,171
Revenu net avant impôts sur le revenu	**666,855**	690,285
Impôts sur le revenu	**175,000**	200,000
Revenu net avant participations minoritaires	**491,855**	490,285
Participations minoritaires au bénéfice de filiales	**2,965**	2,180
Revenu net	**$ 488,890**	$ 488,105
Revenu par action		
Non dilué	**$4.05**	$4.28
Dilué	**$3.74**	$3.91

ALLAN R. TAYLOR,
Président du conseil et chef de la direction

JOHN E. CLEGHORN,
Président

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Pour obtenir de plus amples renseignements ou vous procurer un exemplaire des états financiers annuels 1986 de La Banque Royale du Canada, veuillez en faire la demande au:
Service des Relations publiques, C.P. 6001, Montréal, Québec H3C 3A9.

MONTRÉAL

Les pétrolières montent et l'indice général baisse

MONTREAL (PC) — La tendace était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. Malgré une montée en flèche des pétrolières, l'indice général du marché a terminé la journée sur un recul de 4.27 points, à 1529.19.

En tout 3,989,286 actions ont changé de main au lieu de 4,827,875 la veille.

Les pétrolières ont monté de 19.91 à 1238.65 et les forestières ont enregistré un gain de 14.98 à 2290.24. Par contre, les bancaires sont descendues de 12.15 à 1510.30.

Le titre Noverco, en hausse de 1-8 à $14 s'est traité à 217,400 exemplaires. Dome était inchangé à $10 1-2 et 34,070 actions ont été brassées.

Par ailleurs, Imperial Oil a gagné $1 1-8 à $48 5-8, Northern Telecom C 1-4 à $25 1-2, Steinberg E 5 cents à $3.25, Canadian Tire A 1-8 à $13 1-8 et Banque nationale 1-8 à $29 1-4.

Banque de commerce a perdu 1-2 à $16, Banque royale 3-8 à $27 7-8, Bow Valley 1-4 à $12 1-2 et Metro Richelieu A 1-8 à $7 3-8.

Finalement on a dénombré 175 titres gagnants, 207 perdants et 155 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

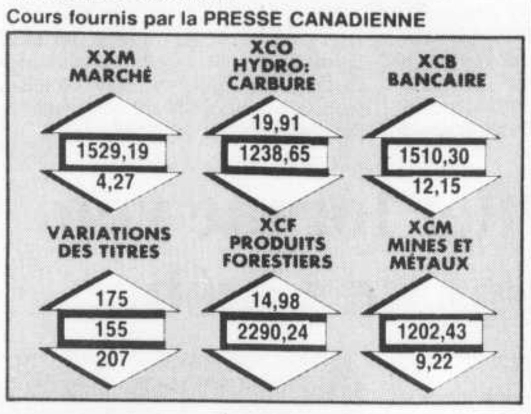

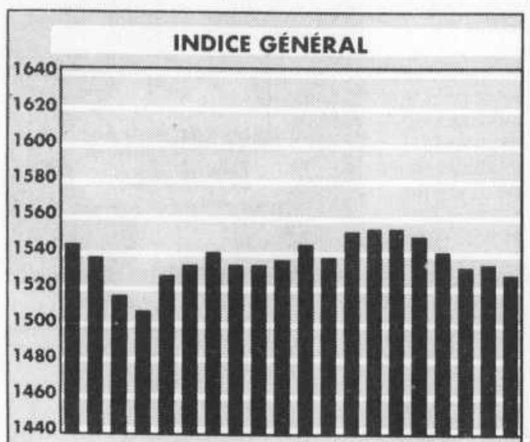

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1800	335	335	335	+15
Abti Prce	1000	$28½	28½	28½	+ ¼
ACSI	8100	445	430	435	+10
ADS	501	455	455	455	—5
Agnico E	1700	$26⅜	26¼	26⅜	— ¼
Aiguebelle	7040	99	95	97	+2
Akers	15000	130	120	130	+5
Alta energ	4573	$12⅞	12¾	12⅞	+ ¼
AlbrtE.Rt	2660	20	20	20	—1
Alcan Alu	35145	$39	38½	38¾	— ¼
Alcan Wt	19950	290	235	260	—40
Algo.U	11250	$8⅜	8⅛	8⅛	+812
Alim.CT	1001	380	380	380	
Al.CTw	1000	140	140	140	—10
Alum 2.00	200	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Alum.E	7900	$26	25⅞	26	— ⅛
AMCA int	5958	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Amca9.5	100	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
AMCAsr3	600	$24½	24½	24½	
Ame	1700	126	125	125	
Am.Barric	1200	$19⅝	19½	19½	— ¼
A.Barr.wt	500	265	265	265	
A.br.gld.w	3500	200	200	200	
fACCI	2000	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
AmR.a	12000	295	290	295	+5
Amisco	200	$5	5	5	
Amusecor	1000	300	300	300	—5
fAndres A	300	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Ang Cf290	z20	$33⅞	33⅞	33⅞	+5⅛
Artopex	1301	$9⅜	9⅛	9¼	
Asamera	5900	$10½	10⅜	10⅜	
Asamera.8	900	$24¾	24½	24½	— ¼
Asbestos	2000	$6	5¾	6	+ ½
fAstral A	547	$14⅝	14⅝	14⅝	
fAstral B	100	$14⅝	14⅝	14⅝	
fAtco I	550	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Atco II	600	$8	7⅞	8	
fAtlant.A	5351	485	475	475	—25
Auto.Point	3901	210	207	207	—3
B Corp.A	2600	$30¾	30⅝	30¾	+ ⅛
BCED	20901	285	281	284	+2
BCED.Wt	3187	79	78	78	—1
BCE	59989	$37	36¾	36⅞	
BCE 2.70p	673	$39	38¾	39	
B C Forst	1330	$14½	14⅜	14⅜	
BGR.wt.A	600	152	152	152	—6
BC Phone	2900	$27½	27⅜	27½	— ⅛
Bank NS	19695	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅜
Baue Mtl	10179	$33¼	33	33	— ⅛
BMO 2.85	2300	$36⅜	36¼	36⅜	
BMO $2.50	1400	$26⅞	26⅞	26⅞	
BMO Wts	500	485	485	485	—5
Bq Eparg	1900	$31½	31	31½	+ ¼
BqEp 2.62	800	$28¼	28¼	28¼	
Baue Nat	44607	$29⅜	29	29¼	+ ⅛
Bq Nat s8	100	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¼
Bq Nat s7	200	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Bq Royale	18053	$32⅜	32⅜	32⅜	— ⅜
Bq Ry Wt	2000	185	180	185	+5
BaRy 1.45	200	$18½	18½	18½	
BaRy 2.75	300	$32	31¾	32	+ ⅛
Belkin.A	1400	$13¾	13⅜	13⅜	— ¼
Bell 1.94p	500	$25½	25½	25½	
Belmoral	2501	290	290	290	—5
Belmora.w	875	196	195	195	—1
Berkey	z1	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Bestar	501	$5	5	5	
Biltrite	3201	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Biltrite.Wt	5500	75	65	65	—15
Biotech	200	460	460	460	
fBomb A	1004	$13⅞	13⅝	13⅞	
fBomb B	19706	$13⅝	13¼	13⅝	
Bomb.Sr1	4900	$26⅛	26	26⅛	
BomWb	4350	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
Bow Val	53813	$12⅝	12½	12½	— ¼
BowVl2.02	500	$28¼	28¼	28¼	— ¾
BowVl2.05	350	$20¾	20¾	20¾	— ¼
fBbrcA	10400	$7½	7½	7½	
Brascade	1145	$41	40¾	41	+ ⅜
Brascan A	6222	$26⅜	25½	25½	— ⅞
Bruncor	1250	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
Brunswick	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
C D					
CAE Ind	30070	$10	9⅜	9⅞	+ ⅛
CB Pak	2076	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
CB Pak.wt	1700	$6⅛	6	6	— ⅛
CCL Ind.A	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅜
CCL Ind.B	1000	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
CIL	500	$25	25	25	+ ¼
Cad Frvw	3800	$30¾	30⅜	30¾	+ ¼
CadFw B	2500	$11	11	11	
Cambior	16151	$14⅜	14	14	+ ⅛
CambW	9025	$6¼	6	6⅛	
Cambridge	500	$22	22	22	
Cbrgwt	4000	$5⅝	5½	5½	
Camb.PrA	500	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Cmpbel.Sp	800	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
fCampeau	900	$23½	23	23	—1
Camp.Sr.C	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Camp.Sr.D	200	$23½	23½	23½	— ½
Cda Pack	600	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
fCDC	1000	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CDC 1980	3250	$14¾	14⅝	14¾	
C Imp Bk	14444	$20½	20⅛	20¼	— ⅜
CIBC wB	1500	350	340	340	—5
CIBQ 3.562	10000	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
CIBC w.a	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CP Ltee	43142	$17⅜	17⅛	17⅛	
Cdn Tire	1075	$75	69	71	—11
fC Tire A	52075	$13⅜	12¾	13⅛	+ ⅛
C Util wta	z183	415	415	415	—5
C Util wtb	894	425	415	415	
fCmnac.A	5201	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Canamax	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
fCanron.B	z30	$14	14	14	— ½
fCanxA	11300	470	450	455	—10
ContrexW	7400	95	80	80	—15
Carl Ok	3950	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
Cascades	33589	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅜
Cassidys	200	$15	15	15	+ ½
Celanese	350	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
fCenCap.A	2862	$15⅞	15⅜	15⅜	— ⅜
Cent Dyn	z1	40	40	40	+12
fCFCF.Inc	4851	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Charan	8900	$7⅝	7½	7½	
fChateau	1300	$10⅛	10⅛	10⅛	
Chrysler	z21	$53½	53½	53½	—3
Circo Crft	4262	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
CimL PrE	421	$13⅛	13	13	
Cogeco	401	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cominco	500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Comi 2.00	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜
Cmrd.a	1651	$6½	6½	6½	
Cancom	1600	$13½	13	13¼	+ ½
Cmp Inv	1300	255	250	255	
Comterm	6901	107	105	105	
Comt.Wt	10975	13	9	10	+1
C Bath A	11601	$29	28⅝	28¾	+ ⅛
C Distb A	280	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
fCDistb B	11000	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Cons Gas	1100	$26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
CnsGas914	200	$27½	27½	27½	+ ¼
CPCI.A	651	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CPCI.B	150	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Corby A	2120	$20¼	20	20	
fCor.Mark	1100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
fCo—Steel	51100	$11¼	11⅛	11½	
CoU	11110	$7⅝	7⅜	7½	+750
CIDesi pr	z1	$11	11	11	
fCIDesi.A	1150	$6½	6½	6½	
C. life 2.28	2600	$26½	26½	26½	
fCrownx	z50	$22½	22½	22½	— ⅜
fCrownx.A	7000	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Czar Res	700	163	163	163	+1
fDmr.A	2001	$8⅛	8	8	
Datagram	300	240	240	240	+5
Datamark	1551	$6¼	6	6	— ¼
Davis.W	1100	115	113	115	+5
Denison.A	1500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Den9.50	25300	$18	17½	17½	— ¼
Den.Wt	3000	48	48	48	
fDevtek	15100	$11⅜	10½	11¼	+1⅛
Disnat	1000	260	260	260	—5
Dofasco	2901	$22	21⅛	21¾	— ⅜
Dfs	700	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Dofor A	1601	$16½	16⅜	16⅜	— ¼
Dofor pra	200	$26	26	26	+ ¼
Domco Lte	2800	$10⅜	10⅛	10⅛	— ¼
Dome Mns	34070	$10⅝	10⅜	10½	
Dme.M.wt	5100	257	255	257	—3
Dome Pet	3500	89	86	86	
Domicil	6201	220	200	220	+10
Dominion	5836	$24¾	24½	24¾	
Domtex	469	$19⅝	19½	19½	— ¼
Domtar	3777	$35⅜	35	35⅜	+ ⅛
Domtr.sB	400	$25⅜	25⅜	25⅜	
Donohue	23221	$29¼	25¼	29¼	
fDvlex Ltd	5100	$18¼	18	18¼	+ ½
E F					
Echo Bay	21150	$31⅜	30¾	31⅛	+ ⅛
Echo wt b	2800	$7¼	7⅛	7¼	
Encor	1000	465	465	465	
fEnPr A	z72	250	250	250	+5
fEnheat.A	400	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Epitek Int	6800	35	33	33	—2
Eq. Denis	1051	345	340	345	—5
FCA Inter	1551	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅜
Falcn Cop	500	$16	16	16	— ¼
FalLtee	9375	$16¾	16½	16½	— ⅜
FILteeWts	200	$19½	19½	19½	+ ½
F.armtx6.5	z1	120	120	120	+15
Finning	2200	$14	14	14	— ½
ForesbecA	4301	190	189	189	+9
Forex	7400	65	64	64	
G H					
GBC Ltd	17500	190	190	190	—3
Gaz 15	125	$26	26	26	— ⅞
Gaz SrD	300	$25½	25½	25½	— ¼
fGeof.B	5601	$6¼	6	6¼	+ ¼
GeofrionW	3925	270	250	250	—10
Goodfellw	1001	430	430	430	+5
Grma Lee	4000	36	35	35	
Gr.Wst7.70	1200	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Gw.lfco	1950	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Grilli	1501	$8½	8¼	8¼	— ¼
Gr.Champ	z1	310	310	310	+10
fG.laub	3850	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ¼
G.lauW	5450	280	270	280	
Gr.T.GTC	4058	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Guardcor	643	$6¼	6	6¼	+ ⅜
Gdcor.wt	z200	80	80	80	
Guard prA	1000	$7	7	7	+ ⅛
Guard prB	300	$8⅝	8½	8½	— ⅛
GuillevinU	1701	$6	6	6	+ ⅛
Gulf Cor	24745	$14⅝	14¼	14⅝	+ ¼
Gulf.Sr1	1000	450	450	450	
Gulf.Wt	800	$7	6¾	7	+ ⅜
Hartco	z76	360	350	360	+10
Hees.Int	1190	$30	29⅞	30	+ ¼
Helix.Circ	2001	365	350	350	—15
Heroux	12925	$6¾	6½	6¾	+ ¼
H.Brook	800	425	425	425	+5
Hubbard	3800	405	405	405	—5
Husky Oil	12750	$11⅛	11	11	— ⅛
Hypocrat	24801	305	300	300	—10
I J					
Ideal Mtl	600	475	465	465	—10
IPL INC	1300	$6½	6¼	6¼	— ¼
Imasco ltd	17746	$32⅝	32¼	32½	
Imp Oil A	23858	$48⅝	47⅜	48⅝	+1⅛
Inco Ltd	31468	$16⅜	16¼	16¼	— ⅜
Indal	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Inind NG	1100	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Innopac	7700	$14⅛	13½	14	+ ½
Intercan	3350	$5⅛	5	5	— ⅛
IBM	z53	$178	176¼	177½	+ ¼
Inter Pipe	4425	$39½	39¼	39¼	
Inv Grp	5000	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Irwin Toy	825	$8	8	8	
fIrwin A	z5	465	465	465	
fIvaco A	3700	$17	16¾	16⅞	— ⅜
Ivaco B	1000	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Ivaco Wts	1400	400	390	390	—60
Ivaco.srl	3700	$23⅞	23½	23½	— ½
Ivaco.sr2	1000	$24	24	24	— ½
Ivaco.sr4	3800	$32½	32¼	32¼	— ¼
JMsauc	14400	435	425	425	
Janock	22100	$27½	27⅜	27⅜	— ¼
Janck Wts	9100	$20	20	20	— ⅜
fJean.Ct.A	5000	$7	6⅞	6¾	— ¼
fJrny End	680	$7¼	7	7	
K L					
Kaufel.A	8201	$7	6¾	6¾	— ¼
Kaufl.u	25974	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Labatt	3200	$22⅜	22¼	22⅜	
Lacroix	1041	175	175	175	—5
LafargeCo	126	$13	13	13	— ⅛
Laidlaw A	1400	$18⅛	18⅛	18⅛	
fLaidlw B	8350	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
Lambert	z1	455	455	455	+20
LamSo.Inc	z5	370	360	360	
LapVer	701	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Laur.Mutl	1100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Lvitec	700	250	250	250	
Lvitec.Wt	2350	55	55	55	
fLaVrdy a	100	285	285	285	+5
Leader M.	2501	205	205	205	—10
Lepine—Cl	z1	220	220	220	+5
Leroux	2000	390	390	390	
fLv.b.A	9602	$8	7¾	7⅞	
Loblaw	3900	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Loewen	6400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ½
Log.G.Inf	11900	265	260	265	
fLogis.Clb	1650	$5⅛	5⅛	5⅛	
Loh's	7200	115	106	110	
Lonvest	700	$24½	24½	24½	
Lonvest.Wt	550	485	480	485	+5
Louvem	5601	121	121	121	
M Corp	7200	$14⅛	14⅛	14⅛	
MICC Inv	5100	$9	8⅞	9	+ ¼
Mclean X	4100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
fMclean Y	100	$17⅛	17⅛	17⅛	
McM Bldl	1220	$43	43	43	+ ¾
McMil sr8	5000	$25	25	25	
Madleine	1300	485	480	480	—10
MnP.p	1000	$27	27	27	— ⅛
M.Cap.Sra	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
C Marconi	1850	$19½	19¼	19¼	— ⅛
Marit El	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
fMarit Tel	2993	$16¼	16⅛	16¼	
Mar dmc.a	10820	$6½	5¾	6½	+ ½
Mar dmc.b	1000	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
McNeil M	3600	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Memotec	951	$10	10	10	
Memo.Wt	6517	315	305	305	—5
fMeston	2000	174	174	174	—1
fMtroA	56450	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Min Lac	2000	$27	26¾	27	
fMirn.A	4371	$11¼	11	11⅛	
Miron.Wt	9200	360	350	360	+5
Mitel Corp	2218	$6½	6½	6½	+ ⅛
fMolson A	2800	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
MTrustco	z51	$13¼	13⅛	13⅛	
Moore	12616	$29⅞	29¼	29⅜	— ½
fMorgn T	z1	250	250	250	+19
Multi.w	8100	160	160	160	
Multi.A	1230	$6	6	6	+ ⅛
Musco pr	250	$13	13	13	— ¼
fMux.A	8000	350	345	350	
Nautilus.U	4300	270	265	265	
fNesbitt.A	251	$16¼	16¼	16¼	— ⅜
Neti Tech	14500	147	140	145	
fNfldCapA	z50	$10	10	10	+ ⅛
NfldLiht A	1660	$18⅜	18½	18⅜	
NfldL 9.84	z40	$10⅜	10⅜	10⅜	
NewTel	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
NfldT 9.75	864	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Noranda	10012	$20¼	19⅞	19⅞	
Noran 7.75	8700	$29½	29¼	29½	
Norcen.En	680	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
fNoreNv	1350	$13½	13½	13½	+ ⅛
Norcn 734	450	$25⅜	25⅜	25⅜	— ¼
fNork.a	3007	$5¼	495	5¼	+30
Nor Tel	25755	$44⅛	43½	43¾	— ¼
Nor.Tl.2.18	200	$27	27	27	+ ¼
Nor.tel cr3	90000	$25½	25⅜	25½	+ ¼
Northgate	1500	$6	6	6	— ⅛
NovaA.Wa	800	$18¼	18⅛	18¼	
fNova Alt	3600	$6⅛	6	6⅛	
Nova 612	200	$20½	20½	20½	+ ⅛
Nova 12	1700	$26⅜	26½	26½	— ⅜
Noverco	217400	$14	13¾	14	+ ⅛
O P					
fOcelot B	1000	345	345	345	+15
OE INC	1201	$9⅞	9¾	9¾	+ ¼
Ogivar	19170	470	465	470	
fOsha A	z40	$18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
Pantor	1151	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Paperbord	500	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Pathonic.a	7251	$9⅞	9¾	9⅞	
P.Martin	101	430	430	430	—5
Peerless	4401	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Perkins.P	331	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Perpet.Fd	1100	$9½	9½	9½	— ⅛
fPerry.B	2401	325	305	305	—15
Perry.W	5450	120	105	105	—10
Pet Sun	101	166	166	166	—6
Pet—sun.wt	2600	65	65	65	—5
Pt.Sun.srl	2110	255	250	250	
Placer Dv	8050	$29⅞	29⅜	29¾	— ⅛
Placer.wa	500	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Plastibec	301	275	275	275	—5
fPowr Cr	99210	$16⅛	15⅞	16	
Power Fin	1200	$21½	21¼	21¼	
Prefac	2500	215	215	215	
Pr.Choix.a	z1	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Promatek	3435	250	235	240	—15
Prooptic	8000	209	202	202	—3
Provigo	7962	$17⅝	17½	17⅝	
Q R					
Que Tel	1201	$14¼	14	14	
QebcrA	8098	$15⅛	15	15	
fQuebecoB	2700	$14¼	14	14⅛	+ ¼
fQueWb	8410	199	190	190	
fReitmn A	2000	$27	27	27	— ½
Rio Algom	2500	$20	19⅞	20	
Robin Intr	3000	425	420	420	+5
RogersC A	600	$21⅞	21⅞	21⅞	+1⅛
fRogerC B	11933	$22⅜	22⅛	22¼	+1⅛
Rogr.Pr.A	1000	$36	36	36	
fRollnd A	1460	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Rolland B	380	$23	23	23	
R.Piche	100	245	245	245	+5
R.Piche.W	3400	35	35	35	+5
Ry Trco A	400	$31¼	31	31¼	+1¼
Royal.Tr25	500	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
S T					
SHL Syst	600	$33	32⅛	33	+ ½
fSNC	2501	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
SR Tel	4501	$8⅜	8¼	8¼	
fSl CemA	8201	$20⅜	20¼	20¼	+ ⅛
San Fran	5701	$9	8½	9	+ ¾
Sanivan	z1	475	475	475	+15
StrnDsa.W	1000	40	40	40	—5
Scot Paper	146	$15⅛	15⅛	15⅛	
Seabrit.A	310	$10¾	10⅜	10⅜	
Seabrit.W	200	$8¼	8¼	8¼	
Seagram	8225	$86½	85½	86½	
Sears Can	1200	$11⅛	11	11	— ⅛
fSelkirk A	200	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Shell Can	7279	$26¼	25½	26¼	+ ¾
Shermag	3781	450	435	450	+10
Sico	2081	$19⅛	18¾	19	
S—Beaudry	1000	440	440	440	
Shasper.U	z1	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Shirmax	z1	350	350	350	+10
Socanav.U	2001	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
fSodrcanA	1800	$6	6	6	+600
Sodisco	6101	$6	5⅞	6	
Southam	1644	$21¼	21⅛	21⅛	+ ⅛
fSpar Aer	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Sportscn	1500	470	450	460	—30
Sport.w	4220	220	176	200	—25
fSteinb A	2951	$38	37½	37½	— ¼
Stnbrg Sr1	85600	330	325	325	+5
Stelco A	900	$18¾	18⅝	18¾	— ⅛
Stel 1.94	300	$23⅛	23	23⅛	+ ¼
Sullvn.Min	1500	$5	5	5	
Sumabus	5200	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
Taurus.A	26051	$9¾	9⅜	9⅜	
fTeck B	2928	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Techmire	2001	210	200	200	
Te—Com	7700	$5½	5¼	5¼	— ⅜
Telebec.s.3	100	$26¼	26¼	26¼	
Telebec.s.4	600	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
fTmedia.A	2401	$6¼	6	6	— ¼
Tembec.A	2915	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Texaco	9178	$32	31½	31⅝	+ ⅝
Thomsn A	650	$30¾	30¾	30¾	+ ⅜
TIE teleco	400	380	380	380	—10
Tor Dm Bk	11454	$23¾	23½	23⅝	— ¼
fTorstr B	4400	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Total Pete	300	$24½	24½	24½	+ ½
Gr.Totec	2101	345	335	345	+15
Totec.W	3800	83	81	83	+7
Tot.wB	13000	49	42	49	+7
TrAlta A	26830	$28½	28⅜	28½	— ⅛
TrAlta wt	3500	$6½	6½	6½	
TrCan Pl	9051	$16¾	16¾	16¾	
TrnplW	3000	180	180	180	—5
TrCan pre	112	$53¼	53¼	53¼	— ¼
TrCan pf	300	$53⅞	53⅞	53⅞	— ⅛
TCda rs A	5500	78	77	77	—3
fTransit	1400	445	440	445	+5
Trillium T	8000	370	335	335	—30
Trilon Fin	1007	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Trilon Sr2	400	$100¾	100¾	100¾	+ ⅝
Trilon Sr3	5200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Trimac	1040	310	305	305	—10
Triton	1000	370	370	370	—5
fTrizec A	2597	$29¾	28½	28½	
Trizec B	1600	$29¾	29½	29¾	+ ¼
Trustco.G	501	$18	18	18	+ ¼
Turbo Rs	24150	79	74	74	—6
U V					
fUAP InA	4401	$30	30	30	
UAP Wt	z12	$31	31	31	—1
Unican.A	200	$10	10	10	
fUnican.B	875	$9	9	9	+ ¼
fUnicrp A	1680	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅛
Uniges A	206	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
fUnigs B	6260	470	460	460	—10
Uniges.Wt	3800	118	115	115	
UnigesprA	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ¼
UnigesprB	1700	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Union.Ent	400	$11	11	11	
Uni—Select	3501	$5½	5½	5½	
US.Stl.cdn	2200	$25	25	25	
Univ Exp	400	100	100	100	
Val Royal	4310	$7½	7¼	7¼	— ½
Varity Co.	7100	265	261	261	+6
Venmar	4901	360	330	350	—10
fVtlCIA	2200	78	70	70	—10
Videotron	2314	$15¾	15½	15½	
Visway	1100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Vittforge	z1	220	220	220	+5
Volcano	1981	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
W X					
Waterbrd	1900	$10⅝	10⅜	10⅜	+ ¼
Walwyn	17900	$6¾	6½	6½	— ⅛
Wargton	26000	65	63	65	+2
Wcst Trn	1000	$12¾	12⅝	12⅝	— ¼
Wcst TrnB	500	$25½	25½	25½	— ⅜
Westm 2.12	500	$20	20	20	— ⅛
Weston	1800	$31¼	31	31¼	+ ⅜
Woodward	1300	$6½	5⅞	6½	+ ¾
Wrld wt.B	200	220	220	220	
Trust Units					
Con.In.Un	1000	$11¾	11¾	11¾	
Junior Mines Oils					
Abbey.W	7500	5	5	5	—3
Abcourt	25000	108	105	108	+1
Abcort.p.A	400	$5½	5½	5½	— ¼
Abermin	1000	210	210	210	
Ab.Met	1000	20½	20½	20½	—2½
AbitibiRes	1000	24	24	24	—1
Audrey	17204	190	180	180	—5
Aunore	800	80	80	80	
Aur Res	328	310	310	310	
Barexor	15700	60	56	56	—4
Bruneau	1601	52	50	50	—5
Cache dOr	2000	35	35	35	—3
Cache Ex	4000	70	69	69	—11
Chabela	3500	39	38	38	+2
Chesbar	2400	150	145	145	
Cogesco	38256	85	80	80	—3
Cog.wb	63000	14	12	13	+1
Coniagas	15500	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
D'Or Val	4000	272	270	270	
Dufresnoy	5000	38	38	38	+3
Dumagmi	204	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Dumont	500	17	17	17	—1
Explo Que	1000	39	39	39	+2
Fairlady	2000	50	45	45	—10
GalntG	1000	48	48	48	—7
Gaspesie	666	10	10	10	—2
Gln.Gr	11170	174	165	168	—1
G Knight	1900	$13⅛	13½	13½	— ⅛
Gold Tigr	13000	25	23	23	
Gld.Tri	14012	129	121	125	+4
Goldex ltd	564	340	335	340	+5
Gordex	12400	200	175	195	+25
Gr Coast	2900	23	23	23	+1
JAG Mine	15200	26	25	26	
Jamex Expl	5800	115	95	115	+15
LaPause	29500	25	24	25	
MSV cl.A	4665	105	96	100	—6
Mazarin	14000	46	44	45	—1
Maufort	2000	78	78	78	+5
Mid Canad	5000	23	23	23	—1
M.DuNd	11000	41	40	40	
NA RareM	7200	31	29	29	+1
Novamin	5000	280	280	280	+5
Oasis Res	14500	60	56	60	+4
Onyx Res	11668	37	36	37	
Onyx.W	27000	5	4	4	—11
Que Cobit	1000	30	30	30	+5
Queenstn	1000	95	95	95	+6
Radisson	17000	45	41	41	—4
Ramcor	2500	24	24	24	
Rambo	155800	124	115	122	+2
RmboW	107000	26	23	26	
Rouyn.Rs	2700	285	285	285	—10
Sholia	5000	70	68	70	—5
Stabell Rs	12165	41	40	41	
Syngold	452840	299	260	286	+31
Talisman	1000	21	21	21	
Tandem	5000	131	130	130	—6
Vassan	1000	25	25	25	—1
Vior	23700	195	176	189	—6
Vior.Wt	1000	55	55	55	
W Q Mnes	3200	125	125	125	
Wrightbr	7600	159	157	157	—3
Yorbeau	9500	62	62	62	
Partially Paid Shares					
B.crp.r	19500	$8⅛	7⅞	8	— ⅛
Bshr.r	950	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11
Épargne	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	11¼
Montréal	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	10¾	11¼	—	—	—	—	11½
Nationale	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10¼	11	11¼	11¾	10¾
Nouvelle-Écosse	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	10¾
Royale	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10¼	11¼	11½	11½	11
Commer. italienne	9¾	10½	10¾	11¼	10¾	11½	11¾	12¼	10¾	11½	11¾	12¼	12
Caisses Étab.	9¾	10¼	10¾	11¼	10¼	10¾	11¼	11¾	10¾	11¼	11¾	12¼	11½
Caisses pop.Mtl.*	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	—	10¼
Soc. Entraide éco.	10	10½	11	11½	10¼	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	12¼
Fiduciaires	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—
Fiducie Guardian	9⅞	10½	10¾	11½	9⅞	10½	10¾	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10	10½	11	11¼	—
First City	—	—	—	—	9¾	10¾	10¾	11¼	9¾	10¾	10¾	11¼	—
Guaranty Trust	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	10¼
Montréal Trust	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	10¾	11¼	9¾	—	10½	11	—
Prêt et Revenu	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10½	10¾	11¼	10	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	10½	—	11	—	—
Trust Général	9¾	10¼	10¾	11¼	10	10½	11	11½	10	10½	11	11½	—
Trust National	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	11½	10	10¾	11	11½	11¾
Trust Royal	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10

Compilation **Fiducie du Québec** — 10 décembre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	6.3	6.3	6.3	6.3	6.6	5,000	7	—	—	—	—
Commerce	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8	8¾	9¼	9½	9¾
Commer. italienne	5,000	6½	6½	6½	6¾	6¾	1,000	8¼	9⅛	9¾	10⅛	10¼
Lloyd's	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Épargne	3,000	6¼	6¼	6¼	6½	6½	1,000	8	8¾	9¼	9½	9¾
Montréal	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8	8¾	9¼	9½	9¾
Nationale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Nouvelle-Écosse	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Royale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8	8¾	9¼	9½	9¾
Toronto-Dom.	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8	8¾	9¼	9½	9¾
Caisses Étab.	1,000	6½	6½	6¾	6¾	7	1,000	8½	8¾	9¼	9½	9¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6¼	6¼	6¼	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	—	9¾
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6½	6¾	—	7	500	8¼	8¾	9¼	9½	10
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8¼	8¾	9½	9½	9¾
Fiduciaires	5,000	6⅞	7	7	7	7⅛	500	8⅜	8¾	9⅜	9½	9¾
Fiducie Guardian	5,000	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	8½	9	9¼	9⅞	9⅞
Fiducie Québec	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8⅜	8¾	9⅜	9½	9¾
First City Trust	5,000	6¾	6¾	7	7¼	7½	500	8½	8¾	9½	9½	9¾
Guaranty Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8¼	8¾	9½	9½	9¾
Montréal Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Morguard Trust	10,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Prêt et Revenu	5,000	7	7	7	7	7½	500	8½	9	9½	9½	9¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	7	7	7	7	7½	500	8½	9	9½	9½	9⅞
Trust Financial	5,000	7¼	7⅜	8	7¾	7⅞	500	8½	9	9½	9⅝	9¾
Trust Général	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7¼	1,000	8¼	8¾	9⅜	9½	9¾
Trust Morgan	5,000	7¼	7½	7⅞	7⅞	8	500	8⅝	8¾	9½	9¾	9⅞
Trust National	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	500	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Trust Royal	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 10 décembre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnico	Fb	20	$6½	$6⅞		
Agnico	Fb	20 P	80	25	80	10
Agnico	Fb	22½	430	455	$5	31
Agnico	Fb	22½P	15	40	35	30
Agnico	Fb	25	245	270	345	37
Agnico	Fb	25 P	90	115	110	42
Agnico	Fb	27½	125	150	140	210
Agnico	Fb	27½P	210	235	230	86
Agnico	Fb	30	55	80	120	118
Agnico	Fb	30 P	390	415	265	20
Agnico	Fb	32½	20	45	70	51
Agnico	Fb	32½P	$6⅜	$6¾	$4¾	20
Agnico	Fb	35	5	30	25	97
Agnico	Fb	35 P	$8⅞	$9¼	$7½	
Agnico	My	25	345	370	$4¼	25
Agnico	My	25 P	140	165	140	3
Agnico	My	27½	$2¼	$2½	$3	33
Agnico	My	27½P	255	280	245	11
Agnico	My	30	140	165	180	26
Agnico	My	30 P	410	435	260	10
Agnico	My	32½	80	105	320	13
Agnico	My	32½P	$6⅜	$6¾	$5	1
Agnico	My	35	45	70	90	51
Agnico	My	35 P	$8⅞	$9¼		
Agnico	Ag	25	435	460		
Agnico	Ag	25 P	175	$2		
Agnico	Ag	27½	315	340		
Agnico	Ag	27½P	290	315		
Alcan	Ja	40 P	160	175	150	40
Alcan	Ja	42½P	$3¾	$4	265	110
Alcan	Ja	45	5	20	30	20
Alcan	Ja	45 P	$6¼	$6½	410	
Alcan	Fb	45 P	$6¼	$6⅝	$6	48
Alcan	Fb	47½	10	25	30	281
Alcan	Fb	47½P	$8¾	$9⅛	$8⅜	18
Alcan	My	37½	340	365	385	3
Alcan	My	37½P	135	150	125	10
Alcan	My	47½	40	55	55	178
Alcan	Dc	42½	1	15	20	215
Alcan	Dc	42½P	340	$3¾	165	
Alcan	Dc	45	1	10	10	115
Alcan	Dc	45 P	$6¼	$6½	$4	
Altenr	Mr	9⅝	335	360	420	513
Altenr	Mr	9⅝P	10	35	40	44
Altenr	Mr	12⅛	130	155	205	346
Altenr	Mr	12⅛P	45	70	90	30
Altenr	Mr	14⅝	30	35	25	282
Altenr	Mr	14⅝P	210	235	120	5
Altenr	Jn	9⅝	355	380		
Altenr	Jn	9⅝P	25	50	25	20
Altenr	Jn	12⅛	165	190	150	56
Altenr	Jn	12⅛P	80	105	90	21
Altenr	Jn	14⅝	70	80	65	68
Altenr	Jn	14⅝P	235	260		
Altenr	Dc	9⅝	$3	$3¼	265	22
Altenr	Dc	9⅝P	5	30	15	40
Altenr	Dc	12⅛	60	85	125	707
Altenr	Dc	12⅛P	5	30	5	51
Altenr	Dc	14⅝	1	25	25	144
Altenr	Dc	14⅝P	180	205	215	
Asamo	Ja	7	335	360	290	44
Asamo	Ja	7 P	1	10		
Asamo	Ja	8	235	260	$2¼	953
Asamo	Ja	8 P	1	15	20	305
Asamo	Ja	9 P	5	15	15	215
Asamo	Ja	10 P	10	20	35	87
Asamo	Ja	12½	5	25	15	30
Asamo	Ja	12½P	$2	240		
Asamo	Ap	7	340	365	240	7
Asamo	Ap	7 P	5	15	20	20
Asamo	Ap	8	$2½	270	235	125
Asamo	Ap	8 P	10	20	55	10
Asamo	Ap	9	170	195	$2	67
Asamo	Ap	9 P	20	35	80	40
Asamo	Ap	10 P	50	70	95	42
Asamo	Ap	12½	25	30	35	67
Asamo	Ap	12½P	215	245	$2½	5
Asamo	Jy	8	265	295		
Asamo	Jy	8 P	15	30	50	20
Asamo	Jy	9	195	220	195	10
Asamo	Jy	9 P	35	55	100	10
Asamo	Jy	10	140	150	130	79
Asamo	Jy	10 P	75	95	100	7
Asamo	Jy	12½P	230	260		
BC Tel	Ja	25	$2½	$2¾	195	10
BC Tel	Ja	25 P	1	25		
BC Tel	Ja	27½P	45	70	40	238
BC Tel	Ja	30	5	10	15	11
BC Tel	Ja	30 P	$2½	$2¾	$3½	3
BC Tel	Ap	25	$2¾	$3	210	20
BC Tel	Ap	25 P	15	40	60	4
BC Tel	Ap	27½	80	105	95	1174
BC Tel	Ap	27½P	85	110	150	5
BC Tel	Ap	30	5	25	25	10
BC Tel	Ap	30 P	270	295	245	4
BC Tel	Jy	25	290	320		
BC Tel	Jy	25 P	30	55		
BC Tel	Jy	27½	105	130	120	32
BC Tel	Jy	27½P	110	135	105	7
BC Tel	Jy	30	20	45		
BC Tel	Jy	30 P	290	315		
BCE	Fb	35	$2¼	$2½	$2¼	683
BCE	Fb	35 P	5	20	25	222
BCE	Fb	37½	50	60	60	3352
BCE	Fb	40 P	$3	330	$3½	22
BCE	My	35	265	295	$3	570
BCE	My	37½	100	110	110	795
BCE	My	40	30	40	40	564
BCE	My	40 P	$3	335	$4	14
BCE	Ag	35	$3	335	335	17
BCE	Ag	35 P	45	60		
BCE	Ag	37½P	140	165	150	5
BcFor	Mr	12½	230	255	270	8
BcFor	Mr	12½P	10	20	90	10
BcFor	Mr	14	100	125		
BcFor	Mr	14 P	30	55		
BcFor	Mr	15	50	75	105	129
BcFor	Mr	15 P	80	105	180	
BcFor	Jn	12½	260	285	$2¾	50
BcFor	Jn	12½P	10	35		
BcFor	Jn	14	135	160		
BcFor	Jn	14 P	50	75		
BcFor	Jn	15	90	115	100	55
BcFor	Jn	15 P	95	120		
BcFor	Sp	10	235	260	330	
BcFor	Sp	10 P	5	10		
BcFor	Dc	10	440	465	310	
BcFor	Dc	10 P	5	5		
BcFor	Dc	12½	185	210	175	43
BcFor	Dc	12½P	5	10	25	115
BcFor	Dc	15	20	20	50	10
BcFor	Dc	15 P	45	70		
Bk Mtl	Fb	30	320	340	360	215
Bk Mtl	Fb	30 P	25	50	25	108
Bk Mtl	Fb	35	30	40	40	1520
Bk Mtl	Fb	35 P	265	$2¼	255	483
Bk Mtl	My	30 P	60	80	60	195
Bk Mtl	My	32½	215	$2¼	$2	907
Bk Mtl	My	32½P	140	165	170	467
Bk Mtl	My	35 P	280	305	220	67
Bk Mtl	Ag	32½	245	270	$2¾	5
Bk Mtl	Ag	32½P	175	$2	175	7
Bk Mtl	Ag	35 P	305	330		
Bk NS	Mr	15 P	5	25	20	92
Bk NS	Jn	15	245	270	280	3149
Bk NS	Jn	15 P	10	25	35	247
Bk NS	Jn	17½P	70	95	105	6
Bk NS	Dc	12½	$4½	480	$4¾	67
Bk NS	Dc	12½P	1	5		
Bk NS	Dc	15 P	1	10	1	931
Bk NS	Dc	17½P	30	55	45	13
Bowvy	Ja	9	360	390	$4¼	481
Bowvy	Ja	9 P	1	5	15	495
Bowvy	Ja	10	265	290	$3	340
Bowvy	Ja	10 P	2	10	45	393
Bowvy	Ja	15	5	20	35	100
Bowvy	Ja	15 P	$2¼	260	240	52
Bowvy	Ap	9 P	5	30	30	20
Bowvy	Ap	10 P	10	15	65	66
Bowvy	Ap	12½	125	140	140	196
Bowvy	Ap	12½P	55	75	80	126
Bowvy	Ap	15	30	45	30	84
Bowvy	Ap	15 P	235	270	240	30
Bowvy	Jy	10	335	370		
Bowvy	Jy	10 P	20	45	25	70
Bowvy	Jy	12½	155	180	165	17
Bowvy	Jy	12½P	75	100	85	51
Bowvy	Jy	15	60	70	60	50
Brscn A	Ja	22½	320	345	460	17
Brscn A	Ja	22½P	5	30	80	5
Brscn A	Ja	25	110	115	$2¼	108
Brscn A	Ja	27½	30	40	60	168
Brscn A	Ja	27½P	$2	$2¼	165	7
Brscn A	Ja	30	1	25	40	55
Brscn A	Ja	30 P	$4½	$4¾		
Brscn A	Ap	22½	360	385	$5⅝	
Brscn A	Ap	22½P	30	50		
Brscn A	Ap	25	180	205	$3	10
Brscn A	Ap	25 P	120	130	80	38
Brscn A	Ap	27½	70	75	140	53
Brscn A	Ap	27½P	240	265	135	14
Brscn A	Ap	30	20	45	50	40
Brscn A	Ap	30 P	460	485	340	
Brscn A	Jy	25	235	260	335	10
Brscn A	Jy	27½P	270	295	$2¼	10
C D						
C Ocid	Fb	15	$8	$8½		
C Ocid	Fb	15 P	1	20	60	20
C Ocid	Fb	17½	$5½	$6	$5⅛	
C Ocid	Fb	17½P	5	30		
C Ocid	Fb	20	340	380	175	59
C Ocid	Fb	20 P	25	50	100	20
C Ocid	Fb	22½	140	160	175	31
C Ocid	Fb	22½P	55	80	85	10
C Ocid	Fb	25	50	75	60	26
C Ocid	Fb	25 P	190	240		
C Ocid	My	17½	$5¾	$6¼	$4	5
C Ocid	My	17½P	20	45		
C Ocid	My	20	$4	$4½	$4	11
C Ocid	My	20 P	60	85		
C Ocid	My	22½	190	215	$2	28
C Ocid	My	22½P	85	110	125	15
C Ocid	My	25	115	140	110	10
C Ocid	My	25 P	$2	$2½		
C Ocid	Ag	22½	255	280	$2½	40
C Ocid	Ag	22½P	100	125		
C Ocid	Ag	25	140	175		
C Ocid	Ag	25 P	220	260		
Coe	Mr	9	125	150	130	25
Coe	Mr	9 P	25	50	30	5
Coe	Mr	10	50	55	60	787
Coe	Mr	11¼P	180	185	155	223
Coe	Mr	12½	25	30	25	1019
Coe	Mr	12½P	295	$3	$3	180
Coe	Jn	9	150	175	175	42
Coe	Jn	10	90	95	85	237
Coe	Jn	11	55	80	55	109
Coe	Jn	11 P	150	175	160	18
Coe	Dc	9	85	110	100	8
Coe	Dc	9 P	1	25		
Coe	Dc	10	6	25	10	681
Coe	Dc	10 P	45	50	40	310
Coe	Dc	11¼	170	1	170	1973
Coe	Dc	12½	2	1	2	1840
Coe	Dc	12½P	290	$3	$3	40
Caring	Fb	12½P	45	70	40	30
Caring	Fb	15	15	25	25	459
Caring	Fb	15 P	210	235	230	
Caring	Fb	17½	5	10	35	100
Caring	Fb	17½P	$4½	$5		
Caring	My	15 P	$2¼	$2½	165	5
Caring	Ag	12½	150	175	165	10
Caring	Ag	12½P	65	90		
Caring	Ag	15 P	230	255	230	5
Cascad	Mr	17½P	470	495	430	417
Cascad	Mr	20	10	25	25	1009
Cascad	Mr	20 P	$7⅛	$7½	$6⅝	47
Cascad	Jn	12 P	105	120	100	687
Cascad	Jn	15 P	305	330	290	382
Cascad	Jn	16 P	370	395		
Cascad	Jn	17 P	445	470	$5⅛	12
Cascad	Dc	7½	$5	$5⅜	$6⅞	20
Cascad	Dc	7½P	5	15		20
Cascad	Dc	8¾P	1	15	30	53
Cascad	Dc	10	$2½	$2¾	305	414
Cascad	Dc	10 P	1	15	15	298
Cascad	Dc	11¼P	1	15	145	414
Cascad	Dc	14 P	130	155	105	121
Cascad	Dc	17½	1	2	3	6683
Cascad	Dc	20	1	3	1	2462
Cascad	Dc	20 P	$7⅛	$7½	$7⅛	30
Cdc	Dc	5	125	175		
Cdc	Dc	5 P	90	10		
Cdc	Dc	6	35	85		
Cdc	Dc	6 P	5	35		
Cdc	Dc	7	10	35	20	45
Cdc	Dc	7 P	50	100	75	10
Cdc	Dc	8	1	15		
Cdc	Dc	8 P	150	$2	60	
Cdc	Dc	9	5	5		
Cdc	Dc	9 P	$2½	$3	$3	
Cdc	Dc	10	1	5		
Cdc	Dc	10 P	$3½	$4	100	
Cdc	Dc	12½	1	5	40	10
Cdc	Dc	12½P	$6	$6½		
CIBC	Mr	15	$5⅛	$5⅜	$5¼	20
CIBC	Mr	15 P	1	25	25	47
CIBC	Mr	17½P	5	30	50	362
CIBC	Mr	19	150	175		
CIBC	Mr	19 P	30	55		
CIBC	Mr	20 P	60	85	45	399
CIBC	Jn	17½	$3	$3¼	320	68
CIBC	Jn	17½P	25	50	40	360
CIBC	Jn	19	190	215		
CIBC	Jn	19 P	55	75		
CIBC	Jn	20	130	155	160	1466
CIBC	Jn	20 P	100	125	100	41
CIBC	Dc	15	$5⅛	$5⅜	$5¼	40
CIBC	Dc	15 P	1	10	2	53
CIBC	Dc	17½P	5	25	5	365
CIBC	Dc	20	20	45	65	995
CIBC	Dc	20 P	15	35	50	195
CIBC	Dc	22½	1	10	15	289
CIBC	Dc	22½P	230	255	485	87
CMarc	Fb	19	100	125		
CMarc	Fb	19 P	50	75		
CMarc	Fb	20	50	75	100	23
CMarc	Fb	20 P	95	120	50	4
CMarc	Fb	22½	5	30	75	41
CMarc	Fb	22½P	315	340	$2½	12
CMarc	Fb	25	1	25	190	28
CMarc	Fb	25 P	$5½	$6	175	6
CMarc	Fb	27½	1	15	170	25
CMarc	Fb	27½P	$8	$8½	$5⅜	5
CMarc	My	19	160	185		
CMarc	My	19 P	75	100		
CMarc	My	20	100	125	115	14
CMarc	My	20 P	115	140		
CMarc	My	22½	35	60	90	23
CMarc	My	22½P	330	355		
CMarc	My	25	10	35		
CMarc	My	25 P	$5⅜	$6⅛	$3¾	2
CMarc	My	27½	1	25	175	2
CMarc	My	27½P	$8⅛	$8⅜		
CMarc	Ag	19	100	125		
CMarc	Ag	19 P	95	120		
CMarc	Ag	20	160	165	$7	5
CMarc	Ag	20 P	135	160		
Cominco	Mr	10	$3½	$3¾	365	10
Cominco	Mr	10 P	5	15		
Cominco	Mr	12½	140	155	150	1866
Cominco	Mr	12½P	40	50	50	87
Cominco	Mr	15	40	50	40	599
Cominco	Mr	15 P	195	210	205	42
Cominco	Jn	12½	195	205	$2	452
Cominco	Jn	15	90	105	85	71
Cominco	Jn	15 P	205	$2¼	$2	30
Cominco	Dc	10 P	1	15	25	10
Cominco	Dc	12½P	1	20	25	55
Cominco	Dc	15	1	10	1	582
Cominco	Dc	15 P	175	$2	175	20
CP Ltd	Ja	15	205	240	165	5
CP Ltd	Ja	15 P	2	10		
CP Ltd	Ja	16	110	135	175	80
CP Ltd	Ja	16 P	5	20	25	25
CP Ltd	Ja	17	35	60	90	5
CP Ltd	Ja	17 P	35	60		
CP Ltd	Ja	18	15	40		
CP Ltd	Ja	18 P	85	110		
CP Ltd	Fb	12½	460	490	$5	74
CP Ltd	Fb	12½P	1	10	35	40
CP Ltd	Fb	15 P	5	15	9	305
CP Ltd	Fb	16	125	145	130	5339
CP Ltd	Fb	16 P	15	30	20	103
CP Ltd	Fb	17½P	70	95	85	322
CP Ltd	Fb	20	3	10	3	588
CP Ltd	Fb	20 P	$2¾	310	265	10
CP Ltd	My	12½	465	$5	470	5
CP Ltd	My	12½P	1	20	35	30
CP Ltd	My	15	245	270	245	348
CP Ltd	My	15 P	10	30	50	56
CP Ltd	My	16	170	190	235	65
CP Ltd	My	16 P	35	50	40	20
CP Ltd	My	17½P	95	110	95	15
CP Ltd	My	18 P	105	130	100	5
CP Ltd	Dc	15	$2	$2¼	85	6
CP Ltd	Dc	15 P	1	5		
CP Ltd	Dc	16	100	125	110	135
CP Ltd	Dc	16 P	1	10	5	100
CP Ltd	Dc	17½P	35	60	35	100
CRL	Ja	25	255	295	405	
CRL	Ja	25 P	50	75	100	10
CRL	Ja	27½	90	115	140	36
CRL	Ja	30	30	50	60	40
CRL	Ja	30 P	310	$3½		
CRL	Mr	20	$7¼	$7¾	$8⅛	25
CRL	Mr	20 P	10	30	15	68
CRL	Mr	22½	$5	$5½	$5¾	49
CRL	Mr	22½P	45	60	40	46
CRL	Mr	25 P	105	130	90	135
CRL	Mr	27½P	215	245	$2	322
CRL	Mr	30 P	$3¼	355	$3	119
CRL	Mr	32½P	$5½	$6	285	
CRL	Jn	25	420	470	$5¼	56
CRL	Jn	25 P	160	185	165	57
CRL	Jn	27½	290	$3¼	285	48
CRL	Jn	27½P	$3	330	295	192
CRL	Jn	30	190	215	265	42
CRL	Jn	30 P	$4	430	$3½	18
CRL	Jn	32½	90	115	150	233
CRL	Jn	32½P	$5⅝	$6⅛	$4¾	3
CRL	Dc	20	$6⅝	$7⅛	$7¾	8
CRL	Dc	20 P	1	10	5	191
CRL	Dc	22½P	1	15	10	221
CRL	Dc	25 P	10	30	1	275
CRL	Dc	30	2	15	5	833
CRL	Dc	30 P	305	$3½	240	134
CRL	Dc	32½	1	10	45	365
CRL	Dc	32½P	$5½	$6	$6	
CTr A	Ja	13	70	85		
CTr A	Ja	13 P	50	75		
CTr A	Ja	14 P	115	140	190	20
CTr A	Ja	15 P	190	215	100	32
CTr A	Ja	16 P	290	315	245	33
CTr A	Fb	14	65	70	60	20
CTr A	Fb	14 P	130	155	70	10
CTr A	Fb	15	25	50	50	336
CTr A	Fb	15 P	195	220	270	15
CTr A	Fb	16	10	35	65	40
CTr A	Fb	16 P	295	320		
CTr A	Mr	12½P	55	80	100	140
CTr A	Mr	14 P	140	165		
CTr A	Mr	15 P	$2	$2¼	150	134
CTr A	Mr	16	20	45	40	81
CTr A	Mr	16 P	$3	$3¼		
CTr A	Mr	17½P	455	480	$3	118
CTr A	Jn	13	140	165		
CTr A	Jn	13 P	100	125		
CTr A	Jn	14	100	125	125	132
CTr A	Jn	16 P	305	330	160	30
CTr A	Dc	12½	60	85	100	306
CTr A	Dc	12½P	10	35	25	60
CTr A	Dc	15	5	10	1	5070
CTr A	Dc	15 P	185	210	105	239
CTr A	Dc	17½	5	5	5	4190
CTr A	Dc	17½P	435	460	290	70
Den B	Ja	5	100	$2	130	20
Den B	Ja	6	25	60	75	95
Den B	Ja	6 P	15	50	25	34
Den B	Ja	7	1	25	35	215
Den B	Ja	7 P	60	110	130	90
Den B	Ja	8	1	25	10	46
Den B	Ja	8 P	150	210	125	5
Den B	Ja	9	1	25	75	82
Den B	Ja	9 P	$2½	310	190	5
Dfs	Mr	20	215	240	295	106
Dfs	Mr	20 P	40	65		
Dfs	Mr	22½	75	100	120	165
Dfs	Mr	22½P	140	150	120	86
Dfs	Mr	25	20	40	40	1027
Dfs	Mr	25 P	330	355	235	8
Dfs	Mr	27½	10	30	55	27
Dfs	Mr	27½P	$5⅝	$6	$4	2
Dfs	Mr	30	1	20	40	30
Dfs	Mr	30 P	$8⅛	$8½		
Dfs	Mr	32½	1	15		
Dfs	Mr	32½P	$10⅝	$11⅛		
Dfs	Jn	20	255	280		
Dfs	Jn	20 P	75	95		
Dfs	Jn	22½	120	145	230	7
Dfs	Jn	22½P	175	$2	205	29
Dfs	Jn	25	50	70	70	29
Dfs	Jn	25 P	345	370	210	16
Dfs	Dc	22½	10	35	60	1900
Dfs	Dc	22½P	75	100	75	136
Dfs	Dc	25	1	15	45	291
Dfs	Dc	25 P	315	340	210	2
Dfs	Dc	27½	1	10	30	4
Dfs	Dc	27½P	$5⅝	$6		
Dfs	Dc	30	5	5	5	7
Dfs	Dc	30 P	$8⅛	$8½	$6¼	1
Dfs	Dc	32½	5	1	5	31
Dfs	Dc	32½P	$10⅝	$11⅛	$9¾	
Dmtar	Fb	27½	$8	$8½	$7½	12
Dmtar	Fb	27½P	1	25		
Dmtar	Fb	30	$5⅝	$6	$5½	16
Dmtar	Fb	30 P	15	40	65	
Dmtar	Fb	32½	345	370	420	33
Dmtar	Fb	32½P	50	75	45	32
Dmtar	Fb	35	175	$2	190	51
Dmtar	Fb	35 P	140	165	385	
Dmtar	Fb	37½P	290	315		
Dmtar	My	30	$6¼	$6⅝	480	1
Dmtar	My	30 P	50	75	55	3
Dmtar	My	32½	435	460	$4½	10
Dmtar	My	32½P	105	130	$2	50
Dmtar	My	35	$2¾	$3	195	54
Dmtar	My	35 P	205	230		
Dmtar	My	37½	160	170		
Dmtar	My	37½P	340	365		
Dmtar	Ag	32½P	$5⅛	$5½		
Dmtar	Ag	32½P	150	175	180	5
Dmtar	Ag	35	355	380	320	2
Dmtar	Ag	35 P	$2½	$2¾		
Dmtar	Ag	37½	235	260		
Dmtar	Ag	37½P	380	405		
Dome	Ja	6	445	470	$4½	85
Dome	Ja	6 P	1	10		
Dome	Ja	7	345	370	$3½	201
Dome	Ja	7 P	1	10	20	140
Dome	Ja	8	$2½	270	$3	2604
Dome	Ja	8 P	1	10	5	199
Dome	Ja	9 P	5	15	20	149
Dome	Ja	10 P	30	45	35	378
Dome	Ja	12½P	205	$2¼	245	30
Dome	Ap	6	465	485	$5⅝	30
Dome	Ap	6 P	5	15		
Dome	Ap	7	370	385	385	1036
Dome	Ap	7 P	10	20	15	745
Dome	Ap	8	290	305	310	165
Dome	Ap	8 P	20	30	25	100
Dome	Ap	9	220	230	235	652
Dome	Ap	9 P	50	60	50	109
Dome	Jy	8	320	340	370	7
Dome	Jy	8 P	30	40	30	110
Dome	Jy	9	260	$2¾	285	179
Dome	Jy	9 P	65	75	70	50
Dome	Jy	10	$2	215	220	771
Dome	Jy	10 P	115	130	105	175
Dome	Jy	12½P	220	240	235	90
E F						
Echo	Ja	17½	$13⅛	$13⅞	430	8
Echo	Ja	17½P	5	10	65	13
Echo	Ja	20	$11⅛	$11⅜	$12¼	54
Echo	Ja	20 P	5	20	10	54
Echo	Ja	22½	$8⅝	$8⅞	$8	62
Echo	Ja	22½P	10	25	100	5
Echo	Ja	25	$6⅛	$6⅜	$7	143
Echo	Ja	25 P	5	25	65	25
Echo	Ja	27½	395	420	355	132
Echo	Ja	27½P	15	40	30	164
Echo	Ja	30 P	85	110	90	141
Echo	Ja	32½P	210	235	260	12
Echo	Ap	20	$11⅛	$11⅝	$12¼	4
Echo	Ap	20 P	5	30	75	38
Echo	Ap	22½	$9¼	$9½	$10¼	8
Echo	Ap	22½P	25	40	110	24
Echo	Ap	25	$7	$7¼	$6⅜	38
Echo	Ap	25 P	45	70	105	18
Echo	Ap	27½	$5¼	$5½	$5⅛	94
Echo	Ap	27½P	100	125	140	105
Echo	Ap	30	365	390	385	183
Echo	Ap	32½P	$3¼	$3½	$3¾	10
Echo	Jy	27½	$6⅛	$6⅜	$6½	12
Echo	Jy	30	$4⅜	$5	$5⅜	24
Echo	Jy	30 P	265	290	$3	12
Echo	Jy	32½P	385	410	410	15
Falbrg	Fb	15	185	210	$3¼	5
Falbrg	Fb	15 P	15	30		
Falbrg	Fb	17½	50	60	65	1780
Falbrg	Fb	17½P	115	130	120	133
Falbrg	Fb	20	10	15	15	1244
Falbrg	Fb	20 P	335	360	270	42
Falbrg	Fb	22½	1	10	20	126
Falbrg	Fb	22½P	$5¾	$6⅛	435	
Falbrg	My	15	$2½	255	265	80
Falbrg	My	15 P	20	35		
Falbrg	My	17½P	125	140	145	25
Falbrg	My	20	35	40	45	537
Falbrg	My	20 P	335	360	$2	20
Falbrg	Ag	15	280	305		
Falbrg	Ag	15 P	40	55		
Falbrg	Ag	17½	150	175	150	1
Falbrg	Ag	17½P	150	170	160	43
G H						
Gulf C	Fb	12½	$2	$2¼	195	86
Gulf C	Fb	12½P	5	30	40	120
Gulf C	Fb	15 P	75	100	$2¼	50
Gulf C	Fb	17½	1	10	70	17
Gulf C	Fb	17½P	$4¼	$4½		
Gulf C	My	12½P	35	60	45	35
Gulf C	My	14	125	150		
Gulf C	My	14 P	60	85		
Gulf C	My	15 P	100	125	210	32
Gulf C	Ag	12	285	310		
Gulf C	Ag	12 P	20	45		
Gulf C	Ag	13	220	245		
Gulf C	Ag	13 P	45	70		
Gulf C	Ag	14	175	185		
Gulf C	Ag	14 P	85	110		
Husky	Ja	6	$5	$5⅜		
Husky	Ja	6 P	1	5	5	50
Husky	Ja	7	$4	$4¼	$3½	
Husky	Ja	7 P	1	5	2	64
Husky	Ja	8	$3	$3¼	315	254
Husky	Ja	8 P	1	10	15	65
Husky	Ja	9	$2	220	215	1932
Husky	Ja	9 P	10	10	15	150
Husky	Ja	10 P	1	20	65	50
Husky	Ja	11 P	15	35	35	130
Husky	Ja	12	3	25		
Husky	Ja	12 P	85	110	75	20
Husky	Ap	6	$5	$5½	365	3
Husky	Ap	6 P	1	10	5	5
Husky	Ap	7	405	430	415	13
Husky	Ap	7 P	1	15		
Husky	Ap	8 P	5	20	30	20
Husky	Ap	9 P	1	25	45	16
Husky	Ap	10 P	5	30	75	45
Husky	Ap	11 P	30	50	45	35
Husky	Ap	12	1	25		
Husky	Ap	12 P	90	115		
Husky	Jy	8	310	335	210	10
Husky	Jy	8 P	10	20		
Husky	Jy	9	$2¼	$2½	125	72
Husky	Jy	9 P	1	25	45	
Husky	Jy	10	135	150	150	185
Husky	Jy	10 P	10	30	100	5
Husky	Jy	11	60	80	80	9
Husky	Jy	11 P	45	65		
Husky	Jy	12	1	25		
Husky	Jy	12 P	95	120		
Husky	Dc	9	$2	$2¼		
Husky	Dc	9 P	1	5		
Husky	Dc	10	100	125		
Husky	Dc	10 P	30	15		
Husky	Dc	11	1	25		
Husky	Dc	11 P	5	15	15	10
I J						
Imsco	Ja	30	265	280	335	71
Imsco	Ja	30 P	20	40	40	10
Imsco	Ja	32½	100	110	120	1232
Imsco	Ja	32½P	90	105	75	252
Imsco	Ja	35	25	40	30	1711
Imsco	Ja	35 P	260	$2¼	290	528
Imsco	Ja	37½	5	15	10	284
Imsco	Ja	37½P	490	$5¼	435	8
Imsco	Ja	40	1	10	35	163
Imsco	Ja	40 P	$7⅛	$7⅝		
Imsco	Ap	30	345	360	365	39
Imsco	Ap	30 P	55	65	60	77
Imsco	Ap	32½	185	190	$2¼	309
Imsco	Ap	32½P	165	175	150	462
Imsco	Ap	35 P	295	320	$3	16
Imsco	Ap	37½	45	65	60	220
Imsco	Ap	37½P	$5	$5⅜	$4½	
Imsco	Jy	32½	260	285	330	30
Imsco	Jy	32½P	195	220	190	73
Imsco	Jy	35	175	185	175	94
Imsco	Jy	35 P	340	365		
Inco	Ja	15	150	165	180	50
Inco	Ja	15 P	10	20		
Inco	Ja	17½	25	35	75	125
Inco	Ja	17½P	125	140	75	10
Inco	Fb	15	175	190	195	129
Inco	Fb	15 P	20	30	25	90
Inco	Fb	17½P	140	155	145	386
Inco	Fb	20	15	25	25	1012
Inco	Fb	20 P	360	385	$3½	26
Inco	My	15	220	245	260	17
Inco	My	15 P	45	55	50	38
Inco	My	17½P	160	175	175	15
Inco	My	20	35	45	45	202
Inco	My	20 P	365	390	290	8
Inco	Dc	15	135	150	145	
Inco	Dc	15 P	1	10		
Inco	Dc	17½	2	10	10	140
Inco	Dc	17½P	110	125	110	65

Suite à la page 16

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'indice *TSE 300* perd plus de 8 points

TORONTO (PC) — La tendance a viré à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a perdu 8.06 points et marquait 3034.92 au terme de la séance.

Environ 21.71 millions d'actions ont été échangées comparativement à 19.69 millions mercredi.

Dans les industrielles, Cominco a perdu 1-8 à $13 1-8; Husky Oil 1-8 à $11; Falconbridge 1-8 à $16; Moore Corp. 3-8 à $29 1-2 et Canadian Tire 9 1-2 à $71. Goodyear Canada a gagné 2 1-4 à $49 3-4; Imperial Oil A 1 1-4 à $48 1-2; Ford Motor Canada 1 à $146; Pagurian Corp. A 1-8 à $14 3-4; Cadillac Fairview 1-2 à $31 et Alberta Energy 1-4 à $12 7-8.

Dans les mines, Canada Tungsten a cédé 1-4 à $5 5-8; Campbell Resources cinq cents à $1.50 et Westfield Minerals trois cents à $1.75. Black Hawk a gagné quatre cents à 75 cents et Breakwater Resources 3-4 à $5 3-4.

DDans les pétroles, Pennant Resources abanddonne un cent à 28 cents; Ulster Petroleum deux cents à $1.53 et United Reef quatre cents à 96 cents. Warren Exploration gagne deux cents à 46 cents et Abaterra Energy deux cents à 12 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

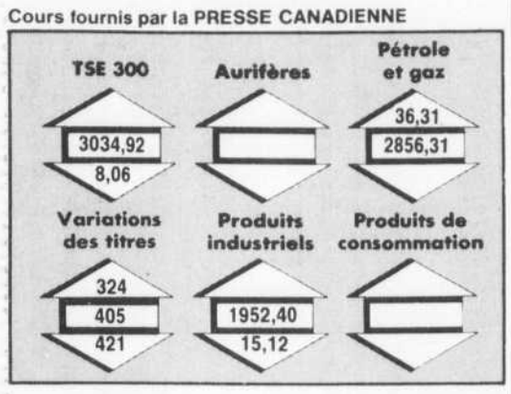

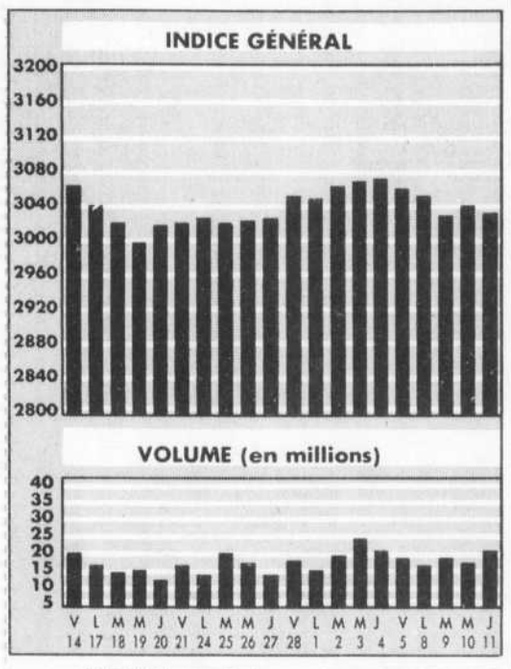

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	6974	$14¼	13¾	13¾	— ½
AHA Auto o	2300	$6⅜	6½	6½	
AMCA Int	52100	$10½	9⅞	9⅞	— ⅛
AMCA p	1000	$24⅜	24½	24½	— ⅛
AMCA 2 p	1900	$22	21¾	21⅞	
AMCA 3 p	2300	$24⅜	24½	24½	
Abatero o	93300	12	10	12	+ 2
Aberford	1630	335	320	335	+ 15
Abermin o	12030	220	205	210	
Abti Prce	15900	$28½	28⅛	28½	+ ¼
Abitibi w	6150	$5¾	5½	5⅝	
Aces ATM o	2000	94	94	94	— 6
Acugrph A	18400	450	435	450	+ 15
Acugraph w	2750	55	55	55	
Agassiz	5000	400	400	400	
Agnico E	6500	$26½	26½	26⅜	— ⅛
Ahed C	1200	355	350	350	—10
Aiguebel o	5500	103	93	103	+ 10
Albany o	1000	15	15	15	
AltEnergy	396766	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
AltEnrgyr	1237725	24	18	24	+ 4
Al Enr 775	4000	$24⅞	24⅝	24¾	— ⅛
Alta Nat	500	$13⅜	13⅜	13⅜	
Alcan	196606	39⅜	38¾	38¾	— ¼
Alcanw	289350	290	235	260	—45
Alexis N 1	900	$25¼	25⅛	25⅜	— ¼
ALGO Gr u	24200	$8¼	8	8	— ¼
Algo Cent	1000	$19	19	19	— ¼
Algoma St	7466	$11	11	11	— ⅛
Algoma St p	1350	$13½	13	13	— ½
Algma St B	11985	$14	13⅝	13⅞	+ ⅛
Altex	1400	85	85	85	+ 4
Alum A	9400	$26⅛	26¼	26¼	— ⅛
Alum 1st p	2000	$26½	26½	26½	
Alum c p	4800	$25	25	25	
Alum E p	900	$26	26	26	— ¼
ABarick	138756	$19¾	19⅜	19⅜	— ½
A Barik w	11100	265	260	264	— 6
ABarik A w	15000	200	195	195	
ACCI f	6850	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅛
Am Eagle o	1900	102	102	102	
Am Leduc	800	40	40	40	
Ang CT 290	z20	$33⅞	33⅞	33⅞	
Anthes	5000	74	73	73	
Argvll A f	15000	50	47	50	— 2
Asamera	4850	$10½	10¼	10½	+ ¼
Asamera 8	2000	$24⅞	24½	24½	— ¼
Asamera 7	z52	$11⅛	11⅛	11⅛	
Asamera w	1252	145	140	145	+ 5
Asoc Porc o	10809	315	300	315	+ 10
Astral B f	225	$14⅜	14⅜	14⅜	
Atco I f	8565	$8	8	8	
Atco II	600	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Atco w	12750	19	16	19	
Atl Shop p	2000	$27½	27½	27½	
Atlantis o	2000	66	66	66	— 9
Atlas Yk o	12000	17½	16	17½	
Augmitto	5300	95	93	93	— 2
Aur Res o	8327	315	305	315	
Avinda o	7500	37	37	37	+ 2
BCED	32217	288	281	284	+ 1
BCED A	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
BCED 8%	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
BCED 9½	312	$9	9	9	
BCED w	7078	79	76	78	— 1
BC Sugar A	1800	$19⅛	19	19⅛	+ ⅜
B Corp p	4800	$30¾	30⅝	30⅝	
BGR A	4150	$9⅝	9⅜	9⅜	— ¼
BGR 2 w	8900	155	150	155	— 3
BII Ent	9000	$9	9	9	
BII Ent w	1100	180	180	180	
BMB Comp	2200	200	200	200	—10
BMO nt fin	500	$12½	12¼	12½	+ ⅛
BMO II p	3700	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
BP Canada	884	$36	35¾	36	+ ¼
Bachelor	4000	215	206	215	+ 10
Bancshr p	400	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Banister C	4100	$8	8	8	+ ⅛
Bk Alberta	750	$6⅛	6⅛	6⅛	
Bank Mtl	57909	$33½	33	33	— ⅛
Bk Mtl 285	2500	$36½	36½	36½	+ ⅛
Bk Mtl 250	400	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
Bk Mtl 3p	4400	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Bk Mtl w	9175	495	485	485	—10
BankNS	183102	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Bk N S 1p	330	$25⅞	25¾	25⅞	
Barons Oil	985	290	290	290	
Barincor f	1500	$7¾	7¾	7¾	
Barincor w	1450	100	100	100	
Baringtn o	1500	50	50	50	
Baton	200	$21¾	21⅜	21⅜	+ ¼
Battle MA f	1556	$26	25⅞	25⅞	+ ⅛
Bay Mills	15200	$9¼	8⅝	9¼	+ ½
Beau CA o	2500	26	26	26	+ 1
Belkin Inc f	850	$44⅞	44⅞	44⅞	
Belkin Inc f	800	$13¾	13¾	13¾	
BCE	101862	$37	36¾	36⅞	
BCE 1.96 p	100	$44	44	44	— ¼
BCE 2.05 p	800	$37¼	37	37	— ¼
BCE 2.70 p	4909	$39	38¾	38¾	— ¼
Belmaral o	23500	300	290	295	— 5
Belmaral w	9075	200	196	196	— 4
Bentall 1 p	400	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Biltrite Nat	800	$7	6⅞	7	+ ⅛
Biltrite w	z200	55	55	55	
Biotech	1500	450	450	450	—25
BlHawko	128500	75	69	75	+ 4
Blackdom o	2050	9¼	9	9⅛	
Blackwod	700	$7¼	7	7	— ½
Bombdr B f	2400	$13½	13½	13½	
Bonanza R	3970	175	175	175	
Bonar	100	$24	24	24	— ½
Bonar w	15000	$12¾	12¼	12¾	
BowValy	113406	$12¾	12½	12⅝	— ½
Bow Valy 4	106	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
B V 2025	4500	$29	28¼	28¼	— ½
B V 1875	16000	$27⅞	27½	27⅞	— ⅛
Bow Vly 205	800	$21	20¾	20¾	— ⅜
Bow Valy w	z53	50	50	50	
Bow Vly R	2583	84	80	84	
Bow VR p	100	410	410	410	
Brcknl dr f	587	38	38	38	+ 1
Bralorne	3200	110	110	110	— 1
Bralor 8.75	2700	380	365	365	
Bramalea	2000	$22½	22½	22½	
Brmlea B p	600	$26⅛	26	26⅛	— ⅛
Brmptn A f	22900	$7½	7½	7½	+ ⅛
Brscade p	4248	$41	40¾	41	+ ⅜
Brascan A	23022	$26¾	25½	25½	— 1
Brscn 8½	800	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Brscn 1981	500	$26½	26½	26½	
Brascan F p	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Brkwatero	117000	$5¾	5	5¾	+ ¾
Brenda M	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Bright A	200	$23½	23½	23½	+ ⅛
BCFP	45053	$14⅝	14¼	14½	
BCRes	317910	100	90	95	— 5
BC Res p	19650	$19⅜	19	19¼	— ¼
BC Phone	56548	$27⅜	27⅛	27⅜	— ⅛
BCPh 4.84	500	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅜
BCPh 5¾ p	200	$67	65	65	— 3
BCP 7.04 p	100	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCP 11.24 p	800	$30	29⅞	29⅞	
BrTel ads	z10	$40	40	40	
Broulan	13000	175	172	175	
Bruncor	2387	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Brunswk	10188	$12¼	12	12	— ¼
Budd Can	800	$37¼	36¾	37¼	+ ¾

C D

CAE	57490	$10	9⅝	9⅞	+ ⅛
CB Pak	500	$19⅜	19⅝	19⅝	+ ⅛
CB Pak w	2500	$6⅛	6	6	— ⅛
CCL A	400	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
CCL B f	45500	$15¼	15	15	— ⅛
CDC Life	3260	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
CIL	16500	45	45	45	+ 1
CME A o	23000	70	65	65	
CSA A f	1300	$7½	7½	7½	
Cableshr A	4800	$13⅞	12⅝	12⅞	— 1
Cableshr B	2900	$13½	12⅞	12⅞	— ⅞
Cabre	1300	250	245	245	—20
CadFrv	510950	$31	30¼	31	+ ½
Cad Frv A	1400	$10	10	10	
Cad Frv 2	14100	$11	11	11	
Cad Frv w	400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Calgary 1 p	1600	$26½	26½	26½	
Californio o	700	335	310	310	+ 5
Cambior	48025	$14½	14	14¼	+ ⅜
Cambior w	19437	$6¼	6⅛	6⅛	
Cambrida	10800	22	22	22	
Camb 1	1500	$29½	29¼	29⅜	
Cmbridg w	6000	$5⅝	5⅜	5⅜	
Camco Inc	500	$22½	22½	22½	
Camndx o	3200	85	85	85	
Camp RL	64693	$27½	26⅞	26⅞	— ⅜
CampRes	177200	152	140	150	— 5
Camp Soup	2301	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Campeau f	8160	$23½	23¼	23¼	— ½
Campeau B	100	$22	22	22	— ½
Campeau C	1400	$23⅜	23½	23⅜	— ⅜
Campeau D	2400	$23⅜	23½	23½	— ⅜
Can D w	1000	30	30	30	
CCem ex p	4134	$13⅛	13	13	
CDC f	13614	$6⅜	6¼	6¼	
CDC pr B	2135	$99¾	99¾	99¾	
CDC 1980	7050	$14¾	14⅜	14¾	
CDC 1983	5700	$25½	25	25	— ⅜
Can Malt	2300	$21	20⅞	21	+ ⅛
C Nor West	5355	$12	11¾	12	+ ¼
CNor Wst B	310	$24¼	24	24¼	+ ⅛
CNor Wst w	z293	60	55	55	
C Packrs	3970	$16⅛	16⅛	16⅜	+ ⅛
CS Pete f	100	335	335	335	+ 10
Can Trust	175	$51	51	51	
C Trsco B	25	$19⅞	19⅞	19⅞	
C Trsco G	1125	$23½	23¼	23¼	— ¼
CTung	505400	$6¼	5⅝	5⅝	— ¼
Canadex o	1000	$6¼	6¼	6¼	+ 20
CForms A f	15000	370	365	370	+ 5
C Formst B	800	365	360	360	—15
C Found pr	300	$10½	10½	10½	— ½
CGE	200	$10⅝	10⅛	10⅝	+ 1
C Home o	6625	$11	10¾	10¾	— ⅛
CI Bk Com	66721	$20½	20⅛	20⅛	— ½
CIBC 35625	13625	$27¼	27⅛	27⅛	
CIBC3p	z20000				
CIBC5p	200000	$25¼	25¼	25¼	
CIBC w A	17986	$6½	6⅛	6⅜	— ⅜
Cibc w B	10050	350	340	340	— 5
Cdn Jorex	900	140	130	130	—10
C Lncort o	1000	29	29	29	— 1
C Manoir	6685	470	460	470	+ 10
C Manoir f	2800	470	455	470	+ 20
C Manoir w	500	55	55	55	
C Marconi	2600	$19⅜	19⅛	19¼	— ¼
C Nth Star	z80	115	115	115	
C Ocdental	39400	$23¼	23	23	
CPLtd	187972	$17⅜	17	17	— ¼
Cdn Roxy	6498	$6⅝	6⅞	6⅞	
Cancom o	1300	$13½	13	13	+ ⅜
Cdn Tire	18102	77	68	71	—9½
C Travel	17837	$13⅜	12⅞	13	
CUtil A f	8443	$19¼	19	19¼	
CUtil 6 pr	300	$72	72	72	+ 1
CUtil 2nd H	3825	$23	23	23	
CUtil 2nd I	100	$27½	27½	27½	+ ⅛
CUtil 2nd K	1000	$26¼	26¼	26¼	
CUtil 2nd L	3400	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
CUtil A w	1400	415	415	415	
CUtil B w	3562	420	415	415	—10
Cdn Wstgr o	2380	375	375	375	
C Worldwid	1200	170	167	167	
CWorld A p	600	$14¼	14¼	14¼	
CWorld 1 p	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cnamax o	7373	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Cancrban	z46	240	240	240	
Candra	300	$8	8	8	
Canfor	33685	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Canfor pr	500	$21	21	21	+ ¼
Canhorn o	3040	230	215	220	—10
Canron A	1800	$14¾	14¾	14¾	
Canron B	z100	$14⅜	13⅞	14⅜	
Canrn A w	400	115	115	115	
Canterro	950	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Canuc o	2000	16	16	16	
Cara	1640	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Cara A f	600	$9½	9¼	9¼	— ¼
Carl OK	30800	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Carlyle o	18864	9	9	9	
Carma A	1000	14½	13	14½	+ ½
Caroliano	109050	400	380	400	+ 20
Carolian w	12500	270	260	270	+ 10
Carpita C	800	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cartier o	12000	4	4	4	
Casc Pete	3000	$13¼	13	13¼	
Cascades	3158	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Cassiar	5077	150	145	145	
Celanese	19306	$18⅜	18	18	
CFund Cap	3925	$17¼	17⅛	17¼	
CntCapAf	183402	$16	15¾	15¾	
CFund A f	8700	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Centrl Tr	5200	$20¼	20⅜	20¼	+ ¼
Cntri Tr p	200	$26	26	26	
Chancelor o	2000	40	40	40	+ 10
Charan	3800	$7⅜	7½	7½	
Chateau A f	500	$10⅛	10⅛	10⅛	
Chauvco A o	2900	380	370	380	+ 10
Cheftan	300	$7⅛	7⅜	7⅜	— ⅛
Chieftan B	1000	$45	45	45	— ½
Chieftain C	100	$42	42	42	+ ½
Chieftan w	700	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Chrysler	155	$53⅜	53⅜	53⅜	— ⅜
CHUM	100	$19½	19½	19½	— ½
Cimaron o	1400	$5½	5¼	5¼	— ¼
Cineplex	37902	$19¼	18⅛	18⅜	— ¾
Cinram	5600	$23	22¾	22¾	+ ⅛
Cinram w	2100	$13¾	13¾	13¾	
Circo Crft	18600	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
Co Steel f	2400	$11¼	11½	11½	— ⅛
Cobi Food	12300	183	177	182	+ 5
Cogesco o	3500	84	82	82	— 3
Cogsco B w	12000	12	12	12	+ 2
Cognos	1700	$9⅞	9⅞	9⅞	
Coho A	5138	87	80	80	
Coin Lake o	10900	127	125	125	— 5
Colony P o	17400	210	195	195	— 4

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Inland Gas	1400	$13½	13	13	— ½
Inland G p	200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
Innopac	14975	$14	13½	13⅞	+ ⅜
Inter Cabl	1100	190	190	190	—10
Inter-City	3136	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Inter C C p	6800	$31½	30¾	30⅞	— ⅛
Intercan	9300	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Intrmetco	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
IBM	z143	$177½	175¾	176¼	
I Corona o	8460	$28⅞	28½	28¾	— ⅛
I Corona w	500	$19¾	19¾	19¾	— ⅜
I Cr 1996 w	3200	$32⅛	32⅛	32⅛	— ⅛
Intl Lardr	6877	35	35	35	
I Pagurian	72550	350	340	350	
I Platinm o	10000	240	232	232	— 3
Intl Thom	96431	$13⅞	13¾	13⅞	
I Veritac o	13800	129	121	123	— 2
Intpr Pipe	36788	$39½	39⅛	39⅛	— ⅜
Intraust o	5000	48	48	48	
Inverness	503	295	295	295	
Inverns 875	1300	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Inv Grp	1300	$18¼	18¼	18¼	
Iona o	400	$5⅝	5⅝	5⅝	
Ipsco	75100	$7½	7½	7½	
Irwin Toy	879	$8	8	8	
Irwin Toy f	z3	490	490	490	
Ivaco A f	39038	$17½	16¾	16⅞	— ¼
Ivaco C p	100	$48	48	48	+ ½
Ivaco D p	400	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Ivaco E p	200	$26	26	26	+ ¼
Ivaco 2nd 1	3300	$23¾	23½	23½	— ¾
Ivaco 2nd 2	1000	$24	23¾	23¾	— ¾
Ivaco 2nd 4	10000	$32½	32¼	32¼	— ¼
Ivaco w	5160	430	400	400	—25
Jamie o	15725	50	47	50	
Jannock	5114	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
Janock wt 2	3412	$20	20	20	
Jean Cout f	4705	$7	6¾	6¾	— ⅛
Jonpol	13000	110	100	100	+ 1
Journey f	700	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Joutel o f	9000	27	25½	27	

E F

ERG Res o	17600	440	420	425	— 5
Echo Bay	62293	$31⅜	30⅞	31⅛	+ ⅛
Echo 1987 w	1550	$7⅛	7⅛	7⅛	
Echo 1988 w	1600	$6¾	6¼	6¾	+ ⅛
Echo 1989 w	1050	56	6	6	
Econ Inv	4100	$52⅝	49½	51	—2½
Ego Res o	42760	30	23	30	+ 7
Elcthom X	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
Elcthm Y f	2700	$6½	6¼	6¼	— ¼
Elite Ins o	1700	$8⅞	8⅞	8⅞	
Emco	1030	$14	14	14	— ½
Emerld Lk	15500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Empire A f	6200	$12¾	12	12¼	— ¼
Encor	18645	470	465	465	
Energx o	5500	75	72	75	+ 3
Enfield	19700	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Ennistel A f	2500	465	445	465	+ 10
Epitek	2800	33	33	33	
Equity Svr	21500	$5½	5¼	5⅜	
Equity Svr p	500	$16⅝	16½	16⅝	
Etac Sals	9900	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Etac w	5100	320	310	315	— 5
Euro o	22000	65	60	60	— 7
Evergren o	11500	23	22	23	
Exco Tec	10900	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
FCA Intl	7100	$19	18⅝	18⅝	— ⅜
Flcnbrdge	299122	$16⅞	16½	16⅝	— ⅛
Flcnbrdg w	21500	$19¾	18¾	18¾	— ¾
Far West	6200	210	200	200	—15
Fordy Res	5000	420	415	420	+ 10
Fed Ind A	3955	$17½	17⅜	17⅜	
Fed Ind II	3625	$47⅝	47¼	47¼	— ¼
Fed Ind C	2500	$32⅛	32⅛	32⅛	— ¼
Fed Pion	400	$35	35	35	
Fin Truco	7600	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
F Trsco Ip	2413	$10½	10¼	10¼	— ⅛
FTrsco B w	2412	$11½	11½	11½	+ ½
Finning T	3800	$14	13⅞	14	+ ⅛
F Austrlo	34650	$10½	10¼	10¼	— ¼
F Austrl w	13300	46	42	46	+ 2
FCIgry A o	2000	25	20	20	— 5
F City Fin	41100	$13⅞	13½	13¾	+ ½
F Marth A	132300	$16¾	16½	16½	
F Mrcn A	400	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
F Mrcn w	1700	90	90	90	— 2
Flanagan o	2000	145	144	145	+ 8
Fleet Aero f	2400	$10⅞	10¾	10¾	
Fleet Aro w	100	$11	11	11	
Fletcher B p	1000	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Ford Cnda	770	$146	144	146	+ 1
F Knox o	2500	67	67	67	— 3
FSesn HI f	2100	$18¼	18¼	18¼	
Franco o	48310	295	285	290	+ 10
Futurtek o	4000	90	86	90	+ 1

G H

GB Auto	200	$6	6	6	— ⅛
GTC TrCon	900	$12¾	12¼	12⅜	+ ⅛
Galctic o	48195	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼
Galctic L	22850	$7	66	7	+ ⅛
Galtaco	8000	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Galveston	2439	315	310	315	+ 5
Gandalf	8240	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Gaz 15 p	1200	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Gaz C p	3700	$25¾	25¾	25¾	
Geoc Comp	60910	230	185	215	+ 35
Gendis A	2800	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
GMC	242	$9⅝	9⅝	9⅝	
Gnstr Fin p	600	$26¼	26⅛	26⅛	— ¼
Gesco Ind	100	$9½	9½	9½	— ¼
Gettv R o	1000	370	370	370	—10
Gettv w	9600	45	40	45	+ 3
Giant Yk	1500	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Gibraltar	1100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Glamis	2000	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅛
Glen Adn o	3000	50	48	48	
Glenayre	1927	$9½	9⅛	9⅛	— ⅜
Goldcorp f	15450	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Gld Knight	623425	$13⅜	13⅜	13½	— ⅛
Gldn Rul o	66550	175	165	165	—10
G Sceptr o	22150	$17	16¾	16⅞	
Gldn Ter o	2000	32	32	32	
Goldnbel o	6921	425	420	420	
Goldex o	8000	340	340	340	
Goldex w	600	195	190	190	—10
Goldpost o	3000	95	95	95	— 5
Goldast a	z310	87	87	87	
Goliath G o	19900	$19⅛	18⅞	19	— ⅛
Goodyear	2630	$49⅛	47½	49¾	+ 2¼
Goodyear p	z7	529	29	29	
Gott G	200	$17	17	17	+ ½
Grafton A f	1800	$16	15¾	16	+ ½
Grandma	13600	36	34	34	— 2
Granges	78950	$8⅛	7¾	7¾	— ½
GL Forest	4500	$31¼	31	31¼	
GL Nickl o	2000	52	47	47	— 5
GtWLife770	800	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Gt W Lifeco	7340	$17⅜	17⅛	17¼	— ⅛
Grevhnd	931	$24⅛	24⅛	24⅛	
Growth I	2000	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Growth p	600	$26⅛	26⅛	26⅞	— ⅛
Growth w	5000	145	140	145	+ 5
Guar Tr p	3200	$20	20	20	
Gty Trsco	2400	$22	21⅝	21⅝	— ⅜
Guar Trc p	200	$32½	32½	32½	
Guard CA f	2100	470	470	470	
Gard PA f	11300	$14⅝	14½	14⅝	
GardnPw	117800	385	375	385	—10
GulfCan	332527	$14½	14¼	14½	+ ⅛
GulfCan1p	117296	455	450	450	
Gulf Can w	516	$7	6¾	7	+ ½
Gulfstrm o	6000	46	46	46	
HCI A f	39700	155	152	154	+ 3
HCI Hldg B	2600	156	153	153	+ 5
Haley	9800	$22⅝	22⅜	22⅝	— ⅛
H Group A	300	400	400	400	
Hmrsn C Bp	1500	$26½	26½	26½	— ½
Hamond A f	2300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Hrding A f	800	265	265

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Vancouver. Le volume des échanges a été de 12,723,639 actions.

On a compté 283 titres en hausse, 324 en baisse et 484 stables.

L'indice général a fermé à 1353.01, en baisse de 4.16 points sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
	0,1	283
1353,01	12,7	484
4,16		324

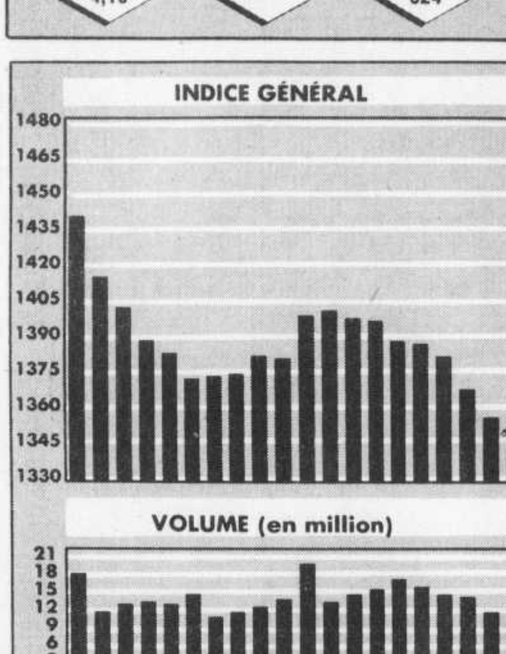

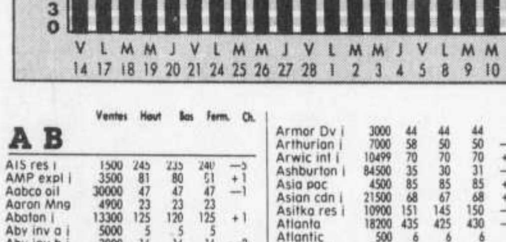

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AIS res i	1500	245	235	240	-5
AMP expl i	3500	81	80	51	+1
Aabco oil	30000	47	47	47	-1
Aaron Mng	4900	23	23	23	
Abaton i	13300	125	120	125	+1
Aby inv a i	5000	5	5	5	
Aby inv b i	3000	16	16	16	-2
Aber res i	3400	255	255	255	-5
Absorptve i	3200	255	250	250	+5
Acacia i	12000	13	13	13	+3
Academy i	1000	92	92	92	+4
Achates rs i	3000	25	25	25	+5
Acheron	9500	32	30	32	+2
Achilles i	23500	39	35	35	-3
Acquest i	17000	10	10	10	
Acquisitor i	2500	220	220	220	
Actoma i	6000	75	70	75	+9
Ad com i	10000	35	34	35	-2
Adams ex i	2000	20	20	20	-5
Adola i	2000	28	28	28	
Adv aero i	1000	20	20	20	
Advan grw	1600	95	87	95	+10
Aerolift inc	3350	165	160	160	-5
Agio i	14000	30	30	30	
Aims bio i	12650	470	410	425	-55
Airborne i	12600	40	32	35	-5
Ajax res i	9000	110	105	105	+5
Alka apol	1000	81	81	81	
Alwas gld	700	100	100	100	
Alt Energy	225	$12¾	12¾	12¾	+⅛
Alto engy r	7000	25	25	25	
Alclare res i	2900	195	190	190	-5
Algo res i	32500	63	60	60	
Alice lake i	500	18	18	18	
All star i	2000	28	28	28	
Allanco i	5400	265	245	250	-5
Allure rs i	1000	55	52	55	
Almaden i	4000	63	63	63	-2
Alotta res	13000	85	70	70	-10
Alpha omg i	3000	10	10	10	
Amark expl	36200	310	295	305	+15
Amca res	2400	190	188	190	
Amcan i	14900	$6⅛	6	6⅛	
Amer bio i	700	500	490	500	+10
Amer dal i	6925	220	210	215	-10
Amer fb i	3450	485	475	475	-5
Amer pltn i	5500	127	125	125	-5
Amer rsr i	4100	100	100	100	
Amer tec i	44500	58	50	50	-9
Am vol i	22400	52	50	52	+2
Am wstwt i	4200	$6¾	6½	6½	+¼
Ameroil i	2000	60	60	60	
Amhawk	12100	15	14	15	
Amir mine i	7400	160	154	156	-4
Anchor i	11000	40	37	37	-3
Andaurex	10500	45	45	45	+2
Androne rs i	2500	110	110	110	
Angle res i	31550	135	125	130	-2
Anglo cdn	2500	18	18	18	-2
Anglo Bom	34000	56	50	55	-2
Angus res	2500	13	13	13	
Anina res i	17740	224	220	220	-1
Ansco bc i	1500	20	20	20	
Applied en i	6000	100	95	95	-5
Arapaho i	7500	46	46	46	
Arbor res	3750	350	330	345	+10
Arch dev i	30000	20	16	20	+8
Archr mnr i	1250	65	65	65	
Arctic Red	500	35	35	35	
Argentex i	13000	95	90	95	+1
Argonaut i	10000	40	40	40	-3
Argonex i	8000	55	54	54	+4
Argrel res i	56100	45	40	42	+6
Argyle vnt i	1000	25	25	25	-1
Aricana i	10500	68	65	65	+1
Arion res i	2500	32	32	32	
Ariz iolobal	44600	174	165	173	+8
Arizona svr	5750	25	25	25	
Arizna str i	5000	75	75	75	
Ark egy i	7500	33	26	26	-6
Ark la tex	500	50	50	50	
Armeno	1500	250	240	240	-5
Armor Dv i	3000	44	44	44	
Arthurian i	7000	58	50	50	-7
Arwic intl i	10499	70	70	70	+11
Ashburton i	84500	35	30	31	-5
Asia pac	4500	85	85	85	+5
Asian cdn i	21500	68	67	68	+1
Asitka res i	10900	151	145	150	-1
Atlanta	18200	435	425	430	-10
Atlantic	500	6	6	6	
Atna res i	3500	45	45	45	
AU res i	9000	25	25	25	+2
Auckland i	4500	14	14	14	
Auto Mar El	100	$15	15	15	+1
Autovend i	300	150	150	150	+10
Avanc intl i	45500	65	55	61	+5
Avanti i	3000	35	35	35	-3
Avenue rs i	27000	123	116	116	-9
Avino mns	2500	100	95	100	
Awesome i	1500	40	40	40	
Axiom int i	12320	$9⅛	8¾	8¾	-⅛
Azure res	25200	24	21	24	
BC res	207185	100	88	91	-6
BC Tel	4600	$27½	27½	27½	
Baha res i	3500	73	73	73	
Bahama rs i	9900	210	205	210	+2
Banbury	2500	61	61	61	-4
Bar res	9500	75	65	75	+13
Baroque i	53400	55	45	55	+5
Barsand i	7500	88	86	88	-6
Barytex i	11333	42	40	41	+1
Barytex wi	21000	5	4	5	
Bavarian i	2500	51	50	50	
Bear lake i	17000	60	55	60	+5
Beau pre i	2000	60	60	60	-3
Beaufield i	3000	85	85	85	-5
Beaver res	7100	199	190	190	-5
Belmont	7700	45	42	45	+4
Belmoral	2000	300	300	300	
Bentley rs i	73050	142	133	133	-5
Berglyn i	3000	65	65	65	+1
Berkley i	1833	62	62	62	-9
Berle res i	116000	40	35	37	-1
Bermd rs i	6000	63	60	63	+3
Better res i	12000	76	75	76	+1
Beverly	14700	280	275	280	-5
Big m i	2000	36	36	36	
Bighorn dv i	7000	50	46	46	
Bigstn mnr	8500	31	31	31	
Bioject i	9500	190	180	190	+10
Biologix i	15800	175	170	170	-5
Bishop mn	3000	85	78	78	-2
Bitec dev i	14000	82	78	82	
Blk diamnd	18050	83	80	80	-5
Black labl i	5000	45	45	45	
Blac pearl i	14600	140	125	140	
Blk swan	10600	400	375	400	+25
Bolero rs i	3950	75	65	70	-10
Bondell rs i	4500	55	50	50	
Bouldr mt i	7500	38	38	38	-2
Brace res	6000	17	16	17	
Brodsue i	2000	82	80	82	-3
Brahma rs i	6400	57	55	56	-1
Breakwtr	1400	$5¾	5	5¾	+¾
Brent res	13704	32	30	32	+2
Bresea i	2000	76	75	75	
Brewms w	1000	21	21	21	
Brewmstr i	3500	95	95	95	
Brican Res	2000	35	35	35	
Brigade i	4500	40	40	40	
Brt pac i	1000	42	42	42	-3
BRO res i	2500	170	150	150	-20
Brohm rs i	1700	$5¾	5¾	5¾	
Brt slbk a	3325	100	95	100	+5
Brt slbk b a	30425	90	85	89	+6
Burmac i	8000	53	53	53	-2
Butec intl i	1500	23	23	23	
Butler mtn i	1500	22	22	22	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	36618	365	345	350	-15
CTI tech i	124000	32	30	30	-4
Caara vent i	9000	53	53	53	-2
Caara w i	30000	4	4	4	+1
Cactus i	5000	29	29	29	
Cal denver i	3200	70	65	70	+5
Caldera i	7700	112	110	110	
Caledonia	7000	62	60	60	-2
Callex ent i	5000	100	95	95	-12
Calnor res	5534	40	40	40	
Cam net	21200	420	400	405	-10
Camino i	1000	46	46	46	
Can Ex res	4900	60	58	60	+1
Can mac	4000	25	25	25	
Canamera i	500	27	27	27	
Canamin i	1500	34	31	31	-1
Canasia i	24200	29	25	28	+3
Canasl rs i	5000	55	55	55	
Cancom i	300	195	195	195	+5
Candol dv i	6000	55	54	54	
Candrado i	1000	120	120	120	-4
Coneco aud	39000	34	28	30	-3
Canguard i	6000	42	42	42	
Canova res i	2000	20	20	20	-5
Canreos i	22000	47	40	42	+2
Canu res i	3500	420	420	420	+5
Canuck rs i	3500	470	470	470	
Capella rs i	20000	25	23	25	
Capilano i	20500	14	12	12	
Capricorn i	6500	27	27	27	
Cap cons i	z228	10	10	10	
Carben i	3000	59	55	59	-1
Cardinal i	14200	28	28	28	-2
Core pnt i	4500	68	65	68	-2
Caribbean i	6100	245	200	200	-50
Carlin res	3500	48	48	48	
Carlson i	10000	43	40	43	+1
Carnes i	48500	24	21	21	
Carrigan i	26500	72	69	70	-1
Casau exp i	14500	40	36	40	+4
Casino svr	8500	14	13	13	-1
Catear a i	2500	24	24	24	+1
Caulfield	4000	13	13	13	-2
Ccw sys i	165000	105	86	104	+18
Cdn contl i	50200	25	18	25	
Cdn estat	6500	195	185	195	
Cdn futrty	z138	9	9	9	
Cdn ind i	2000	61	61	61	
Cdn mcrcl i	1400	60	60	60	+12
Cdn ovrsea i	3000	22	22	22	
Cdn pawne i	5000	30	30	30	-2
Cdn prem	2500	180	180	180	
Cdn united	5000	74	74	74	+6
Ceasar i	128600	150	140	141	+3
Celebrity i	2000	10	9	9	
Celtic res i	10000	19	18	19	-1
Chblis rs i	8700	205	175	205	+47
Chalice i	4000	70	65	70	
Chapleau i	3500	55	55	55	
Charlmgn i	4000	50	50	50	
Chatwood i	7000	18	16	18	
Cheryl res i	100	109	109	109	+1
Chevy dev i	7300	129	127	128	+3
China a i	24500	375	365	370	
Cinnabar i	10500	48	44	48	+5
City res	1400	5	5	5	+5
Claymore	5000	20	20	20	-1
Clift str i	11000	100	95	95	-5
Cline dev i	5400	65	65	65	-10
Cmac i	5500	45	45	45	-4
Coast rang i	9000	67	65	67	+2
Coastoro i	4000	49	40	49	
Cobra ent	3100	410	405	405	
Colby Mns	1500	60	56	56	
Colchis i	2000	40	40	40	
Colfax engy	6500	39	34	39	
Colima i	10500	29	28	28	+1
Colony pac	1200	200	195	195	+5
Colossal en i	3500	50	50	50	
Comanche i	9000	6	6	6	
Computrx	6000	45	45	45	
Concert rs i	6000	260	250	260	+20
Condaka i	3500	19	19	19	
Conpac res	10000	35	30	30	
Cons andex	z125	18	18	18	
Cons Ascot	2500	40	40	40	
Cons bel i	1875	40	40	40	
Cons bndry	5000	36	36	36	-2
Cons brx i	5500	28	28	28	
Cns chrch i	z49	67	67	67	
Cons csa i	1500	175	175	175	-5
Cns explr i	z400	23	23	23	
Con gl ws i	1200	180	180	180	
Cons gold i	2700	150	150	150	
Cons knaby	4000	102	100	100	+5
Cons lone	2550	20	20	20	-5
Con mck i	8200	100	100	100	
Con mck wi	2000	27	27	27	-3
Cons pcr	1000	66	66	66	
Cons pace i	8600	115	115	115	
C paymstr i	2000	17	17	17	
Cons Rio	3400	29	28	29	
Cons sea i	13000	42	40	40	-2
Cons svr std	1500	71	71	71	
Consort en i	5000	85	83	83	-4
Contact ven	5500	20	10	20	+4
Contour	8800	235	225	230	-5
Control i	4600	11	11	11	
Cntrl env i	1000	50	50	50	
Copcon yrk	1786	30	30	30	
Copr stac i	5000	55	55	55	-5
Coral eng i	28900	280	274	274	-1
Core enrgy	4000	20	20	20	
Corncpia	11963	285	280	285	+10
Corporate	900	6	6	6	
Cosmos res	51000	36	32	32	
Cove engy	7000	63	63	63	
Crack res i	5000	15	15	15	-2
Craven res i	8500	26	26	26	-1
Cream svr	5950	85	75	75	-15
Crimson i	500	135	135	135	
Crossland	1000	60	60	60	
Crowder	6800	93	90	90	
Cruisr mnrl	9500	50	48	50	
Crystl mtn i	4000	10	10	10	
CTG cmp i	25050	120	118	119	+4
Cumbrlnd i	8700	45	40	40	-10
Cumulus i	1000	135	135	135	+7
Currie i	1000	80	80	80	
Cusac Ind	12500	115	110	115	+5
Cutlass res i	2900	240	230	230	-10
Cutty res i	1000	90	90	90	
CV sports i	1000	44	44	44	
DK platm i	1500	35	35	35	
Dor Val	18700	275	270	275	+5
Dakota i	1100	34	34	34	
Daleco res	500	50	50	50	
Dalls env h	81500	50	47	50	+8
Danbus rs i	8400	175	170	175	-5
Dankoe mn	510	31	31	31	
Dasher res	2000	240	240	240	+5
Dassen gld	4000	27	27	27	-5
Davenport	z125	13	13	13	
Dawson i	5000	50	45	45	
Deex res i	11000	13	12	13	
Del norte i	31000	34	33	34	+1
Delaware i	25500	150	145	145	-6
Dentonia i	3000	14	14	14	-1
Desen cm i	5400	20	18	20	
Desrt rose i	3000	89	89	89	-1
Devonian i	2000	20	20	20	
Devran pt i	400	135	135	135	
Dia met i	9500	50	45	45	-5
Diepdm mn	3000	40	36	40	
Discv gld i	2200	185	170	170	-15
Diversifd i	29800	100	88	96	+6
Dolphin i	3500	94	86	94	+4
Dominn sec	1000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Dorchestr	100	215	215	215	-2
Dragoon i	4000	50	50	50	
Draw intl i	13000	16	16	16	
DRC res	5000	89	89	89	-2
Drexore i	5000	32	31	31	
Duke mnr i	3000	27	26	26	-1
Dunganon	5500	70	70	70	+4
Dynamic i	5000	33	33	33	-1
Dyonix grn	800	82	82	82	+2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East west i	2500	61	61	61	
Eastn mn i	3000	70	70	70	
Eastmaq p	2500	360	360	360	-30
Eastmaq gld	2500	445	440	445	+5
Echo mtn i	10500	205	200	200	-5
Eclipse i	16600	140	130	140	+5
Eden res i	5300	140	130	130	-15
Edgewatr i	500	300	300	300	
El dorado	28400	29	25	29	+4
El paraiso i	1000	15	15	15	
Eldon res i	1000	14	14	14	
Electra nw	5400	50	47	47	-3
Electra titl i	3000	6	6	6	
Elektra pw	10500	14	14	14	
Emrld lk	850	$6½	6½	6½	
Emir oils	85750	35	31	34	+2
Energex	9500	78	71	78	+7
Enershar i	12000	55	50	55	+8
Enerteck i	6175	38	38	38	+2
Enexco intl	13400	152	147	150	
Enfield res i	5500	52	50	50	-3
Epoch cap	750	10	10	10	
Equine res i	4000	24	22	22	
Equinox	4400	160	156	160	
Equivest i	11800	190	180	180	
Equus pete i	4500	24	24	24	
Esperanza	5400	54	52	52	
Esstra ind	2100	240	240	240	
Etruscan i	500	100	100	100	-1
Eureka res	5500	42	42	42	
Euro asia i	4633	155	150	150	-10
Eurocn vnt	3000	30	30	30	
Ero og nv i	11075	290	275	290	+15
Everest rs i	4000	45	38	45	+2
Ewing oil i	9000	27	25	27	+4
Exol ind i	1000	62	62	62	
Expeditor i	12000	80	79	79	-2
Expense i	2100	460	450	460	-10
Extotal i	2600	40	35	40	
FC fincl i	17700	305	280	300	
Fairchild i	7591	60	55	60	+4
Fairfield	2600	113	105	113	+8
Faraway i	3500	45	45	45	+5
Fenway i	6500	40	37	37	
Ferber i	15300	380	365	375	+5
Fibertech i	5300	210	210	210	
Fiberqest i	2500	385	370	370	-20
First allied	39500	53	50	53	+1
First am i	2000	65	64	65	+4
First cdn i	1000	30	30	30	-1
Frst gnrtn i	3800	110	105	108	-7
Frst gen i	5000	71	71	71	+2
First wstr i	9000	50	48	50	+5
Firstlnd i	46000	13	11	11	
Flavex i	1800	75	75	75	-5
Fleck res	2300	265	260	260	-5
Flow res i	14000	39	38	39	
Folkeston i	4500	50	50	50	-3
Force res i	500	285	285	285	-5
Fort knox i	2000	30	30	30	-6
Fox res i	6000	60	60	60	
Fraserlnd i	5000	30	30	30	
Freeport i	2000	35	35	35	
Freeway	z200	92	92	92	
Front end i	19500	170	156	156	-4
FTI food i	1000	165	165	165	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gabbs res i	2500	45	43	43	-2
Gabriel res	4500	55	55	55	
Galactic	300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Galilen res i	7200	125	118	118	-12
Gallant i	6000	48	46	48	
Gamin res i	11000	50	50	50	
Gazelle i	25000	40	39	40	+1
Geddes res	8400	215	210	214	+9
Gemini tc	113300	230	210	225	+15
Gen allied	1100	140	125	140	+20
Gen system	19200	129	125	128	+3
Genex res i	14000	33	31	33	
Genoveva i	43000	11	10	10	-1
Geo data i	2000	10	10	10	
Geodome	10000	165	165	165	
Gerle gold i	1500	50	50	50	
Giant Piper	11100	20	15	20	
Gigi oil i	20500	45	40	42	+3
Gladiatr i	5000	19	19	19	
GLE res i	13900	109	104	104	-1
Glenvet i	13500	140	135	140	+10
Glitter gld i	4000	26	23	23	-4
Globl strt a	4035	$18⅞	18½	18½	
Gold star i	9000	28	27	27	+2
Gld texas i	7200	172	170	172	-3
Gld medal i	1500	55	55	55	-1
Gold pan i	5000	55	52	53	-4
Goldbelt	3000	115	115	115	-5
Goldbrae i	8000	34	32	34	-1
Gldn crwn i	13000	80	74	80	+5
G dawn i	1000	50	50	50	-1
Gldn grp	2500	165	161	165	+5
Gldn hope	13600	310	298	298	-17
Gldn hrzn i	1300	45	45	45	
Gldn key i	1000	30	30	30	
Gldn knight	5000	$13⅝	13½	13½	
Gldn lake i	2500	75	71	75	
Goldn lion i	5000	21	21	21	-2
Gldn news i	500	51	51	51	+1
Gldn north	5066	265	260	265	+5
Gldn p i	254050	65	47	63	+13
Gldn quail	18025	235	225	235	+10
Gldn rim i	5500	110	108	108	
Gldn scept	400	$16¾	16¾	16¾	
Gldn seal i	2000	49	49	49	+1
G shamrk i	4000	19	19	19	
Gldn shid	6800	270	260	265	-5
Gldn state i	19000	12	11	12	
Gldn tech i	69350	370	350	360	+5
Gldn tec wi	75000	65	58	60	-7
Gldnbel res	60500	420	420	420	-5
Goldenide i	22500	73	68	73	+3
Gldnrod i	500	150	150	150	
Goldex rs i	500	18	18	18	
Goldhurst i	42050	325	285	325	+25
Goldrich	18100	13	12	13	+1
Goldsil i	10454	180	160	178	+18
Goldstack i	8700	125	110	120	+15
Goldstrem i	3500	27	27	27	
Goliath gld	4300	$19	18⅞	18⅞	
Gossan i	10000	8	8	8	-2
Granada i	1000	8	8	8	-1
G rnd chn i	5800	57	57	57	
Grnd frk i	2500	115	110	110	-10
Grand ntl i	4000	63	60	60	
Grnd tetn i	4000	150	150	150	
Granduc	4200	185	180	180	+2
Grandvw	8900	$8⅝	8⅜	8½	
Grange gld i	100	120	120	120	
Granvil rs i	1000	40	40	40	+2
Grt pacific	500	20	20	20	
Gt world i	16500	40	40	40	
Green lke i	4700	48	46	46	
Green valy i	1000	15	15	15	
Greenstn i	6200	265	260	265	
Greenwell i	4500	30	30	30	
Greyhawk i	500	21	21	21	
Guardian i	4000	55	50	55	
Gulf intl i	82500	82	71	82	+3
Gulf titan i	2650	185	180	185	-5
Gunflint i	8100	205	200	200	
Gunstl i	9500	100	90	95	+10
Gunstl w ai	7000	25	20	25	
Gyro egy i	1000	45	45	45	
HTR ind i	7800	390	385	390	+5
Hagensbg i	1000	48	48	48	-2
Halcyon i	4500	65	63	65	-1
Halcyn w i	2000	12	12	12	-2
Halley i	5500	130	125	130	
Hallmark	6500	51	49	49	-6
Happy res i	9200	190	184	184	+2
Harken i	111000	64	55	64	+2
Harlin res	6500	33	33	33	
Hav info i	19600	95	95	95	-5
Hawk res i	4000	425	420	425	
Hathorn i	2000	29	25	29	+4
Heaston i	z100	68	68	68	
Hector res i	29000	80	71	71	
Helix systm	11200	100	90	92	-10
Hellenc i	10000	15	15	15	
Hemisphr	1000	52	52	52	
Herdis i	11000	81	81	81	
Heritage	11500	30	27	27	+2
Heron res i	1000	7	7	7	-1
Hi peg i	18500	60	55	55	-5
Hidden lk i	1000	9	9	9	
High level i	49200	119	114	114	-8
High rise i	13000	62	60	62	-1
High river i	7000	115	110	115	+5
Hilnd val i	25300	45	40	40	-2
Hoko exp i	21300	55	50	52	+2
Homestd i	30500	48	45	46	+1
Houston	1000	61	61	61	-2
Hudsn rs i	5000	4	4	4	
Huntngtn i	z100	35	35	35	
Hur rescue	10400	146	140	140	-5
Hycroft rs i	8150	435	430	430	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBS tech	4000	80	78	78	-2
Ican res i	17500	205	200	200	-5
Impala i	183800	20	15	19	+3
Imp Metls	2000	95	95	95	-3
Indepnd pet	18500	23	22	23	
Indn rv i	14500	67	61	65	
Indigo tech	37700	102	90	95	-10
Inlnd recov	2000	10	10	10	
Inlet res i	2500	52	52	52	-1
Inocan tec i	500	75	75	75	
Inter mtn i	16000	32	30	32	+2
Intr pacif i	10000	90	85	85	
Intraction	14250	25	20	20	-3
Interbev i	47093	118	110	114	-2
Intercn i	40100	28	23	23	-2
Intrcn dta i	47500	18	11	11	-4
Intertake	27300	38	36	36	
Interstrat i	26500	59	56	56	-4
Intl brgr	1000	90	90	90	
Intl cable i	10500	186	180	180	-5
Int cherok i	23000	45	43	45	+5
Intl corona	200	$28⅝	28⅝	28⅝	
Intl dmascs	3250	35	35	35	
Int destrn i	1300	102	100	102	
Intl disp i	1500	33	30	33	-2
Intl domst i	14050	65	50	65	+30
Intl falcon i	1318	35	35	35	
Intl flyer i	14000	57	50	57	+2
Intl focus i	20100	130	100	125	+23
Intl hrs	100	460	460	460	+10
Itl lonarc	z29	12	12	12	
Intl laser i	99850	69	59	65	+7
Intl maggie	20500	55	45	50	+5
Intl maple i	700	45	45	45	
Intl north	43900	22	21	21	-3
Intl nutritn	4700	25	25	25	
Intl pac cyp	28100	50	50	50	
Intl pete	1500	390	390	390	+10
Intl pharm	4500	45	34	45	+5
Intl phs i	53000	28	21	24	+3
Int phnx en	7400	40	38	38	-2
Intl prism	13250	28	26	26	
Intl rex i	2000	60	60	60	
I rice brn	8700	435	410	425	+10
Intl royaln i	2000	47	47	47	
Int santana	14200	160	160	160	+5
Intl sigma	36500	60	50	60	+14
Intl Stanrd	25500	48	45	48	+7
Intl trojn i	600	22	22	22	
Intl union i	6000	85	85	85	-5
Intl wildct i	5501	72	70	72	+2
Intl widrse i	500	65	65	65	
Iona ind	3500	30	30	30	
I ori entr i	5000	75	73	75	+2
Iron horse i	10000	14	14	14	
Irvco res	16000	5	4	4	
Islnd cnyn i	16000	70	65	68	+3
Island mn i	1000	43	43	43	+2
Island tec i	1000	32	30	31	
Izone intl	4000	35	32	35	-2
JR engy	3100	38	36	36	
JR engy w	10000	3	3	3	
Jalna res i	8500	7	7	7	-1
James ind i	1000	148	148	148	-2
Jarvis res i	3000	35	35	35	
Javelin int	1002	390	390	390	
Jolt bev i	44125	310	282	293	-22
Jupitor i	5000	32	32	32	
Justce mn i	4000	29	29	29	+2

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res i	7200	100	100	100	+5
Kam creed i	3000	36	36	36	-1
Kamad	5000	24	23	24	
Kangeld i	6500	50	47	47	
Keldor rs i	24500	47	46	47	+1
Kelly kerr i	9000	20	18	20	
Kenton i	2000	26	26	26	
Kerrisdal i	4200	40	40	40	
Kettle river	z350	52	52	52	
Kilembe i	1000	37	37	37	
King err i	5000	23	23	23	
Kingdom i	6000	15	15	15	
Kleena kln i	4000	101	100	101	+1
Knie res i	2000	13	13	13	+2
Kobold res i	4000	24	24	24	
Kokanee i	17600	120	120	120	+2
Krieger i	12000	54	50	54	-1
Kwik prod	43500	56	45	45	-15
Kyle res i	5000	9	9	9	
La Teko res	10000	135	130	130	
Lady robe i	3000	385	385	385	
Lakewood i	1000	10	10	10	
Lana gold i	1700	125	125	125	
Lansco res	10200	63	62	62	
Lansdown i	4650	22	17	17	
Larch res i	28450	243	235	243	+3
Laurel ex i	6000	30	30	30	-1
Leadrs eq i	4080	40	40	40	+5
Lectus dv i	8000	63	61	63	+2
Legion res	2000	40	40	40	
Lev scntfc i	8940	$8⅜	8	8⅛	-⅛
Levelland i	3000	48	47	47	-2
Levengd i	5500	157	156	156	+1
Levon res	3200	255	250	255	
Levtech i	16038	$6	5½	5½	-½
Librt bl i	11000	16	15	16	+1
Lifestyle i	650	175	175	175	
Lighths i	2000	35	35	35	-5
Lightng i	3000	60	60	60	+5
Lincoln	16048	21	20	21	-3
Lintex min i	6500	25	24	25	+3
Lintronics i	10000	120	115	120	+10
Lionheart i	4800	175	170	174	-6
Little bear i	9000	68	66	66	-2
Little lk i	400	120	120	120	-15
Lodms wi	163000	20	14	18	+4
Loadm i	150950	250	230	245	+15
Lockwood	6500	40	36	36	-4
Lode res i	3000	39	36	36	-3
Lodi mtls i	28500	21	18	21	+4
Logo res ltd	1000	15	15	15	
Londn slvr i	1000	70	70	70	+5
Lone jac i	1000	25	25	25	
Longrch i	7000	77	72	75	+2
Longrch wi	27000	10	8	10	+1
Lornex	100	$34¼	34¼	34¼	+½
Lotus csm i	9500	40	40	40	-3
Louisn mn i	200	150	150	150	
Lunar res i	2100	35	35	35	
Lundin exp	200	200	200	200	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MFC mng	1900	440	430	440	
MGM res i	16000	25	23	25	+2
MM parcpn	5500	66	66	66	+1
Macmilan	25000	$42⅞	42⅞	42⅞	
Macmilln e	5900	130	125	125	-5
Macrotrn i	17500	75	75	75	+5
Madison i	37500	50	50	50	-1
Magellan i	95000	103	73	100	+27
Magelln dv	3360	65	61	61	-9
Maghemt	23650	92	87	92	+1
Magic fds i	500	200	199	200	
Magna i	157700	79	68	70	-5
Mahogany	13025	165	160	160	-5
Makus rs i	21300	78	73	75	-1
Mammoth i	1600	31	31	31	-2
Manchstr	z50	13	13	13	
Mandarin	700	40	40	40	-5
Mandusa i	4200	31	31	31	
Manito rf i	4000	75	65	65	-10
Mansn crk i	7000	58	58	58	
Maple tec i	2000	107	107	107	
Marathon i	11000	41	39	40	-1
Marcana i	3000	75	70	75	
Marcna w i	1000	25	25	25	
Marco rs i	1000	100	100	100	-5
Marietta	7200	27	25	25	-3
Marilyn res	11560	70	60	68	+13
Marpsa rs i	1000	45	45	45	
Mark V	3500	25	25	25	
Marketfax i	2000	5	5	5	
Marlbrgh i	2200	55	55	55	
Marley i	2000	150	145	150	+5
Marshall i	8000	53	50	51	-2
Mary el i	20000	72	70	70	-2
Mascot Gld	500	$11½	11½	11½	
Massive en	3173	325	315	320	+10
Maxim dv i	2300	190	185	185	
Maymac pt	1500	245	245	245	+5
Mcnellen	1100	330	330	330	-15
Med tech i	6500	80	80	80	
Medallion	69125	63	56	57	-6
Media a i	6500	6	6	6	
Mega gld i	700	18	18	18	
Megadyne i	11400	107	100	100	-5
Melissa i	3700	85	83	83	-4
Melrose rs i	5000	23	23	23	
Merlin res i	2800	105	105	105	
Meridor	4787	44	43	44	+1
Merit tech i	5200	101	98	100	-2
Metro ind i	900	120	120	120	
Michael rs i	1000	32	32	32	
Micham i	5000	125	125	125	+5
Micro phn i	11000	45	40	40	-1
Microstat i	500	385	385	385	
Mid canada	4000	23	23	23	
Midnapr i	28000	102	95	95	-5
Mignt sftwr	13245	512	495	500	
Mikado rs i	15300	115	110	113	+3
Millrock a i	16571	35	35	35	
Minerex i	600	85	85	85	
Mineta i	18000	58	56	56	
Mintel intl	84500	62	45	62	
Mirmr ey i	1000	68	68	68	
Mode prod	16600	120	105	112	
Mohave gl i	1000	14	14	14	
Molco ind	5000	3	3	3	
Monalta i	5000	14	14	14	
Monica i	18500	70	65	65	+5
Mono gld	1000	55	55	55	
Morgain i	1000	80	80	80	-5
Moss res i	500	38	38	38	-2
Mtn West	4600	120	115	116	-4
Mt grant i	1000	295	295	295	+2
Multinatnl i	12000	54	54	54	
Murgold i	11000	35	35	35	
Mustang i	12000	23	23	23	
Musto Ex	100	325	325	325	+5
Mystry mt i	2800	235	225	235	+15
Nalcus res i	3000	35	35	35	
NCA Mnrl	2900	107	105	105	+5
NCN expl i	6500	85	85	85	
Nelson hi	2100	485	485	485	
Nelson p	200	$5½	5½	5½	
Neptune i	6000	150	150	150	
Netl Tech	2900	145	140	145	+5
Nevada i	1500	22	22	22	
New begin	7000	82	80	82	+2
New cinch	1300	23	23	23	
N goldcor i	z221	13	13	13	
New pionr i	1566	21	21	21	
New privtr	6030	135	130	133	-7
New ridge i	22000	17	16	16	
N strategic	25500	100	87	99	+9
Newbury i	4000	46	46	46	+1
Newfields i	22800	375	360	365	-10
Newhawk	5950	185	180	182	-8
Newiay res	3460	46	45	46	+1
Newlin i	37500	42	40	40	
Nexus res	6500	395	375	395	+20
Nickling	9350	18	17	18	+1
Night hwk	6000	48	45	48	+3
Nirvana	9000	58	54	58	+7
Nor con i	11500	9	7	9	
Nor Quest	2000	255	235	235	-25
Noramex i	4500	28	28	28	-2
Norfolk pt i	5000	15	15	15	
Nrman i	11000	20	20	20	-2
Normine i	3300	132	131	132	+1
Noront rs i	2500	39	39	39	+2
Norsat intl	20000	45	45	45	
Norsmont	25300	85	80	85	-5
Nortek En	8000	21	21	21	
Nth amer i	15750	405	395	395	-10
N a nipn i	8500	135	130	130	
Nth coast i	3700	335	325	335	
Northair	2200	80	70	80	+5
Noxe res i	2500	26	26	26	
NRD Mng	8000	39	38	38	
N dynasty i	14100	150	140	145	-10
NTV oil i	1600	79	79	79	-1
Nu dawn i	1000	28	28	28	-2
Nu lady gl i	8000	16	16	16	+2
Nu start i	10000	42	40	40	
Nuspar res	26500	30	29	29	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	15000	57	55	57	+1
Oberg ind	14834	203	197	200	
Odessa ex i	15100	40	38	38	-2
Odessa w i	2000	5	5	5	
Odyssey rs i	2100	28	28	28	+1
Oil city i	20000	32	32	32	+2
Omni Res	1000	80	80	80	-9
Orbex ind	5000	71	71	71	-2
Orig ny sl	6400	293	285	293	
Orion res i	500	50	50	50	
Ormont i	144100	125	103	120	+10
Orsina i	25500	73	72	72	-1
Osler res i	2100	320	310	320	+10
OT ind i	12000	65	60	65	+5
Outland	500	70	70	70	
PMC tech i	91000	95	89	89	-6
PTP Res	3500	9	9	9	
Pac ed i	5500	38	38	38	-2
Pachena i	4000	149	148	149	-3
Pac aqua	1400	$6⅛	6	6⅛	-⅛
Pac mnsr i	40000	43	43	43	+2
Pac rdg i	10000	13	13	13	
Pac vnd i	3200	250	240	250	
Pak man i	17500	49	45	49	
Paladin i	5000	150	150	150	
Panasoni i	2000	50	50	50	-1
Panorama	5500	50	50	50	
Park res i	13200	110	100	100	-15
Parklane i	9200	150	146	148	-7
Pedco engy	35933	160	155	155	-10
Pembertn i	1400	28	28	28	-2
Peppa res	500	16	16	16	
Perimt vn i	12000	60	56	57	+2
Perron gld	9300	270	265	270	+5
Ptrgld fcl i	1500	82	80	82	
Pilgrim hld	1000	11	11	11	-4
Pine bell	4500	35	35	35	
Pinetree sft	36400	138	130	135	-3
Pinr ml i	29582	410	385	410	+20
Pluton ind i	z200	57	57	57	
Polestar i	7000	112	110	112	+2
Pndrsa vn i	200	110	110	110	
Presct dv i	500	280	280	280	+15
Pride res i	3500	28	27	27	-1
Pride w i	10000	2	2	2	
Primrs tec i	1000	7	7	7	
Princetn i	8000	54	52	54	+2
Promthn i	7500	14	14	14	+1
Prominnt i	18000	40	40	40	
Prophesy i	2500	26	26	26	
Proven rs i	7800	345	340	345	+10
Purichlor i	6666	85	80	85	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qdata i	19800	134	130	130	-5
Qdata w i	500	5	5	5	
Quadra i	17200	200	185	185	-16
Quartz mt i	43050	190	175	180	-10
Quillo res i	5000	60	60	60	
Quintel ind i	5000	30	30	30	
Quinterra	6600	174	160	172	+2
Quinto Mng	8000	80	79	79	-6
Quorum i	6129	125	115	115	
RCJ res i	500	33	33	33	
Racer res i	1000	33	33	33	
Radclif i	7500	42	35	42	+7
Rado reef i	6500	20	20	20	
Rainex res i	1300	270	265	265	
Ral mkt	2000	60	60	60	
Ramcor rs i	9500	25	25	25	
Ramm vntr	7600	51	50	50	
Rampage i	500	111	111	111	
Rampart i	20000	30	30	30	
Ramprt wi	7000	3	3	3	
Rand vnt i	4800	290	285	290	+5
Ravenroc	16600	210	190	200	+20
Ray net i	5100	108	102	105	-2
Rea Gld	2200	52	51	51	
Reako Exp	25000	19	12	12	
Red hill i	13500	45	40	45	+12
Redwing i	z232	37	37	37	-26
Rey res i	21500	70	65	65	-3
Regis dev i	2000	16	16	16	
Relay crk i	5000	36	34	34	
Reliant res	1000	45	45	45	-1
Rendez vo i	2000	35	35	35	
Renax crek	36000	260	225	250	-10
Rent a wrc	11000	120	115	120	
Repadre i	z200	68	68	68	+1
Rewrd rs i	500	39	39	39	
Rex silver	1500	70	70	70	
Rhyolit rs i	5400	45	44	45	+1
Rich cst i	3050	170	165	165	-5
Rich cst wi	8500	45	41	45	
Rich res i	500	15	15	15	
Richprt rs i	2000	315	300	300	-15
Rideau i	5000	15	15	15	+2
Rio sierra i	13600	112	110	110	
Riverton i	1000	23	23	23	-2
Robert Mns	500	13	13	13	
Rockmstr i	1000	200	195	200	+9
Rocrdg mn i	2000	40	40	40	+3
Rockspan i	2000	49	45	45	
Rocky Mtn	10000	16	16	16	
Rodeo res i	1000	7	7	7	
Ronrico	5500	144	141	142	+1
Ropec i	6500	107	105	105	-2
Rothchild i	z300	37	37	37	
Rough rvr i	5000	9	8	9	+1
Roxana rs i	16250	$6	5¾	6	+⅜
Roxwell gl i	1000	30	30	30	
RSI retail i	25000	175	165	169	+4
Rule i	1500	15	15	15	
Ruskin Dev	1100	96	96	96	+1
Rutland a i	7500	345	335	345	+5
Ryan res i	2000	20	20	20	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SMM en i	8625	250	230	245	+25
Sage res i	2000	85	85	85	
Solvex res i	2000	32	30	32	
Samsn gld i	750	27	27	27	
Santa Sar	600	17	17	17	
Sartoga	200	$13	13	13	-¼
Saturn Res	2000	21	21	21	
Saxton Ind	3000	105	100	105	+5
Schreiber i	45700	165	155	155	+1
SDC sydny	500	275	275	275	-10
Seastar i	6000	137	130	130	-7
Sec env i	1000	215	215	215	
Sellectek i	2000	55	55	55	+5
Seminole i	9500	75	75	75	
Sr savers i	12000	60	55	57	-10
Sensat tec i	7285	65	61	61	-2
Septembr i	2000	80	80	80	+5
Sevn mile i	5000	36	36	36	
nseveride i	2000	190	185	190	
Shakwk ex i	8000	90	83	87	-3
Shanell i	45500	70	65	70	
Sharpe i	3000	33	33	33	+3
Sheba cppr	13000	40	38	39	-1
Shebndwn i	500	220	220	220	
Shiloh res i	5000	20	20	20	+2
Shoal pete i	10000	10	10	10	
Sierra nev i	18000	13	12	12	
Silnt canyn i	3000	25	25	25	
Silver cup i	1000	30	30	30	
Slvr falls i	5500	19	19	19	
Svr hart a i	1000	425	425	425	-10
Silver hill i	16000	35	27	34	+4
Svr princss	46500	76	73	75	-1
Silver ridg i	2500	100	100	100	
Svr sceptr i	3000	45	45	45	
Slvr talon i	2500	85	85	85	
Silver Tusk	59000	10	6	10	-1
Silverado	500	71	71	71	-9
Simba i	2000	51	51	51	+1
Skeena res i	4433	105	100	100	-10
Skelly res i	43500	118	105	112	+7
Skylark rs	8700	110	100	100	
Skyline exp	72050	$6½	6	6¼	+⅛
Skyrocket i	19000	27	25	25	-2
Skyway rs i	500	36	36	36	
Skywest i	3000	25	25	25	
Skyworld i	51000	110	100	107	
Slocan dev	5000	23	23	23	
Snow lake	4300	185	181	181	+3
Snowwatr i	2000	37	37	37	
So lumnaif i	600	30	30	30	
Softkey	14500	145	130	145	+15
Sona systm	8500	40	40	40	
Source rs i	3000	33	31	31	-2
Sth atlantic	12000	65	65	65	-5
Sthn star i	9500	31	27	27	
Spectra i	3100	160	160	160	
Spectrum i	32400	20	19	19	-1
St george i	1500	95	95	95	-5
Stabell res	1000	39	39	39	-1
Stackpool i	2000	15	15	15	
Standrd gld	1050	55	55	55	+3
Starburst i	5000	15	14	14	-1
Starfire rs i	7300	330	320	325	-5
Starlight i	3500	13	13	13	
Stn shp tv i	13375	170	165	170	+10
Stornawy i	13000	40	38	40	-2
Stralak i	10100	27	27	27	
Strata en i	1500	55	50	50	-10
Stratos i	7000	102	100	100	
Strategic i	2300	115	110	110	-5
Stray hors i	6300	90	90	90	-5
Stryker i	1000	50	50	50	+5
Suez pete i	5000	70	70	70	+2
Sun river i	2000	63	63	63	-3
Sun valley i	7600	101	100	100	
Sunrise co i	37500	30	25	29	+3
Suntec vn i	1000	48	48	48	-2
Superburn i	2000	65	62	62	-3
Supreme i	2900	120	110	120	+10
Sutton res	2000	155	155	155	
SXT res i	7500	42	42	42	
Synaptec i	2000	330	325	330	+5
Synex intl	4900	445	440	440	
TEN privt i	32350	230	201	210	-20
TI travel i	3000	32	32	32	
TRV Mnrl	12200	115	110	115	
Taiee res i	5334	55	50	55	+1
Talemon i	1500	40	40	40	
Tally ho i	z200	44	44	44	
Tamara rs i	2000	66	66	66	
Tandem i	3400	135	115	125	-11
Tangent	36270	$21⅛	17¼	17¼	-3¾
Tanker oil	500	25	25	25	
Tanos petr i	9000	8	8	8	
Tappit res	12500	15	15	15	
Taseko	500	30	30	30	
Tasu res i	7100	22	21	21	
Taurus A	10200	68	65	68	
Taywin rs i	4500	56	55	55	
Teal inds i	5900	430	410	420	+10
Technign ai	4600	395	380	390	-10
Teck b a	300	$23⅛	23⅛	23⅛	
Teeshin rs i	5000	67	67	67	-4
Tegra ent	7500	36	35	35	
Tek net i	12500	21	20	20	
Telepanel i	2000	75	75	75	
Telstar i	61000	20	19	20	+1
Templar i	27500	5	4	5	
Tenore oil i	5000	135	130	130	
Teriton res i	3000	17	17	17	+1
Terra nova	27933	55	52	52	-1
Terramar	1000	50	50	50	-3
Teritorial i	42500	42	40	40	-5
Teuton rs i	2000	39	39	39	
Texas north	25600	120	111	111	-4
Texas pt i	3475	35	35	35	-10
Texcn tec i	10000	30	30	30	-8
Texoro i	17500	18	17	18	
Thor Expl	500	32	32	32	-2
Thndr eng i	14300	220	215	215	-10
Tiara ent i	11590	225	190	190	-40
Tiburon pet	9500	22	20	22	
Tillicm gd i	8000	84	74	74	
Times sq i	500	20	20	20	
Titan res i	16000	17	16	16	
Toby crk i	5500	35	35	35	
Tonopah i	11000	20	20	20	+1
Topaz exp i	z200	57	57	57	
Torex mnr i	500	11	11	11	-4
Torhsen en i	2500	26	26	26	+1
Total erick	1650	250	245	250	+5
Totem ind i	500	40	40	40	-5
Tournigan	8000	70	69	70	
Trac res i	13500	154	149	152	+2
Tracan oil	66000	21	19	19	-1
Trader i	108930	180	160	180	+25
Trns Amer	3000	80	80	80	-4
Trns atlnt i	4300	200	190	198	-2
Trsmedco i	17500	375	360	370	
Trsr isl i	19700	115	110	115	+5
Treminco i	1000	82	82	82	
Tri pac i	2000	25	25	25	
Triactor i	4000	21	21	21	
Trigon tec i	21500	28	28	28	-1
Trio archan	26500	70	65	68	+3
Trionics	6900	300	300	300	
Trmph i	4500	31	31	31	
Trumrk w i	7000	5	4	4	
Tugold res i	6500	17	17	17	+1
Tundra gld	9500	150	150	150	+5
Tungco i	144290	22	19	22	
Turnr egy i	7000	18	17	18	-1
Twin eagle	4500	31	31	31	-2
Tylox res i	1500	40	35	35	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
US paytel i	550	190	180	180	-20
Umberto i	1000	60	60	60	-5
Uni glob i	70500	28	24	27	+4
Unicrn i	10000	35	34	35	
Unisave i	10130	98	90	98	+8
Utd global	500	22	22	22	
Utd Gold	5200	190	185	185	
Untd gunn i	7000	30	30	30	
Utd Hearne	800	121	120	120	
Utd kngd i	5000	29	29	29	
Utd librty i	8000	45	41	42	
Utd mng i	19499	100	85	98	+13
Utd nth pt i	2000	40	40	40	
Univ pre i	6600	140	135	135	-10
Univex i	4000	33	32	33	+1
Valar res i	16400	200	195	196	-4
Vanstates i	21100	65	60	60	-5
Vanwin rs i	46500	42	40	41	+1
Vault expl i	5000	66	65	65	
Velvet exp i	1300	20	20	20	-5
Verdstone i	6000	40	40	40	
Veronex	2550	$7¼	7	7	-¼
Vict diego i	2333	30	30	30	-3
Victoria rs i	4000	40	40	40	-1
Vidatron i	2500	65	65	65	
Video wst	3000	20	20	20	+6
Viscount	2530	100	100	100	
Vital Pac	37900	70	65	70	+5

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warburtn i	2000	55	55	55	
Ware res i	14215	106	103	106	+1
Wavbo rs i	4000	14	14	14	+3
Weaco Res	6000	65	58	58	-1
Wencarro i	23000	37	36	36	-1
Wescal rs i	14500	79	70	70	-10
Wescan i	4000	23	22	22	-3
Wescap ent	30500	87	80	80	-5
West mar i	500	80	80	80	-7
Westm i	178500	65	59	64	+4
Westbank i	14000	35	35	35	
Westbrdg i	500	145	145	145	-10
Westech i	3500	90	90	90	
Wst alinbee	8500	350	310	310	-30
West pac i	14000	126	125	126	+1
Wst trnty i	11000	40	38	38	-2
Westlake i	11200	245	225	230	-10
Weston	500	360	360	360	
Windarra	12500	69	64	64	-5
Windflowr	13000	80	78	78	+3
Windsor	5000	6	6	6	
Winzen i	100	140	140	140	
Woodwrd A	3000	$6⅝	6⅝	6⅝	
Wrld cmnt i	2200	10	10	10	
World Wide	3000	45	45	45	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York ctr a	2100	140	130	135	-5
Zenco res	42400	60	53	57	+2
Zone pet	59000	10	9	10	
Zorah md i	1000	26	26	26	
Zytec comp	2500	175	170	175	+10
13 coins i	1000	66	66	66	
2001 res i	2800	36	36	36	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Fonds	Valeur
MEMBERS	
Aetna-Midland	
Am BlueChip	11.45
Cd BlueChip	10.63
Dividend	9.94
Fix Inc.	10.43
MMF (7.94)	10.00
Rsces Can	10.70
AGF Group	
Am Growth	7.83
Cdn GasEngy	6.50
Cdn SecGth	8.91
Cdn Trusteed	5.00
Corp Invest	11.51
Corp Inv Stk	8.68
Global	9.57
GreenLn Cdn	5.50
GreenLn US	5.07
Gwth Eqty	9.80
HiTech	11.99
Japan	18.31
nMMF 7.96	10.00
Optn Eqty	4.50
Pfd Income	10.31
Special	13.98
AIC Advant.	10.60
ALL - CANADIAN	
Compound	14.99
llx Dividend	13.29
Natl Res	5.17
Rev Gwth	3.64
Univest	7.28
Allied Capital Mgt.	
nCanadian	5.69
nDividend	5.01
nIncome	5.73
nIntl Cdn	7.19
nIntl US	5.21
nMMF 8.10	5.00
vnAssoc Inv	6.52
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	15.21
Interntl	8.10
vMny Fd 8.02	1.00
Pfd Income	10.84
Pfd. Rsces	10.27
Taurus	5.85
Calvin Bullock Gr.	
CIF	7.41
American	8.41
Dividend	10.78
Growth	2.37
Income	8.16
Canada Trust	
vnCTNAF	32.99
vnEqty	49.24
vnIncome	10.00
CGF Group	
Interntl	9.92
Fund 4000	7.08
Venture Fd	3.55
Chou Asoac Mgt.	
Associates	24.78
RRSP	10.03
Confed Group	
Dolphin Eqty	9.21
vDolph Mtge	5.13
Cundill Group	
vSecurity	1 8
Value	12.40
Desjardins Group	
vActions	19.22
vHypo	4.42
vInterntl	21.34
vOblig	4.90
Dynamic Group	
vnDyAm Cdn	9.61
vnDyAm USF	6.95
vnDyCdn Fd	13.66
vnDyDiv	5.32
vnDyInc.	5.80
vnDyPrec Met	.97
vnMgd P'folio	5.96
vnSavgs	10.00
Eaton Group	
Cmmnwlth	13.13
Dividend	7.50
Growth	17.01
Income	4.32
Interntl	17.26
MMF 7.85	10.00
Viking	14.85
E-P Mon 8.41	1.00
nFstCdn Mtg	11.25
vFonds SNF	10.41
FutureFundShares	
nFoodFund	6.49
nGoldenFd	6.89
nLifeFund	6.33
nSilverFund	4.05
nTechnoFd	4.76
nValueFund	6.07
Galcor Group	
yMtge	10.16
vRealty Gwth	11.05
vGBU Value	8.04
Global Strategy	
Corp Shares	16.14
Fund Units	15.13
Guaranty Trust Gr.	
vnInv Eqty	23.44
vnInv Income	4.83
vnMtge	10.74
Guardian Group	
Canadn	7.27
Comp Trnd	10.23
Enterprise	1.47
Gwth Fund	21.70
North Amer	7.45
Pfd Div 7.61	9.59
StMny 7.80	10.14
World Eqty	7.88
Gdn Am Sec iust	
Airlines	10.10
Cash 5.30	9.56
Eaectronics	9.25
Fully Mgd	9.92
Health Care	9.61
Insurance	9.51
Lifestyle	9.16
Hume Group	
nHume Fd	12.70
nHu. RRSP	12.00
Investors Group	
vBond	4.50
vCdn Eqty	6.16
vDividend	9.01
vGlobal	5.19
vGrowth	8.75
vInterntl	12.86
vJapan	40.84
vMMF 7.37	1.00
vMtge	5.04
vMutual	7.86
vProv Stock	10.90
vReal Prop	5.14
vRetiremnt	20.21
Jones Heward Gr.	
vJH Fund	7.75
vJH Am Cdn	7.45
vJH Am US	5.40
vnLotus Fd	12.40
MER Group	
vEqty	15.11
vGrowth	13.16
vnMMF 7.01	10.00
Montreal Trust Gr.	
vnDividend	9.90
vnEqty	27.45
vnIncome	8.63
vnInterntl	29.14
vnMtge	10.11
Morgan Trust	
vDividend	5.65
vGrowth	14.52
vIncome	11.89
vResource	6.00
vWorldwide	16.36
yMult Opp Fd	2.99
Mutual Group	
Amerifund	11.50
Diversifd 25	12.46
Diversifd 40	13.21
Diversifd 55	13.10
Dividend	10.14
Equifund	13.01
nMMF 7.07	1.00
yNoram Conv	10.83
yOne Decision	10.73
Ontario Teachers	
vnAggressv	46.18
vnBalanced	10.67
vnDiversifd	45.16
vnFixed Val	10.00
vnMtge	28.79
Pagebrook RF	9.20
Principal Group	
vBond	3.21
vCdn Mutual	6.29
vCollective	20.35
vEquity	6.87
vGrowth	8.16
vVenture	11.12
vWorld Inc.	9.34
Prudential Group	
Dividend	5.07
Growth	9.12
Income	5.40
MMF	10.00
yPut Hlth Sci	13.35
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	7.64
vnIncome Fd	5.65
Realgrowth Fds	
yActive Inc.	10.08
yAmTrnd US	5.52
yCdn Eqty	17.52
yRenCan B+B	4.91
Royal Trust Group	
ynA — U.S.	23.60
ynB — Bond	9.51
ynC — Cdn	31.57
ynE — Engy	5.81
yGovt Bond	9.76
ynJ — Japan	20.05
ynM — Mtge	10.55
ynPreferd	10.04
Royfund Group	
nEquity	20.36
nBond	5.40
Saxon Group	
vnBalanced	11.15
xnSmall Cap	11.22
vnStock	10.79
vnWorld Gth	11.34
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.16
vnCap Protct	11.09
vnEqty	10.03
vnIntl	10.04
SENTINEL	
Cda Bond	9.94
Cda Eqty	9.78
Global	9.48
ySterling Mtge	5.06
yTD GL Mtg	10.50
Templeton Group	
Temp Gwth	17.93
Temp Cdn	5.85
Trimark Group	
Trimark	13.05
Trimark Cdn	9.98
20-20 Group Fin	
vCdn CnvDeb	9.68
vCdnCnv Pf	10.25
vSunset	12.32
yUnAve Gth	10.89
Waltaine Funds	
vBalanced	47.80
Pfd Inc.	9.62
Walwyn Group	
vnBond	10.68
vnCdn Eqty	10.60
vnIntl Cdn	10.49
vnIntl US	7.61
vnMMF	10.00
vnPreferd	10.45
vnOptn	9.71
vnVenture	10.12
NON-MEMBERS	
ynAltamira	6.51
ynCan-Anoes	10.13
yCapital Gth	8.04
nCapstone	6.77
Co-Op Trust Group	
ynGwth	12.93
ynIncome	9.54
CSA Mgmnt Group	
Goldfund	5.39
Goldtrust	6.94
Dixon, Krog Group	
D K Trust	15.69
D K Intl	20.84
Heritage	4.46
vDomequity	9.03
vEthical Gth	— —
vFiscon Fd	8.95
yGyro Eqty	11.14
yHarvard	13.84
Industrial Group	
CS Mgt 7.67	10.00
Ind Amer	7.78
Ind Div	9.35
Ind Eq	17.29
Ind Global	5.55
Ind Gwth	12.33
Ind Income	9.67
Ind Pens	5.19
Mack Eqty	2.36
Mack Mtg	1.25
yMaritime Eq	5.59
Marlborough	11.35
MD Mgmnt Fund	
vnCMAIF	23.64
vnMD Gwth	15.24
vnPerpet Gr.	10.74
nNatrusco	6.80
NW Group	
yCanadian	8.76
vEquity	6.93
yNW Trust Eq	19.04
Pacific Group	
Growth	8.26
Ret. Bal.	5.66
US Gwth	5.42
PHN Group	
yBond	9.29
yCanadn	17.96
yDiv Income	13.41
yFund	31.39
yPooled	45.05
yRRSP	47.68
yVintage Fd	10.78
PMF Mngmnt	
vnPension	10.32
vnXanadu Fd	8.71
Pret et Revenu	
vAmerican	28.06
vCanadian	9.93
vFonds H	5.23
vRetraite	19.16
Sagit Group	
vCam. Gwth	8.99
vIntl Engy	3.27
yTrans A	8.23
yTrans B	96.13
yTrans C	16.45
ySyncrovest	7.27
Timvest Funds	
American	5.18
Bond	10.45
Diversifd	5.23
Growth	8.06
Income	10.71
MMF	10.20
yTradex	7.78
Trust General Gr.	
vnActions	23.11
vnOblig Hypo	10.03
vnHypo	10.71
vnVal Amer	14.29
United Group	
Accum.	10.75
Accum. R.	11.22
American	6.78
Mtge	5.14
Security	4.55
Venture	10.17
Venture Ret.	12.72
Universal Group	
American	9.88
Equity	9.42
Global	5.16
Income	5.23
Japan	11.89
Resource	5.21
Western Gwth	4.07

OPTIONS

Suite de la page 14

Suite de la page 14

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Intcor	Fb 17½	$11¼	$11¾	$11	
Intcor	Fb 17½P	5	45		
Intcor	Fb 20	$9	$9½	$9½	20
Intcor	Fb 20 P	30	75	50	67
Intcor	Fb 22½	$6¾	$7¼	$7¼	35
Intcor	Fb 22½P	50	100	135	40
Intcor	Fb 25	$5⅛	$5⅝	$5⅝	564
Intcor	Fb 27½	395	445	415	539
Intcor	Fb 30	$3	$3½	365	494
Intcor	Fb 30 P	355	405	385	63
Intcor	Fb 32½	180	230	230	249
Intcor	Fb 32½P	$5	$5½	$5¾	10
Intcor	My 17½	$11⅞	$12⅜	$9½	50
Intcor	My 17½P	30	75		
Intcor	My 20	$9⅝	$10⅛	$9⅝	55
Intcor	My 20 P	75	125	140	56
Intcor	My 22½	$8	$8½	$8¼	73
Intcor	My 22½P	120	170	150	1
Intcor	My 25 P	185	225	260	11
Intcor	My 27½	$5	$5⅝	$6½	198
Intcor	My 27½P	$3	$3½	310	26
Intcor	My 30	$4½	$5	$5⅛	217
Intcor	My 30 P	455	$5	485	44
Intcor	My 32½	$4	410	380	395
Intcor	My 32½P	$6¾	$6⅞	$5⅝	8
Intcor	Ag 27½P	335	385	330	5
Intcor	Ag 30	$5	$5½	$5⅛	35
Intcor	Ag 30 P	485	$5⅝	$5	25
IOil A	Fb 35	$13⅝	$14⅛	$10¼	104
IOil A	Fb 35 P	1	10	10	174
IOil A	Fb 37½	$11⅛	$11⅝	$8¼	132
IOil A	Fb 37½P	1	15	20	210
IOil A	Fb 40	$8⅝	$9⅛	$8	96
IOil A	Fb 40 P	5	25	30	110
IOil A	Fb 42½P	10	30	40	226
IOil A	Fb 45 P	50	60	80	524
IOil A	Fb 50 P	$2¼	$2½	$3¼	25
IOil A	My 40	$9¼	$9¾	$8¼	30
IOil A	My 40 P	15	40	75	8
IOil A	My 42½	$7	$7½	$6	51
IOil A	My 42½P	40	65	75	123
IOil A	My 45 P	90	115	115	83
IOil A	My 47½	370	395	$3¼	416
IOil A	My 47½P	170	195	280	66
IOil A	Ag 45	$6	$6½		5
IOil A	Ag 45 P	135	160	175	18
IOil A	Ag 47½	460	490	$4	73
IOil A	Ag 47½P	215	255		
IOil A	Ag 50 P	$3¼	$3¾		
I-City	Mr 12½	230	280	385	5
I-City	Mr 12½P	1	15		
I-City	Mr 14	110	135		
I-City	Mr 14 P	15	30		
I-City	Mr 15	40	50	50	34
I-City	Mr 15 P	60	85	90	10
I-City	Mr 16	15	35	25	35
I-City	Mr 16 P	120	170		
I-City	Mr 17½	1	20		
I-City	Mr 17½P	260	310		
I-City	Jn 14	130	155	140	34
I-City	Jn 14 P	25	50		
I-City	Jn 15	75	100	85	25
I-City	Jn 15 P	75	100	60	3
I-City	Jn 16	30	55		
I-City	Jn 16 P	125	175		
I-City	Jn 17	10	35		
I-City	Jn 17 P	$2¼	$2¾		
I-City	Dc 12½	$2	240		
I-City	Dc 12½P	1	20		
I-City	Dc 14	50	75	90	2
I-City	Dc 14 P	1	20		
I-City	Dc 15	10	20	50	21
I-City	Dc 15 P	25	50	25	25
I-City	Dc 16	1	20		
I-City	Dc 16 P	110	160		
I-City	Dc 17½	1	10	10	75
I-City	Dc 17½P	260	310	$2½	
Janok	Mr 22½	$5⅜	$5¾	$5⅞	67
Janok	Mr 22½P	10	25	$2¾	
Janok	Mr 25	310	335	$2½	29
Janok	Mr 25 P	5	30	180	20
Janok	Mr 27½	145	170	155	1855
Janok	Mr 27½P	100	125	155	35
Janok	Mr 30	50	75	50	10
Janok	Mr 30 P	270	295	240	
Janok	Jn 22½	$5⅝	$6⅛		
Janok	Jn 22½P	5	25		
Janok	Jn 25	360	385	$3¼	16
Janok	Jn 25 P	30	55		
Janok	Jn 27½	220	245	240	127
Janok	Jn 30	100	125		
Janok	Jn 30 P	290	315		
Janok	Dc 22½	490	$5¼		
Janok	Dc 22½P	5	25		
Janok	Dc 25	245	270	330	143
Janok	Dc 25 P	10	25	125	235
Janok	Dc 27½	25	50	100	277
Janok	Dc 27½P	6	35	245	14
Janok	Dc 30	1	15	25	23
Janok	Dc 30 P	$2½	$2¾		

K L

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
LacMn	Mr 17½	$9¾	$10¼	$12	30
LacMn	Mr 17½P	25	40	40	40
LacMn	Mr 20	$7¾	$8¼	$8¼	125
LacMn	Mr 20 P	55	70	85	200
LacMn	Mr 27½P	$3	$3½	$3½	106
LacMn	Jn 22½	$7	$7½	$7¾	42
LacMn	Jn 27½P	410	460	365	123
LacMn	Jn 30	$3½	$3¾	$3¾	718
LacMn	Jn 30 P	$5½	$6	$5¾	44
LacMn	Dc 17½P	1	10	10	92
LacMn	Dc 20 P	5	5	5	196
LacMn	Dc 22½P	5	15	15	291
LacMn	Dc 25 P	20	40	30	423
LacMn	Dc 30	25	40	30	720
LacMn	Dc 30 P	$3	340	330	41
Laidlw	Mr 12½P	10	20	20	68
Laidlw	Mr 15	290	315	$2½	152
Laidlw	Mr 15 P	5	20	60	20
Laidlw	Mr 16	205	230	220	64
Laidlw	Mr 16 P	15	35	75	10
Laidlw	Mr 17	140	165	150	113
Laidlw	Mr 17 P	35	55	140	29
Laidlw	Mr 18	90	110	100	28
Laidlw	Mr 18 P	75	100	90	53
Laidlw	Jn 13	$5	$5⅜	$4¼	5
Laidlw	Jn 13 P	5	25		
Laidlw	Jn 14	420	445	390	20
Laidlw	Jn 14 P	10	30	110	8
Laidlw	Jn 15	335	345	360	540
Laidlw	Jn 15 P	15	35	25	134
Laidlw	Jn 16	255	280	$2¾	266
Laidlw	Jn 16 P	35	55	90	37
Laidlw	Jn 17 P	55	75	160	16
Laidlw	Jn 18	145	170		
Laidlw	Jn 18 P	95	120		
Laidlw	Dc 12½	$5	$5⅜	460	47
Laidlw	Dc 12½P	5	10		
Laidlw	Dc 15	265	285	$2¾	335
Laidlw	Dc 15 P	1	15	20	40
Laidlw	Dc 16	165	185	160	107
Laidlw	Dc 16 P	5	15	75	8
Laidlw	Dc 17	75	95	110	45
Laidlw	Dc 17 P	5	20	90	10

M N

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Magna	Mr 22½	310	335	340	40
Magna	Mr 22½P	30	55	85	25
Magna	Mr 25	160	185	210	160
Magna	Mr 25 P	115	140	165	16
Magna	Mr 27½	70	95	80	198
Magna	Mr 27½P	270	285	190	17
Magna	Mr 30	25	50	135	195
Magna	Mr 30 P	$5⅛	$5⅜	$4	14
Magna	Mr 32½	10	35	145	40
Magna	Mr 32½P	$7⅝	$7⅞	370	
Magna	Mr 35	5	30	85	10
Magna	Mr 35 P	$10⅛	$10⅜		
Magna	Mr 37½	1	25		10
Magna	Mr 37½P	$12⅛	$12⅞		
Magna	Jn 22½	$3¾	$4	420	16
Magna	Jn 22½P	60	85		
Magna	Jn 25	235	260	$2½	20
Magna	Jn 25 P	150	175		
Magna	Jn 27½	135	160	125	43
Magna	Jn 27½P	290	315		
Magna	Jn 30	70	95	70	50
Magna	Jn 30 P	$5¼	$5½		
Magna	Jn 32½	40	65		
Magna	Jn 32½P	$7¾	$8		
Magna	Dc 22½	230	255	$2½	5
Magna	Dc 22½P	10	15		
Magna	Dc 25	25	40	105	30
Magna	Dc 25 P	35	60	150	3
Magna	Dc 27½P	$2½	$2¾	90	3
Magna	Dc 30	1	10	60	25
Magna	Dc 30 P	$5	$5¼	$6⅜	
Magna	Dc 32½	1	10	80	36
Magna	Dc 32½P	$7½	$7¾	$2½	
Magna	Dc 35	1	10	60	24
Magna	Dc 35 P	$10	$10¼		
Magna	Dc 37½	1	10	30	3
Magna	Dc 37½P	$12½	$12¾		
Mba 96	Mr 98	260	285		
Mba 96	Mr 98 P	5	30		
Mba 96	Mr100	100	125		
Mba 96	Mr100 P	65	90		
Mba 96	Mr102	15	40		
Mba 96	Mr102 P	165	190		
Mba 96	Jn 98	280	305		
Mba 96	Jn 98 P	50	70		
Mba 96	Jn100	125	150	135	20
Mba 96	Jn100 P	105	130		
Mba 96	Jn102	45	70		
Mba 96	Jn102 P	210	235		
Mba 96	Dc 85	$15½	$15⅞	$15¾	
Mba 96	Dc 98	$2½	$2¾		
Mba 96	Dc 98 P		25		
Mba 96	Dc100	50	75	115	40
Mba 96	Dc100 P	1	25		
Mba 96	Dc102		20		
Mba 96	Dc102 P	120	145		
Mcd	Mr 27½P	25	50		
Mcd	Mr 30 P	50	75		
Mcd	Mr 32½P	175	$2		
Mcd	Jn 30 P	100	125		
Mcd	Jn 32½	150	175		
Mcd	Jn 32½P	$2¼	$2½		
Mcd	Dc 20	$11	$12	$10¼	
Mcd	Dc 20 P	10	25		
Mcd	Dc 22½	$8½	$9	$7⅛	
Mcd	Dc 22½P	10	5	100	5
Mcd	Dc 25 P	15	10		
Mcd	Dc 27½P	25	15		
Mcd	Dc 30 P	50	25	140	
Mcd	Dc 32½	5	25	100	3
Mcd	Dc 32½P	125	150		
Mitel	Mr 5	145	165	140	33
Mitel	Mr 5 P	5	20		
Mitel	Mr 6	65	70	65	2429
Mitel	Mr 6 P	10	20	25	64
Mitel	Mr 7	25	30	30	1132
Mitel	Mr 7 P	60	85	70	57
Mitel	Mr 8	5	15	15	377
Mitel	Mr 8 P	150	175	205	5
Mitel	Jn 5	165	185	180	82
Mitel	Jn 5 P	5	25		
Mitel	Jn 6	95	105	80	63
Mitel	Jn 6 P	25	50	55	30
Mitel	Jn 7	40	55	50	254
Mitel	Jn 7 P	70	90	75	32
Mitel	Dc 5	135	160	100	55
Mitel	Dc 5 P	1	10		
Mitel	Dc 6	35	60	50	5362
Mitel	Dc 6 P	1	20	10	159
Mitel	Dc 7	1	4	5	2966
Mitel	Dc 8	1	2	5	907
Mitel	Dc 8 P	145	170	$2	6
Moore	Fb 27½	220	$2½	285	1076
Moore	Fb 27½P	10	30	15	150
Moore	Fb 30	75	80	100	2972
Moore	Fb 30 P	90	115	90	89
Moore	Fb 32½	20	35	30	400
Moore	Fb 32½P	$3	$3½	$4	26
Moore	Fb 35	10	20	65	63
Moore	Fb 35 P	$5⅜	$5⅞	$6	
Moore	Fb 37½	1	15	80	34
Moore	Fb 37½P	$7⅞	$8⅜		
Moore	My 27½	285	$3¼	330	53
Moore	My 27½P	60	85	95	40
Moore	My 30 P	150	175	190	100
Moore	My 32½P	$3	$3½	310	19
Moore	My 35	30	50	50	36
Moore	My 35 P	$5½	$6	320	
Moore	Ag 27½	$3½	$4	385	12
Moore	Ag 27½P	80	105	80	10
Moore	Ag 30 P	180	205		
Nat Bk	Fb 22½	$6¾	$7⅛	$6¼	3
Nat Bk	Fb 22½P		25		
Nat Bk	Fb 25 P	5	25	75	95
Nat Bk	Fb 27½	245	$2½	245	1678
Nat Bk	Fb 27½P	45	70	90	156
Nat Bk	Fb 30	70	80	70	1238
Nat Bk	Fb 30 P	175	$2	170	96
Nat Bk	My 25	485	$5⅜	$5	18
Nat Bk	My 25 P	10	35	60	25
Nat Bk	My 27½	315	340	315	665
Nat Bk	My 27½P	70	95	95	78
Nat Bk	My 30	140	150	125	345
Nat Bk	Ag 27½	365	390	345	500
Nat Bk	Ag 27½P	95	120	100	5
Nat Bk	Ag 30 P	$2¼	$2½	$2¾	15
Noran	Fb 17½	270	295	$3	409
Noran	Fb 17½P	5	20	10	183
Noran	Fb 20 P	55	80	45	148
Noran	Fb 22½	25	30	65	1885
Noran	Fb 22½P	260	285	$2½	65
Noran	My 17½	$3½	360	$4¼	2350
Noran	My 17½P	20	45	85	50
Noran	My 20 P	95	120	100	127
Noran	Ag 19	290	315		
Noran	Ag 19 P	65	90		
Noran	Ag 20	220	245		
Noran	Ag 20 P	110	135	120	20
Noran	Ag 22½P	$3	$3¼	245	20
Nortel	Ja 35	$8½	$9	$6	1
Nortel	Ja 35 P	1	10	10	110
Nortel	Ja 37½	$6⅛	$6½	$6⅞	366
Nortel	Ja 37½P	1	20	5	289
Nortel	Ja 40 P	10	25	10	913
Nortel	Ja 45	70	80	100	1393
Nortel	Ja 47½	15	30	30	403
Nortel	Ja 47½P	385	435	415	60
Nortel	Ap 35	$9⅜	$9⅞	$8½	
Nortel	Ap 35 P	10	25	75	37
Nortel	Ap 37½	$7⅛	$7⅝	$8⅛	130
Nortel	Ap 37½P	20	35	25	
Nortel	Ap 40	$5⅛	$5⅝	$5¾	146
Nortel	Ap 40 P	60	75	115	71
Nortel	Ap 45 P	235	260	235	45
Nortel	Ap 47½	115	135	140	560
Nortel	Ap 47½P	390	440	360	24
Nortel	Jy 42½	$4½	490		
Nortel	Jy 42½P	165	190	150	20
Nortel	Jy 45 P	260	$3		
Nortel	Dc 37½	$5⅞	$6⅜		
Nortel	Dc 37½P	1	15		
Nortel	Dc 40	$3½	$3¾	420	46
Nortel	Dc 40 P	1	15	60	14
Nortel	Dc 42½	110	125	165	158
Nortel	Dc 42½P	10	30	10	75
Nortel	Dc 47½	1	10	30	115
Nortel	Dc 47½P	$3¾	$4¼	$3½	
Novrco	Fb 12½	$2	$2¼	185	1038
Novrco	Fb 12½P	20	25	20	500
Novrco	Fb 14	35	60	100	5
Novrco	Fb 14 P	20	45		
Novrco	Fb 15	5	25	20	140
Novrco	Fb 15 P	90	115	90	2
Novrco	My 12½P	5	25	45	2
Novrco	My 14	65	90		
Novrco	My 14 P	45	70	60	16
Novrco	My 15	25	40	40	282
Novrco	My 15 P	105	130	145	120
Novrco	Ag 13	155	180		
Novrco	Ag 13 P	20	45		
Novrco	Ag 14	90	115		
Novrco	Ag 14 P	60	85		
Nrcen	Ja 10	340	365	285	5
Nrcen	Ja 10 P	1	15		
Nrcen	Ja 12½	100	125	90	30
Nrcen	Ja 12½P	5	20	75	5
Nrcen	Ja 13	80	105		
Nrcen	Ja 13 P	25	50		
Nrcen	Ja 14	10	30	25	25
Nrcen	Ja 14 P	65	90		
Nrcen	Ap 10	$3½	$3¾	285	5
Nrcen	Ap 10 P	5	25		
Nrcen	Ap 12½	160	185		
Nrcen	Ap 12½P	40	65		
Nrcen	Ap 13	125	150		
Nrcen	Ap 13 P	60	85		
Nrcen	Ap 14	75	90		
Nrcen	Ap 14 P	100	125		
Nrcen	Jy 12	$2¼	$2½		
Nrcen	Jy 12 P	55	80		
Nrcen	Jy 13	160	185		
Nrcen	Jy 13 P	70	95		
Nrcen	Jy 14	100	125		
Nrcen	Jy 14 P	125	150		
Numac	Fb 8	65	90		
Numac	Fb 8 P	20	45		
Numac	Fb 9	20	45	75	45
Numac	Fb 9 P	75	100	80	10
Numac	Fb 10	5	30	75	5
Numac	Fb 10 P	175	$2		
Numac	My 8	95	120		
Numac	My 8 P	35	60		
Numac	My 9	50	75		
Numac	My 9 P	95	120	85	10
Numac	My 10	25	50		
Numac	My 10 P	$2	$2¼		
Numac	Ag 8	115	140		
Numac	Ag 8 P	50	75		
Numac	Ag 9	70	95		
Numac	Ag 9 P	110	135		
Nva A	Fb 5 P	1	5	5	105
Nva A	Fb 6	25	30	25	5278
Nva A	Fb 6 P	15	35	15	167
Nva A	Fb 7	5	10	10	785
Nva A	Fb 7 P	75	100	80	80
Nva A	My 5	120	135	140	504
Nva A	My 5 P	5	15	15	60
Nva A	My 6	45	50	45	3212
Nva A	My 6 P	20	40	35	30
Nva A	My 7	15	20	20	795
Nva A	My 7 P	85	110		
Nva A	Ag 6	60	70	70	71
Nva A	Ag 6 P	35	55		
Nva A	Ag 7 P	80	105		

O P

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Mr100	$6¾	$7⅛	$7⅛	13
Oba 01	Mr100 P	5	20	20	316
Oba 01	Mr110	50	60	55	1000
Oba 01	Mr110 P	405	430	$3¾	618
Oba 01	Jn102½	$4¾	$5⅛	$5¼	180
Oba 01	Jn102½P	85	110	100	130
Oba 01	Jn105	290	315	340	65
Oba 01	Jn105 P	180	205	205	137
Oba 01	Jn107½P	295	320	310	8
Oba 01	Dc100	$6¾	$7⅛	$7⅜	7
Oba 01	Dc100 P	1	5	5	1233
Oba 01	Dc102½P	5	5	5	1395
Oba 01	Dc110	1	7	2	545
Obc 03	Mr115	$5½	$5⅞	$6	14
Obc 03	Mr115 P	20	45		
Obc 03	Mr117½	$3½	$3¾	355	202
Obc 03	Mr117½P	75	100	70	80
Obc 03	Mr120	175	$2	180	128
Obc 03	Mr120 P	165	190	$2	70
Obc 03	Mr122½	65	90	85	272
Obc 03	Jn115 P	70	95	305	20
Obc 03	Jn120	$2¼	$2½	$2¼	8
Obc 03	Jn120 P	$2½	$2¾	$2½	4
Obc 03	Jn122½	110	135	140	12
Obc 03	Jn122½P	395	420		
Obc 03	Dc105	$15⅜	$15¾	$16	
Obc 03	Dc112½	$7⅞	$8¼	$7⅜	
Obc 03	Dc112½P	1	25	5	55
Obc 03	Dc115 P	5	1	35	51
Obc 03	Dc117½	$3	$3¼	$3¼	
Obc 03	Dc117½P	5	1	20	125
Obc 03	Dc120 P	5	25	75	104
Obc 03	Dc122½	1	25	5	60
Obc 03	Dc122½P	180	205	190	90
Obd 04	Mr105	$6½	$6⅞	$7	
Obd 04	Mr105 P	20	45	95	10
Obd 04	Mr107½	435	460	320	
Obd 04	Mr107½P	65	90	100	127
Obd 04	Mr110 P	135	160	140	18
Obd 04	Mr112½	105	130	145	80
Obd 04	Mr112½P	235	260	$5⅛	180
Obd 04	Jn105	$6½	$6⅞	$4¾	50
Obd 04	Jn105 P	55	80	140	164
Obd 04	Jn107½	465	490	465	100
Obd 04	Jn107½P	115	130	115	220
Obd 04	Jn110	$2¾	$3	295	52
Obd 04	Jn110 P	215	240	$2½	100
Obd 04	Jn112½	135	160		
Obd 04	Jn112½P	$3¼	$3½		
Obd 04	Dc102½	$9	$9⅜	$9	
Obd 04	Dc102½P	1	5	10	184
Obd 04	Dc105 P	1	10	60	29
Obd 04	Dc107½	410	435	440	
Obd 04	Dc107½P	1	15	10	134
Obd 04	Dc110	170	195	$2	625
Obd 04	Dc110 P	1	20	10	135
Obd 04	Dc112½	5	20	30	440
Obd 04	Dc112½P	90	115	85	194
Obk 11	Mr 95	$6	$6⅜		
Obk 11	Mr 95 P	1	20		
Obk 11	Mr 97½	380	405	$4	4
Obk 11	Mr 97½P	30	55	90	6
Obk 11	Mr100	210	235	175	93
Obk 11	Mr102½P	245	270	260	5
Obk 11	Jn 95	$6	$6⅜	$5	34
Obk 11	Jn 95 P	30	55		
Obk 11	Jn 97½	420	445	415	30
Obk 11	Jn 97½P	85	100	155	40
Obk 11	Jn100	260	285	215	2
Obk 11	Jn100 P	180	205	$2	4
Obk 11	Jn102½	145	170		
Obk 11	Jn102½P	305	330		
Obk 11	Dc 85	$16	$16⅜	$16⅛	
Obk 11	Dc 95	$6	$6⅜	$5⅛	5
Obk 11	Dc 95 P	1	25	15	17
Obk 11	Dc 97½	$3½	$3¾	$3½	47
Obk 11	Dc 97½P	2	25	40	42
Obk 11	Dc100	100	125	125	261
Obk 11	Dc100 P	1	25	20	24
Obk 11	Dc102½	5	25		
Obk 11	Dc102½P	135	160		
Obq 91	Ja 98	260	280	$2¾	
Obq 91	Ja 98 P	3	10		
Obq 91	Ja100	70	90	100	254
Obq 91	Ja100 P	15	30		
Obq 91	Ja102	5	15		
Obq 91	Ja102 P	145	165		
Obq 91	Fb 98	260	280	270	
Obq 91	Fb 98 P	5	15		
Obq 91	Fb100	80	100	100	200
Obq 91	Fb100 P	40	55	45	80
Obq 91	Fb102	15	30		
Obq 91	Mr 98	260	280	235	20
Obq 91	Mr 98 P	10	25	65	20
Obq 91	Mr100	90	110	100	40
Obq 91	Mr100 P	65	85	100	20
Obq 91	Mr102	20	35	25	142
Obq 91	Mr102 P	185	205	255	40
Obq 91	Jn 98	265	285	$2¾	23
Obq 91	Jn 98 P	35	55		
Obq 91	Jn100	105	125		
Obq 91	Jn100 P	105	125	135	60
Obq 91	Jn102	40	55	45	250
Obq 91	Jn102 P	235	255	255	120
Obq 91	Dc 98	260	280	280	
Obq 91	Dc 98 P	1	5		
Obq 91	Dc100	60	80	95	84
Obq 91	Dc100 P	1	7	35	60
Obq 91	Dc102	1	10		
Obq 91	Dc102 P	130	150	150	
Pag.A	Mr 10	480	$5⅛		
Pag.A	Mr 10 P	3	25		
Pag.A	Mr 12½P	20	40	35	10
Pag.A	Mr 15 P	105	130	135	20
Pag.A	Mr 17½	20	40	50	90
Pag.A	Mr 17½P	260	290		
Pag.A	Jn 10	$5	$5⅜	$5½	7
Pag.A	Jn 10 P	10	25		
Pag.A	Jn 12½	290	320	$3½	283
Pag.A	Jn 12½P	40	65	60	5
Pag.A	Jn 15	155	180	$2	21
Pag.A	Jn 15 P	125	150	170	20
Pag.A	Jn 17½	65	85		
Pag.A	Jn 17½P	$2¾	$3		
Pag.A	Dc 10	$4¾	$5		
Pag.A	Dc 10 P	1	20		
Pag.A	Dc 12½	235	260	130	
Pag.A	Dc 12½P	1	25		
Pag.A	Dc 15	15	35	20	432
Pag.A	Dc 15 P	25	50	35	
Pag.A	Dc 17½	5	20		
Pag.A	Dc 17½P	$2½	$2¾		
Placer	Mr 22½	$7¼	$7¾	$10⅛	62
Placer	Mr 22½P	5	15	5	15
Placer	Mr 25	$5⅛	$5½	$6⅞	275
Placer	Mr 25 P	35	45	30	231
Placer	Mr 27½	$3¼	345	365	190
Placer	Mr 27½P	60	80	55	28
Placer	Mr 30 P	150	170	125	125
Placer	Mr 32½	80	95	120	727
Placer	Mr 32½P	290	315	230	50
Placer	Mr 35 P	$5⅛	$5⅜	420	26
Placer	Jn 27½	$4	$4¼	$6	168
Placer	Jn 27½P	90	115	75	25
Placer	Jn 30	265	290	345	565
Placer	Jn 30 P	185	205	150	42
Placer	Jn 32½P	305	330		
Placer	Jn 35	90	110	130	172
Placer	Jn 35 P	$5¼	$5¾	410	27
Placer	Dc 20	$9⅞	$9⅞	$10	15
Placer	Dc 20 P	1	2	10	10
Placer	Dc 22½	$6⅞	$7⅜	$9¼	130
Placer	Dc 22½P	1	3	10	60
Placer	Dc 25 P	1	4	3	160
Placer	Dc 27½P	1	15	5	135
Placer	Dc 32½	1	5	5	1416
Placer	Dc 35	3	5	15	696
Powfin	Fb 20	190	215	$2¾	20
Powfin	Fb 20 P	35	60	80	2
Powfin	Fb 25	15	40	35	35
Powfin	Fb 25 P	$3½	$4		
Powfin	Fb 27½	1	15	5	30
Powfin	Fb 27½P	$6	$6½		
Powfin	My 20	245	285		
Powfin	My 20 P	60	85		
Powfin	My 22½P	185	210	170	20
Powfin	My 25	75	95	100	35
Powfin	My 25 P	$3½	$4		
Powfin	My 27½	10	30	20	10
Powfin	My 27½P	$6	$6½		
Powfin	Ag 20	$2¾	$3¼		
Powfin	Ag 20 P	70	95		
Powfin	Ag 22½	190	$2¼		
Powfin	Ag 22½P	195	230		
Powr	Fb 15	130	150	125	268
Powr	Fb 15 P	15	25	40	200
Powr	Fb 16¼	85	90	75	8079
Powr	Fb 16¼P	85	100	75	278
Powr	Fb 17½	40	45	25	4788
Powr	Fb 17½P	210	215	215	794
Powr	Fb 18¾P	295	$3	$3	99
Powr	Fb 20	5	3	5	1721
Powr	Fb 20 P	395	420	430	73
Powr	My 15	190	195	55	301
Powr	My 17½P	235	240	$2¼	242
Powr	Ag 15	210	235		
Powr	Ag 15 P	90	115		
Powr	Ag 16	155	175		
Powr	Ag 16 P	125	150		
Powr	Ag 17	90	115		
Powr	Ag 17 P	$2	$2¼		
Provgo	Ja 17	105	130	120	15
Provgo	Ja 17 P	35	60	85	6
Provgo	Ja 18 P	75	100	100	20
Provgo	Fb 17	140	165		
Provgo	Fb 17 P	50	75		
Provgo	Fb 18	100	125		
Provgo	Fb 18 P	100	125		
Provgo	Mr 17½	125	130	145	235
Provgo	Mr 17½P	95	120	105	53
Provgo	Mr 20	25	30	30	587
Provgo	Mr 20 P	265	290	240	104
Provgo	Mr 22½	5	20	15	110
Provgo	Mr 22½P	$5	$5½	185	4
Provgo	Jn 17	$2	210	$2¼	42
Provgo	Jn 17 P	85	110		
Provgo	Jn 18	150	175	205	3
Provgo	Jn 18 P	130	155	140	10
Provgo	Dc 17½	25	40	45	176
Provgo	Dc 17½P	15	25	30	102
Provgo	Dc 20	2	5	5	540
Provgo	Dc 20 P	235	$2½	265	123
Provgo	Dc 22½	1	1	30	302
Provgo	Dc 22½P	$4¾	$5¼		

Q R

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rangr	Ja 5 P	1	10	5	106
Rangr	Ja 6	35	45	30	1781
Rangr	Ja 6 P	15	30	20	329
Rangr	Ja 7 P	100	120	60	10
Rangr	Ap 5 P	5	15	40	10
Rangr	Ap 6 P	35	50	25	45
Rangr	Ap 7 P	100	125	95	40
Rangr	Jy 5 P	10	25	35	45
Rangr	Jy 6	80	100	105	231
Rangr	Jy 6 P	40	45	35	96
Rangr	Jy 7	40	50	55	208
Rangr	Jy 7 P	115	140	95	15
Rgrs B	Ja 17½	$4¾	$5¼		
Rgrs B	Ja 17½P	5	25		
Rgrs B	Ja 20	240	265	240	47
Rgrs B	Ja 20 P	40	65	135	25
Rgrs B	Ja 22½	85	110	100	55
Rgrs B	Ja 22½P	160	185	140	
Rgrs B	Ja 25	25	50	65	10
Rgrs B	Ja 25 P	$3¼	$3¾		
Rgrs B	Ja 27½	1	20		
Rgrs B	Ja 27½P	$5½	$6		
Rgrs B	Ap 17½	$5¼	$5¾		
Rgrs B	Ap 17½P	20	40	40	10
Rgrs B	Ap 20	$3¼	$3¾	280	9
Rgrs B	Ap 20 P	125	150		
Rgrs B	Ap 22½	205	230	215	34
Rgrs B	Ap 22½P	220	265		
Rgrs B	Ap 25	105	130	100	10
Rgrs B	Ap 25 P	$3½	$4		
Rgrs B	Ap 27½	25	50		
Rgrs B	Ap 27½P	$5½	$6		
Rgrs B	Jy 20	385	420		
Rgrs B	Jy 20 P	145	170		
Rgrs B	Jy 22½	$2¾	305	270	10
Rgrs B	Jy 22½P	$2½	280		
Rgrs B	Jy 25	175	$2	195	10
Rgrs B	Jy 25 P	$3¾	$4¼		
RoyBK	Ja 30	270	290	305	1936
RoyBK	Ja 30 P	8	25	10	533
RoyBK	Ja 32½	75	90	70	4375
RoyBK	Ja 32½P	45	55	55	1630
RoyBK	Ja 35	15	25	25	5735
RoyBK	Ja 35 P	$2½	$2¾	$2½	3091
RoyBK	Ap 30	320	$3½	360	81
RoyBK	Ap 30 P	25	50	55	80
RoyBK	Ap 32½	130	140	130	692
RoyBK	Ap 35	45	60	60	669
RoyBK	Ap 35 P	$2½	$3	210	55
RoyBK	Jy 32½	205	220	$2	1580
RoyBK	Jy 32½P	130	155	150	45
RoyBK	Jy 35	75	90	90	143
RoyBK	Jy 35 P	260	310	230	1
RoyBK	Dc 32½	5	30	150	
RoyBK	Dc 32½P	5	30		
RoyBK	Dc 35	1	10	15	
RoyBK	Dc 35 P	$2¼	$2¾		
RoyTst	Mr 27½	$3½	$4		
RoyTst	Mr 27½P	5	30		
RoyTst	Mr 30	160	185	150	20
RoyTst	Mr 30 P	90	115		
RoyTst	Mr 32½	50	75	$3½	20
RoyTst	Mr 32½P	$2	$2½		
RoyTst	Mr 35	5	30		
RoyTst	Mr 35 P	$4	$4½		
RoyTst	Jn 27½	$4	$4½	410	7
RoyTst	Jn 27½P	40	65		
RoyTst	Jn 30	$2	$2½	235	5
RoyTst	Jn 30 P	150	175		
RoyTst	Jn 32½	100	125		
RoyTst	Jn 32½P	$2¾	$3¼		
RoyTst	Dc 27½	$3	$3½	$2	
RoyTst	Dc 27½P	1	10		
RoyTst	Dc 30 P	5	30		
RoyTst	Dc 32½	1	25		
RoyTst	Dc 32½P	150	175		
RoyTst	Dc 35	1	25		
RoyTst	Dc 35 P	$3¾	$4¼		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears	Fb 9	205	$2¼		
Sears	Fb 9 P	1	15		
Sears	Fb 10	115	130	150	7185
Sears	Fb 10 P	10	25	45	1068
Sears	Fb 12½	15	25	40	715
Sears	Fb 12½P	145	160	150	43
Sears	Fb 15	5	15	25	110
Sears	Fb 15 P	385	405	$2½	
Sears	Fb 17½	5	15	25	65
Sears	Fb 17½P	$6¼	$6½	$5¼	
Sears	My 9	235	255	195	55
Sears	My 9 P	5	20		
Sears	My 10	160	175	170	286
Sears	My 10 P	30	40	70	65
Sears	My 12½	60	70	75	487
Sears	My 15	15	25	25	49
Sears	My 15 P	395	415	$4	10
Sears	Ag 9	260	$2¾		
Sears	Ag 9 P	25	35	45	30
Sears	Ag 10	185	$2	215	26
Sears	Ag 10 P	50	60		
Sears	Ag 12½	80	95	65	20
Sears	Ag 12½P	190	205		
Segrm	Ja 75	$12⅛	$12⅝	$13⅜	163
Segrm	Ja 75 P	1	15	25	71
Segrm	Ja 80	$7¼	$7¾	$7¾	142
Segrm	Ja 80 P	15	40	15	298
Segrm	Ap 75	$13½	$14	$13½	33
Segrm	Ap 75 P	30	45	120	39
Segrm	Ap 80	$9⅛	$9⅜	$12⅜	76
Segrm	Ap 80 P	100	125	90	66
Segrm	Ap 85 P	270	295	$2½	233
Segrm	Ap 90 P	490	$5⅛	$5	586
Segrm	Jy 85	$7¼	$7¾	$7⅜	120
Segrm	Jy 85 P	335	365	$3¼	166
Segrm	Dc 85 P	25	50		
Segrm	Dc 90	5	30	30	69
Shell C	Ja 25	145	170		
Shell C	Ja 25 P	25	50		
Shell C	Ja 27½	15	35		
Shell C	Ja 27½P	145	170		
Shell C	Fb 17½	$8¾	$9¼		
Shell C	Fb 17½P	1	20	60	10
Shell C	Fb 20	$6¼	$6½	$6⅜	86
Shell C	Fb 20 P	8	25	50	37
Shell C	Fb 22½	$4	$4½	360	130
Shell C	Fb 22½P	10	25	25	35
Shell C	Fb 25 P	50	75	50	90
Shell C	My 20	$6⅜	$6¾	420	5
Shell C	My 20 P	5	25		
Shell C	My 22½	$4½	$5	$4¼	30
Shell C	My 22½P	15	40	50	195
Shell C	My 25 P	80	100	75	25
Shell C	My 27½	75	100	100	114
Shell C	My 27½P	190	215		
Shell C	Dc 25	120	145	100	10
Shell C	Dc 25 P	15	40		
Shell C	Dc 27½	5	25		
Shell C	Dc 27½P	135	160		
Spar	Ja 22½	160	185	265	13
Spar	Ja 22½P	55	80	95	23
Spar	Ja 25	50	65	55	164
Spar	Ja 25 P	185	205	$2¼	45
Spar	Ja 27½	15	25	30	455
Spar	Ja 27½P	$3¾	$4¼	390	5
Spar	Ja 30	1	20	10	117
Spar	Ja 30 P	$6¼	$6¾	$5½	3
Spar	Ja 32½	1	20	65	3
Spar	Ja 32½P	$8¾	$9¼		
Spar	Ap 22½	270	295	355	23
Spar	Ap 22½P	115	140	135	49
Spar	Ap 27½	80	105	100	57
Spar	Ap 27½P	$4	$4½	310	10
Spar	Jy 22½	340	$3½		
Spar	Jy 22½P	155	180	160	25
Spar	Jy 25	$2¼	260	215	13
Spar	Jy 25 P	270	295	260	30
Spar	Jy 27½	145	170	190	7
Spar	Jy 27½P	420	460		
StlcoA	Fb 17½	170	190	180	140
StlcoA	Fb 17½P	20	35	25	150
StlcoA	Fb 20 P	130	145	150	133
StlcoA	Fb 22½P	355	380	$2¾	303
StlcoA	Fb 25	5	15	25	192
StlcoA	Fb 25 P	$6⅛	$6½	$5½	8
StlcoA	Fb 27½	1	15	20	5
StlcoA	Fb 27½P	$8⅝	$9	285	10
StlcoA	My 17½	205	230	210	68
StlcoA	My 20 P	160	180	145	137
StlcoA	My 22½	35	40	45	73
StlcoA	My 22½P	370	395	280	44
StlcoA	My 25	10	25	15	16
StlcoA	My 25 P	$6⅛	$6⅝		
StlcoA	Ag 17½	265	280	280	14
StlcoA	Ag 17½P	85	100		
Teck B	Fb 20	370	405	$4	60
Teck B	Fb 20 P	15	40	110	6
Teck B	Fb 22½P	85	110	95	22
Teck B	Fb 25 P	220	245	$2	139
Teck B	Fb 27½	30	65	45	82
Teck B	Fb 27½P	430	455	295	10
Teck B	My 22½	270	305	295	34
Teck B	My 22½P	125	150	100	110
Teck B	My 25	165	$2	175	129
Teck B	My 25 P	255	280	235	43
Teck B	My 27½	95	130	115	211
Teck B	My 27½P	$4½	$4¾		
Teck B	Ag 22½	340	$3¾	395	10
Teck B	Ag 22½P	155	180		
Teck B	Ag 25	$2¼	$2½	245	12
Teck B	Ag 25 P	280	305		
TIX	Ja145	$7⅛	$7⅝	$8	1
TIX	Ja145 P	20	45	35	22
TIX	Fb150	$4	$4½	$4½	40
TIX	Fb150 P	165	190	160	57
TIX	Fb155	140	165	175	137
TIX	Fb155 P	$4	$4½	$3	25
TIX	Dc145	$7	$7½	$7⅝	11
TIX	Dc145 P	1	10	10	258
Total P	Ja 20	440	490	$6¾	10
Total P	Ja 20 P	2	25	25	35
Total P	Ja 22½P	15	40	100	10
Total P	Ja 25	65	90	70	96
Total P	Ja 25 P	100	125	$3	28
Total P	Ja 27½	5	25	$2¾	27
Total P	Ja 27½P	290	340		
Total P	Ja 30	1	15	140	24
Total P	Ja 30 P	$5¼	$5¾	440	
Total P	Ja 32½	1	10	125	19
Total P	Ja 32½P	$7¾	$8¼	$5½	
Total P	Ap 20	490	$5⅝		
Total P	Ap 20 P	15	40	50	10
Total P	Ap 22½	290	340	265	10
Total P	Ap 22½P	60	85	110	30
Total P	Ap 25	160	185	105	22
Total P	Ap 25 P	150	175	$3	90
Total P	Ap 27½	60	85	255	22
Total P	Ap 27½P	$3	$3½		
Total P	Jy 20	$5⅛	$5⅝		
Total P	Jy 20 P	30	55		
Total P	Jy 22½	340	390		
Total P	Jy 22½P	85	110		
Total P	Jy 25	215	255		
Total P	Jy 25 P	180	205		
Tr Pip	Fb 15	165	190	175	85
Tr Pip	Fb 15 P	5	30	25	88
Tr Pip	Fb 16	70	95		
Tr Pip	Fb 16 P	15	40		
Tr Pip	Fb 17½	15	35	35	2258
Tr Pip	Fb 17½P	105	130	105	145
Tr Pip	Fb 20	1	25	35	210
Tr Pip	Fb 20 P	345	370	430	35
Tr Pip	My 15	180	205	165	123
Tr Pip	My 15 P	15	35	20	14
Tr Pip	My 16	100	125		
Tr Pip	My 16 P	40	65		
Tr Pip	My 17½	40	65	45	664
Tr Pip	My 17½P	135	160	165	60
Tr Pip	Ag 15	215	220	$2¼	5
Tr Pip	Ag 15 P	30	55	40	10
Tr Pip	Ag 16	120	145		
Tr Pip	Ag 16 P	70	95		
Tr Pip	Ag 17½	65	80	70	20
Tr Pip	Ag 17½P	155	180		
Trilon	Ja 27½P	15	40	40	20
Trilon	Ja 30	25	45	85	63
Trilon	Ja 30 P	130	150	120	
Trilon	Ja 32½	10	30	70	30
Trilon	Ja 32½P	360	395		
Trilon	Ja 35	5	20	35	158
Trilon	Ja 35 P	$6	$6½		
Trilon	Ja 37½	5	20	150	53
Trilon	Ja 37½P	$8½	$9	$8½	
Trilon	Ap 27½	260	285	270	38
Trilon	Ap 27½P	50	75	80	10
Trilon	Ap 30	120	140	120	65
Trilon	Ap 30 P	165	190	$2	10
Trilon	Ap 32½	45	60	55	101
Trilon	Ap 32½P	360	405	380	10
Trilon	Ap 35	15	40	65	20
Trilon	Ap 35 P	$6	$6½		
Trilon	Jy 27½	310	340	340	2
Trilon	Jy 27½P	100	120		
Trilon	Jy 30	180	205		
Trilon	Jy 30 P	$2	$2¼		
Trilon	Dc 27½	125	150	195	10
Trilon	Dc 27½P	1	20	45	40
Trilon	Dc 30	1	20	50	10
Trilon	Dc 30 P	110	135	155	10
Trilon	Dc 32½	1	15		
Trilon	Dc 32½P	$3½	390		
T-Bills	Ja 91	76	84		
T-Bills	Ja 91 P	1	5	7	
T-Bills	Ja 91½	33	41	28	
T-Bills	Ja 91½P	3	11	15	50
T-Bills	Ja 92	6	14	9	40
T-Bills	Ja 92 P	25	33		
T-Bills	Fb 91	69	77		
T-Bills	Fb 91 P	2	10		
T-Bills	Fb 91½	32	40		
T-Bills	Fb 91½P	14	22	20	100
T-Bills	Fb 92	9	17	10	40
T-Bills	Fb 92 P	40	48	44	60
T-Bills	Dc 91	74	82	74	20
T-Bills	Dc 91 P	1	4	4	20
T-Bills	Dc 91½	25	33	27	120
T-Bills	Dc 91½P	1	5	41	1
T-Bills	Dc 92	1	4		20
T-Bills	Dc 92 P	18	26		
T-D Bk	Mr 20	385	405	$4	95
T-D Bk	Mr 20 P	1	20		
T-D Bk	Mr 22½P	30	50	50	191
T-D Bk	Jn 20	415	440	395	10
T-D Bk	Jn 20 P	1	20		
T-D Bk	Jn 22½	210	$2¼	210	166
T-D Bk	Jn 22½P	55	80	55	58
T-D Bk	Jn 25	65	80	70	160
T-D Bk	Jn 25 P	170	190	190	24
T-D Bk	Dc 20	345	370	365	10
T-D Bk	Dc 20 P	230	5		
T-D Bk	Dc 22½	95	120	125	763
T-D Bk	Dc 22½P	1	10	25	502
T-D Bk	Dc 25	1	5	1	3255
T-D Bk	Dc 25 P	150	175	165	60
T-D Bk	Dc 27½	1	5	10	39
T-D Bk	Dc 27½P	$4	$4¼	$3¼	
Walker	Mr 35	$3	$3½	385	10
Walker	Mr 35 P	30	65	105	3
Walker	Mr 37½P	100	150	$2½	14
Walker	Dc 30	$6½	$7		
Walker	Dc 30 P	10	25	20	37
Walker	Dc 32½	430	480	$5½	
Walker	Dc 32½P	25	25	45	10
Walker	Dc 35	240	290	195	10
Walker	Dc 35 P	5	40	35	63
Walker	Dc 37½	25	75	45	203
Walker	Dc 37½P	70	120	320	65
Wcoast	Dc 12½	50	85	100	11
Wcoast	Dc 12½P	5	30		
Wcoast	Dc 15	1	25	15	57
Wcoast	Dc 15 P	$2	$2½	160	
Wdwrd	Fb 5	150	175	95	50
Wdwrd	Fb 5 P	5	30		
Wdwrd	Fb 6	70	80	40	1000
Wdwrd	Fb 6 P	5	30		
Wdwrd	Fb 7	20	45	80	2
Wdwrd	Fb 7 P	45	70	150	
Wdwrd	Fb 8		30		
Wdwrd	Fb 8 P	140	165		
Wdwrd	My 5	160	185		
Wdwrd	My 5 P	15	40		
Wdwrd	My 6	90	115	50	100
Wdwrd	My 6 P	25	50		
Wdwrd	My 7 P	70	95		
Wdwrd	Ag 5	170	195		
Wdwrd	Ag 5 P	25	50		
Wdwrd	Ag 6	105	130		
Wdwrd	Ag 6 P	40	65		

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 9-100 et coûtait $1.3786 contre la devise canadienne. La livre sterling a perdu 27-100 à $1.9665.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 5-100 à $0.7254 mais le sterling a cédé 7-100 à $1.4268.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi et l'activité était calme, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents, le moyen terme d'un quart de point et le long terme, d'un demi-point. Les titres des provinces et des sociétés ont abandonné trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11 1-8 point.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 19

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE
AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérées ci-dessous:

PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées.

Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reprochée(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533.

La date fixée pour votre comparution est le **19 janvier 1987.**

La signification qu'implique la publication du présent avis vous permet de faire l'un des choix suivants:

a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge;

OU

b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous êtes envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour;

OU

c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

CALVARES GEORGE SAMARA
117220795 424278175
FAUSTIN GEMMA ROMANO
117312215
PERRON ROLAND
814247744
RAMJI NIZAR V DIN
815727301
RASHID ROZZMEEN RAMJI
431810396
ROLLET PACAUD BERNARD
816460234
ROOKE JOHN
811169726
ROSEBOROUGH GORGON ASHLEY
117056052
ROYER CLAUDINE LIQUORISH
816180374
135337 CANADA INC
158047466
A.S.K. TRANSMISSION INC
446284156
ALBRECH IRIS
861522970
ALTAY YAR SULAIMAN
814441471
ANGELOPOULOS ZAFIRIS
132026322 131616262 433715586
433603715
ANTOINE WILFRID
131330931 131035063 431491196
432875026 818645645
ARBOUR PAUL EUGÈNE
815460590 814834996 814921391
ARORA RAMESH K
429486212 131183301 429198744
429199050 428970986 428386910
429770062 429197963 427836496
428625982 428803675 428178531
428900334 428601272 427989936
427900513 428519350
ARTHUR BROUSSEAU
860869015
AUGUSTE MARIE CLAUDE FRANÇOIS
443081133
BAILEY PAULE MRS
154424686
BEAUCHEMIN JEAN JACQUES JR
432432593
BEAUDET GUY
431917625
BÉLAND BERNARD
857187306
BELLAMY LESLIE
860586764
BENOÎT JACQUES
445906694
BERGERON STUART
855409494
BÉRUBÉ RÉAL
432764172 854049711
BINESH HADI
854512352
BONIN DENIS
446665262
BOUANANI THERESA
860498273
BOUCHARD MICHEL
445753685 446407846
BOUCHARD ROBERT
851192086
BOURQUE M.B. JOANNE
454442914
BROCHU SERGE
428407136
BROWN ROLAND
432426245 431984615 442495292
BUJOLD GUYLAINE
860255616
BURKA GERA GYOZO
429197451
CADIEUX DENIS
156474990
CARACAS RAMON
435935555
CARON JEAN GUY
860920874
CARRIÈRE MICHEL
860604592
CESAR DISMIE
449150811
CLÉROUX YVES
153307910 447560234 443221564
442238064 442407070 442406834
850127946 838955935
CLUB TEX LTÉE
449571452
CLYKE ANTHONY
132211111
COHER JEAN
861511781
CONSTANTINEAU LIONEL
449049381
CORBEIL PIERRE
429193015
CORBET PATRICIA & DURHAM CLAUDE
439592904
CORBETT MATTEWS PATRICIA
830148082
CÔTÉ JEAN-GUY
830231021
CÔTÉ NORMAND
815777292
COULOMBE LINDA LARIN
116707371
CRAIG PIERRE
430067945 426464290 814972200
CRESWELL JOHN WILLIAM
428376885
DAIGLE ARMAND
859554975
DAUDELIN JEAN PIERRE
426223475
DE MAISONNEUVE ANN K LINCOLN
425245833
DE MARTIGNY CHARLES
430607936
DEBELLEFEUILLE CÉLINE
830852772
DEBLOIS CLAIRE
116829355 116776343 116776332
427678532 424928173 427263760
424214652 818684204 818684215
DECRECENTIS FRANCO
816596900 816596911
DELORME DIANE BOUGIE
836940182 132288111 135026135
135020200 135013771 427626360
429901242 437093274 434917545
435595075 434742011 434701680
435498000 433747053 433227141
DEPRES LIONEL
819610315
DERAÎCHE PIERRE ANDRÉ
817529506
DERY FERNAND
852337710
DESCHESNES MARCEL
815726111 136409954 135422011
130206775 423662875 427929180
427636716 815768063 815497196
436888270 815768074 813789395
830331423 836700900 836700911
816187330
DESCHESNE ANDRÉ
814555696
DÉSIRÉ ANDRÉ
426849894 816544094 816544105
DESJARDINS MARCEL
154680831 156423094 448969791
131152453 130932126 116003145
117438716 424970755 426836211
428093444 428005115 426836826
427101824 814044173 818931702
820125272
DESJARDINS RENÉ
831210332 831523534 830687605
831954690
DESJARDINS ROLAND
834962800
DESJARLAIS BRUNO
856870442
DESLAURIERS SUZANNE
432786911 432711053 431946336
DESMARAIS NORMAND
143810882 130932406 438047540
436652510 445542812 437094545
445568885 436339842 445533244
434669362 838434796
DESORMEAUX JEAN
449496246 446215431
DI CASMO MARIO
155468552
DJAKITE LANCINE
117041245 117706083 424932211
426143734 424882124 424709530
426820914 830235383
DUBOIS ALAIN
860261754
DUFOUR GHISLAIN
154963782 856173765
DUMAIS LAFLÈCHE
857747472
DUMONT CLAUDE
815985026 428484103 433381594
433381340
EL SHAMI SAID
134619111 426991751 426666752
428310094 435256570 437008843
835725170
FAVRON FRANÇOIS
830102884
FERGUSON JERRY
860485592
FERNET MICHEL
855159631
FORGET JACQUES HENRI
860692696
FREEMAN EDWIN
428094881
GADOUAS JEAN
854585535
GAGNON DANIEL
861104915
GAGNON JACQUELINE ROSENHEK
428800551
GASPERIC ANTOINE
433221504 815655584 815655573
433501600
GAUDET YVON
430502520
GAUDETTE MICHEL
424246266
GAUDIN YVAN
426372100
GAUDREAULT ALAIN
820315160
GAUDREAULT MICHEL
814998004 814997993 854019025
855896963
GAUTARD MICHEL
427963314
GAUTHIER RÉAL
816729255
GAUTHIER RICHARD
426509731 424475052
GAUTHIER ROGER
446429966
GAUTHIER SERGE
814580664
GINGRAS JOHN
861049346
GINGRAS MICHEL
134677443
GRANT MARION
816252765
GRASSAGLIATA MICHELINE
820299340
GRAVEL ROGER
449028764
GREENBALTT ROSE M
131672262 438651441 442231834
445518426
GRÉGOIRE ANDRÉ
432684781 426729402 432565991
437123304 857086381
GRÉGOIRE ROGER
818882481
GREICHE RAOUF
816071362
GRENIER FRANCINE
131854041 130765180 150121904
432979492 427370495 429244071
431483835 440191850 815867183
815879691 440605325 442388866
442540324 440537613 814876974
442372766 838086992
GRIMMEL GILBERT
449049661
GUAY MARLENE
852481733
HÉBERT SAMUEL
430238056 439539111 820256102
HEFFES RENÉE
434819711 434026526 434684051
HELME MIREILLE
427212564
HERBET ANDRÉ
814443232
HÉROUX GUY
819407153
HERVIEUX SYLVAIN
814471254
HÉTU RICHARD
813881526 427280781 426587851
427440742 426745244
HOBSON RONAL
817276692
HOGAN ROBERT
431863622 815274331
HOLMES WILLIAM G
117573492
HOLOBOW MIKE
438068761
HOME SUZANNE
130857930 132013173 438194470
832456494
HORNER PAUL
428759376
HORNES LUIS
431879571 429888314 433650556
HOTTE RAYMOND
835538760
HOUDE GILLES
131524595
HOUDE ROBERT
819875884
HOULE MONIQUE ROACH
130024580
HOULE RONALD
814387674 851131816 820317422
HOVINGTON JEAN-PAUL
861170376
HRTSCHAN RICARDO
820224602
HUARD LAURENT
817132901
HUNEAULT DANIEL
820648894
HUNEAULT ROLAND
427519481 429725844 815270853
815270864 820773870
HURTUBISE JEAN-MARIE
426311141 424580833 436147806
818016135
IMMEUBLES SINTRA LTÉE
446557101
IMPROTA SANDRA
448852375 446824066 428374295
INFORMATIQUE HUBERDEAU INC
432318176
INTERNATIONAL FIR PRODUCTS INC
160302273
INVESTISMENT POGO
130537061
ISRAEL DAVID
830566995 850104614
IVIMEY, FRED E.
446427601
JABLUIN LEONIDAS
860601232
JACQUES POIRIER
820468095 816549786
JAFFRE JOSEPH
426878303
JANIKOWSKI JAROSLAW
427421805
JARDIN CLAUDE H
814482782 814482793 426320812
JAROSCHENKO RUDOLF
426309424
JARRY CHRISTIAN
155238193
JASMIN RÉAL
433204295
JAYNES DAVID H
815956153 131341206 131902761
431881516 432624312 430741393
431489015 430751311
JEAN CHARLES MARIE JOSÉE
815386530
JEAN JACQUES MARIELLE NELSON
427350464
JEAN LOUIS KENEL
427756803
JEAN LOUIS MAX
439552934 439162920 439903866
819892216 852043846
JEAN PIERRE
835176731
JEANNEAULT DANIEL
814926604
JEANSON MICHEL
835557085 818923696
JEFFERY MADGE
432291786 430271564
JEFFRIES JOHN
831916735 831916746 820352805
831916724 820352816
JEUNE NOËL LOUIS
432460932
JOBIN CLAUDE
832011854 130717005 135397522
423957240 433568225 444483443
835424984
JOBIN MICHEL
430191075 429273180 429408033
JOBIN RICHARD
131394874 428848324 429301202
JOHN ADAMS
813874530
JOHNSON ALAIN
429279804
JOLICOEUR CHRISTIAN
818434046
JOLIN HUGUETTE
135022311 428997601 435640601
JOLIN MARCEL
116514661
JOLY LUC
816944402
JOLY MICHEL
817122961
JOMMA TONY
449213170
JOSEPH ELOGE
830027122
JOSEPH MERIDIEU GUILLAUME
135678546 424810923
JOUMMA CHARLES
131515635 432095005 816985956
JOUMMA LORRAIN
820276752
JULIEN VICTOR
812502084
JUTEAU MARC
819731382
JUTRAS JEAN-PIERRE
116748450
KANTER JEAN MME
815748426
KARAOULANIS CONSTANTIN
131156023 424677890
KARIMNEJADI ALI A
436969260 435218534 438771045
830464003
KARTSAKIS JEAN
426781832 427370381 428143520
424731720 424378640 428067846
426141553 428938834 428388881
815592536 820051816 820051805
KASBATI ARIF
430933521 432152781 431680255
KATZ LORI R
819914830
KAVANAGH RONALD
815123433
KAVVOURAS GEORGES
134787520 433566140 815257461
KEARY CHRISTOPHER
813898411
KELADA WAGIHA
819737925
KIMEL GARY S
452943783
KONDILAS PHILIP
443662111 443500816
L'ESPÉRANCE CLAIRE
443406736 442797832
L'HUILIER JEAN-MARIE
831557230 814501903 814501914
816081221 817529086
LA MAISON DE LA TRINITÉ INC
860148004
LABARGE PIERRE
883801634
LABARRE PIERRE
427615613 835152651
LABBÉ GAËTAN
116839520 815801232
LABBE GILLES
426291235
LABELLE DANIEL
449476436
LABELLE MICHEL
819876573 819737962
LABELLE RICHARD
816211826 830806045 830282541
LABELLE ROGER
860514093
LABRÈCHE JEAN-PAUL
855887060 852727831
LABRECQUE PIERRE
116429670 117363153 130569821
136231546 115983011 115889513
429830015 427235620 430553130
426988166 813883755 813883744
436566734 815883972 836067271
836064736 819245965 836895290
820225501 819245976 819246061
820225490
LABRIE JACQUES LUCIEN
130414034 117613462 820006364
836040494 850100720 818433781
LABRIE JULIETTE
131615713 131613064 431726794
444698133 434590671
LAFLAMME LÉONARD L
816948801
LAFOND DIANE
131470124
LAFONTAINE JEAN
156312074
LAHAISE MICHEL
819443365
LALIBERTÉ JACQUES
432477920
LALONDE ARMAND
816575830 820254573 856530452
831596673
LALONDE CLAUDE
815594791 815119561
LALONDE NORMAND
830466545
LALONDE ROBERT
815581141 816554841 816542753
819400455 853808896 819400444
LALUMIÈRE ALAIN
428204932
LAMONTAGNE RÉJEAN
815230452 817521703
LAMY SERGE
830027155
LANDRY BRIGITTE
155521446
LANGLAIS ROBERT
856016420
LANGLOIS DANIEL
425866280
LANGLOIS PIERRE
432684232
LAPIERRE NICOLE
116630301 130582723 429655446
427070545 445794311 434222902
LAPLANTE PIERRE
130736583
LAPOINTE PIERRE
820292082
LAPOINTE YVES
427801113 440026871 440144110
439654445 440121684 440190785
440476525 820233083
LAREAU ROBERT
432750124 433827962
LARIVIÈRE MICHEL
815125382 817980822
LAROCHE RAYMOND
819255264
LAROCQUE ANDREA
432180055
LAROCQUE HÉLÈNE
116768385
LAROCQUE ROLAND
424594881 426876295 424306492
816272671 831049343 831049354
LAROSE DANIEL
817009863
LAROSE JULIE
433762921 434197610 438736933
439163340 436068334 438948650
830450655 836012516
LAROUCHE RÉAL
131547441 431975865 432839035
LARRE JACQUES
448611181
LASSONDE MARIO
815483616
LATIN REBUILT AUTO MACHINE SHP
130054971
LATOUCHE JEAN
816375195 817128513 831557171
817102801 831557160
LATOUR GINETTE LEMIEUX
814082345
LATOUR MARIO
445174542 445192801 815325626
850566780 852340731 820232136
LATOUR NORMAND
160360384 160337111
LAUFER PETER
130764900 130784640 130784312
429565452 815258006 814842685
818191861 820738645 819411950
LAURENCE GILLES
117264976
LAURENCELLE MICHEL
115328463
LAURIN FRANÇOIS
428456033
LAUZON PIERRE J
117358032 815132931
LAVALLÉE DANIEL
116805382 115214234 815323541
LAVALLÉE DANNY
450194824
LAVENTURE JEAN LEONIDAS
427768574 427619872 446167050
445959684
LAVERGNE EPHREM JR
115980981
LAVERGNE JEAN
813950896 819577791
LAVIGEUR HÉLÈNE
814097244 814097255
LAVIGNE ANDRÉ
430605350
LAVIGNE CLAUDE
831567634
LAVIGNE PAUL ÉMILE
131409902
LAVIOLETTE DANIEL
816771163 816771174 86725700
816729200
LAVOIE LYNE
860064461
LAVOIE MARCEL
432702933 446692142
LAVOIE NICOLE
814893306
LAXTON CAROLYN
814497854
LAZANIS PETER
816239491
LEAKY DAVID ARNOLD
428797213
LEBEAU MARIO
815778165
LEBLANC CLAUDE
820702131 820702120
LEBLANC PIERRE
862430096 862430074
LEBRASSEUR MARIE DIANE
131912034 135605046 431395112
434006882
LEBRUN CLAUDE
137235184 154029061 449430575
449155486 448845294
LECKER GERY
431575233
LECLERC CLAUDE HENRI
154944031
LEFEBVRE ALAIN
860138646
LEFEBVRE JULES
820311483
LEFEBVRE RICHARD
820122715
LEFORT GERMAIN
820709105 820709094 820709083
820709116
LEGAULT ROBERT
433548555
LEGRIS MAURICE
814991811
LEGROS YVON
814557494 835405535
LEMAIRE MICHELINE
432281662
LEMELIN JEAN
117340462 116009084 427179034
427813234
LEMIEUX MICHAEL
427131725
LENARCIAK ALFRED
816189172
LEONARD MAURICE
814642253 437444910 446802252
448974805
LEONARD ROBERT
816949733
LEONARD ROSAIRE
428265423
LEPAGE DENISE MME
427515561 427360415
LEPAGE JEAN PAUL
816261003 815938723
LEPAGE LOUIS GEORGES
428248914
LEPAGE MICHEL
815943542 818930766 817220880
831843946
LEPINE BRIGITTE
424805242
LEPINE RENÉE FRANCE
130499213 820774975 820775986
818993921
LEROUX ANDRÉ
812494605 836702602 836702591
835139826 835139830
LEROUX DANIEL
819573731
LEROUX JEAN MARIE
814853826 814853815 814853804
LEROUX JOCELYNE
424991195
LEROUX RÉAL
819247332 819247321 819247323
LEROUX YVON
820647800
LES ALIMENTS HYGRADE INC.
431754886
LES ATELIERS PIERRE ENRG.
449863901
LES AUTOS CAM TO
431839601
LES C E MAXAM INC.
424926644
LES CAROSSERIES MAGNUM ENRG.
434919811
LES CAROSSERIES PETER ENRG.
138089184 433671836 438038230
438671310 440256095 438110901
LES CIDRES BEAUMONT ENRG
424274433
LES CONST. PROMETTEURS Y B LTÉE
130710300 117779782 427847335
LES DISTRIBUTIONS LEMONT
815462185
LES ENT. BRISSETTE & GOULET INC.
429124360
LES ENTREP. HYDRAULIQUE MTL
116210006 116209995
LES ENTREPRISES OTTINGER ENRG
132035584
LES GARANTIES PRO FIABLE INC.
131140262 430353674 429560530
131603640 429533856
LES GESTIONS EMERILDA INC.
427129986
LES IMMEUBLES GUEYMARD
432520421 437353545
LES INDUSTRIES VERTIFAB INC.
130506003
LES JEANS LESLIE INC.
431151965 431503925
LES MESSAGERIES S O S
131906880 431753615
LES PUBLI GUIDE DU CITOYEN INC.
432740265
LES SERVICES OMEGA
433642775
LESCARBEAU PIERRE
131495814 115684656 428032076
814834930
LESPERANCE CLAIRE
430686583 820682726
LESSARD ANDRÉ
813782686
LESSARD CHRISTIAN
838590045 857378336 857378325
830528646 830528650 857378340
854509585
LESSARD CLAUDE
423837024
LESSARD DANIEL
130928420 434914616
LESSARD LYSE
426223195 425866173 426408102
425866486
LESSARD NORMAND
432671680
LESSARD PAULINE
433081014
LESSARD RENÉ
131812015 132108082 132394500
137236352 137244273 136646834
431544105 434243412 437050773
437969195 439648801 439154435
437334181 437754483 438142795
441099304 816093180 816093176
439805096 434446040 437000292
852026044 830357312
LEVASSEUR RAYMOND
427942395 838208280 838208276
LÉVEILLÉ GUY
136210955 137699715 153109924
816742275 439375300 816287054
816742264 856255886 855503401
852354510 856239484 856249903
850719704 830801440 853103532
LÉVEILLÉ MICHEL
447549524 816187271 426827730
LÉVEILLÉ RONALD
432127113
LEVERT MAURICE
117626040 116780985 116810831
426262034
LÉVESQUE ANDRÉ
854937812 851313116 854515513
820230692
LÉVESQUE CLARENCE
820541142 820541131
LÉVESQUE CLAUDE
430858540 430725971
LÉVESQUE DENIS
440802821 438144324 437289580
819248776 136999973 136681193
426386774 440015192 442264281
814601281 814601292
LÉVESQUE HÉLÈNE
816672721
LÉVESQUE HUGUETTE
134279320 434022094 435272143
435815822 131854052
LÉVESQUE LYNDA
134627566 433787266 437084141
436113322 435749274 835964743
LÉVESQUE MICHEL
814258093
LÉVESQUE RICHARD
431497474
LÉVESQUE TONY
813257001
LÉVESQUE YVES
116390842 440525352 818511536
LEWIS ANDRÉ
820270975
LEWIS GILLES
814361413 819847453
LEWIS MICHEL
812505551 816672964
LICATA ENZO
424079526
LIGHT ALLEN
155134324 815138030 815138026
854645912
LIMOGES GERALD
817676226
LING RAYMOND
815818076
LINOTYPE CANADA LTD
430454916 426967483 432333101
432955552
LIOFAGOS COSTANTINE
816618891 815546690
LIPPMAN STEVEN
815044171 856041616 853934723
819989671
LIPSZ JOHN
814515203
LITTLE JOHN ARCHIE
816725221
LIZOTTE GILLES
130211281
LOGAN GORDON A
428710376
LOUIS GUY GIROUX DEAYEN IN
855396673
LOUIZAIRE JEAN LOUIS
853032246 854944985
LYONNAIS JOCELYN
814544220
MAHMOOD ZAFAR
442754174
MAI CAN RADU SERBAN
156419900 432187254 815755393
436425474 434817106 855635395
MAILLE BERNARD
117505625
MAILLOUX CLAUDE
131573341 428625083 431550232
812952000 834571054 835978043
MALLETTE MICHEL
446274183
MANACHE JOSÉ
116855524 428798591 428982072
426494331 432178014 432469181
430403131 440843340
MANCHESTER WILLIAM D
423621741 428015921 427936305
426755431
MANDEVILLE RENÉ
450711225
MANOUVRIER PIERRE
426136616 425930503 446682342
MANRICKS MALCOLM
423921072 424880131 424793806
424684761 426901764 425104890
MARCEAU DENIS
426434094
MARCEL PETIT
861044715
MARCELLIN ROBERT
445158873 816333114 850218585
851405354 851405365
MARCIL JACQUES
424314844 830335052 830335041
MARCIL SYLVIE
830189452 430445794 448983931
449405375
MARIER MICHEL
815162014
MARK ALLEN TOWER
426217610 426491262
MARQUIS GUY
429371574 431619510 427678381
MARQUIS VICTOR
117497450
MARSEILLE CHARLEMAGNE
131765034 115274644 432858731
852659735 856007515 835252375
837330211 835557096 834578253
831712501 834976026
MARSOLAIS MICHEL
427995444 428351593 427306224
427044122 427682161 427152132
MARTEL NOËL
446562244
MARTIN DANIEL
814496491 815044204
MARTIN GHISLAIN
136897972
MARTIN SERGE
814978861
MARTIN STEVEN
814148381 449914835 446200974
814148392 446455332 854307565
MARTINEAU MICHEL
130578055
MARTINEAU SERGE
819428234
MASSARELLO DENIS
130731322 426697073 428562864
MASSE LÉOPOLD
861246982
MASSE RÉAL
130709972 427538495
MASSICOTTE SYLVAIN
431777220 434599421 437059475
MATTE JEAN YVES
815322211
MATTICKS BRIAN
116498922 131989922 116781254
116775772 130178554
MAYARD JEAN ROBERT
814831146
MAYER PIERRE
815419986 815419990
McCORMACK GORDON
816094344
McDERMOT KAREN
432924925 434737726 436868983
436989884
McDONALD SYLVAIN
426855586 428850634
McGRAW GILLES
136654302
McGUIGAN BRUCE
433845473 432631533 836728535
McILWAINE NORMAN
434810552
McINTOSH JAMES
424196710
McLARNON DAVID
431870526 448047574
McLEAN JOHN A
138212071 444302412 446062330
818545954
McMANUS GERALD
429683472 429643642 430034146
430550540
McMANUS KATHY
429515962 429427810 428605461
429178341
McMILLAN ESTELLE
138029706 816255591
McPHEE DERRICK
433046272 428475084 433260236
McRAE CHRISTOPHER J
433999156 432559256 432379905
McLEAN DOUGLAS
820723956
MÉNARD JACQUES
817183463 444850862 850449073
850449084
MÉNARD JEAN PIERRE
427484131 816224651 816966371
MÉNARD RICHARD
820591041
MENDES JOSE ARMANDO
815956013 835607172 835607161
MENEXIS GEORGES
432895562 433133024
MENTO JEAN MOZART
853955922
MERAZIL JEAN WILFRID
854996730 130525522 430209065
430207746 429301143 430413896
MERCIER CLAUDE
814257754
MERCIER GÉRALD
440537160 838044141 856002103
856992346
MERCIER JEAN
814108293
MERCIER RICHARD
830365561 836882233
MEROVITZ JULIE LYNN
815747424
MERRILL PETER EDWARD
433999952 433220896 432509335
432861586
MESSAGERIE ASSOCIÉS ENRG
426676132 430436856 429559561
MESSIER JÉRÔME
813962041 813962030
MESSIER MICHEL
423836792
METELLUS JEAN FRANTZ
816440203
MÉTIVIER MICHEL
432126962
METTAVER BERTRAND
426282566
MEUNIER LISE
130966496
MEUNIER SYLVAIN
814387991
MEYERS DANIEL
815596412
MICHAUD CHANTAL
448842435
MICHAUD CLAUDE CONRAD
817086970
MICHAUD DENIS
432753182 817145184 830351616
830351620 852039661 838772410
838772406
MICHAUD LÉGER
813813221
MICHAUD RONALD
830480840
MICHAUDVILLE RICHARD
817562001 814102623 813754771
820195994
MICHEL ROGER
424285886
MICHEL RONALD
154044936
MIGICOVSKY BARBARA
861974175
MIGNOT MARC
130787366 815109341 814979900
815109330 832404090 834579152
MIGNOT YVAN THIERRY
156459774 445849305 449093875
446665741 449124340 446395143
446399623 446191782 446433794
MIKHAIL ALFRED
436319074
MILANTS LOUIS
436873511
MILETTE YVON
117634882
MILIUS JEAN
117027654
MILLIEN JEAN DIEGUE
437022084
MILNE JOHN DAVID
433556211
MILOT MARC
431738731 436141005 440425720
852515414
MINTZBERG GERRY
816464316 832019274 820635546
MIRACLE SHARON A FITCH
131342094
MIREAULT ROGER
424224533 856266283
MIRON JOHANNE
134309604 150597580 426174556
435698325
MIUSE JEAN B
132435365
MOISAN CLAUDE
134790176 433996161 426978974
820643832 850271833
MOISAN LOUIS
820184245 820178310
MOISAN LUC
424913506 820304796
MOISAN YVONNE
112144933 117466543
MOISEFF SHALOM
130621002 116248764 428320620
427855632 431423801 428196790
428711905 427959453 426649075
431742791 814521912
MOISON MANON
861442805
MOLLEUR ROBERT
817180770 816084301
MONGIOVI ANTONINA
131607652
MONGRAIN CLAUDE
814184895
MONTGOMERY GEORGE JR
130145293
MONTMORENCY PATRICE
130414642
MONTREUIL YVES
860666295
MOONEY ROBERT
852656685 446067694
MOQUIN MICHEL
815116481 831793642
MORCOUS NASSIEM
434403911 435690242
MOREAU LÉO
136144492 814483165 814483154
437830245 830443121 835223966
MORIN BERNICE
430617670 116299212 116024425
116023073 116027041 116026352
116025136 116025070 424485040
117364240 116812931 116425584
116423263 116421955 116761245
428282492 428418782 426504536
428049786 428781555 429207170
818960520 814448176
MORIN JEAN JACQUES
136761612
MORIN JEAN PAUL
814519215
MORIN LOUIS
814546180 451205495
MORIN MICHEL
830855163

Donné à Montréal ce 12 décembre 1986.

Me Bernard Tremblay
Greffier à la Cour municipal de Montréal

AVIS EST donné que M. ANDRÉ CARDINAL, 55 - St-Marc, St-Philippe, Québec, détenteur du permis M-510744 D-001 Région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Jude Provost, 61, Rg. St-Marc à St-Philippe, Québec, Région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère. publication: 12 décembre 1986
2ème publication: 13 décembre 1986

AVIS et donné que: LAURENT LAUZON LTÉE., St-Aimé du Lac des Iles, comté Labelle, détenteur du permis M-509155-001, région 07, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Norman Rodgers, Grand-Remous, comté Gatineau, région 07, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans ce journal.
1ère parution: 11 décvembre 1986
2ème parution: 12 décembre 1986.

Province de Québec, District de Trois-Rivières., COUR SUPÉRIEURE, No.: 400-12-003716-823. ROBERT GILLES DUBEAU, demandeur débiteur, -vs- LE PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRE DE TROIS-RIVIÈRES -et- ANETTE ROLLAND, défenderesse. Le 23e jour de décembre 1986, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défenderesses, au no 1212 rue 37e avenue en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses,saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle marque Kitchen Aid, 1 four micro-ondes marque Panasonic, 1 radio AM/FM marque Sanyo, etc. ..Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 622-9222. Montréal, le 10 décembre 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE,No: 500-02-029060-865; DOSSIER: 26737.ONTOR LTD., partie demanderesse, — vs — CELULAB EQUIPEMENT CO. LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le le 22 décembre 1986 à 10:00 heures, au 773 Lajoie, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CELULAB EQUIPEMENT CO. LTD., saisis en cette cause, consistant en: Une photocopieuse Savin modèle 870 et acc., un lot d'environ 5 outils électriques (perceuses et sableuses marques variées), équipement de bureau, un lot d'équipement de système de chauffage et contrôles, et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009513-864

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT
LE PRONOTAIRE ADJOINT
HAVELET LEASING LTD.,
Partie demanderesse
c.
GLOBAL AVIATION SERVICES INC.
et
AVIATION LEASING GROUPS
et
FARHAD AZIMA,
Partie défenderesse
et
NOLISAIR INTERNATIONAL INC.,
Partie tierce-saisie et mise-en-cause
et
SUPERINTENDENT AIRCRAFT LICENSING AND REGISTER
Partie mise-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GLOBAL AVIATION SERVICES INC. ET FARHAD AZIMA ET AVIATION LEASING GROUPS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.1000 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie avant jugement en mains-tierces et affidavit ainsi que des pièces P-1 à P-15 inclusivement a été remise au greffe à l'intention de AVIATION LEASING GROUPS.
Lieu: MONTREAL
Date: 4 décembre 1986
MICHEL MARTIN P.A.

PRENEZ AVIS que LIMOCAR LAURENTIDES INC., détentrice du permis M-000776, dans le but d'améliorer la qualité du service aux usagers, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin de modifier ses horaires de la façon suivante:
1-
a) Le départ de Montréal à 20h00, les vendredi et dimanche, à destination de Mont-Laurier et Ferme-Neuve, est reporté à 20h25;
b) Le départ de Mont-Laurier à 07h00, du lundi au vendredi, est reporté à 07h10.
2-
a) Le départ de Montréal à 16h00, le dimanche, à destination du Mont-Tremblant, est reporté à 17h20.
b) Le départ de Montréal à 17h20, le dimanche, à destination de Ste-Agathe, est avancé à 16h00.
3- Le départ de Montréal à 19h30, le vendredi, à destination de Ste-Agathe est reporté à 20h00.
4- Le départ de Montréal à 19h30, le dimanche, à destination de St-Donat, est reporté à 20h00.
5- Le départ de l'Esterel à 07h50, du lundi au vendredi, à destination de Ste-Adèle, est reporté à 10h30.
6- Le départ de Montréal à 21h30, le vendredi, à destination de St-Adolphe, est reporté à 21h45.
7- Les départs de Lac des Plages à 09h30 du lundi au jeudi et celui à 10h30 le vendredi, sont avancés à 06h45.
8- Le départ de Piedmont à 17h22, du lundi au jeudi à destination de Lac des Plages, est reporté à 17h35.
9- Le départ de Lac des Plages à 14h30, le samedi, à destination de Montréal, est reporté à 15h20.

Toute personne interessée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H2L 1K2, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 12 décembre 1986
2ème publication: 13 décembre 1986
GUY POLIQUIN, Avocat
Procureur de la demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec (Québec)
G1K 3G9.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

RESTAURANT L-7 INC. corporation légalement constitué par lettres ayant fait des affaires sous la raison sociale de «Mackay Pub Enr» au 1244 Mackay, Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens le 28 novembre 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 décembre 1986 à 1:30 p.m. au bureau du séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 1er jour de décembre 1986.

HARRY BICK, C.A.
SYNDIC

BUREAU DU SYNDIC:
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
5757 boul. Cavendish, #530,
Montréal, Québec
H4W 2W8
Tél.: (514) 483-6100

PRENEZ AVIS que le contrat en date du 10 novembre 1986 par lequel 150506 CANADA INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal, le 27 novembre 1986 sous le numéro 3800160.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009510-866

COUR SUPÉRIEURE

CLAUDE FOURNIER
et
LUCIE RACINE FOURNIER, résidants et domiciliés à Verdun, district de Montréal.
Demandeurs
-vs-
JACQUES CORBEIL, présentement de lieux inconnus.
Défendeur
et
CAISSE POPULAIRE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL et ALS.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, JACQUES CORBEIL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art.119a C.P.C.) a été laissée au greffe de cette cour au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal en salle 1.100 à l'intention de Jacques Corbeil.
MONTRÉAL, 6 décembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.C.S.M.
Me ROBERT DESJARDINS
4515 ouest Notre-Dame
Montréal, P.Q. H4C 1S3
PROCUREURS DES DEMANDEURS.

PRELAND PROPERTIES LTD.
AVIS EST par les présentes donné que la Compagnie PRELAND PROPERTIES LTD.constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.
Daté à Montréal, ce 8 décembre 1986.
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante.

PRENEZ AVIS que, JOHN & JOHN III INC., détentrice du permis M-306997 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que le permis spécial, 364 jours, suivant lui soit octroyé:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE -
De la frontière Québec/États-Unis, (tous ports d'entrée) et alternativement de la frontière Québec/Ontario, (tous ports d'entrée) à Dorval, pour le transport de prolypropylène amorphe maintenu à une température variée entre 300 et 400 degré F. pour le compte de Himont Canada Inc., et retour, point d'origine et/ou de destination: Crowley, Louisiane, États-Unis.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: 12 décembre 1986
2ième publication: 13 décembre 1986
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: Céline Trudeau. Avocate.

La Voie maritime du Saint-Laurent — **The St. Lawrence Seaway**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2056» relativement

REMISE EN ÉTAT DU MUR CENTRAL DE L'ÉCLUSE 6, 1986
PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, jeudi le 8 janvier 1987 . On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100,00$ comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Adminsitration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. Durant.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 10 décembre 1986

Canada

CITÉ DE
CITY OF

CÔTE SAINT-LUC

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

RÈGLEMENT NO 1912

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS LA MUNICIPALITÉ, LE 1ER DÉCEMBRE 1986, ET AUX LOCATAIRES INSCRITS À L'ANNEXE À LA LISTE ÉLECTORALE, D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LA ZONE 13, ET S'IL S'AGIT DE PERSONNES PHYSIQUES, QUI SONT MAJEURES ET POSSÈDENT LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le Greffier soussigné de cette ville,

1. QUE lors de sa séance ordinaire mensuelle tenue le 1er décembre 1986, le Conseil municipal de cette ville a adopté le règlement no 1912, intitulé:

RÈGLEMENT POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 1150, QUI EST LE RÈGLEMENT CONSOLIDÉ DE ZONAGE DE LA CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC, POUR PERMETTRE DANS LA ZONE 13, OÙ S'APPLIQUENT LES RÉGLEMENTATIONS RÉGISSANT LA CLASSE R-2, LA CONSTRUCTION D'UN ÉDIFICE RELIGIEUX SITUÉ AU 5780 AVENUE WESTMINSTER ET POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 1904

qui a pour objet de remplacer le règlement 1904 et de plus de permettre l'utilisation de l'espace en dessous des escaliers et du balcon avant comme aires de service, dans la zone 13, ladite Zone 13 pouvant être décrite comme étant formée par deux parties de terrain bornées comme suit:

La première partie est bornée au nord par la propriété du Canadien Pacifique située dans la partie nord de la ville, au sud par le chemin Kildare, à l'est par la ligne arrière de propriété des immeubles situés du côté ouest de l'avenue Einstein et à l'ouest par la ligne arrière de propriété des immeubles situés du côté ouest de l'avenue Westminster;

La seconde partie est bornée au nord par les limites nord par les limites nord de la ville, au sud par les limites sud de la propriété du Canadien pacifique dans la partie nord de la ville, à l'est par les limites est de la propriété du Canadien Pacifique dans la partie nord de la ville et à l'ouest par la ligne séparant la paroisse de St-Laurent et la Paroisse de Montréal (située plus ou moins dans le prolongement nord de l'avenue Eldridge), tel qu'illustré au plan ci-dessous:

ZONE 13.

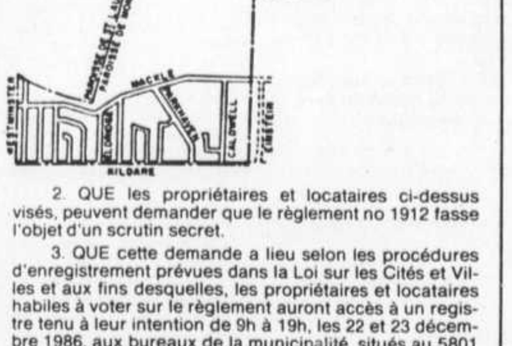

2. QUE les propriétaires et locataires ci-dessus visés, peuvent demander que le règlement no 1912 fasse l'objet d'un scrutin secret.

3. QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues dans la Loi sur les Cités et Villes et aux fins desquelles, les propriétaires et locataires habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h à 19h, les 22 et 23 décembre 1986, aux bureaux de la municipalité, situés au 5801 boulevard Cavendish, à Côte Saint-Luc.

4. QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 1912 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 115 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les propriétaires et locataires habiles à voter.

5. QUE tout propriétaire ou locataire habile à voter sur ce règlement peut le consulter aux bureaux de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau, soit entre 8h30 et 16h30, et pendant les heures d'enregistrement.

6. QUE le résultat de ces procédures d'enregistrement sera annoncé à 19h05 le 23 décembre 1986, dans la salle réservée aux séances du Conseil municipal de cette ville, située au 5801 boulevard Cavendish, à Côte Saint-Luc.

DONNÉ à Côte Saint-Luc, ce 12 décembre 1986.

LE GREFFIER,
J. HABRA (MME)

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

A BROMONT maison meublée ou non, 25,090 pi.ca., au bord de l'eau, $75,000., 6 km des pentes de ski, sans agent. 1-263-8290.

A LAVAL résidence personnes âgées, très belle maison, propre, 8 personnes, plus une autre de 40 personnes.
ANJOU 4 logements sur Mercier, $195,000.
Nicole Côté, 655-3060, 522-6490.
CENTURY 21 PERFECTION.

A RIVIERE-DES-PRAIRIES bungalow, 10 pièces rénové, armoires en frêne, sous-sol fini, bar. Gaétane Duranleau, 323-6562, 374-5744.
LES IMMEUBLES GOULET INC.

A ST-FRANÇOIS Laval, cottage aire ouverte, 3 chambres à coucher, près de la route 25. Gaëtane Duranleau, 323-6562, 374-5744.
LES IMMEUBLES GOULET INC

A ST-LEONARD triplex luxueux, façade, 35x49, 6½ au propriétaire. Gaétane Duranleau, 323-6562, 374-5744.
LES IMMEUBLES GOULET INC

AHUNTSIC, GOUIN, cottage victorien, 13 pièces, complètement rénové, 11,000 pi.ca. Idéal professionnel. $348,000. L. St-Jacques, 382-8000, 333-6277.
TRUST GÉNÉRAL CRTR.

BELOEIL rénové, magnifique, ancestrale, face au Richelieu, foyers, garages, 16,000 pi. ca., plafonds en caissons, planchers en pin, grandes galeries. A voir, $159,000. Lucie Beaupré, 653-2496; 653-3884. MONTREAL TRUST CRTR.

CANDIAC parc Laurier, maison remarquable, garage double, niveau du sol, foyer, piscine, nouvelle fenestration, située face à un îlot de verdure. J. Fraser, 632-6245.
TURGEON COURTIER.

CÔTE ST-LUC, BUNGALOW 4 chambres, 2 salles de bain, foyer, sous-sol fini cèdre, garage, cave à vin, rénové, terrain 120 X 100. 482-4208.

DUVERNAY EST très bel emplacement. Bungalow 26X44, 3 c.c., foyer nat., s/s fini, terrain 70X115, cuisine d'été, remise, piscine h/t, bi-énergie, $79,900. 665-2021. À voir absolument!.

LONGUEUIL, BUNGALOW EXCEPTIONNEL, secteur paisible, près toutes commodités, armoires chêne, superbe serre à l'arrière attenante à salle à dîner. UNIQUE, Maurice Chaput, 651-8331.
RE/MAX LONGUEUIL INC. CRTR.

LONGUEUIL, déménage, doit vendre, bungalow, $79,900. 5 chambres à coucher, tapis mur/mur, s/sol fini par professionnel, 849-0360 ou 651-7269, Mme King.

LORRAINE-EN-HAUT Bungalow en brique, terrain aménagé de haies, de cèdres et arbres, patio, foyer extérieur, garage, site boisé, près d'un parc, école, garderie, intérieur impeccable. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, armoires en chêne, moderne, four encastré, plaque JENN-AIR, lave-vaisselle, porte patio, sous-sol très bien fini avec foyer en brique, bureau, garde-robe en cèdre. prix demandé $88,500. 621-0270. Après 18h30, 621-0224.

MAISON HISTORIQUE, aubaine, intérieur/extérieur restaurés, ingénieu-sement intégrée au confort moderne, foyers, grand jardin, arbres.
G. Marcil, FRI Ctrt. 497-1364, 598-5179, 464-4843, Lavaltrie.

ST-EUSTACHE superbe bungalow pierre/brique, 3 c.c., 2 s./bain, garage, s.s. fini, foyer, bar, piscine, tourbillon, paysager. $79,500.00 473-0505.

■ Propriétés à vendre 101

VILLE MONT-ROYAL, cottage semi-détaché, 3 chambres, salon, salle à manger avec foyer, grande cuisine et 2 salles de bain rénovées au complet, sous-sol fini, entrée de garage en pavé uni. Jour: 252-9409, soir: 344-4213.

WESTMOUNT (LOWER): triplex rénové, patio, jardin, stationnements, air climatisé, etc...Chauffage électrique individuel. $249,500. Privé. 931-4393.

■ Propriétés à louer 105

BROSSARD, SECTEUR "P", sous-location, semi-détaché, 3 chambres, près bus, parc, Mail Champlain, piscine extérieure. $625. immédiat. 676-6485.

BROSSARD, 3 chambres, 5 appareils inclus, tapis mur à mur, grande cour, $670. 321-9069, après 17h.

CENTRE-VILLE, luxueux townhouse 2 étages, 3 chambres, grand salon, foyer, salle à diner, 2 salles de bain, garage, sous-sol fini, jardin. $1,200., neuf, développement, calme, près de la Montagne. 333-8360, 481-5201.

CENTRE-VILLE LUXUEUX townhouse exécutif, à sous-louer, jacuzi, skylight, foyer, 3 c.c., 1er déc., $1,100/mois, 937-2778.

HAMPSTEAD luxueux 7, chauffé, tapis, foyer, 2 s/bain, salon, salle à dîner séparée, lav/séch., équipé, balcon, jardin. Immédiat $900.00. 484-7522.

LUXUEUX COTTAGE, VAL DAVID, 3 foyers, sauna, lave-vaisselle, clair et ensoleillé, 3 chambres, 3 salles de bain. 27 décembre 86. - 15 janvier 87. $6,000. 288-3378, 481-1442.

LUXUEUX cottage, Val david, 3 foyers, sauna, lave-vaisselle, clair et ensoleillé, 3 c.c., 3 s.b., 27 déc. 86 - 15 avril 87. $600.288-3378.

ST-LAMBERT Condo, 3 chambres à coucher, 3 salles de bain, foyer, garage, sous-sol fini. 466-2460.

STE-ROSE LAVAL, maison semi-détaché, 5 pièces, 2 chambres, luxueux, tapis mur à mur, céramique. Disponible 1er janv.. $650./mois. 633-1152.

V.M.R. Maison unifamiliale détaché, 7½, foyer, 3 chambres, 3 salles de bain, sous-sol semi-fini, $1,500. Non-chauffé. 1er janvier 87. C. Bergeron. 769-4181, 735-9309.

VIEUX-LONGUEUIL boul. De Normandie, 6 pièces, 3 c.c., 2½ s./b., garage chauffé, cour arrière clôturée, libre janvier, $650., chauffage électrique, locataires, 677-1529.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

4.6 X REVENU ANNUEL ABRI FISCAL 86
Haut rendement. Investissement de groupe. Résidence pour retraités autonomes, Laval. Financement possible à 100%.
GROUPE PARÉ, 288-8500.

A VENDRE, SANS AGENT, maison à revenus: 8 X 3½ meublés, 2 logements 5½. Excellente condition. Situé centre-ville Valleyfield. Revenus: $43,000. Prix: $295,000. Après 5h. 1-371-2510.

BLOC CONDO NEUF 8 logements, revenus $53,000, parc Lafont. (Sherbr.), 4032 Cartier, pas d'agent, 737-1349.

CAP-DE-LA-MADELEINE catégorie 31, 20 logements, plancher béton sur poutrelles d'aciers, mur de béton, balcon béton, brique. Acheter avant le 31 déc. 86 pour crédit impôts, $525,000., Claude Blouin. Bourse Immoblilières, crtr. 1-819-379-3214. code 8078.

LAVAL cottage semi-détaché, 5 chambre, foyer, garage, terrasse, piscine. $93,000. 661-0739 après 19h.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un centre de basse pression traverse la province d'ouest en est et se retrouvera sur l'île d'Anticosti en soirée. L'accumulation de neige associée à ce système pourra atteindre 5 à 10 cm par endroits.

On anticipe un abaissement marqué des températures sur la province pour samedi.

MONTRÉAL

Nuageux avec quelques chutes de neige. Vents modérés. Max.: −3. Précipitations: 60 %. Samedi: ciel variable et froid.

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:Neige. Vents modérés. Max.: −12. Samedi: beau et froid.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques chutes de neige. Vents modérés. Max.: −6. Précipitations: 60 %. Samedi: ciel variable et froid.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec quelques chutes de neige. Vents modérés. Max.: −3. Précipitations: 60 %. Samedi: ciel variable et froid.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: faible neige se changeant en chutes de neige dispersées en mi-journée. Vents devenant modérés en après-midi. Max.: −3. Précipitations: 80 %. Samedi: beau et froid.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: neige. Accumulation: près de 5 cm sauf près de 10 cm en terrain montagneux. Vents modérés en après-midi causant de la poudrerie par endroits. Max.: −6. Samedi: ciel variable et très froid.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: faible neige. Vents devenant modérés en fin de journée causant de la poudrerie par endroits. Max.: −6. Précipitations: 90 %. Samedi: beau et froid.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: neige passagère. Accumulation: près de 5 cm. Vents devenant modérés en fin de journée causant de la poudrerie par endroits. Max.: −5. Samedi: chutes de neige et très froid.

Gaspé et Parc Forillon: neige. Accumulation: près de 5 cm. Vents modérés par moments. Max.: −5. Samedi: chutes de neige et froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige. Accumulation: près de 5 cm. Vents modérés. Max.: −6. Samedi: ciel variable et très froid.

Basse Côte-Nord et Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: neige débutant en matinée. Accumulation: 5 cm et plus. Vents modérés causant de la poudrerie par endroits. Max.: −8. Samedi: chutes de neige et venteux.

Secteur de Blanc-Sablon: ennuagement graduel suivi de faible neige. Max.: −9. Précipitations: 50 %. Samedi: chutes de neige et venteux.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

LONGUEUIL 35 logements, revenu: $151,000., prix demandé: 7 fois les revenus, 325-3067.

PIERREFONDS, 12 UNITÉS.
Revenus élevés, tous occupés. Inf: M.Larocque, 1-451-5544.

St-Henri 5 logements, revenu $10,800., prix $90,000. Danielle Tremblay 253-4227. RE/MAX Olympique courtier.

TILLEMONT ABRI FISCAL
6x3½, frais rénové, $215,000., pas d'agent. 641-0147.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT, 927 DAVAAR, grand 6½, copropriété divise. $92,000. Pas d'agents. 276-3012.

ROSEMONT, 5789-91, DES ÉRABLES, près Holt, 6½, rénové, $55,000. 10% comptant. 721-3804.

■ Condos à louer 121

A BOUCHERVILLE, cottage-condo, très moderne, 4½, 2 chambres, tapis mur/mur, foyer. Secteur recherché. 669-6327, 661-5117.

ILES DES SOEURS Archipel, 2 chambres à coucher, appareils électroménagers. Paré et Associés, Thérèse Rioux, 288-8500.

LUXUEUX CONDOS à louer rue Sherbrooke ouest, Place Université, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains. Idéal professionnel, $1,500. /mois, stationnement fourni, 679-5914, 384-7594.

MONT SAINT-ANNE 2 ou 4 pers., service hôtelier, foyer, piscine, sauna. À louer sem./week-end; 1-819-362-3101.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, $675. 273-0198. 935-0951.

■ Condos à vendre 122

BROSSARD, À LOUER OU À VENDRE
CONDO LUXUEUX, 4½, 1½ salle de bain, stationnement privé, piscine intérieure, sauna, salle de gymnastique, air climatisé. $650./mois. Chauffage, électricité inclus. Près Mail Champlain, service autobus 10 minutes centre-ville. 526-0757, 430-5529, après 7h.

CONDOMINIUMS
Secteur Radio-Canada/UQAM. Décor d'époque, finition très soignée. 54 m. ca.: $56,000; 68 m. ca.: $60,000. 287-9736.

CANTONS DE L'EST investisseurs, avant le 31 décembre 1986, **abri fiscal** par excellence. Grand condo de vacances au bord du Lac Memphremagog, catégorie 31, R.C.I. Prix intéressant. 418-832-4119.

ILE DES SOEURS: nouveaux «listings». Élégant condo 3 c.c., grande terrasse, $195,000.; 2 c.c. dernier étage, $123,000.; 2.c.c. foyer ouvert $112,000. Peggie Hopkins, 765-3482, 933-6781. RE/MAX WESTMOUNT ctr.

LE CARTIER DORCHESTER,
À 2 pas de Radio-Canada, construction de qualité supérieure. Profitez des prix pré-construction. Marcel Roberge. RE/MAX MÉTRO ST-LAMBERT, 465-5841.

LE PLATEAU, 315 VILLENEUVE-EST - $60,000. Métro Laurier. Grand 3½ neuf. Tapis m/m. Appareils ménagers. Frais: $55./p.m.
Michael J. Molter, 342-9671, 277-9887
ROYAL LEPAGE CRTR.

LUXUEUX CONDOS, STYLE EUROPÉEN, centre-ville, rue Sherbrooke face Université Mc Gill,1,650 pi.ca., 2 salles de bain, 2 chambres à coucher, très bon investissement, $140,000. à $190,000. 674-3300, 679-5914, 384-7594.

OUTREMONT (adjacent), coin Hutchison et Labadie, 6 unités de 1,100 à 1,300 pi.ca. À partir de $120,000.
TRANS-ACTION M.S. CRTR. 679-1875, 677-3323.

PARC LAFONTAINE condo 83, classe 31, 1546 p.c./2 étages, idéal professionnel. Immédiat. R. Parent,
RÉSIDENCES SOLEIL CRTR. 255-4949, 259-5859.

■ Maison Mobile 124

MAISON MOBILE Wickers Canada, carrosserie Chevrolet 1975, 26 pieds, ferme, à 40 milles de Montréal, 1-248-2332.

■ Chalets à louer 125

A STE-ADÈLE EN HAUT, 4½, équipé, chauffé. A proximité de tout. Du 21 décembre au 3 janvier. $350. par semaine. 271-7926, 259-4862.

BROMONT Foyer, 2 salons, 2 chambres à coucher, possibilité sem. ($800.), mois ($2,200.), 263-1709.

CANTONS DE L'EST - KNOWLTON
3 c.c., en face de Mont Gleen, ski alpin et ski de fond, sur semaine ou fin de semaine, 514-270-2124, Michel.

CHALET À LOUER sur pentes à SUTTON, Cantons de l'Est, 3½ meublé, chauffé, avec foyer et bois fournis. Louer à la semaine ou saison. 371-2324.

CHALET à louer, St-Jovite, Mont Tremblant, 2 chambres, foyer, 698-1851.

DOMAINE VALLÉE BLEUE, (en haut), Val David, 4 personnes maximum. Foyer, chauffage électrique. A 50 pieds pentes de ski. Location saison, meublé. $2,300. 468-5897, 1-819-322-6306.

LAC MEMPHREMAGOG, sur le chemin St-Benoit du lac, chalets et App. neufs, (2 c.c. et 3 c.c.), foyer, laveuse, sécheuse, électricité, chauffage, déneigement inclus. Disponible immédiatement jusqu'en mai 87, $4,000. 819-843-7445 après 18h. sur semaine.

LAC MEMPHRÉMAGOG, foyer, garage, 3 chambres, tout équipé. Près Orford, OwlszHead, $4,000./saison. 466-3923

MAGOG Maison meublée, 6-8 personnes, près Orford, sem.-mois-saison ski, 819-843-4006, 819-563-7456.

MONT-TREMBLANT, village, 2½ pièces, meublé. Saison d'hiver, $3,000. Sans frais: 1-800-567-6750.

NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI grand 4½, idéal pour ski de fond, 10 minutes de St-Donat, 642-7382.

ORFORD A côté du parc de ski de fond à 15 min. de ski alpin, 2 chambres à coucher, foyer naturel, déneigement, 15 décembre au 15 avril; $3,000. Janvier et février; $2,000. 334-3917, 256-3844.

■ Chalets à louer 125

ORFORD saison ou au mois, 5 pièces, foyer, bois fourni, près pentes de ski. Inf: 1-378-2546, dim. 1-819-843-3946.

PETIT LAC LONG, STE-AGATHE
3 chambres, bord lac, tout équipé, lingerie, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, déneigé, foyer Franklin, électrique. Saison: $3,200. + électricité, tel.
POSSIBILITÉ 2e maison. Libre après Noël. 731-7121, 731-4169 soir, 819-326-6118 week-end.

PREVOST Lac Echo, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, déneigé, 5 milles pentes de ski, références, 473-5821, 1-224-4318.

REGION MONT-TREMBLANT canadienne, A-1, salle familiale, toit cathédrale, foyer en pierre, couche 6 personnes, laveuse, sécheuse, 2 salles de bain, chauffage non-inclus. 667-8995.

ST-CÔME, chalet hiver été, près pentes de ski ou de fond, 3 chambres, grand salon, 2 foyers, semi-meublé, stationnement, déneigé. Références. Inf: 642-9921.

ST-DONAT Lac Archambault, chalet rustique, tout confort, c.c., du 20 déc. au 11 janvier., $1,000. 514-653-2286, 819-424-7311.

ST-HIPPOLYTE Lac EN COEUR, proximité pentes de ski, 3 chambres à coucher, foyer, 2 salles bain, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, tout inclus. $1,000./mois, libre à partir 31 déc. 682-1409, 1-563-3799.

STE-ADÈLE et les environs
CHALETS à louer pour la saison hivernale. À partir de $2,000.
IMMEUBLES M. AVELINE INC. 430-4435
Ouvert 7 jours/sem.

STE-ANNE-DES-LACS (ST-Sauveur), 3 chambres, foyer, période d'hiver, $4,000. 1-224-5689 ou 384-4281.

■ Chalets à vendre 129

AUBAINE, bord lac St-Adolphe d'Howard, chalet été/hiver, 252-8491.

VAL ST-CÔME, neuf, pied piste de ski, luxueux, foyer, meublé. Louer ou vendre. 340-6521, 1-833-1331.

■ Maisons de campagne à louer 137

PRÈS DE SUTTON grande maison de campagne, chaude et accueillante. Répond à toute attente. Semaine, saison?. 1-295-2130, 437-9642.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST-BARNABÉ-NORD, maison de campagne, 5½ pièces, 1 heure de Montréal, toit cathédrale, sous-sol fini, four encastré, plaque chauffante, lave-vaisselle inclus. terrain 53,000 pi.ca., $45,000. 1-819-264-5534.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME 320 acres avec tout l'équip. de ferme, 40 vaches à boeuf Charolais, sucrerie de 4,000 entailles, 300 cordes bois commerce, à 35 mi. de Sherbrooke près village. 1-819-877-2047.

■ Terrains à vendre 149

A ST-BASILE, terrain 10,000 pi.ca. et plus, $1.30 pi.ca.IDÉAL POUR PROPRIÉTÉ DE PRESTIGE. 674-4250.

MORIN HEIGHTS 52,000 pi.ca., boisé, ruisseau, 3 min. ski Morin Heights, près à construire, $0.12 pi.ca. 688-2323.

Une heure sud de montréal, État de New-York, terrain ou chalet bord du lac, aubaine. 497-1504. 1-436-8948.

■ App. et log. à louer 160

3470, DUROCHER, 4½, 2 chambres, 2 salles de bain, tapis mur à mur, air climatisé, électroménagers, garage intérieur, solarium, sécurité. $1,100./mois, immédiat. Références. 273-9108, après 20h.

6½, MILIEU DE TRIPLEX, 2 minutes du métro Vendôme. Cuisinière, réfrigérateur inclus. $500., non-chauffé. Disponible 1er. février. 484-0215, après 17h.

ADJACENT OUTREMONT haut duplex, 6½, foyer, 1er janvier $1,000.00-/mois, chauffé. 739-9537, 284-2338.

AHUNTSIC, 3½ chauffé, Henri-Bourassa, près Papineau. 1er. janvier. $370. 337-3990.

ATWATER, appartement, 2 chambres à coucher, $675., non-chauffé. Disponible le 1er. janvier. 466-1409.

BAS TRIPLEX nouv. dév., métro Cadillac, grand 8½, 4 c.c., foyer, garage, chauff. électr. Immédiat.255-4819.

BROMONT près pentes de ski, vue panoramique, 4½ location annuelle, saison et mois, 1-534-3242, 1-373-5175.

BROMONT
BIENVENUE AUX SKIEURS et personnes âgées
3½ et 4½ meublés ou non
POSSIBILITE BAIL D'UN MOIS
11, RUE CHAMPLAIN, APP. 210
1-514-534-3762
1-800-567-6963

CARRÉ ST-LOUIS, RUE LAVAL
MAISON victorienne restaurée, 3 X 4½, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse inclus, garage. $700. à $800./mois. 844-6428.

CENTRE-VILLE, angle Milton et Ste-Famille, 2½, 3½, sauna, piscine. 288-5222.

CENTRE-VILLE, 4½, St-Marc/ de Maisonneuve. Aménagé grand luxe. Près magasins, métro. $850., avec ou sans bail. 937-5800, 487-1581.

CENTRE-VILLE (adjacent), 4½ rez-de-chaussée. Vieille maison charmante, rénovée à fond, terrasse, garage. Non-chauffée. $650. 933-6708.

CENTRE-VILLE, 2 pas métro Papineau. superbe 3e,(triplex), 5½ rénové à fond. Libre 1er. Février. $575. 525-9328, 873-2173, Richard.

CHOMEDY 4½, frais peint, stationnement, $315., 285 80e avenue, 1 mois gratuit. 687-5087, 274-0984.

CLARK-JEAN-TALON (MÉTRO), 1er. très grand, luxueux 4½ neuf, chauffé, calme. $500. 256-1269.

CONDO 4½, tout neuf, tapis, balcon ensol., vue Parc Lafont., (Papineau-Sherbr.). stationn., $525., 737-1349.

■ App. et log. à louer 160

CÔTE DES NEIGES, 3½ chauffé, cuisinière/réfrigérateur inclus, piscine, sauna. $510./mois. 678-6664.

DE LA MONTAGNE, 3500 GRANDS 3½ — 4½ 842-9462

DECELLES/Jean-Brillant, beau 5½, rénové, 3e, très ensoleillé, 2 c.c., plan ouvert, puit de lumière, tout équipé, $660.00, 738-7533. références.

DU 1er MARS AU 1er SEPTEMBRE
Grand loft, éclairé, près de la montagne, 2 chambres à coucher, meublé, foyer, équipé, $850./mois. 844-3361, poste 251, 276-1210.

ELEGANT 5½, face à U. McGill, tout équipé, JENN-AIR, lave-vaisselle, chandelier, etc. Superbe vue. Immédiat $1,400. 849-1312. 288-6590.

GRAND 2½, chauffé, éclairé, semi-meublé, sun deck, piscine, sauna. $400. 281-0773.

LOGEMENT D'ÉPOQUE, 5½, face à Radio-Canada, Ste-Catherine est, spacieux, ensoleillé, complètement rénové, 681-1356.

LONGUE POINTE, bas duplex, 5½, modeste, très propre, avec cour. $420. par mois. Libre immédiatement. Tel: 521-5957.

LUXUEUX 6½, sous-loc., vue splendide, 2 c.c., électro-ménagers, animaux permis, $900. 1er déc. 270-5679.

MÉTRO Villa-Maria, haut duplex, 7½ pièces, éclairé, boiseries chêne, chauffé, eau chaude, pas d'animaux, disponible bientôt, 484-0587.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

MONTRÉAL-NORD, 3½, 4½, chauffés, éclairés. À pied du centre d'Achats Henri-Bourassa. $375. — $450. 327-1713.

N.D.G. Haut duplex, 7½, ensoleillé, chauffé, libre, près autobus et métro, $700., 484-9787.

OUTREMONT bachelor 3½, tout compris, nouvel immeuble, $465.00 appeler: Poppy 738-2421.

OUTREMONT rue laurier, face église St-Viateur, grand 6½ luxueux, $900-./mois. 273-8683, entre 9h. et 5h.

OUTREMONT haut triplex, 8½, très propre, libre, 1-227-5054 ou 488-9543.

OUTREMONT, VAN HORNE, 4½ pièces, cuisinière, frigo. Impeccable. $440. 389-2125.

OUTREMONT, grand 3½, ensoleillé, grande terrasse, à SOUS-LOUER, 1er. janvier. $460. 382-3100, 342-1749.

PARC LAFONTAINE, rue RACHEL
4½, entièrement rénové, commodités, stationnement. $510. 522-7219, 273-3370.

PLATEAU 5½, bien rénové, 3è, 2 chambres fermées, non chauffé, $675-/mois, réf., 598-8099.

PLATEAU 5½, électrique, impeccable. Libre immédiatement. $450. 648-1172.

PLATEAU FACE AU PARC LAFONTAINE, 4½, $400., 6½ spacieux, $515. poêle, frigo. Idéal étudiant, 522-7219, 273-3370.

PLATEAU rue St-Denis, cottage 8 pièces, 2 s/bain, stationnement, lave-vaisselle, $900. 845-1943.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, 11,000pi.car., $675. 273-0198. 935-0951.

ROSEDALE 3410, 4½, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon face parc. 481-1033.

SOUS-LOCATION, (NOUVEAU) ST-HUBERT, 5 minutes métro Sherbrooke, 3½, frais peint, $400. Libre. Jour: 526-4837, soir: 288-8047.

ST-DENIS 1643, 5½, luxueux, non-chauffé, $500., près UQAM, métro. 486-2109.

ST-LEONARD 5½, chauffé, plus sous-sol, foyer, garage, $670., pas d'animaux. Jour: 526-3377, soir et week-end: 323-5022.

VIEUX-QUÉBEC
SUPERBES APP. RÉNOVÉS
Disponibles immédiatement, foyer, murs de pierre. 1, 2 ou 3 chambres, appareils électriques si désiré. 418-849-9216.

WESTMOUNT grand 4½, 1 chambre à coucher, très bien situé, 932-9927, 489-7594, de 9h. à 17h.

WESTMOUNT, 376 REDFERN,
coin sherbrooke.

6½, (1650 pi.ca.) 2s. de bain, $1,195.
5½, (1650 pi.ca.) $995.
4½, (900 pi.ca.) $850.
Foyers, 935-3103

■ App. et log. à partager 164

HOMME PARTAGERAIT appartement ou logement, avec femme ou fille. Téléphonez: entre 18h. et 20h. au 332-2926.

■ À louer hors frontières 167

MIAMI BEACH à louer, bord intracoastal luxueux condo, 2 chambres, piscine, quai pour bateaux, $450/semaine ou $1500./mois. (418) 653-3798, (418) 653-2121.

■ A vendre hors frontières 168

BUENOS-AIRES
CONDO 5½ pièces, centre-ville, téléphone, tour entourée de parcs. $28,000. Libre. 321-4675.

HYERES, CÔTE D'AZUR (france)
Grand cottage rustique, meublé, 12 chambres avec salles de bain, salons, 3 cheminées, grand jardin: 5000 pi.ca. palmiers, salle à manger panoramique, vue sur mer, 300 jours de soleil par année. Peut faire auberge, restaurant. $650,000. 934-0035.

■ Chambres et pensions à louer 169

BROSSARD 5 min. de Montréal, pont Champlain, fleuve, motel $100.00-/sem., 2½ sem. ou mois. 671-6754.

■ Bureaux à louer 251

AHUNTSIC bdureau, Henri-Bourrassa ouest, coin tanguay, 2,100 pi. car., idéal pour clinique, professionnels, disponible immédiatement. 334-8117.

ATTRAYANTS BUREAUX
Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.
SERVICE DE BUREAU BISHOP
1405 rue BiShop
coin Ste-Catherine ouest
842-4069.

ESPACE BUREAUX: 2,000 pi.ca. entièrement rénové, face Plaza C.D.N. loyer très raisonnable, incluant chauffage, air climatisé. Libre immédiatement. 738-9844.

ESPACE de bureau à louer, environ 1,500 pi.ca. au 4274 Papineau, Suite 100. Pour renseignements: 527-4171.

■ Bureaux à louer 251

OUTREMONT rue Laurier, 500 pi. car. chauffé, éclairé, climatisé, entre 9h. e 5h., 273-8683.

PARC LAFONTAINE bureaux pour professionnels ou pour affaires, 975 pi.ca., 1150 pi.ca., 2125 pi.ca., neufs très bien situés. 522-7219, 273-3370.

PIE-IX ET JEAN-TALON, 1,000 pi.ca. disponible, situé dans centre d'Achats 323-8049 ou 324-6172.

PROXIMITÉ D'OUTREMONT, bureaux modernes, taux compétitifs. Lbres 748-2407.

VIEUX MONTRÉAL, 2 étages 4,500p.c. ch., pour bureaux, atelier photo, entreposage léger, peut être subdivisé, raisonnable. Métro Pl. Victoria, Mme Miller, 842-1741 loc. 40.

VILLE ST-LAURENT, A SOUS-LOUER Bureaux 2,700 pi, .ca. taux compétitifs Libres, 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

A MONTREAL-NORD Idéal pour bureaux, (opticiens, assurances ou autres) ou pour dépanneur, 353-5879 ou 327-8510.

AU 1681, ST-DENIS, bâtisse luxueuse 3 étages, 3,000 pi.ca. grande salle, stationnement 9 autos. Bureaux, écoles associations. 482-4445, 486-2109.

Avenue verdun près du métro, 1,100 pi. ca. avec sous-sol, très bien situé 341-7843.

ESPACE COMMERCIAL OU BUREAU + ou — 3,000 pi.ca., 2e étage, à di-viser selon vos exigences. 270-5248.

LOCAUX
industriels et commerciaux, disponibles de 1,300 à 20,000pi.car., 472-1502 ou 430-6088. St- Eustache.

■ Espaces industriels à louer 268

AVENUE DU PARC près Van-Horne, espace commercial et bureaux: 1,100 p.c. ou 2,200 p.c. ou 4,400 p.c., 277-2528.

LOCAL 2,560 Chemin du Lac, Longueuil. 1,200 à 2,000 pi.ca. Parc industriel, 677-3438.

RIVE-SUD, sous location entrepôt, 6,000p.c., 600p.c., bureaux, 2 portes garage, quai de chargement, mezzanine, libre 8 décembre, 861-3453.

■ Propriétés commerciales 269

A VENDRE 95,000 pi. ca. Situé sur Jeanne-Mance entre Jarry et le boulevard Métropolitain. Occupation fin mars, ample stationnement.
Société immobilière J.I.R. courtier. 866-3737.

■ Commerces à vendre 283

BAR TERRASSE à Maskinongé, grand stationnement et bâtisse neuve, possibilité de bâtir restaurant, 1-819-228-5493.

BOUTIQUE VÊTEMENTS pour dame. Situé à Rosemère. Bon chiffre d'affaires. Prix négociable. 437-5205.

BOUTIQUES DE CHAUSSURES
À vendre, secteur Terrebonne
Jour: 492-4777, soir: 477-6554

COMMERCE de bicyclette, bien établi, avec possibilité de sport, Rive-Sud, 632-4542, 638-1692.

COMMERCE Nettoyage à sec, bâtiment, machinerie, achalandage, très bonne aubaine! Revenu annuel, $200,000, Richard. 492-2442.

COMPAGNIE de sablage de planchers, à vendre, clientèle par références, $15,000. 621-0489.

CORDONNERIE à vendre, grand stationnement, loyer 3½ à l'arrière. 472-8324 semaine sauf lundi.

DÉPANNEUR à vendre, prix négociable, très bien situé, bonne clientèle, 721-5623, 725-7155.

EXCELLENT COMMERCE: MTL, import. et distr. d'exclusifs, deux magasins en ville, pour jeunes entrepreneurs. Grande marge de profit. Plus. autres commerces à vendre dans diff. secteurs. V. Moghrabi, 466-6778 RE-/MAX N.D.G. 488-6401.

FLEURISTE (BOUTIQUE), excellent potentiel, sur Sherbrooke Ouest. Comptant minime, bon terme. 497-2576.

MONTRÉAL-NORD, DÉPANNEUR avec viande. Chiffre d'affaires: $600,000., annuel. 326-6780.

SUPER "FAST FOOD", bien équipé, très achalandé. Sur la Plaza St-Hubert. Très bon chiffre d'affaires. Comptant requis: $150,000. Pour intéressé seulement. 327-5181 ou 274-3963. Demandez Pierre.

■ Commerces à louer 287

MAGASIN au 3830 Montée Masson dans centre d'achats, St-François Laval, 2,200 pi.ca. div. en 3. 363-2215

■ Commerces demandés 291

RECHERCHE Café-bar à Montréal, centre-sud ou Plateau, comptant disponible, 598-0900, 725-1581.

■ Magasins à louer 299

JEAN TALON, 6282, 1,134p.c., rue passante, très bien situé, 255-8032, 256-9232, 721-2317.

LOCAL pour dépanneur, 500 pi. ca., plus sous-sol, avec logis 5½ si désiré, 621-3664, 648-3367.

OUTREMONT ave Van Horne, emplacement idéal, env. 600 pi.ca. plus sous-sol, près métro Outremont. Libre le 1er mai, sur rendez-vous 482-9658.

■ Articles de sport 317

EQUIPEMENT de gardien de but, neuf, servi 5 fois, payé $1,200. pour $600. Cause maladie. 676-4201.

■ Chasse et pêche 320

AVIS AUX CHASSEURS
C'est le temps de la chasse au faisan. Dans un très beau boisé aménagé pour la chasse. Aussi nous faisons la vente au détail. 1 heure de Montréal. Tel: 1-819-396-2253.

■ Machineries lourdes 332

GROS COMPRESSEUR
industriel, 5 forces, 80 gallons, comme neuf, $1,300. 661-5694.

■ Ameublements 351

CAUSEUSES EN COIN, tissus parachute, style moderne, noir. $650. Entre 4h. et 6h. 256-4738.

DIVAN-LIT 2 places, ton beige, bon matelas, excellente condition, presque pas servi. 259-6694.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

MOBILIER de salon, salle à manger, cadres modernes et originaux, Armani et de Grace Morai, excellent prix, 486-9025.

MOVILIER salle à dîner, 9 morceaux, en teck, très propre, 663-5015, 662-8640.

■ Ameublements 351

SUPER AUBAINE

Tapis de 1ère qualité, neufs, vieux rose avec franges, 1 de 9x13, 2 de 3x6, valeur $1400. pour $800. 276-3420.

TAPIS oriental, princesse Bocac, beige, tissé main, 16 X 23, 662-8640.

UNIQUE Produits exclusifs de haute qualité, mobilier, salle à manger, 15 pièces, vaisselier, table 6 pi. pattes tournées, 8 chaises fond tressé suède, 3 bancs déjeuner, 2 tables d'appoint, aussi très belle encoignure, porte à carreaux vitrés, magnifique lampe Tiffany fruits bombés, modèle de collection 20 po. de diamètre et superbe lampe en verre rectangulaire modèle billard 12x20. inf. 581-9681.

■ Appareils électro-ménagers 355

CONGELATEUR
17 pi.cu., blanc, Golden Crest, 7 mois d'usage, prix rég.: $1,090. Prix demandé $650., 327-8163.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

ACHAT — VENTE — RÉPARATION
(neuf et usagé)
Systèmes de son, télévisions, vidéo.
AUSTEK ÉLECTRONIC
1991, BEAUBIEN EST
MONTRÉAL
374-4950 — 374-4956

■ Équip. de commerce 365

EQUIPEMENT pour café-expresso, table snookers, demander Roger: 335-7521, 495-1674.

MACHINE À POPCORN "CITATION"
avec accessoires, très propre, excellent état. $700. 651-1887.

MACHINE A PNEUS
1 coat en bonne condition, prix discutable, 661-5694.

Réfrigérateur commercial, automatique, 5x8x8 pieds, bon jusqu'à zéro degré celsius, excellente condition, prix à discuter, 478-0863.

UNITÉ DE CHAMBRE FROIDE
Compresseur 1 force avec 3 ventilateurs. Prix à discuter. 453-0073.

■ Ordinateurs 371

COMPATIBLE IBM Nous pouvons vous conseiller. Livraison et installation. 9h00 à 21h00. 327-0881.

DISQUES AVEC 10 LOGICIELS français, $20. Roger Champagne, Route Rurale 1, Lac des Iles, J0W 1J0. 1-819-623-3377.

IBM PCXT, COMPATIBLE, 640 K turbo, système complet avec moniteur, $1,275. garantie 1 an. Ouvert 7 jours. ELECTROBITS, 842-9236.

ORDINATEUR et imprimante de marque Radio Shack, TRS 80, modèle 4-64K, avec programme fonctionnel d'inventaire, valeur $3,500., pour $1,800., Téléphonez au 585-7368 entre 10h. AM et 6h. PM.

ORDINATEUR IBM avec deskmate MS-DOS, écran monochrome $1,500, 722-7863, 524-7270.

PC COMPATIBLE. 640K CGA, IOT Écran imprimante CITIZEN ROD, COMME NEUF; $1,600. Privé. 272-6187.

ZEROX système traitement de textes, complètement autonome, avec imprimante, moniteur et lecteur de disques tout neuf, pour maison ou bureau, 3 Zerox-640 et 1 Zerox-860. R. Allen, 281-1918, lundi au vendredi de 9 à 5.

■ Instruments de musique 375

ORGUE YAMAHA EX-1
Blanche, 2 colonnes, avec prises midi., DX-7 et DX-9 incorporés. Valeur $55,000. pour $19,000.
467-4280

PIANO d'appartement Baldwin, excellent état, 284-1787, 849-0913.

PIANO droit ancien, 52 po., reconditionné, 663-5015, 662-8640.

PIANO MÉCANIQUE WILLIS marque Newcomb, hauteur 55 po., profondeur 29 po., largeur 60 po., 60 rouleaux d'époque. $5,000.00, parfaite condition. 1-418-268-8368.

■ Bois de foyer 383

VENEZ CHERCHER VOTRE BOIS,
au 10760, Henri-Bourassa Est. Ouvert 7 jours, de 9h. à 5h. LIVRAISON. 652-0065.

■ Lingerie, Fourrures 385

MANTEAU RENARD NORVÉGIEN, bleu, 8 ans. Valeur: $1,200., pour $800. 668-8165.

MANTEAU VISON BLANC peaux de femelles, $4,900. Neuf. Diane, jour: 1-432-6656, soir: 1-432-7854.

■ Collections, monnaie, timbres 387

ACHETONS: OR — BIJOUX — DIAMANTS, montres et pièces de monnaie.
york pawnshop, 1507, Ste-Catherine Ouest. Estimation gratuite.
935-5019

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

ACHETONS, vendons et réparons, cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses, R.G. Meubles, 523-7796.

■ Antiquités 391

2 ens. salle à manger: art déco 1940, style allemand, 2 ens. chambre antique, 2 buffets, 2 vaisselliers, 644-1790; 581-2583.

ACHETONS ANTIQUITÉS Albert Antiquités, 3762 boul. St-Laurent, Montréal 845-6802.

LIQUIDATION d'antiquités, meubles en pin et de collections St-Jean. 1-347-7076.

SUPERBE TABLE lave-mains, marbre blanc, base en noyer, style Georgien 1864. À voir, 279-3765, soir, week-end.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ASTROLOGIE tarot, ligne de la main, médium, clairvoyance, Rendez-vous seulement. Demandez Marie. 634-7856.

■ Oeuvres d'art 395

LOUIS ICART
Avons besoin urgent de plusieurs gravures ICART, pendant décembre. J'achèterai collection complète ou pièces individuelles. Paiement comptant immédiat. 935-3600, mentionnez description et prix demandé.

■ Animaux 397

CHIOTS Labrador blond, 4½ mois, $125. informations: 819-396-5027.

SPECIAL Chiots 3 mois, caniches Royals noirs, enregistrés, demande $300., 581-7652.

■ Ventes de garage 398

GIGANTESQUE vente de garage. Tout doit partir. Prix incroyables. Jeudi-vendredi-samedi-dimanche de 10h00 à 18h00. 4456 rue Beaconsfield à NDG.

■ Divers 399

ARTISAN, VRAIE AUBAINE
Four à poterie "Piradia", 34 X 22 po. presque neuf. Assortiment: terre et équipement pour cuisson. 471-0866.

J'AIMERAIS améliorer mon français et vous aidez pour votre anglais. Pour conversation amical. Joseph 744-7368.

MARCHÉ AUX PUCES
Bars avec accessoires, bureau, lit, mobilier cuisine, salon, arbres de Noel, vêtements, etc... 254-9632.

PROFITEZ D'UNE SUPER AUBAINE
Ecoles, institutions, cies, cadeaux de Noël pour garçons et filles jusqu'à 14 ans. Bas prix $1.50-$1.00-$0.49. Contactez Armand, 747-9249, 747-1405.

SET D'ALLIANCE bague à 7 diamants avec certificat d'achat, demande $300., 679-0233, 679-5620.

■ Offres d'emploi 407

CENTRE MUSICAL DU QUÉBEC
professeur de musique bilingue. Dans toutes les disciplines. Tél.: (514) 695-3153.

GISEMENTS PÉTROLIERS
CONSTRUCTION
ADMISSIBLE de BASE à DIPLÔMÉS LOCAL/OUTRE-MER, USA, U.K., AUSTRALIE, MEXIQUE, ARGENTINE, BOLIVIE, VÉNÉZ., ARAB. SÉOUD. ETC.
Aussi production manufacturée, coupe de bois, aviation, transport & chemins de fer (sur terre et sur mer). Pour manoeuvres, monteurs de conduites, perforeurs, débardeurs, opérateurs d'équip. lourd, soudeurs, peintres, chauffeurs, menuisiers, électriciens, plombiers & ingénieurs, géomètres, géologistes, chimistes, etc..(tous non-syndiqués).
JUSQU'À $6,500 + /MOIS
EX-MILITAIRES BIENVENUS!
Toutes les affirmations dans nos annonces sont factuelles, vérifiables et actuelles.
(214) 690-6983
(713)872-6600 (303)831-1086
WORLD JOB CENTERS
Publication, frais d'abonnement, pas de garanties. Pas d'agence de placement ou employeur direct. Visas de travail fourmis nar l'employeur.
Anglais seulement.

POSTES OUTRE-MER
Centaines de postes bien payés, exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants, occasion pour tous, métiers spéciali-sés, professionnels, administrateurs, techniciens, etc...Info. gratuite écrire à: Ser-vices Emplois Outre-Mer. Dépt. LDV, 1255 Laird, Suite 208, Mont-Royal, H3P 2T1.

REPRÉSENTANT(E)
LOGICIEL comptable exclusif.
Bonne rémunération, excellente opportunité, bonne ambiance. Appeler pour entrevue: 731-3549.

■ Personnel de bureau 471

SECRÉTAIRE NOTARIALE
bilingue avec expérience, connaissance de Micom un atout, bon salaire et conditions de travail intéressantes, 285-1341.

■ Services domestiques 487

TU VEUX APPRENDRE L'ANGLAIS
nous pouvons te trouver un emploi dans une famille à $120.00 et plus par semaine. Appeler City Domestic crt, tel: 1-416-422-1022.

■ Offres de service 499

ÉBÉNISTE PROFESSIONNEL confection de meubles spéciaux. Arborite ou mélamine. armoires de cuisine modernes, Les cuisines J.D.M. 352-8604.

A BAS PRIX
Peinture, plâtre, brique, menuiserie. 25 ans d'expérience, possède permis et assurances.
688-2773

GENS D'AFFAIRES, professeurs, étudiants...faites dactylographier vos textes sans fautes: Mireille, 382-8393 ou 274-0886.

■ Offres de service 499

DÉCAPAGE DE MEUBLES après 19h. Raymond 271-4563.

MAINTENACE BELVEDERE
Entretien résidentiel et commercial, hebdomadaire, mensuel, saisonnier, lavage de murs, vitres, tapis, peinture. 676-7231 ou 649-6156.

PETITE "MACHINE SHOP", en expansion. Prendrais travail ou sous-contrat. Réparation et fabrication. 649-1621.

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC.
Oeuvres littéraires, rapports, journeaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte, 598-9214.

VOUS PARTEZ EN VOYAGE? Ne laissez pas votre maison sans surveillance. Références: 931-3695.

■ Cours 510

BIENVENUE AUX GENS DE L'ÂGE D'OR, COURS d'espagnol avec la méthode espagnole en directo, niveau 1A pour débutant et 1B plus avancé, parler castillan, $10./heure, professeur québécois. 523-5104, 729-2130.

COURS D'ANGLAIS INDIVIDUELS
MÉTHODE EXCLUSIVE
Horaires et jours flexibles.
entre 2h. et 8h. 7 jours/sem.
SUR RENDEZ-VOUS:
932-6309

COURS DE GÉRIATRIE
Approvés par Gouvernement. Diplôme reconnu à travers Canada. Matin, après-midi et soir. 341-1736.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS
Méthode exclusive et efficace. Heures flexibles. Du lundi au dimanche inclusivement. Cours intensifs. Parler, écrire et lire l'anglais en 10 cours. Entre 2h. et 5h. et 7h. et 10h.
RENDEZ-VOUS fixés de semaine en semaine. Pour information: 934-0864, de 14h. à 22h.
Professeur diplômé de 4 universités, en Ontario et au Québec.

ESTHÉTIQUE PROFESSIONNEL
maquillage spécialisé
électrolyse, soins corporels.
Inscription immédiate
pour janvier 87. 527-2447

RÉCUPÉRATION EN FRANÇAIS
(oral - écrit)
5e à secondaire 5
Inf: 465-2609

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

DÉMÉNAGEMENT ATLANTIQUE
HEURE OU CONTRAT
Assurance, estimation gratuite, entreposage, (boîtes, garde-robe).
M. MAURICE, 254-4291

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...Ne partez-pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

DEMENAGEMENTSde tous genres en tout temps, bas prix, avec ou sans aide. Appeler Steve Giguère, 766-8696.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Camionnage, transport 555

SUIS DISPONIBLE POUR TOUS TRANSPORT
Urgent ou de confiance sur longue distance, Canada/U.S., jusqu'à 2,000 livres. 464-6640.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BON PRIX
pour vos travaux de menuiserie, gypse, maçonnerie, peinture, céramique, tapisserie et autre. Appelez au 582-2645 ou 2646, il nous fera plaisir de vous aider.

FEMME demandée, ouvrage à la journée, centre-ville. Pas d'appels masculins. 526-9884.

FERAIS MENAGE AU BUREAU ou à domicile. Références. 274-9831.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

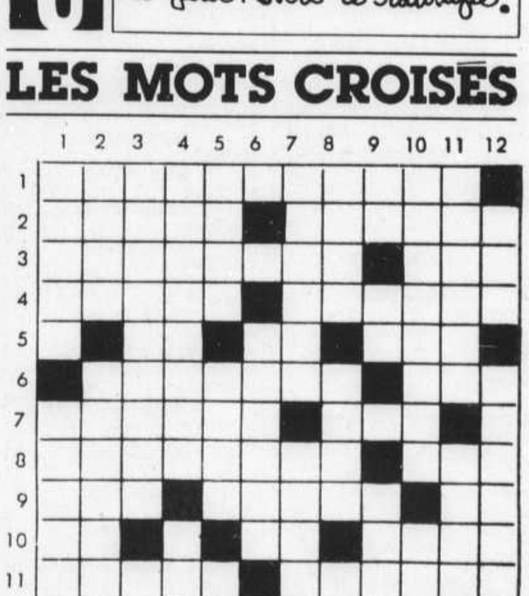

Horizontalement

1—Voisinage choquant.
2—Instrument pour travailler.— Parements des anciens ornements sacerdotaux.
3—Équilibre moléculaire de deux solutions séparées par une membrane perméable et qui ont la même pression osmotique.— Préfixe égalitaire.
4—Petit loir gris.— Banquet somptueux.
5—Radon.— Hafnium.— Homme politique français (18414-1914).
6—Mois.— Roue à gorge d'une poulie.
7—Femme acariâtre et très méchante.— Utilise.
8—Qui peut être étiré.— Rayon.
9—Etre imaginaire.— Habitant d'une île.— Venu au monde.
10—Or.— Sert à lier.— Propre aux brebis.
11—Chamois des Pyrénées.— Sorte de mouette.
12—Mollusque.

Verticalement

1—Velu.— Mauvaise action.
2—Astuce.— Qui jette.
3—Saignement de l'oreille.— Le meilleur en son genre.
4—Cuire longtemps à petit feu.— Adresse.
5—Petite île.— Réel. Renforce l'affirmation.
6—Espèce de sureau.
7—Couvre la tête.— Unité de mesure de volume.
8—Substance concentrée dans l'urine.— Action de se ruer.— Lui.
9—Conifère.— Samarium.— La Nativité.
10—Réduire en parties très menues.— Un sens.
11—Matière colorante rouge.— Plante odorante venue d'Orient.
12—Atome électrisé.— Vendre.

Solution d'hier

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Three amigos"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — **"Le déclin de l'empire américain"** 9 h.— **"Double impasse"** 7 h.
ASTRE III: — **"Cap sur les étoiles"** 9 h 15— **"Le diamant du Nil"** 7 h 15
ASTRE IV: — **"Coeur circuit"** 9 h.— **"Labyrinthe"** 7 h 10
BERRI I: (288-2115) — **"Bach et bottine"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI II: — **"Coeur circuit"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: "Howard une nouvelle race de héros" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BERRI IV: — **"Inspecteur Lavardin"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Three amigos"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — **"Something wild"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Antartica"** 7 h 05, 9 h 20.
BROSSARD III: "three amigos" 7 h, 9 h 10
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Top Gun"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 1: "Coeur circuit" 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: "Howard une nouvelle race de héros" 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: "Bach et Bottine" 7 h , 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 4: "Soulman" 7 h 30, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: "Three amigos" 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 7 h 25, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL 2000 2: "La couleur pourpre" 8 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Gremlins"** 7 h 15— **"Goonies"** 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Cap sur les étoiles"** 9 h 10— **"Le diamant du Nil"** 7 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Aliens 2 le retour"** 7 h, 9 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Three amigos"** 7 h, 9 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Rate it X"** 7 h.— **"The magnificent Ambersons"** 7 h 15— **"Monty Python's life of Brian"** 9 h 15— **"Laurie Anderson: home of the brave"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Soulman"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Frat house memories"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Les violons du bal"** 18 h 35— **"Alnama"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Blue man"** 1 h.— **"52 pick-up"** 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉPLEX II: — **"Short circuit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — **"Down by law"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Room with a view"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"Let's get Harry"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"Decline of the american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — **"Girl in the picture"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"The wraith"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Howard une nouvelle race de héros"** 7 h, 9 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Cap sur les étoiles"** 9 h 20 — **"Le diamant du Nil"** 7 h 25
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le rayon vert"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"La couleur pourpre"** 12 h, 2 h 55, 5 h 45, 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"L'amour pourpre"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"The next step series" "Sylvie's story" "A safe distance" "Moving on"** 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"La femme du boulanger"** 19 h.— **"Antoine et Colette" "Fahrenheit 451"** 21 h 15.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Autour de minuit"** 7 h, 9 h 30
DAUPHIN II: "Pourvu que ce soit une fille" 7 h 15, 9 h 25
DORVAL I: (631-8587) — **"Star Treck 4"** 7 h, 9 h 20
DORVAL II: "Golden child" 7 h, 9 h 05
DORVAL III: "Heartbreak ridge" 7 h 15, 9 h 35
DORVAL 1V: "Color of money" 7 h 30, 9 h 45
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Three amigos"** 7 h 30, 9 h 30
DÉCARIE II: — **"An american tail"** 7 h 10, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Melo"** 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Song of the south"** 7 h 20, 9 h 10
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"La chanson du sud"** 7 h 20, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"Y a t'il quelqu'un pour tuer ma femme"** 7 h 15, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Star treck 4"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 40
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h
KENT I:(489-9707) — **"Color of money"** 7 h 30, 9 h 45
KENT 11: "Song of the south" 7 h 20, 9 h 10.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"She's gotta have it"** 6 h — **"Mona Lisa"** 8 h, 10 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Sherlock Jr"** 7 h.— **"Les vacances de M. Hulot"** 7 h 30— **"Va et regarde"** 9 h 15— **"Bombay, notre ville"** 9 h 30 (12 au 15 déc.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL II:— **"Star Treck 4"** 7 h, 9 h 20
LAVAL III: — **"Y a t'il quelqu'un pour tuer ma femme"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL IV:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
LAVAL V:— **"Golden child"** 7 h, 9 h 05
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mal par le mal"** 7 h 30, 9 h 35
LOEW'S I:(861-7437) — **"Golden child"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 ven. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S II:— **"Crimes of the heart"** 12 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 30.
LOEW'S III:— **"The name of the rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 ven dern. spect. 24 h.
LOEW'S IV:— **"Color of money"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45 ven. dern. spect. 24 h.
LOEW'S V:— **"Song of the south"** 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10 ven. dern. spect. 11 h
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Highlander"** 7 h 15, 9 h 30— **"Sauve-toi Lola"** 7 h, 9 h
OUTREMONT:(277-4145)— **"Lettres à un enfant disparu"** 7 h.— **"La publicité 86: attention ça mord"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Heartbreak ridge"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 ven. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— **"crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35 ven. dern. spect. 11 h 40
PALACE III:— **"Modern girls"** 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10 ven. dern. spect. 11 h
PALACE IV:— **"True stories"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25 ven. dern. spect. 11 h 20
PALACE V:— **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI:— **"Jumpin Jack flash"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 35
PARADIS I: — **"Howard une nouvelle race de héros"** 7 h 10, 9 h 10
PARADIS II:— **"Bach et bottine"** 7 h, 8 h 50
PARADIS III:— **"Aliens 2 le retour"** 7 h, 9 h 30
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PARISIEN II:— **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN III:— **"Y a t'il quelqu'un pour tuer ma femme"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"Le nom de la rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
PARISIEN V:— **"Les enfants du silence"** 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Coeur circuit"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Something wild"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Let's get Harry"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Touch and go"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Around midnight"** 8 h.
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Golden child"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU PARC II: "Golden child" 6 h 30, 8 h 30
PLACE DU PARC III: "Children of a lesser god" 7 h 15, 9 h 30.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Antartica"** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— **"La nuit fantastique des morts vivants"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 30, 9 h 20
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"Star Treck 4"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES III:— **"Le nom de la rose"** 7 h, 9 h 35
VERSAILLES IV:— **"Golden child"** 7 h, 9 h
VERSAILLES V:— **"Y a t'il quelqu'un pour tuer ma femme"** 7 h 15, 9 h 15
VERSAILLES VI:— **"Heartbreak ridge"** 7 h 15, 9 h 35
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Cap sur les étoiles"** 9 h.— **"Le diamant du Nil"** 7 h.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"The mission"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h.30— Alain Caron et Lorraine Desmarais du 11 au 14 déc.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Mardi, Dave Ayton, jazz à 22h.— Mercredi, Michael Gauthier, guitariste de jazz, à 22h.— Jazz du jeu. au sam. à 22h.
BIBLIOTHÈQUE ATWATER: 1200 ave Atwater, Montréal (279-5226)— Imago présente « Other places » de Harold Pinter, du 10 au 14 déc. et du 17 au 21 déc. à 20h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Invitée: Marie Labrecque, chanteuse, 18 au 20 déc.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs, du 12 oct. au 14 déc. concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— June Wallack, chanteuse, 9 au 12 déc. à 21h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.— Jean-Guy de Raspe, auteur-compositeur-interprète, 11 au 14 déc.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, du 5 nov. au 20 déc. mar. au sam. 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Bill Tracey Jazz Trio, les 12-13 déc. à 21h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CENTRE CULTUREL CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée, Montréal— La Compagnie In-Terre-Action présente « De la veille à la nuit » spectacle de Noël, les 18-19 déc. 20h., les 20-21 déc. 15h. et 20h.
CHEZ DANTIN: 121 est Duluth, Montréal (844-8216)— Spectacle de Maurice Boyer, accompagné de Gaby Pedneault, à la basse, chansons de Brassens et Boby Lapointe, du 10 au 13 déc. à 20h.30
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
COMPLEXE DESJARDINS: Montréal— Spectacles pour enfants, présentés par le Théâtre de l'A-vant-Pays, « Le petit monde du père Noël », et « L'hyper-aimable homme des neiges », du 18 nov. au 20 déc. du mar. au ven. 13h.30 et 15h.30, le sam. 11h.30, 13h.30 et 15h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031)— Salle Gabriel Cusson: Michel Harrison, classe de piano de Raoul Sosa, et Steve Gagnon, classe de chant de Marie Daveluy, le 12 déc. à 20h.
ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angle Rachel et Papineau, Montréal— Concert du violoncelliste David Darling, le 12 déc. à 20h.30
ÉGLISE NOTRE-DAME-D'ANJOU: 500 Place de l'Église, Ville d'Anjou— L'Orchestre symphonique d'Anjou, sous la dir. de Richard Emond, oeuvres de Brahms, Grieg, Schubert et Haydn, le 12 déc. à 20h.
ÉGLISE QUEEN MARY ROAD: 13 Finchley, Hampstead (455-1562)— Ars Musica-Montréal, atelier d'Ensemble pour flûtes à bec et instruments anciens, chef invité Susan Prior, le 12 déc. à 19h.45
ÉGLISE ST-CHARLES-GARNIER: 1195 est rue Sauvé, Montréal— L'Orchestre des jeunes du conservatoire de musique de Montréal sous la dir. de Raymond Dessaints, le 12 déc. à 20h.
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Les objets parlent » de Jean-Pierre Ronfard, conception et m. en s. de Jean-Pierre Ronfard, du 3 au 20 déc. jeu. au sam. 20h. et 22h.
GO, THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « La condition des soies » d'Annie Zadek, m. en s. Patrick Bonté, du 20 nov. au 13 déc., du mar. au sam. à 20h.30
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— « Pour l'amour du jazz » Alain Caron Quartet, avec Alain Caron, base, Lorraine Desmarais, clavier, Paul Brochu, batterie et Martin Daviault, saxo, du 11 au 14 déc. à 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 avec Philippe Noireaut, du lun. au ven.— Le Trio de Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.
HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge, à compter du 4 déc.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Bilico » de Marco Micone, m. en s. Daniel Valcourt, jusqu'au 20 déc. du mar. au sam. 20h.30— « Epave » de Harald Mueller, m. en s. Charles Morin, le 15 déc. à 20h.30
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.
LE BOULEVARD: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Diner-dansant avec Le Trio Denis Boivin en spectacle, les ven. et sam. du 14 nov. au 31 déc., de 19h. à 24h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Herb Reed du groupe The Platters, 9 au 20 déc. mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h.30 et 24h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— Artistes en mouvement présente « Le retour d'Adam et Eve sur la Main » de Louis Guillemette et Pierre Blackburn, du 3 au 14 déc. à 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889)— Omer Veilleux, mime, le 12 déc. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario, Montréal (872-2200)— Lecture de textes poétiques sur la paix avec Jean-Louis Roux et Monique Miller, le 12 déc. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— Raoul Duguay, auteur-compositeur, le 12 déc. à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— « Comment devenir parfait en 3 jours » de Gilles Gauthier, d'après l'oeuvre de Stephen Manes, m. en s. Robert Lepage, 9 au 12 déc. 10h. et 13h.30, 13-14 déc. 15h., 16 au 18 déc. 10h. et 13h.30, 19 déc. 10h., 20-21 déc. 15h., 26-27-28 déc. 15h.
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— L'École nationale de théâtre présente « Wild honey » de Tchékhov, adaptation de Michael Frayn, du 9 au 13 déc. à 20h.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Montréal (873-2878)— (Performance) Opéra contemporain de Catherine Atlani, avec Rainer Maria Rilke, (énergie des mots par le déroulement rythmé et sonore), 12 au 14 déc. à 14h.
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
PAVILLON LE PRÉVOST: 7355 Christophe-Colomb, Montréal (872-1730)— Danse moderne avec Margie Gillis, le 12 déc. à 20h.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jah-Cutta and Determination, reggae, 11 au 13 déc.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Tango Argentino, spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli, le 12 déc. à 20h.
SALLE REDPATH: 3459 McTavish, Montréal— Orchestre des jeunes du Québec, chef Richard Hoenich, soliste: Marc-André Hamelin au piano, les 12-13 déc. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— « Nahanni, vallée des hommes morts » du 7 au 13 déc., lun. au jeu. 20h., ven. et sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30 et 16h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The caucasian chalk circle » de Bertolt Brecht, du 4 nov. au 21 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Les Nouvelles Variétés Lyriques présentent « Orphée aux enfers » d'Offenbach, dir. d'orchestre, Gilles Auger, m. en s. Daniel Roussel, 3 au 13 déc. à 20h., le 14 déc. à 14h.30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « La médée d'Euripide » de Marie Cardinal, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 18 nov. au 13 déc. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Harvey » de Mary Chase, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 17 déc., sem. 20h., sam. 17h. et 21h.—
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Deux sur la balancoire » de William Gibson, traduction Jean-Loup Dabadie, m. en s. René-Richard Cyr, du 19 nov. au 20 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B-484: Récital de flûte, Chantal Rheaume, le 12 déc. à 16h.— Récital de cor, Sylvie Pothier, au piano, Hélène Tremblay, le 12 déc. à 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Feux-Follets » de Susan Cooper et Hume Cronyn, m. en s. Gilles Provost, du 4 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— A Salle Opéra: Les Grands Ballets Canadiens, « Casse-Noisette » 10 au 12 déc. 19h.30, 13-14 déc. 13h.30 et 19h.30— Salle Théâtre: « Jacob's wake » de Michael Cook, du 27 nov. au 13 déc. à 20h., matinées les sam. à 14h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 D'une série à l'autre « Verdi » (5 de 14)
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Le gentleman d'Epsom » fr.it. 62 avec Jean Gabin, Louis de Funès et Madeleine Robinson
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les schtroumpfs
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 A plein temps
19.30 Le monde merveilleux de Disney « Disney Animation showcase 3 »
20.30 Séries Plus « Mussolini et moi » (2 de 5) avec Anthony Hopkins et Bob Hoskins
21.30 Contrechamp
22.00 Le téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Vivre en forme
23.25 Cinéma « MacArthur, le général rebelle » amér. 77 avec Gregory Peck, Ed Flanders et Dan O'Herlihy

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Les cinglés à la guillotine » brit. 66 avec Sidney James, Kenneth Williams et Jim Dale
14.30 Justice pour tous
15.00 Shérif, fais-moi peur
16.00 Au royaume du Père Noël
16.05 Les satellipopettes
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Paul et les jumeaux
19.00 Cinéma du vendredi « T.R. Sloane » amér. 79 avec Robert Logan, Clive Revill et Ann Turkel
21.00 Miami
22.00 Ad Lib
22.45 Tirages de la loto-Québec
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée-1 « Cheech et Chong, la suite » amér. 80 avec Thomas Chong, Richard Marin et Evelyn Guerrero
02.00 Cinéma de fin de soirée-2

« Nous les brutes » it. 53 avec Silvana Pampanini, Vincenzo Musolino et Folco Lulli

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 Pause musicale
15.30 Camp 2
16.00 Incursion
16.30 La conquête de l'espace
17.00 La période de questions
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.21 Tirage, Le Concours de l'Autre Télévision
19.28 Tirage « La quotidienne »
19.30 Retraite-action
20.00 Droit de parole
21.00 Music Hall (3e partie) avec Simone Signoret
22.00 Parler pour parler
23.00 Téléservice

99 TVFQ

11.30 Le masque et les plumes
11.50 Atout Pic
12.00 Aujourd'hui la vie
13.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.30 Au théâtre ce soir « Tango Valentino » avec Jany Holt, Jean-François Poron et Katherine Adamov
15.00 Le nouveau théâtre de bouvard
15.15 Radio-France-internationale
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.00 Affaire suivante
17.18 Intermède
17.30 Le journal
18.00 Télé-série « La guerre des femmes » avec Jean-François Garreaud, Catherine Jarrett et Christine Laurent
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Mémoire d'une pierre
20.30 Télé-Série « Nous sommes terroristes » (1 de 3)
21.30 Les aventures des hommes de la préhistoire
22.00 Le nouveau théâtre de Bouvard
22.15 Cocoricocoboy
22.30 Le Journal
23.00 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

14.30 De toute beauté
15.00 La vallée des peupliers
15.30 Les maîtres de l'univers
15.55 Le petit journal

16.00 Le monde de Martin
16.30 Fan club
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal
18.00 L'heureux retour
19.00 Premières
19.25 Pop corn
19.30 Les tripodes
20.00 Cinéma « Mesrine » fr. 84 avec Nicolas Silberg, Caroline Aguilar et Gérard Sergue
22.00 Le grand journal
22.30 Jolis à croquer
23.15 Le cahier des sports
23.25 Cinéma « Mandingo » fr. 75 avec James Mason, Perry King et Susan George

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Trapper John md.
15.00 Matt et Jenny
15.30 The Muppet show
16.00 Facts of life
16.30 Video Hits
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 Starman
20.00 The Tommy Hunter show
21.00 Dallas
22.00 The National & The Journal
23.00 Newswatch & Sports News
23.30 Good Rockin' tonite

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.35 Wheel of fortune
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Thrill of a lifetime
20.00 Scarecrow and Mrs King
21.00 Miami vice
22.00 Night Heat
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « Death hunt » 1981 avec Charles Bronson, Lee Marvin et Andrew Stevens
02.00 Second Feature « Obsession » 1976 avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold et John Lithgow
04.00 The golden years of television
05.00 Hart to hart
05.50 PK's video gold

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 17

NATHALIE PROULX
PRENEZ AVIS que Nathalie Proulx, domiciliée et résidant au 702 avenue de l'Eglise, Verdun, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie KIROUAC.
Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante.
MONTRÉAL, ce 5 décembre 1986
SÉNÉCAL, PAPINEAU, CHAPUT, RODRIQUE
Procureurs de la Requdérante.

PRENEZ AVIS que DANIEL BELLAVANCE, R.R. no.1, Norbertville, (Cté Arthabaska) G6P 1B0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-507206-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de DENIS CONSTANT, C.P. 51, Ste-Clothilde, (Cté d'Arthabaska) J0A 1H0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.
1ère publication: 11 décembre 1986
2ème publication: 12 décembre 1986
BEAUDET & PIUZE, Avocats, 2030 Père Lelièvre, suite 374, Duberger, G1P 2X1.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 novembre 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ENTREPRISES RENÉ FAURE INC./RENE FAURE ENTERPRISES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laprairie le 1er jour de décembre 1986, sous le numéro 245980.
Ce 5e jour de décembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS que, WILFRID E. CULIN, Port Loring, Ontario, P0H 1Y0, détenteur du permis M-301433, demande à la Commission des Transports du Québec d'être autorisé à céder son système de transport à une compagnie qu'il contrôle entièrement au moyen de 100 actions communes, Classe A, et dont il est le seul actionnaire, W.E. CULIN TRUCKING LTD, Port Loring, Ontario, P0H 1Y0.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 12 décembre 1986
2ième publication: le 13 décembre 1986
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette
Procureur.

LES ENTREPRISES CÔTÉ & PRUD'HOMME LTÉE, 105 St-Jean Baptiste O., Ville Mercier M-504506-003, demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif, région 10, pour le transport de la neige, saison hivernale 1986-87.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère publication: le 11 décembre 1986
2ème publication: le 12 décembre 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156532-867
COUR SUPÉRIEURE
YVES VIAU, résidant et domicilié à La-Salle, district de Montréal,
Demandeur
-vs-
CAROLE LEVAC, présentement de lieux inconnus,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse CAROLE LEVAC est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration en divorce, affidavit déclaration, avis et certificat a été laissée au greffe du Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, salle 1.100 à l'intention de Carole Levac.
MONTRÉAL, 6 décembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.C.S.M.
ROBERT DESJARDINS
4515 ouest Notre-Dame
Montréal, p.Q. H4C 1S3
PROCUREUR DU DEMANDEUR.

LES DISTRIBUTIONS INDUSTRIELLES BARON LTEE/BARON INDUSTRIAL DISTRIBUTORS LTD. par acte daté le 4 décembre 1986, et enregistré le 5 décembre 1986 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3804511 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, crées dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE MERCANTILE LTEE/INTERNATIONANAL MERCANTILE FACTORS LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-008669-861
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
MONIQUE PEPIN
Partie demanderesse
c.
DANIEL rOCHELEAU -et- GILLES GUÉRIN
Partie défenderesse
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GILLES GUERIN, défendeur, de comparaître au greffe de cette cour siuté au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication d présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été remis au greffe à l'intention de GILLES GUERIN.
Lieu: MONTREAL
Date: ce 19 novembre 1986

AVIS EST par les présentes donne que le contrat de vente en date du 18 novembre 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 152660 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 1er jour de décembre 1986, sous le numéro 623440.
Ce 5e jour de décembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-157218-862
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
DIVORCE
LEGRAND Darline
partie demanderesse
-c-
MONDESIR Roger
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, Roger MONDESIR, est par la présente requise de comparaître dans un délai de TRENTE jours à compter de la présente publication. Copie de l'Action en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits la partie demanderesse procédera afin d'obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie demanderesse sollicite contre vous.
MONTREAL, le 5 décembre 1986.
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
5311 avenue du Parc
Montréal, Qc
H2V 4G9
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.
4 décembre 1986

Prenez avis que Mounir Abdelnour (Abdulnour), 155 Deguire, app. 910, St-Laurent, Québec, s'adressera au Ministre de la Justice pour l'obtention d'un certificat changeant son nom à celui de Joe Tabet.
Montréal, 12 décembre 1986
PETER LIGHT
Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156079-869
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
Isabelle Rochon
Demanderesse
VS
Jacques Godbout,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Le Défendeur Jacques Godbout, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois, en français dans un journal de langue française, soit LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration a été laissée au Greffe à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut pour vous de signifier et déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagnée de toute ordonnance accueillant les mesures acessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 12ème jour de novembre 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
LEDUC, BOYANER,& SEPINWALL & LANDRY
6655, ch. de la Côte-des-Neiges
Bureau 405
Montréal (Québec)
H3S-2B4
Tél.: 731-6129

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Offres d'emploi 407

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
a un urgent besoin
de camelots motorisés
pour les secteurs de:
- OTTAWA
- ORLÉANS
- VANIER
- GLOUCESTER

CONTACTEZ DANIEL LAMOUREUX
1-819-663-7914
ou **1-819-776-3810**

15-12-86

■ Entretien, réparations, rénovations 559

GARDEZ VOS "BLOCS" PROPRES
Entretien de maisons appartements (ménage), avec prospecteur inclus, à prix modique. Informations: 491-0749, 473-5763.

HOMME D'EXPÉRIENCE ferait peinture, estimation gratuite, travail professionnel. Michel: 651-6259, 463-0935.

MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE rénovation intérieure, meubles sur commande et commerciaux, armoires de cuisine. 270-2708, 628-2772.

MONSIEUR LAFONTAINE PLANCHER
Remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garanti.
374-3039 ou 387-7795

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
Électricité, plomberie, portes, fenêtres, revêtement, balcon en fibre de verre, gyproc.
ESTIMATION GRATUITE
989-9343, 933-5879

REPARATION ET NETTOYAGE de tuiles. Rens.: 259-3096, 667-7015.

SPÉCIAL expérience lavage tapis, divan, vaporisation avec protecteur gratuitement. Prix modiques, Jean-Claude 473-5763.

■ Décoration intérieure 561

DÉCORATION: fais des fleurs, couronnes, guirlandes, pour maison ou vitrine de magasin. 526-0186, GIGI.

■ Voyages 563

FLORIDE prendrait passagers, 21 déc. au 4 jan. $125. 524-0535.

VEHICULES DISPONIBLES, par Floride et Californie, essence et péage payés. Westmount Drive Away, 345 Victoria Avenue, près métro Vendôme. 489-7284.

■ Perdus, trouvés 569

PERDU le 28/11/86 jonc en or, souvenir paternel, val. sentimentale. Restitution énor. appréciée. 271-8736.

■ Santé 570

ACUPUNCTURE avec app. spécialisé, naturopathie, homéopathie, testons tout médicament, massage thérapeutique, ass. groupe acceptée, 271-7061.

MASSAGE chinois, européen, sauna, 3ème ave Cornwall, 738-7917, 1484 Sherbrooke Ouest, 2ème étage 937-0137.

■ Peintres, peinture 571

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

■ Peintres, peinture 571

PRENDRAIS CONTRAT DE PEINTURE intérieur, commercial, industriel, 5 ans d'expérience. Demandez Richard: 445-8393.

SPÉCIAL DES FÊTES
3½ $220.,4½ $270. 5½ $320.
PEINTURE LAVABLE INCLUSE.
Jour: 522-5651, soir et fin de semaine: 526-8016. P; DUPÈRE.

■ Garderies, gardiennes 575

GARDERAIS ENFANTS, de 1 mois à 4 ans, du lundi au vendredi. Références. Mère de famille d'un enfant de 9 ans. 647-2485.

■ Occasions d'affaires 591

3 COMMERCES À VENDRE
DÉPANNEUR, et bars de crème glacée, à Ste-Agathe. Développement de photos, à St-Sauveur. FAUT VENDRE: maladie. Offre raisonnable acceptée. 1-819-326-4484.

APPARTEMENT MODÈLE
3½ à sous-louer, centre-ville, Peel et Sherbrooke, très moderne, balcon, vue panoramique, chambre maîtresse, salle à diner, salon, dinette avec lave-vaisselle, tapis neuf, bain tourbillon, lampe solaire, bar professionnel avec tabourets, miroir géant dans chaque pièce. Tout le contenu à vendre. Loyer $660. par mois. Pour visiter, appelez M. Joseph, jour, soir et fin de semaine, 282-0195.

FRANCHISES DISPONIBLES
Fourrure synthétique, capital minimum: $25,000. CRÉATIONS SIRBAIN, 845-8196. Demandez: Pierre Lauzon.

PARTENAIRE agréable demandé désirant passer l'hiver au soleil. Capable de diriger personnel, expérience des affaires serait un atout. Pour entre-vue téléphoner M. Raymond jour, soir, fin de semaine 282-0195.

RÉGION DE MÉGANTIC
Dispose de capitaux et locaux industriels pour entrepreneurs manufacturiers ayant projet sérieux.
(514) 875-9576, SUZANNE

SURPLUS d'inventaire, sandales massage, 3,000 paires, à $4. la paire. 367-1553.

TEL. CELLULAIRE, Général Electrique + Bell Cellulaire. Combinaison gagnante et productivité accrue. Dès $49.95/mois. M. Grenon. 386-5156.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

ARGENT DISPONIBLE
1ère., 2ème. hypothèque. Modalités plus souples que banques.
Notaire, 849-0844

■ Automobiles à vendre 695

"BRITISH" TRIUMPH MG, MGA, JAGUAR, sans rouille.
FERRARI DINO 246GT, GTS.
MERCEDES 190 SL, 230 L, 280 SL, 220 SE.
Voitures du sud. BMW 2002, PORSCHE 911 T356.
EXOTIC MOTOR CARS. 613-489-2519

A LIQUIDER autos à partir de $300., financement sur place. Venna autos: 324-5038, Richard.

AUDI 5000 CD 1985, comme neuve. Bas millage.
PRESTIGE AUTO CENTRE,tel: Pierre, 637-4634.

AUDI 5000 S, 1985, 37,000km. bleu-gris, 2 ans de service, de la carte Audi. $21,000., négociable. 334-1011.

AUDI 86 encore quelques démonstrateurs, 5000S, 5000CD turbo, tous les modèles sont impeccables et sont vendus avec la carte AUDI.
NORDEST VOLSKWAGEN LTÉE 10395 PIE IX, 325-3422.

BMW 325 E, 1984, 40,000 km, standard, bourgogne, options de luxe, bal. 3 garanties, négociable, 935-5070.

BMW 5331, 1983, 5 vitesses, service sur rendez-vous, auto-bloquant, 4 pneus d'hiver avec jantes d'acier, noir avec int. tan en cuir, $19,000, négociable, 613-567-3280, 613-722-1978 soir.

BMW J35, 1985, 31,000km. automatique, toute équipée, freins à air comprimé, en superbe état. $31,500., négociable. 271-0264.

BUICK REGAL LTD 82, toute équipée, toit vinyle, blanc, intérieur velours bleu, dame propriétaire. 62,000m. $6,500., négociable. 585-0579, 585-2131.

BUICK Regal 81, bleue, 2 tons, 77,000 km seulement, comparez! Après 15h30, 728-6742.

BUICK RIVIERA 1979, 41,000m. (original) toute équipée, chamois avec intérieur brun. VENTE RAPIDE. $5,200., négociable. 328-2050.

■ Automobiles à vendre 695

CAMARO 1983, 5 vitesses, charcoal métallique, $6,800 négociable. Mario 670-3324, 670-6995.

CAMARO 1982, am/fm, 4 haut-parleurs, stéréo, bleu métallique, intérieur beige, $5,000. négociable, 485-3448.

CAMARO Berlinetta 83, T-Top, sièges et vitres électriques, régulateur de vitesse, blanc, $8,100. 676-5707.

CAVALIER RS, hatchback 85, 16,000 km, 5 vitesses, $7,500., discutable, 1-774-5758, 1-791-2916.

CHAMRY LE 1987, neuve. Toute équipée, la dernière au Québec.
PRESTIGE AUTO CENTRE, tel: Pierre, 637-4634.

CHEVETTE 1985, 50,000km. équipée, 5 vitesses, AM/FM radio cassette, noir, $6,000., négociable. 670-5024.

CHEVETTE CS 1985, 35,000km. 2 portes, noire, 4 vitesses, $5,500., négociable ou échangeable. 648-1157.

CIVIC 1985 24,000 km, mags, pneus TRX, garantie mai 87, stéréo Alpine, blanc, $6,500. négociable. 484-6884.

DATSUN, 1986, sentra XE, 5 vitesses, toit ouvrant, $4,995. Garantie 1 an. CHAPUT AUTO VARENNES. 652-2979

FIERO Sport 86, toute équipée, bas millage, seulement $13,500. prix à discuter, contacter Pierre. 648-2098.

FORD TEMPO GL 86, 23,000 km, 4 portes, p.s. p.w. p.l. p.m., a/c, excellent état, $9,500 négociable, 486-1873 ou 344-1161.

GRAND AM PONTIAC 85, 39,000 km, équipée, 2 portes, autom., excel. état, marin, $9,500. 843-3416, 270-2763.

GRAND AM SE 86, extérieur blanc, intérieur gris, toute équipée. $15,000. 351-3584, 253-9962.

GRAND-AM LE 1986, 4 portes de luxe, 19,000 km, air climatisé, servos, prix à discuter, 1-439-5806.

HONDA PRELUDE SE 1986, 2 portes, 5 vitesses, standard, bleu nuit, 4 ans de garantie, millage illimité. $14,900.00 négociable. 655-3200, 642-5092.

JAGUAR XJ 6, Sovereign 1985, 20,000 km, règlement de succession. Comme neuve. Balgar 4 ans. 694-1334.

LINCOLN CONTINENTAL Town-car bleu foncé, voit. de LUXE avec téléphone, ordinateur, toit rembourré, garantie totale jusqu'à mai 87. $20,000. ou meilleure offre. 484-6181.

LINCOLN TOWN Car Signature 1984, toute équipée, 4 portes, charcoal, aubaine exceptionnelle, 64,000km, $17,500. négociable. 363-0148.

MERCEDES 86, 560 SL COUPÉ SPORT, noire, intérieur beige, toute équipée, phares européens avec essuie-glace, 22,000km. Tel: 376-4911 ou 270-6881.

■ Automobiles à vendre 695

LYNX 85 gris métallique, prix à discuter, 632-2914.

MAZDA RX 7 86, 5 vit. 9,000 km. radio am/fm digital, numér., mécanique A-1, pneus 4 saisons, 457-3315. 457-5731.

MERCEDES BENZ SPORT 1985, 33,000km. champagne métallique, intérieur brun. RICHARD 491-0444.

NISSAN MULTI 86, 5 vitesses, 2 X 4, 26,000km. toute équipée. $13,500., à discuter. 642-4849.

OLDS CIERA 84 Brougham ES, 73,000 km, prop. uni., toute équip., toit ouvr., 8 pneus parf. état, $9,500. 637-2371.

OLDSMOBILE Regency 1983, 4 portes équipé, attendons votre offre. Clairmont Chevrolet Oldsmobile, 279-6000.

OLDSMOBILE Regency 1985, 2 portes équipé, spécial $15,800. Clairmont Chevrolet Oldsmobile, 279-6000.

OLDSMOBILE DELTA 88 Royal Brougham, 4 portes, 20,000km. toute équipée. 1-742-1363, 1-782-3087.

PLYMOUTH HORIZON 1985. aut. 2.2 litres, servo freins + direction, stéréo, 28,500km, $5995. garantie 2 ans, Chaput Auto Varennes, 652-2979.

PONY plus 1985, 5 vitesses toute équipée, 27,000 km. Mise au point, freins neufs très propre, $5,000. mécanique A-1. 767-8557.

PORSCHE 924 S, 87, automatique, blanche, intérieur cuir. Cause départ Europe. $32,000., négociable. 989-9078.

RENAULT FUEGO 1983, 60,000km. 3 portes, 1.6, toit électrique, stéréo ($1,000.), or métal, tan, négociable. 485-3127. 632-5034.

ROLLS ROYCE SILVER SHADOW 1969, impeccable mécanique, intérieur et extérieur. 88,000mi. gris, int. rouge. $34,500. Sérieux seulement. 613-749-4213, jour.

STATION WAGON Cavalier 1983, 59,000 km, atomatique, servos, stéréo, négociable. 457-9514.

STATION WAGON Renault 18, toute équipée, 5 vit., blanc avec int. vinyl bleu, seul prop. négociable, 488-7340.

STELLAR 86, 17,000 km, équipée, 5 vit., anti-rouille, blanc, dame propr., valeur except., négociable. 637-8073.

TOYOTA Corolla GTS, 85, 5 vitesses. radio am/fm, 30,000 km, A-1, $11,000; 662-1972 jour.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 15

My $12½		210	235	200	5	1559
Pagurian A ...... C. 14¾ Opt Vol 23						
Mr $12½		250	275	290	3	576
$15		100	125	105	20	1409
Placer Develope. C..29⅜ Opt Vol 316						
Mr $30		165	180	180	2	561
$35		30	40	40	10	320
Jn $32½		160	175	175	10	169
Dc $25		450	475	475	4	278
$27½		215	240	250	9	351
$30		20	35	35	104	1415
$30	P	60	75	70	106	980
$32½	P	270	300	280	61	108
$35	P	$5⅛	$5½	$5¼	10	147
Power Corp Cda. C..16.. Opt Vol 73						
Fb $18¾		4	6	6	60	1705
My $15	P	50	70	55	10	169
$17½		70	75	75	3	442
Power Financial C..21¼ Opt Vol 14						
Fb $22½		75	100	80	2	118
$22½	P	155	180	165	2	42
My $22½		155	180	180	10	85
Provigo Inc ...... C..17⅝ Opt Vol 10						
Ja $18		80	85	75	10	523
Ranger Oil Cda.. C...6.. Opt Vol ...101						
Ja $5		115	125	100	19	659
$7		10	20	15	7	660
Ap $5		125	140	130	10	433
$6		60	70	60	24	1133
$7		20	35	25	21	537
Jy $5		125	150	145	20	95
Royal Bk Cda ... C..32⅜ Opt Vol 10						
Ap $32½	P	80	100	90	10	367
Royal Trustco A. C..30⅞ Opt Vol 15						
Dc $30		80	95	85	15	10
Seagram Co .... C..86½ Opt Vol ...347						
Ja $85		325	350	340	111	1030
$85	P	125	150	150	58	449
$90		105	130	100	40	739
$90	P	425	450	490	20	472
Ap $85		$5½	$6	$5¼	15	317
$90		325	350	340	5	685
Jy $80		10⅝	11⅛	10⅜	13	241
$80	P	135	160	160	13	58
$90		490	$5⅜	485	20	73
$90	P	$5¾	$6¼	$6¼	10	87
Dc $85		160	185	150	22	94
$90	P	400	425	400	20	64
Sears Canada ... C..11⅛ Opt Vol 10						
My $12½	P	175	190	180	10	163
Shell Canada A.. C..26¼ Opt Vol ...113						
Fb $25		200	225	200	20	456
$27½		45	55	50	40	511
$27½	P	155	180	160	43	48
My $25		250	275	250	10	199
Spar Aerospace . C..23⅜ Opt Vol 20						
Ap $25		150	175	150	10	101
$25	P	230	270	230	10	51
Stelco A .... C..18⅜ Opt Vol ...112						
Fb $20		30	40	35	30	3017
$22½		5	15	10	10	1490
My $17½	P	50	60	50	10	120
$20		85	95	95	22	286
Ag $20		135	150	135	20	60
$20	P	175	200	200	20	50
TD Bank .... C..23⅝ Opt Vol 70						
Mr $22½		165	185	175	40	2897
$25		30	40	40	20	723
$25	P	155	180	150	10	65
Teck Corp B...... C..23¼ Opt Vol ...205						
Fb $22½		165	200	160	200	1251
$25		100	115	100	5	1918
Total Petroleum. C..24½ Opt Vol 30						
Ja $22½		240	255	255	30	1050
Trilon Fin'l A .... C..28⅞ Opt Vol 30						
Ja $27½		165	180	180	30	40
Woodwards Ltd . C...6⅜ Opt Vol 10						
My $7		40	65	40	10	10
TSE Index ...... C151.75 Opt Vol ...745						
Ja $150		310	340	310	165	228
$150	P	120	140	130	68	323
$155		60	75	65	90	370
$155	P	350	400	350	90	347
Dc $150		215	250	220	188	548
$150	P	20	30	25	49	732
$155		7	9	6	64	625
$155	P	320	340	325	31	133
Cda 10.25 Feb 04. C.111¾ Opt Vol 31						
Mr $110		230	255	255	23	165
Dc $105		$6½	$6⅝	$7	8	
Cda 11.75 Feb 03. C.120½ Opt Vol ...705						
Mr 122½	P	315	340	330	40	115
Jn $115		$5½	$5⅞	$6	45	53
117½		360	385	405	50	56
117½	P	145	170	145	20	102
Dc $115		$5⅜	$5¾	$5⅝	40	-
$120		55	80	90	10	738
Cda 8.75 Dc 91... C...0.. Opt Vol 40						
Fb $102	P	165	185	175	40	40
Cda 9.5 Oct 01 ... C.107.. Opt Vol ...606						
Mr 102½		460	485	465	15	248
102½	P	30	50	45	44	404
$105		255	280	265	5	513
$105	P	105	115	100	14	463
107½		110	130	120	72	1378
107½	P	220	245	225	2	280
Jn 107½		160	180	170	54	176
Dc 102½		435	460	485	40	249
$105		190	210	200	197	1204
$105	P	5	8	5	5	1341
107½		10	20	20	121	2503
107½	P	65	80	80	30	763
$110	P	290	315	315	7	274
Cda 9 Mar 11 .... C.101⅛ Opt Vol 8						
Mr $100	P	110	135	110	2	102
102½		85	110	100	6	14
Total contract volume						8768
Total open interest						473831

BENEFICES

Telemedia Inc., exercice clos le 31 août: 1986, $1,483,000 ou 17 cents par action; 1985, $2,988,000 ou 34 cents.

SPORTS

«Un nouveau tremplin pour accroître la renommée de Québec», déclare le ministre Côté

Ottawa verse une subvention de $1 million à *Rendez-vous 87*

QUÉBEC — Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, a dévoilé en conférence de presse, hier, les grandes lignes de l'association du gouvernement du Canada à la tenue de *Rendez-vous 87*, du 8 au 15 février prochain à Québec.

Le gouvernement du Canada se joint ainsi au milieu des affaires en annonçant une contribution de $1 million visant à permettre à la Corporation *Rendez-vous 87* d'assurer une organisation efficace de cet événement.

On se rappelera que les gens d'affaires ont déjà consenti à investir plus de $6 millions dans la réalisation de l'événement, dont $2.2 millions en argent comptant.

M. Côté a déclaré: « *Rendez-vous 87* constitue une occasion importante pour promouvoir notre culture et notre sport national, le hockey. C'est un nouveau tremplin pour accroître la renommée de Québec, décrétée site mondial du patrimoine par l'UNESCO et ville-hôte, en septembre 1987, du deuxième Sommet des pays francophones ».

Au-delà de la confrontation amicale de hockey entre les meilleurs athlètes canadiens et américains et ceux de l'Union soviétique, *Rendez-vous 87* regroupera plusieurs manifestations et galas qui réuniront de nombreuses sommités du monde des affaires, des arts, du sport et de la politique. La retransmission d'images de ces événements, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, en Union soviétique et au Japon, sera de nature à consolider à travers le monde la vocation touristique et culturelle de la province et du Canada tout entier.

L'aide du gouvernement fédéral de $1 million servira à couvrir une partie des frais de fonctionnement de la Corporation encourus par la préparation de l'événement. Cette contribution sera remise en trois versements dont le premier, au montant de $500,000 a été présenté hier au cours de la conférence de presse. Un deuxième de $400,000 sera présenté au début janvier et le solde de $100,000 au dépôt du rapport final, ce dernier devant être émis au plus tard le 30 juin 1987.

M. Côté a également précisé que le versement de la contribution fédérale était assujetti a des mécanismes adéquats de contrôle et de rapport, qui permettront d'assurer un suivi constant auprès de la Corporation *Rendez-vous 87*. De plus, les partenaires publics ont choisi une firme de comptables agréés pour agir à titre de vérificateur des différents niveaux du gouvernement.

« L'association du gouvernement du Canada à l'événement constitue une première étape, a conclu M. Côté, qui n'exclut pas la possibilité d'appuyer certaines activités spécifiques dans le cadre de la programmation de *Rendez-vous 87*, dans la mesure où ces activités contribueront de façon significative à la notoriété du Québec et du Canada sur la scène internationale.

Michel Bergeron est convaincu d'avoir pris les bonnes décisions

ANDRÉE BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — « Si j'avais à prendre des décisions aujourd'hui, je prendrais exactement les mêmes ».

Vingt-quatre heures après le renvoi du défenseur Jeff Brown à Fredericton, le sujet était encore au centre de l'entretien quotidien entre Michel Bergeron et les journalistes hier.

Et l'entraîneur des Nordiques paraissait plus convaincu que jamais d'avoir posé les gestes appropriés pour tenter de replacer le club sur la bonne voie.

Et pour le bien de Jeff Brown.

Harcelé de questions par les membres de la presse, le pilote des Fleurdelisés n'a pas changé un iota à ce qu'il avait dit la veille.

« Dans le cas de Brown, je dirais même qu'on aurait dû le rétrograder plus tôt », a-t-il dit.

« Je pourrais dévoiler certaines choses de régie interne et je ne vais pas dénigrer Jeff seulement pour montrer que j'ai raison. Jeff demeure un excellent joueur de hockey. Mais si on l'avait laissé aller de cette manière, il serait devenu un bon défenseur mais sans plus ».

« C'est la première tape sur la g... qu'il reçoit et il a peut-être réalisé ce matin quand je l'ai rencontré que c'était pour son bien. Jeff avait des flammèches dans les yeux... et j'aime ça », a dit encore Bergeron qui a donné un bon spectacle dans son petit bureau.

Il a affirmé que cette décision de descendre Brown dans les ligues mineures « avait été réfléchie » et qu'elle ne résulte pas d'un coup de tête de la direction après la défaite de mardi dernier.

Ce geste a néanmoins provoqué des réactions assez vives chez les amateurs et aussi les journalistes qui comprenaient mal que le meilleur défenseur offensif des Nordiques écope pour les insuccès du club.

Bergeron a rappelé le cas de Bruce Bell qui a vite plafonné après un début asez prometteur chez les Nordiques.

Il a expliqué que Bell présentait d'aussi bonnes statistiques que Brown en attaque à ce moment-là.

Mais, en deuxième partie de saison, le jeune arrière n'avait pas joué beaucoup.

L'année suivante, il était échangé aux Blues et, aujourd'hui, Bell évolue sporadiquement à St. Louis.

« Peut-être aurions-nous dû lui permettre un apprentissage dans les ligues mineures », a dit Bergeron.

« D'ailleurs, la plupart des jeunes qui viennent des rangs juniors devraient faire un stage dans la Ligue américaine ou ailleurs avant de graduer dans la LNH », a ajouté l'entraîneur.

Poudrier étonné

Daniel Poudrier était loin de penser qu'il serait appelé à venir donner un coup de main aux Nordiques à ce moment-ci.

« J'ai été un peu surpris parce que je savais que la défensive allait très bien ici; c'est en offensive qu'il y avait des difficultés, semblait-il », a dit le jeune défenseur hier matin après l'exercice.

Le jeune arrière de 22 ans qui a disputé 13 matches la saison dernière dans l'uniforme des Fleurdelisés, paraissait d'autant plus étonné qu'il est venu prendre la place de Jeff Brown.

« Je sais bien que je ne suis pas ici pour bien longtemps parce que Jeff ne moisira pas à Fredericton, a-t-il souligné. Il ne sert à rien de me mettre de la pression sur les épaules et je vais tâcher de faire de mon mieux. Je vais vivre au jour le jour sans essayer de trop en faire parce que c'est de cette façon qu'on manque le bateau. Mais au-dessus de tout cela, je bénéficie d'une chance de jouer dans la LNH et je vais la prendre », a ajouté Poudrier plus réaliste.

Max Middendorf

L'autre élu, l'ailier droit de 19 ans Max Middendorf, aura l'occasion de démontrer qu'il fait partie de la relève de l'équipe.

Il n'a pas toujours été dans les bonnes grâces des dirigeants des Nordiques qui lui reprochaient une mauvaise attitude. Mais le grand ailier de six pieds et quatre pouces a juré qu'il avait changé.

« Mon attitude est meilleure en dehors de la patinoire et j'ai amélioré mon coup de patin et mon jeu défensif, a-t-il dit. J'ai une occasion de gagner des points pour la prochaine saison et de démontrer que je peux avoir ma place dans la Ligue nationale. En tout cas, je me sens en meilleure condition que lors du camp d'entraînement ».

■ La malchance ne délaisse pas les Nordiques. Normand Rochefort a raté l'exercice d'hier parce qu'il a dû se présenter à l'hôpital pour y soigner un virus à un oeil. Peter Stastny, lui, a été exempté de la période de jeu simulé en raison de sa blessure au majeur de la main droite.

Ski acrobatique

Langlois se classe 2e

TIGNES, France (PC) — Lloyd Langlois, de Magog, le champion mondial en titre, a pris la deuxième place, hier, tandis que le contigent canadien a fait belle figure lors de la première compétition de sauts de la saison de ski acrobatique.

Langlois, qui s'inscrit dans la lignée des champions québécois de sauts, a révélé qu'il peut faire mieux mais il était néanmoins satisfait d'avoir obtenu une des trois premières places à l'ouverture de la saison.

Didier Meda, de France, a dominé le groupe de 40 skieurs en totalisant 214.345. Langlois a récolté 210.785 points tandis que Andy Schonbechler, de Suisse, a obtenu 207.295 points pour prendre la troisième place. Jean-Marc Rozon, de Sherbrooke, a terminé quatrième et André Ouimet, de Montréal, a pris la sixième place.

« Ce n'était pas vraiment une bonne journée », a dit Langlois, 24 ans, qui a eu certains ennuis à son deuxième saut. Je n'étais pas bien disposé mais je ne suis pas déçu parce je sais que je peux faire beaucoup mieux ».

Langlois a remporté quatre des huit épreuves de sauts, l'an dernier.

Du côté féminin, Meredith Gardner, d'Oakville, en Ontario, la championne de 1985, a pris la cinquième place en obtenant 124.08 points tandis que Anna Fraser, d'Ottawa, la championne en titre, a terminé 12e.

La série Nor-Am dans les Laurentides

La suprématie des skieurs canadiens sera sérieusement mise à l'épreuve

SAINTE-AGATHE (PC) — Une centaine de skieuses et de skieurs parmi les plus prometteurs sur le continent nord-américain, dont les Canadiens Jim Read et Alain Villiard confrontés à quatre Autrichiens de très fort calibre, seront au fil de départ des compétitions de slalom et slalom géant de la série Nor-Am, qui débuteront simultanément demain sur les pentes du Mont-Sainte-Agathe et du Mont-Garceau, dans les Laurentides.

Les affrontements des quatre prochains jours (jusqu'à mardi) promettent certes des étincelles et la suprématie affichée par les Canadiens et Canadiennes, qui remportaient sept victoires en autant de compétitions lors de l'étape québécoise de l'an dernier, pourrait être sérieusement mise à l'épreuve.

Notamment, chez les hommes, alors que l'Albertain Jim Read, champion canadien et champion en titre (géant) Nor-Am, devra contrer l'offensive du quatuor autrichien formé de Gerhard Lieb, Konrad Walk, Hernest Reidlsperger et Walter Gugele. Au classement mondial FIS, en géant, Lieb et Walk détiennent les 30e et 37e rangs, tandis que Read apparaît à la 56e place.

Plus tôt cette semaine, en ouverture américaine, Reidlsperger raflait les honneurs du slalom tandis que Walk et Gugele talonnaient le Québécois Alain Villiard, vainqueur du géant de Stowe, au Vermont. Selon son entraîneur, Piotr Jelen, l'athlète de Ste-Adèle skie merveilleusement bien de ce temps-ci.

Dans la foulée de Read et Villiard, Derek Trussler, de Rossland (C.B), Gordon Perry, de Calgary (Alberta), Greg Grossman, d'Ancaster (Ontario), les frères Robbie et Peter Bosinger, de Banff (Alberta), tous membres de l'équipe nationale, auront fort à faire pour repousser le contingent de 30 Américains dont les plus menaçants sont Troy Watts, Jack Miller et Kim Curran.

Photo CP

Le champion canadien Jim Read (photo) et Alain Villiard seront confrontés à des Autrichiens de fort calibre, lors des compétitions de la série Nor-Am, en fin de semaine dans les Laurentides.

Chez les Québécois, Marc Gagnon, de Cap Rouge, Robert Trottier, de Brossard, Nicolas Robichon, de Québec, Benoit Riendeau, de Montréal, Stéphane Ratté, de Lac Beauport, et David Duchesne, de Bromont, seront à surveiller. Mercredi dernier, Duchesne enregistrait sa meilleure performance en carrière avec une septième place en slalom Nor-Am.

Il y aura par ailleurs une absent de taille en Mike Tommy, de Wakefield (Québec), contraint à l'inactivité jusqu'en janvier prochain à cause d'un mal de dos chronique. Champion Nor-Am de la spécialité, Tommy avait gagné les deux slaloms du Mont-Ste-Agathe, l'an passé.

Tout peut survenir et la chasse aux honneurs est grande ouverte parmi les 60 compétitrices. Toutefois, la Canadienne Nancy Gee se hisse parmi les favorites avec son neuvième rang au classement 1986.

Originaire de Niagara Falls, l'Ontarienne de 19 ans mène le peloton de tête de l'équipe nationale D, suivie de Julie Klotz, du Mont-Ste-Marie, et d'une autre Ontariennne, Michelle McHendry, d'Orangeville. Ann Taciuk, de Calgary, Vania Grandi et Camilla Burks, de Banff, représentent l'ouest canadien tandis qu'Annie Laurendeau, de Laval, complète le tableau du groupe de développement.

Isabelle Dupont, du Mont Ste-Anne, et Catherine Fortier, de Sainte-Agathe, défendront les couleurs de l'équipe du Québec alors que les Amy Livran, Beth Madsen, Heidi Bowes feront de même pour nos voisins du Sud.

Deux ou trois transactions sont en chantier

Les Expos reviennent bredouilles des assises

BERNARD CYR

HOLLYWOOD, Floride (PC) — « Nous avons glané ici des informations qui pourraient nous servir éventuellement. Les chances qu'il y ait pour nous une suite à ces assises sont bonnes », a déclaré le gérant Buck Rodgers, avant de quitter Hollywood pour rentrer en Californie.

Le directeur général Murray Cook ne quittera les lieux qu'aujourd'hui, mais il y a de bonnes chances que les Expos de Montréal rentrent penauds des ces assises, si on considère que John Stefero n'a rien d'un Gary Carter.

Mais l'équipe montréalaise nous a habitués à des assises tranquilles depuis maintenant trois ans.

Elle a appris à se servir de cette réunion annuelle des dirigeants du baseball pour amorcer des discussions qui finissent par produire un échange d'importance.

« Nous avons deux ou trois transactions en chantier, a reconnu Rodgers, en se gardant bien de mentionner des noms de joueurs ou d'équipes. Le problème est que dans deux cas, les noms de certains joueurs reviennent sur le tapis. On ne voudrait pas réaliser un échange mineur et risquer de compromettre nos chances de compléter une transaction plus importante ».

Cook a pour sa part indiqué que les Expos avaient établi d'assez sérieuses bases de négociations avec deux équipes.

« Dans les deux cas, les deux parties vont réfléchir à ces offres, a déclaré Cook. Mais ça ne produirait pas des échanges aussi importants que ceux réalisés lors des deux dernières saisons ».

Mahler-Burke?

Il a toutefois été possible d'apprendre que les équipes avec lesquelles les Expos avaient eu des discussions sérieuses sont Atlanta, Oakland et St. Louis.

Et que le dénominateur commun était le releveur Tim Burke, dont le nom aurait été soulevé dans les trois cas.

Il semble en effet que le nom de Burke ait suscité plus d'intérêt que celui de Jeff Reardon lors de ces assises, probablement en raison d'une question d'âge (Burke a 27 ans, Reardon, 31).

Les pourparlers avec Atlanta, les plus récents (ils ont eu lieu mercredi soir), seraient aussi les plus sérieux et impliqueraient principalement Burke et le lanceur partant droitier Rick Mahler.

Questionné à ce sujet, Cook a dit: « Nous voulons un partant de premier plan et Mahler ne nous intéresse pas. D'ailleurs, les Braves demandaient plus que Burke ».

Dans les coulisses, on mentionne qu'au contraire, les Expos sont intéressés à Mahler.

Mahler, qui est âgé de 33 ans, a encore deux années à écouler à un contrat qui lui rapporte, grosso modo, $600,000 par saison.

Mais il a un bras de caoutchouc, n'ayant raté aucun départ au cours des trois dernières années. Il a présenté l'an dernier une fiche de 14-18 et une moyenne de points mérités de 4.88.

Lanceur partant, une priorité

Dans les discussions avec Oakland, les principaux noms mentionnés étaient ceux de Burke et du jeune lanceur droitier Jose Rijo.

Dans celles avec St. Louis, Tim Wallach et Burke ont été proposés d'un côté, le lanceur gaucher Greg Mathews et le troisième but Terry Pendleton, de l'autre.

Ces pourparlers dénotent — mais c'était quand même pas sorcier à deviner avant les assises — que les Expos cherchent un lanceur partant de qualité.

En fait, même si on hésite à l'avouer, c'est la priorité des Expos avant que ne s'amorcent les négociations sérieuses au sujet des contrats de Tim Raines et Andre Dawson.

Parce que s'ils attendaient au camp d'entraînement pour se mettre désespérément à la recherche de lanceurs partants, les Expos perdraient tout pouvoir de négociations.

Et avec l'incertitude qui pèse dans les cas de Bryn Smith et Joe Hesketh (même si on dit qu'ils guérissent bien, rien n'assure qu'ils seront au sommet de leur condition quand commencera la prochaine saison), les Expos ne peuvent prendre aucun risque.

HOCKEY

Ligue nationale

Mercredi
Hartford 6, St. Louis 2
Chicago 6, Buffalo 3
Rangers 5, Los Angeles 4
Calgary 6, Pittsburgh 4
Toronto 8, Washington 2
Edmonton 7, Winnipeg 4

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	29	14	11	4	101	94	32
HARTFORD	25	14	8	3	87	80	31
BOSTON	28	13	11	4	96	89	30
QUÉBEC	**30**	**13**	**13**	**4**	**104**	**91**	**30**
BUFFALO	28	5	19	4	90	112	14

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	28	20	6	2	119	67	42
PITTSBURGH	28	14	10	4	107	97	32
ISLANDERS NY	28	14	12	2	104	97	30
NEW JERSEY	27	13	12	2	106	121	28
WASHINGTON	30	10	14	6	93	115	26
RANGERS NY	27	9	12	6	109	117	24

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST. LOUIS	28	12	12	4	92	102	28
TORONTO	27	11	12	4	92	93	26
MINNESOTA	26	11	13	2	106	102	24
DETROIT	27	10	13	4	79	87	24
CHICAGO	29	8	16	5	95	125	21

Section Connie Smythe

EDMONTON	30	18	11	1	134	112	37
CALGARY	29	16	12	1	106	108	33
WINNIPEG	28	15	11	2	103	94	32
LOS ANGELES	30	13	15	2	128	130	28
VANCOUVER	28	8	18	2	92	113	18

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
T-Rivières 9, Laval 8
Mardi
T-Rivières 5, Longueuil 2
Granby 8, Chicoutimi 8
Hier
Verdun 5, Hull 3
Drum'ville 5, St-Jean 4
Vendredi
Hull à Verdun
Laval à St-Jean
Granby à Shawinigan
T-Rivières à Longueuil
Chicoutimi à Drum'ville
Dimanche
Longueuil à St-Jean
Shawinigan à Granby
Hull à T-Rivières
Drum'ville à Chicoutimi

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	33	19	13	1	155	135	39
LAVAL	32	15	17	0	179	181	30
HULL	32	13	17	2	125	135	28
ST-JEAN	33	10	21	1	158	192	21
VERDUN	32	4	28	0	134	261	8

Section Frank Dilio

GRANBY	34	26	6	2	213	142	54
DRUM'VILLE	32	20	12	0	170	163	40
CHICOUTIMI	32	18	12	2	180	149	38
SHAWINIGAN	32	16	12	4	180	156	36
T-RIVIÈRES	32	14	16	2	189	173	30

Hier
Vancouver à Boston
Rangers à **Montréal**
Islanders à New Jersey
Calgary à Philadelphie
Minnesota à Detroit
Ce soir
Toronto à Pittsburgh
Winnipeg à Edmonton
Samedi
Rangers à Washington
New Jersey à Islanders
Vancouver à Hartford
Buffalo à **Québec**
Boston à **Montréal**
Pittsburgh à Toronto
Chicago à St. Louis
Philadelphie à Minnesota
Calgary à Los Angeles
Dimanche
Boston à **Québec**
Hartford à Buffalo
Montréal à New Jersey
Vancouver à Chicago
Philadelphie à Winnipeg
Edmonton à Los Angeles
Lundi
Minnesota à Rangers

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	27	43	70
Cicarelli, Min	27	20	47
Lemieux, Pitt	22	24	46
Messier, Edm	13	30	43
Propp, Phi	16	25	41
Dionne, LA	10	30	40
Robitaille, LA	20	17	37
Haw'chuk, Win	18	19	37
Gilmour, StL	13	22	35
Goulet, Qué	**16**	**18**	**34**
Kerr, Phi	20	13	33
Bossy, Isl	19	14	33
Coffey, Edm	7	26	33
Anderson, Edm	17	15	32
Smith, Mtl	**16**	**16**	**32**
Secord, Chi	17	14	31
MacLean, Win	14	17	31
Muller, NJ	11	20	31
Trottier, Isl	8	23	31
Skriko, Van	17	13	30
Poddubny, Ran	15	15	30
Tikkanen, Edm	17	12	29
Verbeek, NJ	17	12	29
Kurri, Edm	14	15	29
Fergus, Tor	13	16	29
Nicholls, LA	11	18	29
Potvin, Isl	8	21	29
Savard, Chi	14	14	28
Broten, NJ	8	20	28
Francis, Har	8	20	28
Simmer, Bos	7	21	28
Lafontaine, Isl	13	14	27
Mullen, Cal	11	16	27
Ridley, Ran	11	16	27
Larouche, Ran	10	17	27
Murphy, Was	10	17	27

FOOTBALL

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
N.-ANGLETERRE	14	10	4	0	354	251	.714
JETS NY	14	10	4	0	319	289	.714
MIAMI	14	7	7	0	366	340	.500
BUFFALO	14	4	10	0	266	308	.286
INDIANAPOLIS	14	1	13	0	175	362	.071

Section Centrale

CLEVELAND	14	10	4	0	310	290	.714
CINCINNATI	14	9	5	0	354	339	.643
PITTSBURGH	14	5	9	0	243	288	.357
HOUSTON	14	3	11	0	235	312	.214

Section Ouest

DENVER	14	10	4	0	331	256	.714
KANSAS CITY	14	8	6	0	314	290	.571
RAIDERS LA	14	8	6	0	282	296	.571
SEATTLE	14	8	6	0	291	253	.571
SAN DIEGO	14	4	10	0	294	315	.286

Conférence Nationale

Section Est

GIANTS NY	14	12	2	0	289	205	.857
WASHINGTON	14	11	3	0	317	251	.786
DALLAS	14	7	7	0	315	290	.500
PHILADELPHIE	14	4	9	1	219	270	.321
ST.LOUIS	14	3	10	1	190	307	.250

Section Centrale

CHICAGO	14	12	2	0	312	164	.857
MINNESOTA	14	8	6	0	355	233	.571
DETROIT	14	5	9	0	258	290	.357
GREEN BAY	13	3	10	0	209	356	.214
TAMPA BAY	14	2	12	0	215	431	.143

Section Ouest

RAMS LA	14	10	4	0	264	206	.714
S. FRANCISCO	14	8	5	1	321	209	.607
ATLANTA	14	6	7	1	251	260	.464
N.-ORLÉANS	14	6	8	0	257	245	.429

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Miami 31, N-Orléans 27
Cleveland 21, Buffalo 17
Pittsburgh 27, Detroit 17
Chicago 48, Tampa Bay 14
Kansas City 37, Denver 10
Indianapolis 28, Atlanta 23
St. Louis 10, Philadelphie 10
Minnesota 32, Green Bay 6
Giants NY 24, Washington 14
Cincinnati 31, N-Angleterre 7
San Diego 27, Houston 0
S.Francisco 24, Jets NY 10
Rams LA 29, Dallas 10
Lundi
Seattle 37, Raiders LA 0
Samedi
Pittsburgh vs Jets NY
Washington vs Denver
Dimanche
Buffalo vs Indianapolis
Cleveland vs Cincinnati
Green Bay vs Tampa Bay
N-Orléans vs Atlanta
Philadelphie à Dallas
St. Louis vs Giants NY
S.Francisco vs N-Angleterre
Kansas City vs Raiders LA
Miami vs Rams LA
Minnesota vs Houston

EN PLEIN AIR FAITES-LE DONC POUR VOIR!
PARTICIPACTION

EN BREF...

■ *Gretzky dépasse Béliveau*

WINNIPEG (PC) — Wayne Gretzky a dépassé un autre grand du hokey. En marquant trois buts dans la victoire de 7-4 des Oilers d'Edmonton contre les Jets de Winnipeg mercredi, il a porté son total à 508 en carrière, au 12e rang de l'histoire de la Ligue nationale, un but devant Jean Béliveau. Il s'apprête à rejoindre Gilbert Perreault (512) et... Guy Lafleur, au 10e rang avec 518 buts.

■ *Dave Semenko avec les Whalers*

EDMONTON (PC) — Les Oilers d'Edmonton ont échangé le robuste Dave Semenko aux Whalers de Hartford en retour d'un choix de troisième ronde au repêchage de l'an prochain ou en 1988. Semenko a passé les dix dernières saisons à Edmonton. Il avait joint les Oilers dans l'Association mondiale de hockey. Les Oilers ont également acquis le joueur d'avant Stu Kulak des Canucks de Vancouver. Kulak avait été placé sur la liste de repêchage.